RENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 078 32 PAGES — SAMEDI 25 JUIN 1977

Hausse des prix en mai : 0,9 %

LIRE PAGE 32.



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,60 kr.; Espagne, 30 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

e réquisitoire de Moscou contre l'«eurocommunisme»

Une crise ouverte

Les dirigeants communistes pagnols ont accueilli avec une parente sérénité la volée de is vert que l'hebdomadaire viétique « Temps nouveaux » ent d'administrer à leur secréire général, M. Carrillo. Ils timent même que cette attaque peut que servir leurs intérêts, r, en dépit de leurs efforts pour uprunter une voie originale, ur crédibilité est affectée par mage que les pays d'Europe de st donnent du socialisme.

Pourtant, l'attaque arrive à int nommé pour jeter le trouble l'intérieur du P.C.E. Les résules qu'il a obtenus aux élections 15 juin sont en deçà de ses pérances : à peine 10 % des ix dans l'ensemble du pays. Santiago Carrillo peut expliier la médiocrité de cette perrmance : pendant quarante ans communistes ont été la cible choix de la propagande franiste, dont les slogans ont marié la population. De plus, le arti, qui a attendu longtemps légalisation, est entré tardiment dans la bataille électoile.

Cette explication contient une art de vérité. Mais les dirigeants les militants appelés à tirer la çon des derniers événements en contenteront-ils ? Le Kreml pense manifestement que Carrillo aura à se justifier. 1970, Moscou avait essayé de sciter une scission dans le C.E. en incitant M. Lister, cien général des brigades ternationales, qui, lui, avait prouvé l'intervention en Tchéllovaquie, à reconstituer un rti léniniste « authentique ». article de « Temps nouveaux » nne des munitions aux milits espagnols qui seraient tende limoger leur secrétaire éral. Non seulement M. Carl fait preuve d'un « antisoviéme délibéré », mais, pour lui, le rme de communiste n'est qu'une appellation ».

Au-delà du procès fait aux rigeants espagnols, ce sont tous partis — qualifiés d'euroommunistes — qui sont visés. oscou reconnaît que chaque C. doit aller au socialisme en ant compte des particularités son pays. Cependant, la marge utonomie est étroite. En fait, s ceux qui se proclament mmunistes doivent s'inspirer du dèle inventé en U.R.S.S. et pliqué dans les démocraties pulaires.

L'article de « Temps nouaux » est, à cet égard, très plicite. Il est parfaitement rmal que les partis frères qui litent dans une société capiiste développée se concertent élaborent une « stratégie de lutte révolutionnaire ». Mais est inconcevable que cette atégie modifie la conception ils doivent se faire du pouvoir olétarien. La trahison se manieste quand ils critiquent le tème établi dans les pays de st.

Et s'ils le font ? Eh bien ! c'est ce qu'ils se prêtent aux manuvres de la bourgeoisie, qui e de scission dans le mouvent international, qui voudrait que les partis communistes et riers d'Europe occidentale sent d'être des partis commutes » et renoncent à l'internionalisme prolétarien. M. Carlo, par particulier, se voit rocher de songer à une Europe identale unie et indépendante deux blocs. L'homme qui tient tels raisonnements ne peut e, selon Moscou, que l'artisan ne coupure du mouvement rier.

es eurocommunistes ainsi inpellés pourront répondre que r propos est déformé, qu'ils ne gent nullement à constituer groupement de partis comnistes — voire plus tard de s socialistes — soucieux de rquer leurs distances avec t. Ils préfèrent mettre l'accent l'indépendance nationale.

ne crise qui couvait depuis des ées entre ces partis et Moscou ouverte. La manière dont ils giront à l'algarade des « Temps veaux » permettra d'en meer l'ampleur.

• MADRID : le P.C. fait preuve de sérénité
• ROME : « l'Unita » relève des ambiguïtés dans l'article de « Temps nouveaux »
• PARIS : « Nous ne bougerons pas d'un pouce » déclare M. Marchais

L'article de l'hebdomadaire soviétique Temps nouveaux *contre M. Carrillo, paru jeudi 23 juin (le Monde du 24 juin), est en fait un véritable réquisitoire contre l'« eurocommunisme », du moins contre l'interprétation qui en est donnée non seulement par le P.C. espagnol, mais par plusieurs autres partis d'Europe occidentale. L'agence Tass a diffusé le texte intégral de ce document, dont on trouvera de larges extraits pages 4 et 5.*

A Madrid, ce réquisitoire est accueilli avec sérénité dans les milieux proches du dirigeant communiste, où l'on affirme que la ligne actuelle sera maintenue, car elle est « la seule possible ».

A Paris, M. Marchais a déclaré que le terme d' « *eurocommunisme* » *n'est* « pas de nous », *et qu'il le trouve* « limitatif ». *Le P.C.F., en tout cas, ne bougera* « pas d'un pouce » *de ses positions.*

A Rome, où une délégation du P.C. ouvre ce vendredi la phase finale des négociations engagées avec les cinq autres partis de l' « *arc constitutionnel* » *pour mettre au point un programme de gouvernement*, l'Unita *relève que l'article de* Temps nouveaux *contient des* « équivoques et des ambiguïtés ».

« *Sans entrer, pour le moment, dans la polémique sur le contenu spécifique du livre de Santiago Carrillo, que nous ne connaissons pas encore*, écrit l'organe du P.C. italien, *il faut toutefois relever que certaines des affirmations de* Temps nouveaux *peuvent donner lieu à des équivoques et des ambiguïtés puisqu'elles semblent se référer à des positions qui sont aussi celles de notre parti et qui ont une tout autre signification que celle qui leur est donnée par l'hebdomadaire soviétique. Cela vaut, par exemple, pour le commentaire sur l'Europe « indépendante de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis », présentée comme élément de division des forces démocratiques et de cristallisation des blocs, sinon d'agression, contre l'U.R.S.S. Si c'est ainsi que l'on se réfère à nos positions, il s'agit d'une mystification.* »

De fait, l'article de *Temps nouveaux*, tout en se concentrant sur le livre récemment publié de M. Carrillo *l'Eurocommunisme et l'Etat (le Monde* du 27 mai), ne vise pas seulement les communistes espagnols, puisque son auteur (anonyme) écrit :

« *Du moment où il* [M. Carrillo] *se met à inviter tous les communistes à suivre son exemple, cela cesse d'être son affaire personnelle.* »

D'autre part, l'interprétation qui est donnée de l'eurocommunisme et les définitions avancées de la coopération entre partis de l'Est et de l'Ouest équivalent à des avertissements à ceux des partis européens qui cherchent à prendre des distances à l'égard de Moscou. Vis-à-vis du chef du P.C. espagnol, en tout cas, ce réquisitoire est, en fait, une déclaration de rupture. Il rappelle les attaques lancées contre la direction du P.C. albanais, mais par Khrouchtchev en 1961, qui avaient marqué le début de la brouille officielle et publique entre Moscou et Tirana.

PAUL VI LANCE UN ULTIME AVERTISSEMENT A Mgr LEFEBVRE

Cité du Vatican *(A.F.P.)*. — Paul VI a averti, dans une lettre, Mgr Marcel Lefebvre que les ordinations prévues à Ecône pour le 29 juin constitueraient une « *rupture irréparable* » avec l'Eglise catholique, a annoncé ce vendredi 24 juin le porte-parole du Saint-Siège.

ROSSELLINI

Le titre à lui seul résumait l'homme: un esprit libre.
L'EXPRESS

Il faut réapprendre à apprendre pour bâtir un monde plus humain.
LIBÉRATION

ROBERTO ROSSELLINI
UN ESPRIT LIBRE
ne doit rien apprendre en esclave

FAYARD

La mise à jour du programme commun se poursuit en dépit de la polémique entre le P.C. et le P.S.

Le groupe de travail de quinze membres chargé d'actualiser le programme commun de gouvernement de la gauche abordera, mardi 28 juin, le chapitre de ce programme où figurent les nationalisations.

Avant la reprise de contacts de jeudi après-midi 23 juin, le comité central du P.C.F. avait mandaté sa délégation pour qu'elle obtienne qu'aucune question ne soit laissée à l'écart des discussions et que les rapports au sein de l'union de la gauche soient mieux définis.

M. Pierre Bérégovoy a profité de la réunion du groupe de travail pour faire part du mécontentement du bureau exécutif du P.S. devant les critiques que les communistes adressent aux socialistes. Dans « l'Humanité » du 24 juin, René Andrieu qualifie cette déclaration de « préoccupante » et reproche à M. Mitterrand d'avoir engagé la polémique à Nantes, puis dans l'« Unité ».

Le ton monte au sein de l'union de la gauche. Tout en se défendant les uns et les autres de verser dans la polémique, socialistes et communistes se menacent mutuellement de suspendre les négociations sur l'actualisation du programme commun. Le P.C.F. a déjà fait reporter la réunion prévue mardi 21 juin et, jeudi 23, M. Bérégovoy a révélé que le P.S. avait auparavant envisagé un geste analogue.

Les négociateurs poursuivent pourtant la mise à jour du texte de 1972. Jeudi soir, ils ont encore siégé plus de cinq heures. Un tiers du programme commun serait déjà actualisé et, lors de la prochaine séance de travail mardi 28 juin, la discussion s'engagera sur le chapitre de la « démocratie économique » et donc sur les nationalisations. Un accord serait intervenu sur la plupart des sujets et peu de points auraient été réservés en vue d'un arbitrage ultérieur. Par exemple, la seule divergence qui subsiste au sujet de l'éducation nationale concernerait le statut particulier de l'Alsace et de la Moselle.

Les négociateurs ayant, en quatre réunions, effectué un tel travail, les socialistes estiment qu'il leur est parfaitement possible d'aboutir avant le 14 juillet.

Le décalage qui existe entre le débat public et la réalité du travail en commun illustre bien le caractère à la fois stable et conflictuel de l'union de la gauche. Même quand ils recourent aux surenchères, les partenaires savent qu'ils ne peuvent les pousser jusqu'au point de rupture et, tout en tapant du poing sur la table, ils s'assurent que l'irréparable n'est pas créé.

L'offensive de M. Georges Marchais ne doit cependant pas être sous-estimée. Si le secrétaire général du P.C.F. use d'un langage particulièrement dur à l'égard de M. François Mitterrand, c'est qu'il doit tenir compte de l'agacement réel et profond de ses militants. Cet agacement est provoqué, bien sûr, par le premier secrétaire du P.S., accusé de faire cavalier seul et d'en prendre à son aise avec les contraintes de l'union de la gauche, mais aussi par la direction du P.C.F., parfois soupçonnée d'être prête à toutes les concessions en vue d'arriver au pouvoir. La modification de la position communiste sur l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel et sur la force de dissuasion nucléaire a créé un trouble certain chez les militants et les dirigeants ont dû s'employer, notamment à travers de nombreux articles dans la presse du parti, à les convaincre que ces évolutions ne constituent pas des reculs.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 7.)

L'accord entre les médecins et la Sécurité sociale ne met pas fin à leur affrontement

La signature à retardement par la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) — la plus importante organisation de médecins — de l'accord sur l'augmentation des honoraires en 1977 ne met pas fin à la guerre froide qui règne depuis plus d'un an entre les caisses d'assurance-maladie et une partie du corps médical.

Elle permet aux élus de la C.S.M.F. de siéger de nouveau dans les commissions départementales (où il détiennent neuf postes sur dix), mais elle n'atténue pas la « fraîcheur » des relations avec le président de la Confédération, le docteur Monier, à qui M. Derlin, le responsable de la caisse d'assurance-maladie des salariés, cosignataire de l'accord, reproche d'avoir « ameuté » inutilement ses troupes.

Les hostilités avaient commencé au printemps 1976 : alors que la Fédération des médecins de France (F.M.F.) acceptait les projets de relèvement des honoraires, la C.S.M.F. refusait l'accord. Conformément au texte conventionnel liant les parties pour cinq ans, ce refus provoquait le départ des délégués de la C.S.M.F. des commissions médico-sociales (1) et par le fait même la mise en veilleuse de la convention qui prévoit la mise en place d'un système d'autodiscipline et de surveillance, ainsi que la concertation sur les problèmes de santé.

Pire, la C.S.M.F. s'engageait dans la lutte en demandant aux médecins d'appliquer des honoraires supérieurs aux tarifs contractuels, ce qui entraînait des sanctions, une grève et, fait exceptionnel, une manifestation à Paris.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 28.)

(1) Dans les commissions médico-sociales départementales, la C.S.M.F. occupait 910 sièges de médecins sur 1 024.

LA TÉLÉVISION A L'ÉCOLE

La radiotélévision scolaire a vingt-cinq ans. Pour marquer cet anniversaire, le ministère de l'éducation a confié au Haut Conseil de l'audiovisuel une mission de réflexion et de proposition sur son avenir. La première réunion de travail a eu lieu à l'hôtel Matignon le mercredi 15 juin.

Souvent critiquée, la télévision scolaire n'a pas comblé les espoirs que les pionniers des méthodes audiovisuelles avaient mis en elle. Le coût des matériels a sans doute joué. Mais plus encore, les résistances des enseignants. L'audiovisuel remet en cause le rapport traditionnel du professeur et de l'élève, et implique l'abandon de la situation magistrale. En outre, l'organisation de l'enseignement secondaire (des emplois du temps rigides) ne permet pas la souplesse nécessaire. Dans l'enseignement élémentaire, en revanche, le phénomène audiovisuel est mieux assimilé.

I. — INSTANTANÉS PALOIS

par YVES AGNÈS

« *Les méthodes idiovisuelles...* » Avec quel mépris ce professeur de philosophie n'évoquait-il pas — c'était il y a vingt ans — l'apparition dans les classes des diapositives et des magnétophones ! Aujourd'hui, quel établissement scolaire n'a pas au moins son récepteur de télévision et parfois toute une panoplie d'appareils ? « *Nous disposons d'une masse énorme de matériel, mais son rendement est très faible* », avoue pourtant M. Jean-Louis Hédin, responsable de la cellule audiovisuelle du Centre régional de documentation pédagogique (C.R.D.P.) de l'académie de Bordeaux, l'une des régions pilotes en la matière.

Bon gré mal gré, souvent à contrecœur, les enseignants ont accepté de moderniser leurs auxiliaires pédagogiques. Mais la formation n'a pas suivi. Et la télévision scolaire n'a pas toujours donné l'exemple d'une qualité irréprochable. Il ne suffit pas, comme le note ce directeur d'école à Pau, que « *l'école soit dans le coup* ». L'audiovisuel conduit, si l'on va au bout de la démarche, à une transformation de l'enseignement. C'est peut-être cela qui a freiné le mouvement. Mais un peu partout, l'audiovisuel a maintenant ses partisans. Pionniers de la première comme ouvriers de la onzième heure.

Mme Mireille Bollé, maîtresse de cours élémentaire à l'école Jean-Sarrailh de Pau, y croit. « *Je ne sais pas faire la classe sans cela.* » Cela, c'est le poste de télévision que l'on ouvre une ou deux fois par semaine, à l'heure des émissions scolaires. « *C'est un temps fort. Les enfants l'attendent.* » Aujourd'hui, avec « *Coquilles* », vingt minutes sur l'œuf et la basse-cour. L'émission est destinée en principe aux grands de la maternelle, mais Mme Bollé, comme presque tous ses collègues, estime que les séquences programmées sont « *au-dessus du niveau* » des classes.

Pendant l'émission, déjà, la maîtresse répond aux questions des enfants. Ce travail continue ensuite. Que peut-on faire avec des œufs ? « *Les manger.* » « *Les décorer.* » L'institutrice a prévu la demande : elle sort d'un sac des œufs de polystyrène. La leçon, avec de vrais œufs, sera pour le lendemain. La décoration pour plus tard. Pour l'instant, texte libre et dessins à partir de l'émission.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

Qui perd gagne

Une récente étude établit que 10 % des Français possèdent 50 % du patrimoine, ce qui signifie que 90 % des Français doivent se partager la moitié du gâteau qui reste.

Ce qui signifie encore qu'il y en a beaucoup à posséder peu, et qu'il y en a peu à posséder beaucoup.

L'idéal, dans ces conditions, ce serait évidemment que des économistes de génie nous inventent un monde où les riches n'auraient rien à perdre, et où les pauvres auraient tout à gagner. Car le royaume où les riches sont pauvres, et où les pauvres sont riches, n'est pas de ce monde.

BERNARD CHAPUIS.

HENRI MERCHER A L'ARSENAL

L'art de reliure

Sous les doigts d'Henri Mercher, la reliure est — non, était, puisqu'il est malheureusement mort l'an dernier — confirmée comme art majeur. On n'en doutera plus après avoir vu les quelques soixante-dix chefs-d'œuvre, tirés provisoirement de leur dispersion dans les plus riches collections bibliophiliques et rassemblés par M. Jacques Guignard à la Bibliothèque de l'Arsenal. Ses devanciers ou ses pairs ne l'avaient certes pas attendu pour habiller les livres d'ornements, dont le rôle protecteur était devenu une fin en soi, mais l'opulence, les gemmes, les émaux et autres reliques d'un passé glorieux rendent plus évident encore le mérite de Mercher dans son entreprise novatrice.

L'alliage du cuir avec les matériaux les plus insolites, bois ou métal, paille ou textile, plexiglas laqué, etc., surprend moins toutefois, car en ce domaine les audaces se sont multipliées, que le souci d'être en accord constant avec le texte du livre et le génie de son illustrateur, la plupart de ces luxueux ouvrages étant rehaussés par les gravures originales de nos meilleurs artistes : notamment Beaudin, Braque, Clavé, Derain, Estève, Fautrier, André Masson, Miro, Jacques Villon, Vieira da Silva... Précisons-le : pas de rappel plus ou moins allusif, symbolique ou même anecdotique des thèmes de l'œuvre ou de l'imagerie.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(Lire la suite page 22.)

PROCHE-ORIENT

Égypte

Le multipartisme demeure « surveillé »

L'Assemblée du peuple a adopté il y a quelques jours, au Caire, le projet de loi autorisant, sous certaines conditions, la création de partis politiques en Egypte. Le vote a eu lieu en l'absence des députés de l'opposition de droite et de gauche, qui se sont retirés du débat en affirmant que le projet de loi était anticonstitutionnel et maintenait le contrôle de l'*Union socialiste* arabe, *donc* du pouvoir, sur la formation et la vie des partis.

De notre correspondant

Le Caire. — Malgré les vives protestations des députés de l'opposition, le Parlement égyptien vient d'adopter les principaux articles de la nouvelle loi sur les partis. Jusqu'en 1980 au moins, date prévue *pour la fin de la législature, la création de toute formation politique sera* subordonnée à deux conditions : l'adhésion de vingt parlementaires (1) et l'autorisation de l'Union socialiste arabe (ancien parti unique, fondé par Nasser en 1962). L'Egypte est le seul Etat du monde où coexistent pluri*partisme et parti unique. Ce système,* en principe transitoire, permet pour le moment de faire l'économie d'une réforme de la Constitution de 1971, qui prévoit l'existence de « *différentes formations* » au sein de l'Union socialiste arabe. Il laisse surtout au *pouvoir le moyen de maintenir un* contôle quasi absolu sur la vie politique. L'Egypte va-t-elle vivre une période de « *multipartisme dirigé ou même surveillé* » ?

Au centre du Caire, le vieux palais auquel Nasser rajouta un minaret *abrite le Conseil* du *peuple,* le Parlement de la République arabe d'Egypte. Le buffet néo-pharaonique et l'hémicycle aux sièges de moleskine verte ont retrouvé, depuis les élections pluralistes de l'automne 1976, une animation qui, pour n'être pas celle des « beaux jours » de la monarchie parlementaire d'avant la révolution de 1952, n'en tranche pas moins avec les sessions toutes formelles de l'époque du parti unique.

Comme dans un véritable régime d'Assemblée, on peut entendre au Caire ministres et députés s'agonir de sottises. Avec l'ardeur des néophytes, les nouveaux parlementaires — *ils représentent 66 % des membres* de la Chambre élue en novembre dernier et nombre d'entre eux appartiennent à la génération de la seconde guerre mondiale — tourmentent les ministres de questions sur le prix des légumes, le marché *noir des cigarettes, la hausse* des loyers, l'indigence des autobus, etc.

Les électeurs n'en reviennent pas de voir tel député de l'opposition s'en prendre avec véhémence à « *la dictature de la majorité* » et, sous le nez du premier ministre, accuser celui-ci « *d'être passé maître dans l'art de bâcler les affaires de sa chasse gardée* » ! Pourtant, l'homme de la rue n'est pas dupe. « *Qalam fadi !* » (« *Tout cela, c'est des mots !* »), s'exclame-t-il après s'être régalé de quelques joutes oratoires.

Les députés, à défaut d'avoir une prise réelle sur le pouvoir, développent leur influence dans maints autres domaines. Le cabinet d'avocats de Me Fikri Makram Obeid (l'un des huit députés chrétiens, tous nommés par le chef de l'Etat) est un rendez-*vous de secrétaires d'Etat égyptiens,* de financiers arabes, d'hommes d'affaires étrangers et de solliciteurs divers. Les maîtresses de maison dans le vent veulent des parlementaires à leur table. Dans les quartiers populaires, les électeurs viennent prendre conseil chez ceux qu'ils ont choisis comme représentants : à *Marouf, secteur ouvrier du centre de la capitale,* le député de l'opposition Abdallah Qabbari est l'objet d'une adoration qui fait des jaloux dans *les cercles politiques.*

Le retour à un certain pluralisme parlementaire est une bouffée d'air frais que le Raïs a fait entrer dans son pays, après la réouverture des frontières, la fin des excès policiers et la suppression des oubliettes. *Mais la Chambre est encore loin de* pouvoir exercer ses prérogatives constitutionnelles et de contrôler « *les actes du pouvoir exécutif* ». Dès lors, à quoi rime l'expérience en cours ?

Pour le président Anouar El Sadate, l'évolution dont il a pris la *responsabilité* marque la « *restauration de la souveraineté de la loi* » et « *une nouvelle étape sur la voie de la démocratisation* », qui, s'il *n'avait tenu qu'à lui,* « *aurait été franchie dès 1956* ».

Des partis hétérogènes

Jusqu'à présent, le renouveau de l'activité parlementaire a surtout mis en lumière le caracère artificiel de trois formations politiques créées en 1976 par décision des autorités : le *parti socialiste* d'Egypte, progouvernemental ; le parti libéral socialiste, champion de la libre entreprise ; le Rassemblement progressiste et unioniste, dominé par des intellectuels marxisants défenseurs de l'héritage nassérien.

Lors des élections de 1976, qui furent plus libres que prévu, si les partisans du gouvernement bénéficièrent *de l'appui de l'administration* et de la presse, il n'y eut pas d'irrégularités criantes. Les trois formations obtinrent respectivement 292, 14 et 4 sièges. La surprise fut le nombre des élus « indépendants » : 50. A eux seuls, ces derniers sont *probablement plus représentatifs de* l'Egypte réelle que tous leurs collègues réunis. Parmi les indépendants, on trouve aussi bien des « jeunes nassériens » comme M. Kamal Ahmed, député d'Alexandrie, qui ne veulent pas se commettre avec « *les communistes à masque nassérien* » du Rassemblement progressiste ; des communistes bon teint comme M. Ahmed Taha, député du Caire, qui ne souhaitent pas s'allier aux « *beaux esprits marxistes* » de ce même Rassemblement ; des intégristes islamiques comme M. Kamel Eddine Hussein, ancien « officier libre » de la *révolution* de 1952, député du delta du Nil (exclu ensuite de l'Assemblée pour avoir écrit une lettre irrévérencieuse au Raïs après les désordres urbains de janvier 1977), des libéraux classiques de formation française comme *M. Helmi Mourad, ancien ministre,* député d'Héliopolis (banlieue du Caire), etc.

Les trois formations officielles ne sont nullement homogènes. Le parti socialiste d'Egypte, ou du centre, sans idéologie précise et sans véritable chef, est soumis aux influences souvent contraires de personnalités comme le premier ministre, M. Mam*douh Salem, homme à la fois pondéré* et autoritaire, et M. Mahmoud Abou Wafia, turbulent représentant du delta qui menace régulièrement de susciter une dissidence au sein d'une majorité qui fait coexister vieux nassériens et nouveaux notables. Le parti libéral socialiste est rangé d'autorité à droite par un ancien « *officier libre* » passé à l'industrie nationalisée, M. Moustapha Kamel Mourad, député du Caire, dont le « *social-libéralisme* » est souvent plus audacieux que les conceptions de certains adeptes du groupe majoritaire.

A l'autre bout de l'éventail politique officiel, le rassemblement pro*gressiste réunit sous la houlette* débonnaire d'un autre « *officier libre* » devenu député du delta, M. Khaled Mohieddine, divers courants révolutionnaires ou réformistes rappelant les composantes du parti unique à l'époque de Nasser. M. Mohieddine qui, âgé de cinquante-cinq ans, a accompli le pèlerinage de La Mecque et a reçu le prix Lénine, assure pouvoir concilier islam et marxisme.

A l'heure du pluralisme, au moment où même le vieux parti nationaliste du Wafd décide de se reconstituer *(le Monde* du 1er *juin 1977), le plus* étonnant est qu'il n'y ait aucun mouvement nassérien organisé en lice. Paraphrasant ce qui a été dit du gaullisme pour les Français, on pourrait affirmer que « *tout Egyptien a été, est ou sera nassérien* ». Le *régime ne peut se couper d'un cou*rant aussi profond, même s'il veut s'en démarquer. A la limite, pour contenter le pouvoir, les nassériens ne devraient ni soutenir le gouvernement ni le combattre...

Le député nassérien Kamal Ahmed n'a trouvé que treize parlementaires sur les vingt nécessaires à la fondation d'un parti. Son programme *en fait un adversaire modéré de plu*sieurs aspects de la politique actuelle de l'Egypte, mais non un ennemi du régime : « *Le nassérisme n'est pas marxiste,* dit-il (...). *Le nassérisme a commis des erreurs, notamment dans le secteur public, qu'il faut corriger. Nous ne sommes pas contre la politique économique de la porte ouverte, à condition qu'elle soit contrôlée de manière à corriger les injustices sociales au lieu de les aggraver et à empêcher que nous tombions dans la dépendance économique des Américains.*

Les nassériens orthodoxes ont-ils des chances de se retrouver bientôt *dans un parti qui serait le leur ?* Le coup d'arrêt donné par le raïs lui-même à la tentative de reconstitution du parti du Wafd par M. Fouad Serageddine Pacha, ancien ministre du roi Farouk, permet *a contrario* de déduire que les nassériens rencontreront de nombreux obstacles à franchir s'ils veulent se regrouper. La *raison principale de la mise en garde* lancée aux wafdistes paraît résider, en effet, dans la crainte du régime d'assister à une vigoureuse riposte des nassériens au cas où le parti du Wafd, symbole du système renversé en 1952, serait de nouveau autorisé. *Le raïs, d'ailleurs, est, lui aussi, un* ancien « *officier libre* »...

L'émergence des Frères musulmans

Selon une boutade entendue au *Caire, « si les partis pouvaient s'organiser en toute liberté, les communistes auraient cinq mille militants, les nasériens cinquante mille et les Frères musulmans cinq cent mille ».*

Divers courants intégristes mahométans désignés par commodité sous *le vocable de Frères musulmans* sont plus ou moins tolérés en Egypte, selon qu'ils jouissent de l'appui de la dynastie saoudite ou de celui du colonel Kadhafi de Libye. Il est difficile d'apprécier le poids réel d'organisations habituées à la clandesti*nité et travaillant sous couvert de la* religion. Divers indices toutefois attestent de la nouvelle vigueur des Frères musulmans ou assimilés. A l'université (notamment à la faculté des sciences), il est notoire que les intégristes dament maintenant le pion *aux nassériens, pourtant bien implan*tés en milieu estudiantin. De même, dans les campagnes, le zèle intempestif des disciples de Hassan El Banna (instituteur égyptien, fondateur de l'association des Frères musulmans à Ismaïlia, en 1929, assassiné *par la police en 1948) est direc*tement responsable de l'inquiétude perceptible aujourd'hui dans maints villages à composante chrétienne de la Haute-Egypte.

Malgré les garde-fous qui subsistent, les épigones de Nasser ont libéré des forces politiques comprimées depuis 1952. Si chacun ignore ici sur quel système débouchera cette fermentation, nombreux sont ceux qui retiennent la formule lapidaire lancée *par* M. Abdel Malek Hoda, en décembre 1976, au cours du colloque « Démocratie et Partis » organisé à l'université américaine du Caire en présence de M. Moustapha Khalil, secrétaire du comité central de l'Union socialiste arabe. M. Hoda, *universitaire, dont le père fut pendu* sous Nasser pour avoir appartenu à l'association d'Hassan El Banna, déclara tout de go : « *Le seul véritable parti en Egypte est actuellement celui des forces armées.* »

Affirmation qui parut de mauvais *aloi mais que nul n'osa contredire,* car l'armée égyptienne reste bel et bien la principale force organisée de la nation. Les militaires, aujourd'hui, observent l'évolution en cours. Leur regard est-il aussi froid qu'on le dit ? Plutôt que « *pluripartisme dirigé* », l'expérience qui vient de commencer en Egypte pourrait plus justement être baptisée « *pluralisme surveillé* ».

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Les partis existant continueront à être reconnus même s'ils ont moins de vingt représentants à la Chambre. C'est le cas de deux des trois formations politiques légales actuelles.

AMÉRIQUES

États-Unis

La Cour suprême affirme le droit des États de refuser le remboursement des avortements avec des fonds publics

De notre correspondant

Washington. — La Cour suprême a *affirmé* récemment, par 6 voix contre 3, le droit des Etats et des autorités locales à refuser le remboursement sur les fonds publics (par le système « Medicaid ») des avortements volontaires. La Cour a en outre proclamé que ni la Constitution ni les lois en vigueur n'obligeaient les hôpitaux publics à faire des avortements.

La Cour a pris soin de souligner que sa décision historique de 1973, qui légalisait en pratique l'avortement, n'était pas remise en question, mais les attendus du juge Powell révèlent clairement les véritables motivations des six juges. La décision de 1973 n'a pas créé un « *droit constitutionnel* » à l'avortement, a dit en substance M. Powell. Il a ajouté que, en aucun cas, le droit des Etats à favoriser les naissances par une *répartition* appropriée des fonds fédéraux n'avait été affecté. « *Les Etats-Unis ont un important intérêt à encourager les naissances et le fait que le gouvernement supporte les frais d'une grossesse menée à terme ne signifie pas qu'il doive supporter également le coût d'y mettre fin* », a déclaré M. Powell.

Les trois juges minoritaires ont dénoncé très vigoureusement l'attitude de leurs collègues. Reconnaître l'existence d'un droit mais refuser les moyens modernes de l'exercer aboutit à pénaliser les femmes trop pauvres pour se faire admettre dans des cliniques privées, ont-ils remarqué. Le juge Marshall, critiquant les campagnes très actives des groupes hostiles à l'avortement, a parlé d'« *éthique en faillite* » chez ceux qui, « *prêchant le droit de vivre, condamnent en fait, étant donné le contexte social actuel, les femmes pauvres et leurs enfants à une vie misérable* ».

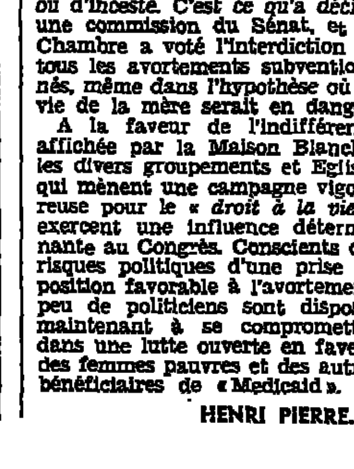
Le juge Marshall a précisé que les *femmes noires,* ayant plus besoin que d'autres de l'aide médicale publique (38 % d'entre elles ont recours au système « Medicaid », *contre* 7 % *des femmes* blanches), seront les plus affectées par cette décision.

Dans le climat actuel, on peut prévoir que les législatures d'État, tout comme le Congrès de Washington, se prononceront contre les avortements subventionnés *par l'Etat, sauf pour des* cas précis comme ceux où la vie de la mère et celle du fœtus sont en danger, ou encore en cas de viol *ou d'inceste. C'est ce qu'a décidé* une commission du Sénat, et la Chambre a voté l'interdiction de tous les avortements subventionnés, *même dans l'hypothèse* où *la* vie de la mère serait en danger.

A la faveur de l'indifférence affichée par la Maison Blanche, les divers groupements et Eglises qui mènent une campagne vigoureuse pour le « *droit à la vie* » exercent une influence déterminante au Congrès. Conscients des risques politiques d'une prise de position favorable à l'avortement, peu de politiciens sont disposés maintenant à se compromettre dans une lutte ouverte en faveur des femmes pauvres et des autres bénéficiaires de « Medicaid ».

HENRI PIERRE.





LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS ÉMET UN VOTE HOSTILE A L'AIDE A PLUSIEURS PAYS

Washington *(A.F.P., Reuter).* — La Chambre des représentants a décidé jeudi 23 juin, par 295 voix contre 115, d'interdire aux institutions financières internationales d'utiliser des contributions américaines pour l'aide à Cuba, au Cambodge, au Vietnam, au Laos, à l'Ouganda, au Mozambique et à l'Ethiopie. Toute aide directe des Etats-Unis à ces pays *avait déjà été refusée par la* Chambre. Ces mesures doivent être approuvées par le Sénat avant d'être soumises à la signature du président, mais celui-ci a encore la possibilité d'exercer son droit de veto.

Ce vote de la Chambre est un échec pour M. Carter, qui s'est efforcé depuis son arrivée au pouvoir de rétablir des rapports plus normaux avec ces différents pays. Le président avait écrit une lettre à M. Thomas O'Neill, président de la Chambre, affirmant que toute initiative visant à soumettre à des restrictions l'utilisation par les organisations internationales des fonds américains pourrait compromettre la participation des Etats-Unis aux activités de ces organisations.

La Maison Blanche a vivement déploré jeudi le vote de la Chambre, et le département *d'Etat* a *publié* une *déclaration* qui laisse entendre que ces mesures sont peut-être en contradiction avec la charte des institu*tions financières internationales* auxquelles sont affiliés les Etats-Unis.

La Chambre a également voté jeudi le montant des *crédits* d'aide à l'étranger, qui s'élèvent à 6,7 milliards de dollars, soit 373 millions de dollars de moins que ne le souhaitait M. Carter. Les représentants ont rejeté une proposition visant à réduire de 45 millions de dollars l'aide à la Corée du Sud.

● *M. Cyrus Vance,* secrétaire d'Etat américain, qui participe actuellement à Paris à la seizième assemblée annuelle de l'O.C.D.E., s'est entretenu *jeudi 23 juin* au Quai d'Orsay avec le secrétaire au Foreign Office, M. David Owen, le ministre ouest-allemand *des affaires étrangères,* M. Hans Dietrich Genscher, et M. Louis de Guiringaud, ministre français des affaires étrangères, qui a offert à ses hôtes le petit déjeuner. Cet entretien a surtout porté sur la visite de M. Brejnev à Paris et sur les fréquentes allusions de ce dernier aux relations soviéto-américaines.

La première conférence des Esquimaux américains canadiens et du Groenland a eu lieu en Alaska

De notre envoyé spécial

Fairbanks (Alaska). — Deux cents délégués des populations Inuit (1) (Esquimaux) de l'Alaska, du Canada et du Groenland ont tenu récemment à Barrow, sur la mer de Beaufort, la première conférence des populations circumpolaires. Les Esquimaux de Sibérie avaient été invités, mais ne sont pas venus. La vision « globale » des problèmes de cette région qu'ont les participants à la conférence de Barrow est en contradiction avec les revendications territoriales de l'Union soviétique sur de larges étendues de glace.

Le risque d'une multiplication des forages off-shore dans la mer de Beaufort était à l'origine de cette réunion. Les Inuits de la région de Barrow, isolés du reste du pays par la chaîne des monts Brooks, sont proches des installations pétrolières de Prudhoe Bay. Leur mode de vie dépend encore largement de la pêche et de la chasse sur la banquise : une pollution par le pétrole serait pour eux une catastrophe. Les Inuits canadiens (un peu moins de dix-huit mille pour l'ensemble du pays) qui résident dans les Territoires du Nord-Ouest se trouvent dans la même situation. Le Canada évalue les possibilités d'exploitation des richesses minérales de ces territoires arctiques. Des forages sont en cours depuis plusieurs années dans le delta du fleuve Mackenzie. Le gouvernement canadien a cependant suspendu au début de mai son plan de forage pétrolier off-shore dans la mer de Beaufort, après la catastrophe qui s'est produite en mer du Nord.

Les délégués à la conférence de Barrow ont demandé de pouvoir contrôler les techniques employées. Ils veulent aussi que soit définie une politique régionale pour les populations de l'Arctique, quelle que soit leur nationalité. On compte environ quarante mille Esquimaux au Groenland et à peu près autant pour l'ensemble des autres régions circumpolaires. Ces chiffres sont approximatifs dans la mesure où les classifications ethniques peuvent changer selon les pays.

Les délégués ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur un texte recommandant la fin de toute forme d'activité militaire dans l'Arctique. M. Hopson, maire de Barrow, a souhaité que « *l'on n'adopte pas un langage contradictoire avec la politique de notre gouvernement* ». Un autre délégué, M. Charlie Edwardsen, a affirmé qu'il était au contraire nécessaire de « *protéger l'Arctique d'un état de guerre extérieur* ». M. Edwardsen représente la tendance dure parmi les Inuit de l'Alaska.

Cette expression d'une volonté politique, même si celle-ci est encore très vague, est significative. L'exploitation des gisements pétroliers de Prudhoe Bay et du gaz du Mackenzie va donner à cette région une importance accrue. Les participants à la conférence de Barrow ont l'intention de se regrouper au sein d'une organisation permanente.

ALAIN-MARIE CARRON.

(1) « *Inuit* » (« *les hommes* ») est *le mot* — au *pluriel* — par lequel les Esquimaux se désignent eux-mêmes.

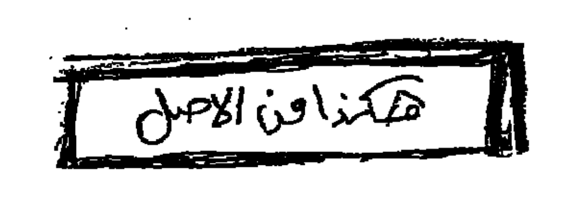
L'AMBASSADEUR DU CHILI EN FRANCE REGRETTE QUE M. GISCARD D'ESTAING AIT REÇU Mme ALLENDE.

M. Leonidas Irarrazabal, ambassadeur du Chili à Paris, a accordé une longue interview au quotidien *la Tercera,* de Santiago, dont le texte, publié le 30 mai, vient seulement de nous parvenir.

M. Irarrazabal s'en prend d'abord à ses compatriotes réfugiés à Paris et surtout à ceux d'entre eux qui sont « *activistes* » « *Leurs chefs,* affirme-t-il, *sont à la solde du parti communiste français ou soviétique* ». Il dénonce également les journaux parisiens « *de gauche* », qui, selon lui, « *se relaient* » pour poursuivre « *la campagne antichilienne* » et « *éviter que le cas du Chili ne tombe dans l'oubli* ».

Interrogé sur la visite à l'Elysée de Mme Hortensia Allende, qui a été reçue le 26 mai par M. Giscard d'Estaing, il répond : « *Je considère qu'on aurait dû adopter à son égard la même attitude qu'envers Boukovsky* (1), *qui a attendu sur le trottoir une audience que le président ne lui a pas accordée. Finalement il a été reçu mais par un fonctionnaire subalterne. On aurait dû adopter la même attitude à l'égard de Mme Allende. Non seulement elle n'est pas comme Boukovski un symbole, mais elle représente un mensonge.* »

(1) N.D.L.R. — M. Irarrazabal voulait sans doute faire allusion à André Amalrik. Mais, d'une manière générale, on peut s'étonner qu'un ambassadeur se mêle de questions intérieures françaises, et notamment de la presse. Se croit-il au Chili ?



EUROPE

Grande-Bretagne

Un conflit social mineur devient une affaire politique

De notre correspondant

Londres. — Une grève qui dure depuis dix mois et qui n'intéresse qu'une cinquantaine de travailleurs, est en train de se transformer en épreuve de force entre les syndicats et quelque deux cent cinquante employés — pour la plupart des femmes d'origine asiatique — qui refusent de se laisser « embrigader » dans un syndicat. L'affrontement a pris une tournure spectaculaire, jeudi 23 juin, lorsqu'un policier a été grièvement blessé après que deux cents mineurs du Yorkshire soient venus prendre part au conflit.

L'affaire a commencé en août 1976 lorsque certains employés du laboratoire photographique Grunwick, à Willesden, au nord de Londres, demandèrent à la direction de reconnaître le syndicat Apex, qui groupe surtout des travailleurs à « col blanc ». Plus de 85 % des employés de l'entreprise se prononcèrent contre cette reconnaissance. Les minoritaires ayant décidé de cesser le travail furent congédiés. Le secrétaire général d'Apex, invité à plaider la cause de son syndicat à l'intérieur de l'entreprise, a été hué par les ouvriers.

L'organisation syndicale a décidé de recourir à ce qu'on appelle des *« piquets massifs »*. Il s'agit de renforcer les piquets de grève traditionnels avec le plus grand nombre de manifestants. Depuis une dizaine de jours, près de deux mille militants venus de tous les horizons s'efforcent d'interdire l'entrée du laboratoire aux employés résolus à poursuivre leur travail.

La direction de l'entreprise a décidé de protéger ses employés en les amenant au laboratoire en autobus. Plusieurs centaines de policiers s'efforcent de défendre le *« droit au travail »*. Deux membres du gouvernement — le ministre de la défense, M. Mulley, et celui de l'éducation, Mme Shirley Williams — se sont joints aux piquets de grève.

La température s'est élevée jeudi avec l'arrivée de quelques centaines de mineurs auxquels leur syndicat a payé le voyage à Londres et une indemnité de 15 livres par jour. Après avoir été arrêté, puis inculpé, leur leader, M. Scargill, a peut-être défini le véritable caractère du conflit en disant : *« Nous ne permettrons pas que le mouvement trade-unioniste subisse une défaite. »*

Avec un certain retard, le premier ministre, M. Callaghan s'est vu contraint de dénoncer aux Communes ceux qui s'efforcent, selon lui, de transformer un conflit social en bataille politique. Il souhaite que les véritables piquets de grève soient clairement identifiés par des brassards et distingués ainsi de leurs supporteurs accourus de toutes parts.

JEAN WETZ.

Tchécoslovaquie

Le B.I.T. va faire une enquête sur la situation des signataires de la Charte 77

De notre correspondante

Genève. — M. Joseph Morris, ancien bûcheron, chef de la délégation des travailleurs canadiens au conseil d'administration du Bureau international du travail, a été élu, jeudi 23 juin, président du B.I.T., à l'issue de la conférence internationale du travail (*le Monde* des 23 et 24).

Au cours de la même séance, le conseil d'administration du B.I.T. a décidé, sur plainte de la Confédération internationale des syndicats libres, de faire une enquête en Tchécoslovaquie, pour tenter d'éclaircir la situation des signataires de la Charte 77 privés de leur emploi. La commission d'enquête a désigné ses délégués, MM. Hector Griffin, représentant du gouvernement vénézuélien, Herbert Maier, représentant des travailleurs autrichiens, et Antonio Vitaic-Jacasa, représentant des employeurs d'Argentine. Ce dernier sera remplacé, jusqu'à nouvel avis, par M. George Polites, représentant les employés australiens. Délégué des associations patronales de son pays aux conférences internationales du travail depuis de longues années, M. Vitaic-Jacasa a été enlevé à son domicile de Buenos-Aires par des inconnus, peu de temps avant la conférence internationale du travail, et n'a pas reparu.

La commission tripartite est également chargée de donner suite à une plainte de la Confédération syndicale mondiale contre la Communauté européenne accusée de faire remplir aux fonctionnaires qu'elle recrute des questionnaires non conformes aux prescriptions de la Convention internationale n° *111*, sur la discrimination dans l'emploi. — I. V.

Espagne

L'opinion publique et les partis condamnent l'assassinat de l'industriel basque enlevé par l'ETA

De notre envoyé spécial

Madrid. — Les partis politiques espagnols ont unanimement condamné jeudi 23 juin l'assassinat de M. Javier de Ybarra, industriel basque et ancien maire de Bilbao, qui avait été enlevé par l'ETA et dont le corps a été retrouvé mercredi. L'opinion publique a été particulièrement choquée par le fait que les terroristes aient tué leur otage faute d'avoir obtenu le milliard de pesetas (80 millions de francs) exigé comme rançon. *« Un crime sale*, écrit le quotidien *Informaciones*, *commis pour une somme qui devait permettre à ses auteurs de vivre en gangsters multimillionnaires. »*

La réaction des journaux et des hommes politiques est semblable : l'Espagne vient de voter dans un climat de relative liberté, disent-ils ; elle fait ses premiers pas sur le chemin de la démocratie ; le peuple basque a obtenu que ses prisonniers soient libérés et s'est prononcé à une majorité écrasante pour un passage pacifique vers l'autonomie. Dans ce contexte, le meurtre de M. de Ybarra apparaît comme une *« grave faute politique »*, un *« attentat »* contre ce que les Espagnols ont eu tant de mal à apprendre et qu'ils sont en train de réussir : la réconciliation nationale, le rejet des extrémismes de tous bords.

En Catalogne, en revanche, la transition vers l'autonomie semble s'effectuer sans drame. Le gouvernement madrilène vient de satisfaire une des demandes formulées par les socialistes catalans lors de leur rencontre avec le président du gouvernement, M. Suarez : il a accordé un passeport diplomatique à M. Tarradellas, président de la Généralité (gouvernement catalan), en exil en France. Celui-ci pourra donc rentrer bientôt à Barcelone, où aura lieu samedi la première réunion de l'Assemblée parlementaire catalane constituée par des députés et sénateurs élus le 15 juin.

A Madrid, M. Suarez poursuit activement ses consultations en vue de former un nouveau gouvernement. Il semble surtout soucieux de consolider sa coalition — *l'Union du Centre démocratique* — afin de constituer un cabinet centriste. Le premier pas, indique-t-on, serait la création d'un groupe parlementaire homogène, le second serait la fusion en un seul parti centralisé. M. Suarez annoncera-t-il la composition de sa nouvelle équipe avant la proclamation officielle des résultats des élections ? Celle-ci avait été promise pour le 21 juin. Mais le travail des commissions électorales, réunies depuis lundi dans les palais de justice des différentes capitales de province, doit durer encore au *moins jusqu'à la semaine prochaine*.

Le quotidien *Diario 16* affirme jeudi que les derniers chiffres officiels publiés le 17 juin comportaient huit cent cinquante mille suffrages « en trop » : et ce n'est sans doute pas un hasard s'ils étaient presque tous à l'avantage de la coalition gouvernementale. En fait, selon une source officieuse, les résultats définitifs devraient montrer que l'écart entre les partisans de M. Suarez et les socialistes est faible : on parle de 400 000 voix, soit environ 2 % des votants.

CHARLES VANHECKE.

Italie

LES SIX PARTIS DE L' « ARC CONSTITUTIONNEL » ENGAGENT LA PHASE FINALE DE LEURS NÉGOCIATIONS

(De notre correspondant.)

Rome. — Les délégations des six partis de l'« arc constitutionnel » (démocrate-chrétien, communiste, socialiste, social-démocrate, républicain, libéral) devaient se réunir dans l'après-midi du vendredi 24 juin pour engager la phase finale de leurs négociations. Destinées à établir un programme de gouvernement, celles-ci se concluront la semaine prochaine par une ou plusieurs rencontres « historiques » entre six secrétaires généraux.

Les socialistes ont renoncé à *exiger un remaniement ministériel*, mais ils ne cachent pas leur amertume et tentent de se dissocier du P.C., dont le principal souci serait, selon eux, de s'entendre avec la démocratie-chrétienne. Leur journal, *Avanti*, affirme : *« Le P.S.I. n'ouvrira pas la crise de gouvernement et ne mettra pas d'obstacle insurmontable à la conclusion d'un accord de programme. Il n'estime pas, pour autant, que la bataille est terminée et que les problèmes sont résolus. »*

Ce projet d'accord en quatre points — économie, ordre public, enseignement et collectivités locales — vient d'être soumis aux syndicats. Ils en ont accepté le principe, soulignant même la *« grande valeur politique »* d'une telle initiative. Le contenu du texte ne les a cependant guère enthousiasmés.

ROBERT SOLÉ.

● *M. Julio Andreotti*, président du conseil italien, fera une visite de travail à Paris les 18 et 19 juillet, a confirmé le porte-parole de l'Elysée, M. Jean-Philippe Lecat. Il sera reçu le 19 juillet par M. Valéry Giscard d'Estaing, qui *offrira un déjeuner en son honneur.*

AFRIQUE

A la veille de l'indépendance de Djibouti

Une grande parade militaire est organisée à Addis-Abeba

Alors qu'à Djibouti le gouvernement de M. Hassan Gouled prépare les fêtes de l'indépendance, qui sera célébrée le 27 juin en présence notamment de MM. Galley, ministre de la coopération, et Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, les dirigeants éthiopiens annoncent pour le samedi 25 juin une grande parade militaire à Addis-Abeba. Les forces armées, et surtout les quelque trois cent mille membres des milices populaires récemment formées, défileront et *« montreront au monde*, selon un porte-parole du ministère de l'information, *que les Ethiopiens sont prêts à défendre la révolution contre les forces extérieures »*.

La situation, il est vrai, paraît à nouveau s'être dégradée au sud et au nord de l'Ethiopie. En Erythrée, selon un journal de Khartoum, les forces de libération auraient occupé le 21 juin l'aéroport de Barentu, près de la frontière soudanaise, isolant ainsi mille cinq cents soldats éthiopiens retranchés dans la ville. Par ailleurs, des combats auraient lieu entre les fronts érythréen et tigréen et les premiers éléments des « milices paysannes » acheminées actuellement sur les provinces du Nord.

Dans le Sud, le Front de libération de la Somalie occidentale (soutenu par Mogadiscio) aurait attaqué la semaine dernière les villes de Harrar, Jijiga et El Kere et détruit à nouveau le pont de la ligne de chemin de fer reliant Addis-Abeba à Djibouti.

Enfin, le président de Somalie, le général Syaad Barre, est arrivé à Abou-Dhabi jeudi 23 juin, afin de se concerter avec les dirigeants de la fédération du Golfe sur *« les problèmes majeurs qui se posent à la sécurité dans la mer Rouge à la veille de l'accession de Djibouti à l'indépendance »*.

Le président de la Somalie a reçu peu après son arrivée Cheikh Zayed Ben Sultan Al-Nahyane, gouverneur de la principauté et président de l'Etat des Emirats arabes unis. L'ambassadeur saoudien auprès des Emirats a déclaré que les dirigeants arabes devaient *se concerter* à la suite de *« concentrations militaires éthiopiennes aux frontières de Djibouti et des manœuvres auxquelles se livre le gouvernement d'Addis-Abeba en vue d'imposer des obligations à cet Etat arabe »*. — *(A.F.P., UPI, A.P.)*

Guinée

DANS UN MESSAGE A M. GISCARD D'ESTAING

M. Sekou Touré réitère sa demande d'extradition de M. Jean-Paul Alata

M. Seydou Keita, ambassadeur de Guinée, a déclaré jeudi 23 juin que le gouvernement guinéen avait demandé officiellement au gouvernement français l'extradition de M. Jean-Paul Alata, citoyen français ayant acquis la nationalité guinéenne, auteur du livre *Prisons d'Afrique*, interdit dès sa parution en octobre 1975, sur instruction de M. Poniatowski, alors ministre de l'intérieur. La demande guinéenne était contenue dans un message du président Sekou Touré à M. Giscard d'Estaing, remis à ce dernier jeudi après-midi par M. Keita.

L'ambassadeur guinéen a déclaré à sa sortie de l'Elysée : *« La France a le droit d'accorder l'asile politique à tous les citoyens étrangers qu'elle estime aptes à l'obtenir. Mais le gouvernement guinéen a aussi le droit de demander à tout gouvernement l'extradition de tel ou tel citoyen de son pays dont le retour sur son territoire est jugé indispensable. »*

M. Seydou Keita a toutefois indiqué que cette affaire ne constituait pas un préalable à l'amélioration des relations entre la *France et la Guinée, « amélioration qui*, dit-il, *se constate tous les jours »*.

L'ambassadeur de Guinée a également dit qu'il avait évoqué la prochaine visite du chef de l'Etat français à Conakry, lors de son entretien avec ce dernier, affirmant : *« Le président Giscard d'Estaing a réaffirmé avec fermeté son désir de se rendre en Guinée le plus tôt possible. Il étudie actuellement le programme de cette visite. »*

[Les diverses tentatives de réconciliation amorcées entre M. Sekou Touré et ses pairs francophones, MM. Léopold Sedar Senghor, président du Sénégal, et Félix Houphouët-Boigny, président de la Côte-d'Ivoire, ont échoué par suite du refus opposé par ces derniers d'extrader les opposants au régime de Conakry. Ce fut le cas notamment de la tentative de reprise du dialogue guinéo-ivoirien après la visite de M. Houphouët-Boigny à Faranah, village natal de M. Sekou Touré, en juillet 1972. Depuis lors, les rapports entre la Guinée, d'une part, la Côte-d'Ivoire et le Sénégal, d'autre part, n'ont cessé de se dégrader, les Guinéens accusant les Ivoiriens et les Sénégalais de conspirer contre M. Sekou Touré.]

République Sud-Africaine

LA POLICE ANNONCE UN « DURCISSEMENT » DE LA RÉPRESSION DES MANIFESTATIONS

Johannesburg *(A.F.P., A.P., Reuter)*. — La situation demeure tendue à Soweto, faubourg noir de Johannesburg, après les violents affrontements entre la police et deux mille étudiants, qui ont fait un mort jeudi 23 juin (nos dernières éditions du 24 juin). La victime, un jeune Africain de seize ans, a été tué par balles lors de la dislocation du cortège des manifestants, qui réclamaient la libération des dirigeants étudiants emprisonnés et protestaient contre le système d'éducation bantoue. En outre, deux enfants ont été tués par un camion dont le conducteur apeuré avait perdu le contrôle. Quinze autres manifestants ont été blessés par balles.

D'autre part, la police a chargé plusieurs centaines de lycéens près de son quartier général, dans le centre de Johannesburg. Cent quarante-six manifestants ont été arrêtés.

Evoquant les manifestations de la journée, le général Jan Visser, chef de la police de Soweto, a annoncé jeudi soir un *« durcissement »* de la répression. *« J'estime que nous avons fait trop longtemps preuve de patience envers les manifestants*, a-t-il dit. *S'ils veulent la bagarre, ils l'auront. »*



36 B

ABONNEMENT GRATUIT

au Bulletin d'informations des Editions du Seuil

A retourner aux

Editions du Seuil, 27, rue Jacob - 75261 Paris - Cedex 06

NOM ....

ADRESSE ....

....

.... DÉPART CODE POSTAL

PROFESSION ....

Je m'intéresse à :

☐ romans ☐ essais et théorie littéraires ☐ histoire
☐ religions ☐ musique ☐ philosophie et sciences humaines
☐ sciences ☐ cinéma ☐ architecture / urbanisme ☐ santé
☐ politique / économie ☐ éducation

DIPLOMATIE

L'ARTICLE DE L'HEBDOMADAIRE SOVIÉTIQUE « TEMPS NOUVEAUX »

« Une interprétation de l'eurocommunisme qui répond exclusivement

L'article paru dans l'hebdomadaire soviétique « Novoïe Vremia » (« Temps nouveaux »), jeudi 23 juin, contre M. Carrillo, se présente comme une critique de l'ouvrage, *récemment paru*, du *chef* du P.C. espagnol, « l'Eurocommunisme et l'Etat ». Nous publions ci-dessous ce que l'auteur de l'article écrit de l' « eurocommunisme » et des relations entre le P.C.U.S. et le P.C.E.

Une analyse objective de ce qui est dit dans l'ouvrage de Santiago Carrillo à ce sujet fait conclure que l'auteur emploie ce terme (ou *cette notion*) [de l'eurocommunisme] et la défend dans les buts suivants :

1) Pour opposer les partis communistes des pays capitalistes européens aux partis communistes des pays socialistes ;

2) Pour dénigrer le socialisme réel, c'est-à-dire les pays qui ont *déjà créé une société nouvelle*, et tout d'abord l'Union soviétique ;

3) Pour repousser toutes les conclusions que les communistes d'Europe ont tirées conjointement, les objectifs qu'ils ont fixés dans la lutte pour les intérêts de la classe ouvrière, de tous les travailleurs, pour la cause de la paix, *de la démocratie et* du progrès social. Il y oppose un tout autre programme, qui se ramène en fait au maintien de la division de l'Europe en blocs militaires opposés, et, qui plus est, au renforcement du bloc agressif de l'OTAN. Il serait superflu de fournir des preuves particulières pour *démontrer qu'une telle approche* ne répond ni aux intérêts de la paix ni aux intérêts du socialisme.

Avant de parler des conceptions de Santiago Carrillo, il faut dire deux mots sur le terme même de l'eurocommunisme et ses diverses interprétations.

Ce terme, émanation de la pensée politique bourgeoise, est apparu il n'y a relativement pas longtemps. Il est répandu à travers le monde, prenant tantôt un aspect, tantôt un autre, au gré de celui qui en use.

Une des interprétations de l' « eurocommunisme » est celle des représentants des forces de gauche, y compris des partis communistes, indiquant généralement que ce terme n'appartient pas par lui-même aux communistes, qu'il n'a pas été créé par eux. Plusieurs auteurs l'emploient pour désigner certains traits communs caractérisant la stratégie actuelle des partis communistes des pays du capitalisme évolué, la stratégie de leur lutte pour la démocratie et le socia*lisme*.

Il ne fait aucun doute que les thèses stratégiques de plusieurs partis d'Europe occidentale et, plus généralement, des partis des pays capitalistes ayant un haut niveau de développement socio-économique, ont des bases communes. Ce fait est bien connu et reconnu depuis longtemps, du temps de Lénine déjà. Le P.C.U.S. a toujours souligné l'importance qu'il y a à tenir compte des conditions spécifiques de l'action des communistes pour élaborer la stratégie de la lutte révolutionnaire. Il est naturel que les partis *communistes* des pays *capitalistes* évolués, comme d'ailleurs les autres partis communistes, s'appliquent à tenir compte des conditions nationales et historiques de développement de leurs pays.

« Le communisme est seul et unique »

Quant à cette interprétation, on peut formuler plusieurs objections :

1) Les pays du capitalisme évolué n'existent pas qu'en Europe. Il y a aussi les Etats-Unis, le Japon, le Canada, l'Australie ; bref, l' « eurocommunisme » est une notion trop étroite.

2) Mettre dans le même sac tous les partis communistes, ne fût-ce que ceux des pays ouest-européens, c'est simplifier trop. En effet, les pays d'Europe occidentale sont loin d'être identiques, pas seulement du point de vue géographique, mais, encore et surtout, du point de vue économique et social. La Grande-Bretagne est une chose, et l'Espagne en est une autre, la Grèce est une chose, et la Norvège en est une toute différente. A plus forte raison, leurs traditions historiques, leurs coutumes, etc., ne sont pas les mêmes. C'est pourquoi, malgré la communauté de certaines approches revêtant une importance de principe quant à la lutte pour le socialisme, bien des choses dans la stratégie des partis ouest-européens se distinguent sensiblement.

3) Enfin, la notion d' « eurocommunisme » apparaît erronée aussi parce qu'elle suppose qu'il s'agit non pas des particularités des stratégies des P.C. de certains pays — ce qui est parfaitement logique et ce qui a été souligné dans de nombreux documents des partis communistes, mais d'on ne sait quel communisme spécifique.

Or, le communisme — le communisme vrai, scientifique — est seul et unique, c'est celui dont les fondations ont été posées par Marx, Engels et Lénine, et dont le mouvement communiste contemporain suit les principes.

Il est une autre interprétation très répandue de l'« Eurocommunisme » : celle que lui prêtaient dès le début les représentants du monde bourgeois. Pour la revue italienne *l'Europeo* du 25 avril, l'« Eurocommunisme », *c'est* avant tout un *instrument de « pluralisation »* du communisme, c'est-à-dire de la scission en partis s'opposant les unes aux autres. En second lieu, c'est une tendance politique répondant (précisément pour ces raisons) aux intérêts de la « stabilité politique internationale », c'est-à-dire du maintien *du statu quo* politique *favorable* aux objectifs de l'impérialisme, aux objectifs des Etats-Unis.

Depuis lors, les idéologues bourgeois des différents pays ont proposé à maintes reprises leur interprétation de l'« eurocommunisme ». En fin de compte, toutes ces explications se ramenaient à une *chose bien* simple. *Ils* voudraient bien que les partis communistes et ouvriers d'Europe occidentale cessent d'être des partis communistes, qu'ils s'élèvent contre le communisme scientifique créé par Marx, Engels et Lénine, et, ce qui est plus important encore, rompent tous les liens avec les partis communistes et ouvriers des pays socialistes d'Europe, s'engagent dans la voie de la confrontation avec eux.

Il faut dire que c'est à peu près cette ligne qu'ont adoptée les représentants de plusieurs partis sociaux-démocrates. Ainsi, Bruno Kreisky, président du parti socialiste d'Autriche, a fait part aux militants de son parti réunis à Alpbach, l'année dernière, de la *façon dont il voyait les partis* « eurocommunistes ». Ses conseils se ramenaient à ceci : ces partis doivent renoncer aux idées de la révolution socialiste et du pouvoir de la classe ouvrière ; renoncer à l'internationalisme prolétarien, et tout d'abord à l'amitié et à la solidarité avec l'Union soviétique et d'autres pays du socialisme.

Il n'y a pas longtemps, Ferenc Varnai écrivait avec juste raison dans le *Nepszabasag* (Hongrie) : *« La mise en circulation dans la lutte politique de la notion d' « eurocommunisme » n'est qu'une manœuvre visant à détourner l'attention de la lutte contre les monopoles, de présenter quelques-uns des partis communistes ouest-européens, que l'on taxe d' « eurocommunisme » comme antisoviétiques, de provoquer des litiges entre les partis frères, plus particulièrement entre ceux qui sont au pouvoir et ceux qui luttent pour y accéder. »*

L'union de l'Europe occidentale sur une plate-forme antisoviétique

En lisant le livre de S. Carrillo, on peut présumer d'abord qu'il s'agit de différence dans la stratégie *et* la *tactique* des *partis* communistes de différents pays. L'auteur expose des considérations assez répandues au sujet de certaines particularités de la stratégie des P.C. dans les pays évolués, etc. Comme il le souligne, l' « eurocommunisme » est à son avis une « *conception stratégique autonome* », applicable à « *tout pays évolué* », bien que se basant surtout sur l'expérience de l'Europe.

Mais ce n'est là que le début. S. Carillo passe ensuite à une autre interprétation de l' « eurocommunisme » qui est exactement celle conçue par les adversaires impérialistes du communisme.

En effet, Carrillo fait une découverte : l' « eurocommunisme » peut exercer une « *influence décisive* » sur la création d'une « Europe unie », ce qui permettra à celle-ci de « jouer un rôle indépendant dans un monde équilibré qui est aujourd'hui divisé en groupements régionaux ». Plus loin, il s'avère qu'il s'agit non pas de *l'Europe*, mais seulement de l'Europe occidentale. Selon S. Carrillo, l' « eurocommunisme » est une conception de groupement isolé des pays ouest-européens en tant que « force » s'opposant tout d'abord aux Etats socialistes.

L'auteur de l'ouvrage peut objecter qu'il ne le mentionne nulle part. Il est vrai que, pour ne pas se présenter purement et simplement en partisan de l'atlantisme et en adversaire du socialisme, il parle du socialisme et même, de temps à autre, appelle à édifier le socialisme dans les pays ouest-européens. Mais comment le concilier avec ses autres déclarations quand il parle, par exemple, d' « une *certaine phase* dans l'organisation de la défense au niveau européen ». Personne n'ignore ce que c'est que l' « organisa*tion de la défense* au niveau européen » : c'est l'application de la politique impérialiste d'armement de l'Europe occidentale *contre le socialisme mondial*, c'est la politique de l'alliance de la réaction européenne avec la réaction américaine. N'est-il pas *clair que de pareilles idées sont* bien éloignées de l'édification du socialisme ?

Soit dit à *propos*, encore tout récemment, S. Carrillo approuvant l'idée de l'adhésion de l'Espagne à l'OTAN, c'est-à-dire à ce bloc d'agression dont le but essentiel est de préparer la guerre contre l'Union soviétique et les pays du socialisme.

Dans ce livre, ce point de vue plus qu'étrange n'est pas repris. Cependant, ce qu'il dit suffit amplement, car il en découle clairement que l'idée principale de l'auteur est l'« union » de l'Europe occidentale sur une plate-forme antisoviétique. Il n'est pas étonnant que ce genre *de projets de S. Carrillo* lui vaille l'approbation des idéologues bourgeois.

L'idée de création d'une « Europe unie », d'une Europe « indépendante de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis », a un autre aspect encore, c'est l'idée de la scission des forces démocratiques et du mouvement communiste du continent en deux parties. Quand le mouvement démocratique et communiste *ouest-européen suivra* une « troisième » ou « moyenne » voie, fort douteuse, située quelque part entre le capitalisme *et le socialisme, cela rappellera* fort les idées énoncées en novembre dernier à Genève par les dirigeants de l'*internationale socialiste*.

Il faut noter que l'idée du cloisonnement du mouvement communiste européen, de sa scission, semble être très chère à Santiago Carrillo.

Un antisoviétisme qui va crescendo

(...) Certes, non seulement le droit, mais aussi le devoir des partis communistes d'Europe occidentale de coordonner leurs actions découlent ne serait-ce que du fait que le capital ouest-européen opère depuis longtemps contre le mouvement ouvrier en un front uni. Mais on ne voit pas pourquoi, au nom de cette coordination, il faudrait renoncer à la coopération avec les partis communistes des pays du socialisme et, qui plus est, « réviser les principes de l'internationalisme ». C'est que, jusqu'à présent — et durant des années, — la coopération des P.C. de la partie occidentale du continent s'est développée avec succès, en même temps que la coopération des communistes à l'échelle européenne.

Il ne fait pas de doute que l'interprétation de l'eurocommunisme fournie par S. Carrillo répond exclusivement aux intérêts de l'impérialisme, des forces de l'agression et de la réaction. Sa mise en œuvre entraînerait de graves conséquences, et les communistes des pays du capital, y compris, de l'Espagne elle-même, seraient les premiers à en pâtir. Enfin, sa mise en pratique aboutirait à la scission du mouvement communiste international, c'est-à-dire à l'objectif auquel les forces impérialistes réactionnaires aspirent depuis des décennies.

Dans les thèses de S. Carrillo, l' « eurocommunisme » est étroitement lié à son antisoviétisme, qui va crescendo. Caractérisant la politique de l'Union soviétique, *les activités du P.C.U.S.*, S. Carrillo use ces temps derniers, pour parler de notre pays et de notre parti, d'expressions que les publicistes les plus réactionnaires ne se permettent pas souvent. Dans ce domaine, S. Carrillo a accompli une « évolution » surprenante.

Comment Carrillo caractérise-*t-il l'Union soviétique ?* A son avis, ce qui a été *fait* en U.R.S.S. ne correspond pas aux idées du marxisme-léninisme. Comme l'affirme Carrillo, la révolution d'Octobre a engendré un type d'Etat qui, « *sans être bourgeois* », ne peut pas non plus être considéré comme un Etat de démocratie ouvrière où le prolétariat organisé est la classe dominante.

Cela est dit du pays où la classe ouvrière constitue la force motrice de la société, où elle assume, avec la paysannerie et l'intelligentsia, toute la plénitude du pouvoir. (...)

Non, ce n'est pas par ignorance que S. Carrillo dénigre le socialisme et notre pays. Il s'agit là plutôt d'un antisoviétisme délibéré. (...)

Comment caractériser, sinon comme antisoviétique, la monstrueuse affirmation de S. Carrillo que l'Union soviétique est une « *superpuissance* » responsable de la course aux armements et poursuivant des objectifs de grande puissance ? Peut-on parler autrement de ses propos calomnieux *prétendant* qu'aussi bien la lutte de classes que l'internationalisme sont exploités par l'Union soviétique pour arriver précisément à ces fins ?

La réalité des soixante ans d'existence de l'Union soviétique prouve irréfutablement le caractère mensonger de ces allégations. Au cours de ces six décennies, la direction soviétique d'Etat ou du parti n'a jamais utilisé la puissance de l'U.R.S.S. à des fins égoïstes, au détriment de la cause de la paix et du socialisme, à l'encontre des intérêts nationaux des autres Etats. Pas une seule fois l'Union soviétique ne s'est soustraite à son devoir internationaliste. Cela est fort bien attesté par les dirigeants des Etats tels que le Vietnam et le *Laos, Cuba et l'Angola, par les* dirigeants des mouvements de libération nationale d'Afrique du Sud et d'Amérique latine, par les patriotes du Chili et de l'Uruguay. Et, d'ailleurs, cela est attesté avec toute la clarté et à bien haute voix par les patriotes espagnols, les communistes *espagnols, qui se sont convaincus*

ASIE

Chine

UN DÉBAT SUR LES DISPARITÉS DE SALAIRES S'EST OUVERT A L'UNIVERSITÉ DE PÉKIN

Pékin *(A.F.P.)* — Un « dazibao » (journal mural) affiché le 19 juin à l'université de Pékin a suscité dans cet établissement un grand débat sur les salaires et les privilèges en Chine. Ce document de trente-deux feuillets porte la signature Yi Lin Zhi Hsi, pseudonyme qui désigne, croit-on savoir, un groupe dont certains membres auraient, selon des sources chinoises, été récemment libérés de prison.

Des réunions, auxquelles participent *professeurs et* étudiants, ont commencé jeudi 23 juin, à Peita, pour débattre de l'intérêt de ce document, le premier du genre dans la capitale chinoise depuis l'arrestation, en octobre 1976, de la « bande des quatre ».

Ils comparent, à ce sujet, la Chine au Japon, aux Etats-Unis et à l'Europe occidentale, statistiques à l'appui, pour montrer que dans leur pays la plus-value qui apparaît dans le processus de production ne va pas « à une seule classe ».

Le « dazibao » pose cependant la question de savoir qui sont les principaux bénéficiaires de cette plus-value. Il constate, en effet, une assez grande *disparité* des salaires (ceux-ci varient entre 100 francs et 900 francs).

Tout en indiquant ensuite que cette disparité n'est pas suffisamment grande pour qu'on puisse parler de classe « capitaliste » en Chine, « le « dazibao » préconise un resserrement de l'éven*tail des salaires en* relevant les rémunérations les plus basses. Il constate l'existence des privilégiés et cite les avantages dont bénéficient certains en matière de logement, de transports et ou de nourriture, mais il ajoute que ces pratiques ne sont pas « généralisées ».

● *Le « Prix de l'Asie »*, fondé par l'Association des écrivains de langue française (ADELF) a *été* attribué, le mercredi 22 juin, à Tsien Tche-hao pour son ouvrage *la Chine*, paru récemment à la Librairie générale de droit et de *jurisprudence*, dans la collection « Comment ils sont gouvernés », et à Pierre-Antoine Perrod pour son livre *l'Affaire Lally-Tollendal*, chez Klinksiek.

A travers le monde

Argentine

● NEUF GUERILLEROS ont *été* tués au cours d'un affrontement qui a eu lieu à Rosario, à 350 kilomètres au nord de Buenos-Aires, annonce un communiqué des forces armées. — *(A.F.P.)*

Chili

● VINGT-SIX PERSONNES, parents de prisonniers politiques « *disparus* », qui faisaient depuis plus d'une semaine la grève de la faim au siège de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) à Santiago-du-Chili, ont cessé leur mouvement. A la suite de l'intervention de M. Kurt Waldheim, le gouvernement chilien aurait accepté de faire une enquête sur le sort des « disparus ». — *(A.F.P.)*

Chine

● UN PORTE-PAROLE DU MINISTERE CHINOIS DES AFFAIRES ETRANGERES a confirmé, vendredi 24 juin, que M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, séjournerait à Pékin les 22 et 23 août *« pour poursuivre les conversations en vue de la normalisation des relations »* entre la Chine et les Etats-Unis. — *(Reuter.)*

Etats-Unis

● LE VENTE D'UN ORDINATEUR CYBER 76 A L'U.R.S.S. a été interdite, jeudi 23 juin, par le ministère du commerce. Cet ordinateur de très grande taille, fabriqué par la société Control Data, est destiné à la recherche météorologique, mais il aurait pu être utilisé, selon le ministère, à des fins militaires. — *(U.P.I.)*

Gabon

● M. OMAR BONGO, président de la Réublique du Gabon, a ouvert, jeudi 23 juin à Libre*ville, la vingt-neuvième* session des ministres des affaires étrangères de l'Organisation de l'unité africaine. Ces assises, qui dureront une semaine, sont destinées à préparer le « sommet » des chefs d'Etat membres de l'O.U.A., qui se tiendra du 2 au 5 juillet dans la capitale gabonaise.

Inde

● LE GOUVERNEMENT a retiré, jeudi 23 juin, aux services de police et de sécurité les pou*voirs exceptionnels qu'ils* possédaient sous le régime de Mme Gandhi pour surveiller les citoyens. Il a notamment fait supprimer les écoutes téléphoniques, sauf pour les questions de sécurité nationale. — *(Reuter.)*

Ouganda

● SELON RADIO-KAMPALA, le maréchal Idi Amin Dada a qualifié, jeudi 23 juin, de « *malicieuse propagande* » les informations selon lesquelles il aurait été blessé au cours *d'un attentat. Après six jours* de silence, la radio ougandaise a annoncé que le chef de l'Etat « *se reposait* », à la suite d'une période d'intenses activités, sans préciser toutefois où. Citant un porte-parole militaire, généralement considéré comme le maréchal lui-même, Radio-Kampala a *également* démenti la fuite au Kenya de militaires ougandais. Elle a affirmé qu'il s'agissait, en fait, d'une force d'invasion venue du Kenya et repoussée par l'armée ougandaise avec l'aide de la population. On confirme néanmoins à Nairobi l'arrivée de réfugiés fuyant une purge effectuée dans l'armée. — *(Corresp.)*

Centrafrique

● UNE « EMINENTE PERSONNALITE » représentera le pape Paul VI aux cérémonies du sacre de l'empereur Bokassa Ier, auxquelles seront associées, le 4 décembre prochain, toutes les organisations confessionnelles. Selon la Voix de l'Empire Centrafricain, captée jeudi 23 juin à Paris, cette promesse a été faite le 20 juin dernier par le prononce apostolique à Bangui, Mgr Oriano Philippi, représentant du Saint-Siège dans l'Empire Centrafricain. — *(A.F.P.)*

République d'Irlande

● M. LIAM COSGRAVE, chef de coalition gouvernementale Fine Gael-travaillistes, battue aux élections du 16 juin, a annoncé jeudi 23 juin qu'il démissionnait de ses fonctions de leader du parti Fine Gael.

Fils du premier leader du Fine Gael, William Cosgrave, qui fut de 1922 à 1932 le premier chef du gouvernement de l'Etat irlandais, M. Liam Cosgrave est âgé de cinquante-sept ans. Entré au Parlement en 1943, il dirigeait le parti depuis douze ans. M. Cosgrave expédiera les affaires courantes du parti et du gouvernement sortant jusqu'au 5 juillet, date à laquelle M. Lynch prendra officiellement ses fonctions de premier ministre. M. Cosgrave représentera donc *son pays, comme il était prévu*, les 29 et 30 juin, au Conseil européen de Londres. — *(Corresp.)*

Rhodésie

● LE FRONT RHODESIEN, parti de M. Smith, a exclu de ses rangs, jeudi 23 juin, onze parlementaires qui s'étaient élevés à la fin de l'année dernière contre l'annulation par le *gouvernement de certaines* lois raciales. D'autre part, le Parlement a décidé de prolonger de douze mois l'état d'urgence. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● LE PHYSICIEN JUIF SOVIETIQUE BENJAMIN FAIN a annoncé jeudi qu'il avait obtenu son visa d'émigration après trois ans d'attente. Il devra quitter l'U.R.S.S. dans un délai de dix jours. Les autorités avaient justifié, en 1974, leur refus de l'autoriser à partir par le fait qu'il possédait *« des informations utiles à l'Etat »*. M. Fain, personnalité active du groupe qui milite pour le droit à l'immigration, a fait l'objet à plusieurs reprises de mesures policières. — *(A.F.P.)*

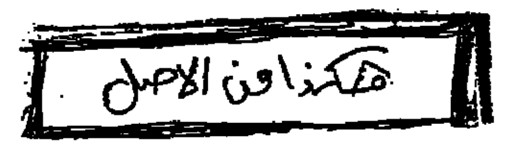
librairie-centre
des pays de langue
espagnole et portugaise
(anciennement Librairie Portugaise et Brésilienne)

Tout sur les pays d'Amérique Latine, l'Espagne, le Portugal, le Brésil, l'Angola, le Mozambique, la Guiné Bissau, le Cap Vert, St Tome et Principe : livres, disques, presse, guides, cartes géographiques, méthodes audio-visuelles, diapositives, drapeaux, conférences, etc.
- Importation exclusive.

16, rue des Ecoles, Paris-Ve - Tél. : 033.46.16 - Métro Maubert-Mutualité.
(Vente par correspondance, sauf pour les journaux et les revues).

MATH-SECOURS
Sixième à terminales
OBJECTIFS RÉVISIONS : 29 août au 3 septembre
PRÉVISIONS : 5 au 13 septembre
Parce que l'avenir d'une année scolaire... se prépare avant la rentrée scolaire...
16e Muette 504-11-11 - 6e Odéon 326-66-50 - 8e Saint-Lazare 293-68-68
COURS PRIVE G





DIPLOMATIE

CONTRE M. SANTIAGO CARRILLO

« …pond exclusivement aux intérêts de l'impérialisme »

…par leur propre expérience de l'attachement de l'Union soviétique aux idées de l'internationalisme.

On est amené à se demander : qu'est-ce qui a incité S. Carrillo à adopter une telle attitude à l'égard du socialisme, à l'égard de l'U.R.S.S. ? Où sont les racines de pareille attitude ? On pourra donner par la suite une réponse précise. Cependant, d'ores et déjà, Carrillo lui-même a fort bien expliqué certains points.

Il a déclaré à plusieurs reprises que l'internationalisme était « *une survivance* ». En février 1976, il est allé plus loin encore. Il a déclaré qu'il était en train de *réviser la théorie marxiste-léniniste* ». Voilà bien une occupation plutôt étrange pour un communiste. A cela S. Carrillo a lui-même donné une explication, en juin de l'année dernière. Un correspondant américain lui avait demandé pourquoi, avec de telles *opinions, il se disait communiste*. Carrillo répondit sans sourciller : « *Ce n'est qu'une appellation* ».

Toute personne sensée, en lisant une telle déclaration (qui, autant que l'on sache, n'a nulle part été réfutée par S. Carrillo), ne peut l'interpréter autrement que la répudiation du marxisme-léninisme, la répudiation des bases mêmes de la doctrine révolutionnaire du communisme scientifique. (...)

« Cela cesse d'être son affaire personnelle »

Que S. Carrillo considère le haut titre de communiste comme « *une simple appellation* » cela le regarde, mais du moment où il se met à inviter *tous les communistes* d'Europe à suivre son exemple, cela cesse d'être son affaire personnelle.

Un détail saute aux yeux : la propagande bourgeoise fait une large publicité aux vues de S. Carrillo, et souvent on émet l'opinion que les idées qu'il avance depuis quelque temps sont dictées par son désir de gagner à tout prix la reconnaissance de sa « *respectabilité* » par la bourgeoisie espagnole, d'obtenir son accord de le reconnaître « *de son bord* », sans danger pour la situation dominante et les privilèges de cette bourgeoisie. Cependant, la réalité a démontré bien des fois, comme cela a été noté, entre autres, au vingt-cinquième congrès du P.C.U.S., que « *même si la concession à l'opportunisme peut offrir un avantage temporaire elle se traduit toujours en fin de compte par un préjudice pour le parti* ».

Renoncer aux positions internationalistes, négliger, au nom d'avantages tactiques provisoires, les principes et adopter une attitude ouvertement inamicale à l'égard du premier pays socialiste au monde, c'est rendre un bon service à l'adversaire de classe qui, soit dit à propos, coordonne énergiquement ses actions antisoviétiques à l'échelle internationale. (...)

Durant de longues années, le parti communiste de l'Union *soviétique et le parti communiste* d'Espagne étaient unis par des liens d'amitié et de solidarité, d'entraide et de soutien mutuels. Le souvenir de ceux qui ont scellé par leur sang — sur les champs des Asturies et dans les tranchées de Stalingrad — l'amitié de nos partis et de nos peuples ne sera jamais oublié, ni par les Soviétiques ni, nous en sommes convaincus, par nos camarades espagnols.

Aujourd'hui encore, le peuple soviétique, le parti communiste de l'Union soviétique, sont profondément solidaires de la lutte des communistes, de toutes les forces de gauche en Espagne, pour des transforma*tions démocratiques dans ce* pays, pour les droits et les intérêts de son peuple. Aujourd'hui encore, le P.C.U.S. estime que la grande voie des rapports entre nos pays est la voie de l'amitié, de la coopération et de la lutte commune. On ne saurait pourtant nier que l'antisoviétisme grossier de S. Carrillo cause un grave préjudice à ces relations. La responsabilité en incombe entièrement à lui.

Certes, aucune victoire dans la lutte de classes ne vient toute seule. De même, dans ce cas, la lutte contre les scissionnistes bourgeois et contre ceux qui *cherchent à introduire leurs* idées dans le mouvement communiste se soldera par la victoire, car les communistes d'Europe, qui ont déjà surmonté plus d'une dure épreuve, arriveront à bout des nouvelles tentatives de diviser leurs rangs.

En coopérant étroitement, en *développant* la solidarité internationale tout en respectant la non-ingérence dans les affaires intérieures les uns des autres, et en se respectant véritablement, en appliquant le marxisme-léninisme d'une façon créatrice et en élaborant des méthodes nouvelles de transformations révolutionnaires, à l'unissons de notre époque et tenant compte de la spécificité nationale, les partis communistes de notre continent réaliseront les objectifs, conjointement élaborés, de lutte contre l'impérialisme, pour une Europe de paix et de progrès social.

La conférence de Belgrade

LE DÉLÉGUÉ SOVIÉTIQUE MET EN GARDE LES OCCIDENTAUX

Belgrade (*Reuter, A.F.P.*). — Le délégué soviétique à la conférence préparatoire de Belgrade, M. Vorontsov, a vivement critiqué jeudi 23 juin les propositions avancées la semaine dernière par la Communauté économique européenne et soutenues par les Etats-Unis. Il a affirmé qu'elles s'écartaient de l'acte final d'Helsinki, ajoutant que tout pays qui adopterait une attitude « *cavalière* » à l'égard du texte de 1975 endossait une grave responsabilité.

Après son intervention, jugée menaçante par certaines délégations, le représentant polonais a ramené la sérénité en présentant un amendement, soutenu par la délégation tchécoslovaque, qui accepte en partie l'un des points majeurs de la proposition des neutres et non-alignés concernant l'adoption d'un document final à l'issue de la conférence principale de l'automne (ce point ne figure pas dans la proposition soviétique).

Pour nombre de délégués, l'amendement polonais ouvre la voie à une solution de compromis que n'avait pas laissé espérer l'intervention de M. Vorontsov.

La 23e Assemblée de l'U.E.O.

LES PARLEMENTAIRES FRANÇAIS ONT DÉNONCÉ LA « PRESSION GROSSIÈRE » DES AMÉRICAINS

L'application de l'Acte final d'Helsinki a dominé les débats de la vingt-troisième session de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) qui s'est terminée le 23 juin au palais d'Iéna à Paris. Le rapport qui avait été présenté à ce sujet par un parlementaire communiste italien, M. Segre, et qui avait été adopté en commission le mois dernier à Rome, par 17 voix contre 1 et 1 abstention, a été renvoyé en commission à la demande du rapporteur, en raison de l'avalanche d'amendements dont il a été l'objet.

Il ne fait de doute pour personne que ces amendements, qui réclament pour la plupart des références plus précises à la question des droits de l'homme, sont la conséquence d'une pression américaine qui s'est manifestée par un télégramme du département d'Etat au secrétaire général de l'OTAN. Celui-ci l'a répercuté au secrétaire général de l'U.E.O., qui en a transmis la substance aux gouvernements des pays membres, dont certains ont invité leurs parlementaires à revenir sur leur vote de Rome.

Les parlementaires français, qu'il s'agisse de membres du R.P.R. (MM. Rivière et Valleix), du P.C. (M. Boucheny) ou du P.S. (M. Forni), ont regretté une « *pression étrangère grossière, maladroite et choquante* ». Le chef de la délégation française, M. René Radius (non inscrit, ancien R.P.R.) s'est plaint, en outre, de l'« *exclusion systématique des membres de la délégation française, à quelque groupe qu'ils appartiennent, des instances dirigeantes de l'Assemblée* ». D'ailleurs, les observateurs ont noté un net revirement de la seule Assemblée européenne compétente en matière de défense dans le sens d'un « atlantisme » accru.

M. MARCHAIS : nous ne bougerons pas d'un pouce.

Interrogé jeudi 23 juin, à l'occasion de sa conférence de presse (voir page 7), sur l'article de l'hebdomadaire soviétique *Temps nouveaux* critiquant l'eurocommunisme, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a déclaré :

« *Le terme « eurocommunisme » n'est pas de nous. Nous le trouvons limitatif. Au Japon, par exemple, le P.C. va dans le même sens. (...) Un certain nombre de partis communistes et ouvriers, placés dans des situations quasi-analogues, apportent des réponses convergentes, différentes de ce qui s'est fait auparavant. Si « l'eurocommunisme » c'est cela, eh bien cela reste valable. (...)*

» *Il ne s'agit pas d'un nouveau centre. Nous sommes définitivement sortis de tout organisme international, qu'il s'agisse d'un organisme au plan mondial ou régional. (...) Si d'autres pensent autrement, c'est leur droit, mais ils ne nous feront pas bouger d'un pouce.* »

Vous qui voulez partir en vacances ! Vous qui voulez être samedi sur la "Côte" !
Prenez "L'AZUR 2000"
Un train pas comme les autres, qui recrée l'atmosphère des grands express internationaux des années 30. Bar, cinéma, pullman, grill, hôtesses, stewards, musique, voitures lits et couchettes de 2e classe aménagées.
Départ de Paris/Gare de Lyon tous les vendredis du 17 juin au 9 septembre à 20 h 48, par Marseille, Toulon, St-Raphaël, Cannes, Juan-les-Pins, Antibes, Nice, Beaulieu, Monaco. Arrivée à Menton 9 h 14. Retour tous les dimanches, départ Menton à 19 h 40, arrivée à Paris/Gare de Lyon à 8 h 30.

Villas, maisons d'habitation, terrains à construire
IBIZA
Dans un des plus vastes domaines de l'île, 1,5 km de côte, le lieu des privilégiés, un paradis intouché et sauvage, à 8 km de la ville d'Ibiza, des résidences de haut standing et de qualité supérieure, golf, club-restaurant, piscines, petites plages, prix très avantageux, service de location à disposition de chaque acquéreur. Gérance Suisse. — Demandez notre documentation :
Urbanizadora International SA
av. Louis-Casaï 71, CH-1216 Genève-Cointrin, tél. 022 34 80 71. M 19
Nom et prénom — Tél.
Adresse

SOLDES
19, Avenue Matignon 8e
renoma

POLITIQUE

APPROUVÉ AU SÉNAT PAR 220 VOIX CONTRE 0

Le projet sur l'élection du Parlement européen est définitivement adopté

Par 243 voix contre 0 et 23 abstentions, le Sénat a ratifié, le 24 juin à 1 heure du matin, l'accord prévoyant l'an prochain l'élection au suffrage universel direct des représentants au Parlement européen. Se sont abstenus, trois indépendants : MM. D'ANDIGNE, OLIVIER (Orne) et TRAVERT (Manche), ainsi que les vingt membres du groupe communiste (1). Les sénateurs R.P.R. n'ont pas pris part au vote, à l'exception de deux d'entre eux (sur trente-deux) qui ont voté pour : MM. MOREAU et SCHMITT, lesquels ne sont que « rattachés administrativement » au groupe gaulliste.

Le premier ministre a tout lieu de se réjouir de ce vote « unanime » et du débat « large et digne » qui a précédé le scrutin. Bien des contradictions, pourtant, sont apparues au cours de la discussion, qui permettent de douter de l'authenticité de cette unanimité. Ne parlons pas de la question de l'irrecevabilité des amendements, qui a opposé deux thèses : celle de M. ALAIN POHER et celle du ministre des affaires étrangères, le président du Sénat récusant l'argument de la « tradition républicaine » invoquée par le ministre. Mais sur le fond même de la réforme, quelle distance entre la conception du premier ministre, s'efforçant de convaincre les sénateurs que ce qu'ils allaient décider était l'« esquisse d'un système confédéral », et la grande majorité de ceux-ci qui croyaient faire un pas vers le fédéralisme !

La séance de la matinée avait été marquée par le rapport de M. CLAUDE MONT, sénateur de la Loire (Union centriste), qui avait souligné tous les avantages d'un vote positif et les risques d'un refus qui serait le refus de nos engagements. M. CLUZEL (Un. centr. Allier) avait ensuite exprimé son espoir en une Europe fédérale : « Oui, ce jour peut venir », avait-il conclu.

ALAIN GUICHARD.

(1) Les membres communistes de la commission des affaires étrangères nous font savoir qu'à l'inverse de ce qui a été dit et écrit (notamment dans nos colonnes), ils n'ont pas quitté la salle avant le vote de leur commission. Ils se sont abstenus, comme ils devaient le faire ensuite en séance publique.

Après M. Cluzel, M. PINTAT, sénateur de la Gironde (ind.), monte à la tribune. Pour lui, l'heure est venue de passer au stade de l'Europe énergétique, monétaire et fiscale. L'élection de l'Assemblée au suffrage universel doit y contribuer. M. GENTON (« pays. », Cher) estime que l'article 2 du projet n'apporte rien. Les vraies garanties résident dans les dispositions du traité de Rome.

M. ANDRE COLIN (un. centr.), président de la commission des affaires étrangères, souligne qu'aujourd'hui il ne s'agit que de respecter un engagement pris depuis longtemps. Le traité de la C.E.C.A., ratifié le 13 décembre 1951 par l'Assemblée nationale, prévoyait déjà une Assemblée élue au suffrage universel. Il apparaît bien maintenant que l'union économique elle-même ne peut se faire sans la manifestation d'une volonté politique commune.

« *Il faut bien s'entendre,* ajoute M. André Colin. *Il est évident que l'appel au suffrage universel provoquera un enracinement populaire des préoccupations européennes : il en résultera une plus grande autorité politique et morale non seulement pour l'Assemblée, mais pour les institutions et notamment pour le conseil des ministres.* »

Pour M. DE GUIRINGAUD, ministre des affaires étrangères, le scepticisme des Français à l'égard des institutions européennes serait une raison supplémentaire de voter le projet.

A ceux qui craignent que *l'Assemblée* ne fasse un mauvais usage de l'élan qui sera donné, le ministre répond : « *La seule voie par laquelle les pouvoirs de l'Assemblée peuvent être étendus est la révision des traités. Celle-ci doit être décidée par les Etats membres à l'unanimité. Les Parlements doivent en autoriser la ratification. (...) L'engagement politique du gouvernement porte, tout autant, sur l'attitude qu'il adopterait au cas où l'Assemblée, en dehors même d'une révision formelle des traités, tenterait de s'arroger de nouveaux pouvoirs. Dans une telle situation, il va de soi — c'est la conséquence même de la décision prononcée par le Conseil constitutionnel — qu'aucun acte de l'Assemblée, hors du domaine normal de ses compétences, n'aurait une quelconque valeur, un quelconque effet, à l'égard de notre pays.* »

M. CAROUS, président du groupe R.P.R., souligne qu'au Sénat ses amis devront se prononcer sur le fond, car aucun moyen de procédure ne peut éluder un scrutin. « *Si nous sommes réservés,* déclare-t-il, *ce n'est pas à cause de la lettre des textes, mais à cause de l'incertitude des perspectives qu'ils ouvrent (...). Nous ne voulons pas être ceux qui s'opposeraient à la construction européenne. Mais nous voulons cependant exprimer nos réserves. Faute d'avoir obtenu les garanties que nous souhaitions, nous nous abstiendrons dans le vote final.* »

M. PELLETIER (gauche dém., Aisne) pense que l'élection directe fera naître le besoin d'une citoyenneté commune. « *On redoute la supranationalité ?,* constate-t-il. *Mais elle est faite ! Voyez la politique agricole commune. C'est à Bruxelles que les agriculteurs, qui l'ont parfaitement compris, vont désormais manifester. Le prélèvement CECA est un véritable impôt européen (...). La Cour de justice des Communautés joue un rôle considérable : ses condamnations sont immédiatement exécutoires. Les Etats peuvent recevoir d'elle des injonctions. Les transferts de souveraineté sont évidents ! Et les Français ne s'en plaignent pas quand l'Angleterre se voit enjoindre de modifier les conditions de son élevage porcin, l'Italie d'abolir telle taxe discriminatoire...* »

M. MARCILHACY (non-inscrit, Charente) se proclame « *partisan résolu* » de l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct, parce que, dit-il, « *il est temps d'opposer le contrôle d'une Assemblée politique élue directement aux excès de la bureaucratie* ».

A partir du moment où la France a abandonné ses engagements outre-mer, ajoute-t-il, sa survie ne peut être que dans l'Europe.

Pour M. PIERRE GIRAUD (P.S., Paris), « *fédérale ou confédérale, l'Europe sera ce que ses peuples et ses gouvernements voudront* ». « *Ce n'est pas,* dit-il, *notre affaire aujourd'hui.* »

Le groupe socialiste apportera ses suffrages à un projet qui n'est pas une fin « *mais un moyen pour combler le déficit démocratique de l'Europe. Il souhaite que s'édifie, grâce à lui, une Europe plus juste, plus solidaire et plus humaine* ».

Fédéralisme et confédéralisme

Mme GOUTMANN, président du groupe communiste, affirme que l'élection au suffrage universel de l'Assemblée européenne ne lui pose pas de problème. « *Mais, ajoute-t-elle, nous ne tolérerons pas qu'on veuille, par ce biais, étendre les pouvoirs de cette instance supranationale.* »

M. JUNG (Un. centr., Bas-Rhin), président du Mouvement européen du Sénat, estime qu'il existe trois raisons d'élire un Parlement européen en 1978 : « *Le monde est en profonde et dangereuse mutation ; l'Europe doit renaître pour son bien propre et celui de la communauté internationale ; l'élection directe* peut, et *même* doit, *être le catalyseur de cette renaissance (...).* »

Mme ALEXANDRE-DEBRAY (ind., Paris) considère qu'il faut surtout faire mesurer aux Français tout ce que l'Europe a changé et changera dans leur vie.

M. PINTON (gauche dém., Rhône) conteste l'affirmation selon laquelle dans une Europe intégrée nous serions dominés par l'Allemagne. Il estime qu'avec le soutien actif des opinions publiques, l'article 2 du projet ne pèserait pas lourd pour empêcher le passage du cadre confédéral au cadre fédéral, « *et cela,* dit-il, *me serait bien égal* ».

M. PERIDIER (P.S., Hérault) souligne que l'Assemblée pourra voter une motion de censure et « renverser » la Commission de Bruxelles, et M. PISANI (P.S. Haute-Marne) estime qu'il n'y a pas de contradiction entre la déclaration de M. Mitterrand : « *L'Europe sera socialiste ou ne sera pas* », et celle de M. Brandt : « *L'Europe sera pluraliste ou ne sera pas* ». L'ancien ministre n'a pas le sentiment que le traité ait été considéré par le Conseil constitutionnel dans toute son ampleur. « *La lecture qui en a été faite,* dit-il, *est étriquée. Etait-il donc indispensable de faire référence dans un article 2 à cet avis du Conseil constitutionnel ? Faudra-t-il donc désormais proclamer dans chaque acte de ratification que le traité n'est pas contraire à notre Constitution ? (...) Affirmer qu'aucune extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne n'est envisageable, c'est faire peu de cas des rencontres que nous réserve l'avenir, et c'est marquer un recul par rapport aux positions françaises de toujours. Mieux eût valu éviter cette régression. Ne dirait-on pas que pour faire approuver l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel vous avez, de quelque façon, sacrifié l'Europe ?* »

M. DE GUIRINGAUD, ministre des affaires étrangères, répond à chaque orateur et affirme, en conclusion, que les Français « *sont las des querelles entre fédéralistes et confédéralistes* ».

M. BARRE prend la parole vers minuit. « *Ainsi,* commence-t-il, *le Sénat a-t-il largement et dignement débattu ; ainsi va-t-il voter, écartant délibérément tous les procédés dilatoires qui ne sont pas dignes de ce que M. Pisani a justement nommé un « acte politique essentiel* ».

Le premier ministre conteste ensuite l'opinion de M. Pisani selon laquelle l'article 2 du projet affaiblirait la position de la France : « *L'Europe que nous voulons,* conclut M. Barre, *c'est une Europe organisée, une Europe confédérale, une Europe pluraliste, terre de liberté. En adoptant le texte, votre haute Assemblée fera une fois de plus entendre la voix de la raison, de la sagesse et de l'espoir.* »

Dernier orateur, M. EDOUARD BONNEFOUS (président de la commission des finances, Gauche dém., Yvelines) affirme : « *L'Europe est la condition nécessaire de notre progrès et de notre indépendance économique.* »

Les sénateurs adoptent ensuite les deux articles du projet. Puis M. RAYMOND GUYOT, au nom du groupe communiste, défend un amendement qui proclame, sous forme d'article additionnel, les exigences de la souveraineté nationale.

« *Le gouvernement,* lui répond M. de Guiringaud, *tient pour irrecevable tout amendement à un projet de loi autorisant la ratification d'un traité. Il se fonde, pour cela, non sur les règlements des Assemblées mais sur la Constitution, car ces projets ne sont législatifs que formellement et non matériellement. Ce ne sont pas des lois.* »

M. ALAIN POHER constate que l'amendement communiste est irrecevable en vertu des dispositions de l'actuelle Constitution.

Plusieurs orateurs expliquent alors le vote de leurs amis sur l'ensemble du projet. « *Le Sénat,* déclare M. BILLERES au nom des radicaux de gauche, *va décider pour le Parlement de la République.* »

M. CHAMPEIX, président du groupe socialiste, proclame : « *...Nous ferons l'Europe, car on n'a que trop tardé.* »

M. CHAUVIN, président du groupe de l'Union centriste, souligne que le vote unanime de ses amis « *s'inscrit dans un ensemble cohérent* » d'où il n'exclut pas une entente avec les deux super-grands.

Mme GOUTMANN, président du groupe communiste, déclare : « *Si notre amendement avait été retenu, nous aurions voté ce projet car il serait allé dans le sens que préconise le programme commun : la recherche d'une Europe démocratique.*

» *Nous nous abstiendrons sur ce projet, insuffisant malgré les acquis enregistrés.* »

M. DE BOURGOING, président du groupe des indépendants, souligne que ses amis voteront une réforme « *qui contribuera à établir l'équilibre dans le monde* ».

Le projet est ensuite mis aux voix par scrutin public. — A. G.

● *La deuxième Chambre* (Assemblée nationale néerlandaise), a adopté, jeudi soir 23 juin, le texte de l'accord prévoyant l'élection des membres du Parlement européen au suffrage direct. Les représentants du parti communiste et du parti des réformés protestants ont voté contre. — (A.F.P.)

VIVRE A PARIS ET EN BANLIEUE
40 Programmes Immobiliers sélectionnés
vous seront gratuitement adressés sur envoi de ce coupon ou de votre carte de visite à :
L'IMMOBILIER
12, rue des Lions St. Paul — 75004 PARIS

POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'administration devra faire la preuve de la fraude en matière de pénalité fiscale

Jeudi 23 juin, sous la présidence de M. NUNGESSER (R.P.R.), puis de M. ALLAINMAT (P.S.), l'Assemblée nationale examine les articles du projet de loi accordant des garanties de procédure aux contribuables en matière fiscale et douanière (le Monde du 24 juin).

L'article premier enlève à l'administration fiscale la prérogative de décider seule et librement du dépôt d'une plainte pour fraude fiscale et prévoit à cet effet l'avis préalable d'une commission des infractions fiscales composée principalement de magistrats. M. PAPON (R.P.R.), rapporteur de la commission des finances, propose de modifier la composition de cette commission qui sera présidée par un conseiller d'Etat, afin que seuls en fassent partie des conseillers d'Etat et des conseillers maîtres à la Cour des comptes. Le texte initial prévoyait la présence de conseillers à la Cour de cassation et d'inspecteurs des finances. Au nom de la commission des lois, M. LAURIOL (R.P.R.) propose de supprimer l'auto-saisine de cette commission. Un amendement de MM. CLAUDIUS-PETIT (réf.) et GERBET (réf.) précise que le contribuable sera avisé de la saisine de la commission, qui l'invitera à lui communiquer, dans un délai de trente jours, les informations qu'il jugerait nécessaires. Ces informations, affirme M. BOULIN, ministre délégué à l'économie et aux finances, ne seront en aucun cas transmises à l'autorité judiciaire. M. LAURIOL ayant demandé l'application immédiate de la loi aux instances en cours, le gouvernement s'y oppose car l'« *embouteillage* » qui en résulterait « *tuerait* » la commission avant qu'elle ait pu fonctionner L'Assemblée repousse sa suggestion. Un amendement socialiste prévoit une saisine automatique des tribunaux lorsque les sommes imposables, dont la déclaration est supposée, excèdent 300 000 F ; et, d'autre part, lorsque la justice ou une administration publique découvre une fraude fiscale à l'occasion de ses rapports avec un contribuable. Combattu par MM BOULIN et PAPON, cet amendement est repoussé.

Avec l'accord du ministre, l'Assemblée adopte ensuite un article additionnel de M. PAPON, qui précise que la procédure d'imposition d'office en cas de défaut de dépôt de la déclaration des revenus n'est applicable que si le contribuable n'a pas régularisé sa situation dans les trente jours *d'une notification d'une première mise en demeure*. Lorsqu'elle n'est pas applicable, les intérêts de retard demeurent exigibles. Les textes en vigueur donnent à l'administration fiscale de larges possibilités pour arrêter des bases d'imposition sans avoir recours à la procédure contradictoire. Il en est ainsi notamment en cas de déclaration tardive ou de défaut de déclaration des revenus ou en cas de non-production ou d'irrégularité des documents comptables ou autres à la tenue desquels certains redevables sont astreints. Afin d'améliorer les relations entre l'administration et les contribuables et pour accroître les garanties offertes à ces derniers, l'article additionnel limite le nombre des situations dans lesquelles l'administration peut fixer elle-même les bases d'imposition :

— Lorsque des erreurs, omissions ou inexactitudes graves ou répétées sont constatées dans la comptabilisation des opérations effectuées par les contribuables ;

— En cas de non-présentation de la comptabilité ou des documents en tenant lieu ;

— Lorsque l'absence de pièces justificatives prive cette comptabilité ou ces documents de toute valeur probante.

Cette disposition, est-il précisé, s'applique aux vérifications commencées postérieurement à la publication de la présente loi. D'autre part, il estprévudans tous les cas une information préalable du contribuable, à la connaissance duquel seront portés. trente jours au moins avant la mise en recouvrement des impositions, les bases ou les éléments servant au calcul des impositions d'office. Le contribuable pourra alors obtenir par la voie contentieuse la décharge ou la réduction de l'imposition en démontrant son caractère exagéré.

Un amendement de M. Papon précise ensuite que les contribuables peuvent se faire assister d'un *conseil lors des vérifications de* comptabilité ou des vérifications approfondies de leur situation fiscale.

A l'article 6, relatif aux peines complémentaires (interdiction temporaire d'exercer une profession industrielle, commerciale ou libérale ; suspension du permis de conduire) qui peuvent être prononcées contre les auteurs de graves *infractions fiscales ou* douanières, l'assemblée rejette un amendement de M. LAURIOL, qui limitait cette interdiction à la profession dans l'exercice de laquelle l'infraction a été commise. Sont ensuite successivement examinés : un amendement de M. PARTRAT (réf.), qui supprime de ces peines le retrait du permis de conduire ; un amendement de M. LAURIOL, qui limite à cinq ans la durée de l'interdiction ou de la suspension, et un amendement de MM. CLAUDIUS-PETIT et BIGNON, qui précise que le tribunal peut décider que le condamné pourra faire usage de son permis de conduire pour l'exercice de son activité professionnelle ou familiale.

M. BOULIN propose, et l'Assemblée l'accepte, de fixer à cinq ans maximum la durée de l'interdiction ou de la suspension, et de permettre au juge de tenir compte, en matière de suspension du permis de conduire, des obligations professionnelles du condamné. Est ensuite adopté un amendement de M. LAURIOL indiquant que les suspensions de permis prononcées par la voie administrative cesseront de produire effet au 30 juin 1978 si elles n'ont pas été confirmées à cette date par le juge d'instruction ou la juridiction de jugement.

A l'article 7, concernant le maintien en détention en cas de non-acquittement du montant de sanctions fiscales, l'Assemblée adopte un amendement de M. ICART (rép.) qui exclut de l'adoucissement proposé par le texte les trafiquants de drogue.

A l'article 8, relatif aux transactions et remises après mise en mouvement d'une action judiciaire, l'Assemblée rejette un amendement socialiste qui interdisait à l'administration de remettre en cause par des transactions les décisions judiciaires.

Limiter les visites domiciliaires

En séance de nuit, l'Assemblée adopte un amendement de M. LAURIOL, qui renforce les garanties des contribuables en cas de visites domiciliaires effectuées dans des locaux servant exclusivement à l'habitation. Elles devront dorénavant être précédées d'une autorisation écrite du procureur de la République, à moins qu'elles ne soient ordonnées par le juge d'instruction, le président du tribunal de grande instance ou le juge du tribunal d'instance. M. Lauriol obtient également l'abrogation de l'article du code général des impôts, qui autorisait la publication et l'affichage des infractions, des redressements et des pénalités sur la porte du domicile et des locaux professionnels des contrevenants.

M. NEUWIRTH (R.P.R.) défend ensuite un article additionnel qui précise qu'en cas de contestation juridictionnelle des pénalités fiscales appliquées à un contribuable, la preuve de la mauvaise foi ou des manœuvres frauduleuses incombera à l'administration. « *Nul ne doit être présumé coupable*, rappelle le député, *et il revient à l'administration poursuivante de prouver le caractère frauduleux des comportements qu'elle poursuit.* » Le ministre accepte « *ce pas très important* » dans le renforcement des garanties accordées aux contribuables. L'Assemblée fait de même.

A l'article 9, qui institue un comité du contentieux fiscal, douanier et des changes, chargé d'émettre un avis sur les transactions ou remises excédant 300 000 francs, l'Assemblée adopte un amendement de M. PAPON, excluant de ce comité les inspecteurs généraux des finances. Sur proposition du gouvernement, il est précisé que ce comité invitera le contribuable à produire, dans un délai de trente jours, les observations écrites que celui-ci jugera utile de présenter à l'appui de sa demande de transaction ou de remise. M. GERBET fait ajouter que le contribuable pourra, s'il le désire, présenter des observations orales à la séance où il sera convié. Un amendement socialiste précise que le rapport annuel du comité, qui sera publié, sera adressé, et au gouvernement, et au Parlement.

A l'article 10, relatif aux compétences consultatives de ce comité, un amendement de M. LAURIOL lui permet de faire les observations et recommandations aux ministres, et d'être informé par tout contribuable des difficultés rencontrées en matière contentieuse.

Pour terminer, M. PAPON présente un article additionnel, adopté à l'unanimité par la commission, prévoyant qu'à la demande des contribuables, la commission départementale des impôts directs émettrait un avis sur les propositions de transactions ou de remises n'excédant pas 300 000 francs.

« *Vous êtes en train de mettre le système par terre* », estime M. BOULIN, qui combat cette proposition. « *Cette commission*, observe-t-il, *n'est pas faite pour cela, et sachant qu'il y a eu cent vingt mille transactions et trois cent dix mille remises, elle serait vite embouteillée.* » Finalement l'Assemblée rejette la proposition de M. Papon.

L'ensemble du projet ainsi modifié est adopté par 288 voix, contre 75 (le groupe communiste et M. Giniou, réf.), sur 473 votants, les socialistes et les radicaux de gauche s'étant abstenus, ainsi que MM. d'Harcourt (réf.), Brun, Cornut-Gentille, Drapier, Lafont et Ribière (N.I.).

L'accès des cadres chômeurs à la fonction publique

Les députés examinent ensuite le projet de loi adopté par le Sénat, qui institue des modalités exceptionnelles d'accès aux concours de la fonction publique *pour les cadres* du secteur privé inscrits comme demandeurs d'emploi, à la suite d'un licenciement pour cause économique.

Après le rapport de M. GERBET (rép.), M. LIGOT, secrétaire d'Etat à la fonction publique, insiste sur la contribution de l'administration à la lutte contre le chômage. Il rappelle les mesures prises en faveur des jeunes (environ soixante-dix mille emplois seront créés), des femmes et des cadres du secteur privé en chômage, dont le texte en discussion facilitera l'accès à des emplois de titulaires dans la fonction publique.

« *En présentant ce projet*, avait déclaré M. RENARD (P.C.) dans la discussion générale, *le gouvernement avoue implicitement ne pas s'attaquer aux causes réelles du chômage* ».

M. BOULAY (P.S.), avait estimé, pour sa part, que les cadres, enclins à briguer des emplois leur garantissant surtout une diminution de revenus, et qui pourraient se présenter avec de réelles chances de succès aux épreuves des concours, seraient peu nombreux.

Enfin, M. DAILLET (Réf.), avait constaté avec satisfaction qu'une politique de l'emploi se mettait en place progressivement.

Dans la discussion des articles, M. GERBET propose de prolonger le régime dérogatoire jusqu'à la fin de l'année 1985, et non jusqu'à la fin de 1981. M. LIGOT s'y oppose, car le texte, explique-t-il, est lié à une conjoncture passagère. Il se rallie néanmoins à cette proposition après l'intervention de M. CLAUDIUS-PETIT (Réf.).

M. GERBET propose également de porter de quarante-cinq à cinquante ans l'âge auquel les cadres pourront se présenter aux concours ; M. Ligot s'y oppose. M. Fanton (R.P.R.), estime son argumentation « *navrante* ». Le secrétaire d'Etat se rallie finalement à l'amendement, qui est adopté. Il en va de même d'un autre amendement de M. Gerbet, qui précise que l'organisation de ces concours fera l'objet d'une publicité systématique par l'intermédiaire de l'Agence nationale pour l'emploi.

L'ensemble du projet, ainsi modifié, est adopté par l'Assemblée, l'opposition votant contre.

PATRICK FRANCÈS.

● *L'Assemblée nationale* a adopté définitivement, sur rapport de M. Donnez (réf.), la proposition de loi organique permettant à un sénateur ayant cessé d'être ministre de retrouver son siège au cas de décès ou de démission de son remplaçant. MM. Fanton (R.P.R.) et Denis (rép.) ont voté contre le texte, ainsi que le groupe communiste. L'Assemblée a également adopté, en première lecture, les projets de loi autorisant l'approbation d'accords relatifs l'un au Fonds de solidarité africain (M. Xavier Deniau, app. R.P.R., rapporteur), l'autre aux investissements français à Malte (M. Soustelle, réf., rapporteur).

CRÉATION D'UNE NOUVELLE « ASSOCIATION DES LIBERTÉS »

Une « Association des libertés », dont MM. Alain Poher, président du Sénat, et Henri Caillavet, sénateur du Lot-et-Garonne (Gauche démocratique), sont respectivement président d'honneur et président actif, a été créée. *Les fondateurs* de l'association précisent que celle-ci, de type loi 1901, « n'est pas une nouvelle ligue des droits de l'homme ni une commission parlementaire des libertés ; l'association se veut et sera politiquement neutre ». Elle « accueillera toutes les observations qui révéleraient une atteinte aux libertés, les dénoncera et évitera *les éventuels errements*. Elle se propose également d'étudier et de promouvoir toute règle de nature à protéger la liberté sous toutes ses formes dans un monde en rapide mutation ».

L'association fonctionnera sur la base de règles paritaires. D'une part, les sénateurs représentant différents courants politiques nationaux, d'autre part, les non-parlementaires seront représentés à égalité.

Parmi les membres du conseil permanent de l'association, figurent notamment MM. François Luchaire, professeur de droit public, membre *du bureau* national du mouvement des radicaux de gauche, Vladimir Jankélévitch, professeur de philosophie, Serge Béhar, grand maître du Grand-Orient de France, Me Richard Dupuy, grand maître de la Grande Loge de France, M. Robert Badinter, avocat à la cour d'appel de Paris, le pasteur Michel Viot et le grand rabbin de Paris Meyer Yaïs.

VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE 24-25-26 JUIN
PARIS - Pte de PANTIN
FOIRE A LA BROCANTE
et
SOLDÈRIE

Les députés aménagent le régime de retraite des anciens déportés et internés

L'Assemblée nationale examine, jeudi 23 juin en séance de nuit, le texte de synthèse élaboré par M. BROCARD (rép.) afin d'aménager le régime de retraite des anciens déportés et internés.

Le rapporteur souligne l'unanimité des différents groupes sur cette question. Interviennent ensuite dans la discussion générale MM. TOURNÉ (P.C.), GODON (R.P.R.), BOUDON (N.I.) et Gilbert FAURE (P.S.) qui regrettent tous que le gouvernement ait déposé un amendement introduisant une condition d'invalidité, ce qui limite la portée du texte.

Mme VEIL, ministre de la santé, présente la solution qu'elle propose : seront concernés les internés ou déportés âgés de cinquante-cinq ans ou plus et titulaires de la carte de déporté ou interné de la Résistance ou de la carte de déporté ou interné politique. La pension militaire déjà allouée devra l'avoir été pour un taux global d'au moins 60 %. L'intéressé cessera toute activité professionnelle. Si ces trois conditions sont remplies il y aura automatiquement, sans aucun contrôle médical, présomption d'incapacité, ce qui entraînera l'octroi automatique d'une pension d'invalidité de la Sécurité sociale, qui, cumulée avec une pension militaire, permettra aux intéressés de bénéficier de revenus suffisants. A soixante ans, relève le ministre, leur pension de vieillesse sera plus élevée que s'ils avaient pris une retraite anticipée.

Ces dispositions, précise-t-elle, s'appliqueront à tous les assurés sociaux. Elles sont finalement *adoptées par* l'Assemblée.

Les députés examinent ensuite la proposition de M. LEGRAND (P.C.), qui vise à rendre aux sociétés de secours minières, dans le secteur des houillères, la gestion du risque *d'incapacité temporaire* des accidents du travail et des maladies professionnelles, assurée depuis bientôt trente ans par les houillères elles-mêmes.

Mme Veil rappelle qu'il ne s'agit que de la prise en charge des soins et des indemnités compensatrices de perte de salaire dans les jours qui suivent l'accident. Elle estime que le transfert proposé n'apporterait aucun avantage aux intéressés et qu'il entraînerait une aggravation des charges des Charbonnages et donc du budget de l'Etat. Aussi est-elle hostile à la proposition.

M. ROGER (P.C.) observe qu'elle traduit une revendication permanente des mineurs « *lésés dans le domaine de la santé et de la prévention* ».

Finalement l'Assemblée repousse la proposition de loi par 288 voix contre 78 (le groupe communiste et MM. Chevènement (P.S.), Paul Duraffour (rad. g.), Pierre Joxe (P.S.) et Neuwirth (R.P.R.) sur 369 votants, la quasi-totalité des socialistes et radicaux de gauche n'ayant pas pris part au scrutin. — P. Fr.

● *Le Conseil d'Etat* a prononcé, par notification faite le mercredi 22 juin, l'annulation de l'élection cantonale du 14 *mars 1976 à* Saint-Rambert-en-Bugey (Ain). M. Marcel Buis, indépendant, avait été réélu avec neuf voix d'avance (1 389 contre 1 380) sur M. Marc Perrot, P.S. Le Conseil d'Etat a estimé qu'un nombre important de tracts, distribués dans la nuit précédant le scrutin, présentaient un caractère injurieux pour M. Perrot et que leur « *diffusion a constitué une manœuvre de nature à fausser les résultats du scrutin* ».

Les futurs avocats devront être titulaires d'une maîtrise en droit

L'Assemblée nationale a examiné, jeudi 23 juin, le projet de loi modifiant plusieurs articles de la loi du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques.

Ce texte impose aux candidats à la profession d'avocat d'être titulaires d'une maîtrise en droit, grade qui ne peut être acquis qu'après quatre années d'études. Les titulaires d'une licence obtenue avant mars 1954 ou au terme de quatre années d'études sont considérés comme titulaires d'une maîtrise. Un amendement de M. FOYER (R.P.R.), rapporteur de la commission des lois, a dispensé de cette obligation les personnes ayant exercé certaines fonctions ou activités, par exemple les anciens magistrats, maîtres des requêtes, conseillers d'Etat, notaires ou conseillers juridiques.

Un amendement de la commission a également prévu que, sous réserve des dérogations réglementaires, le futur avocat devrait recevoir, après la maîtrise en droit, une *formation théorique* et pratique organisée par décret en Conseil d'Etat, après consultation des organisations professionnelles. M. PEYREFITTE, garde des sceaux, a résumé ainsi la situation : « *La licence, jusqu'à maintenant préparée en quatre ans, le sera en trois. Puis la maîtrise sera passée au bout d'un an. A l'issue de ces quatre années, le candidat pourra se présenter au certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA). Il lui restera ensuite à accomplir son stage. Sa formation durera donc cinq années.* » M. FORNI (P.S.) a estimé indispensable que les années de stage soient prises en charge par la profession.

Le salariat

Un amendement de M. GERBET (rép.) a précisé, d'autre part, que l'avocat qui exerce sa profession en qualité d'avocat collaborateur ou comme membre d'une société ou d'une association d'avocats, n'a pas la qualité de salarié. M. MONTAGNE (réf.) aurait préféré, pour sa part, que l'on attende, « *afin de trouver une formule qui, tout en préservant le caractère libéral de la profession, ne pénalise pas les collaborateurs sur le plan des garanties sociales* ». Le garde des sceaux a observé quant à lui que cet amendement « *rendrait plus difficile la fusion envisagée des professions d'avocat et de conseil juridique* ». De plus, a-t-il ajouté, « *il privera les avocats collaborateurs d'une couverture sociale à laquelle ils doivent normalement prétendre* ».

L'Assemblée a également décidé de valider l'arrêté du 16 janvier 1976 du secrétaire d'Etat aux universités, arrêté relatif au nouveau diplôme de maîtrise.

Présentant ce texte, M. Peyrefitte avait reconnu qu'il eût été plus satisfaisant de présenter une réforme d'ensemble de l'accès à la profession. « *Mais*, avait-il précisé, *il fallait agir immédiatement pour empêcher à la prochaine rentrée que l'afflux des étudiants détenteurs d'une licence en trois ans ne provoque un encombrement préjudiciable à une préparation normale du CAPA.* » Il avait indiqué que la solution adoptée pour les avocats devait être retenue également pour les conseils juridiques. Pour M. Forni, qui est intervenu dans la discussion générale, « *les jeunes stagiaires souffrent essentiellement de n'avoir qu'une connaissance livresque de la profession* ». « *Loin de résoudre le problème, cette réformette*, a-t-il estimé, *va la compliquer.* » « *Chaque université pouvant fixer son programme pour la maîtrise, il y aura*, a-t-il remarqué, *rien qu'à Paris, une dizaine de formations différentes, établies en outre sans consultation des organisations professionnelles.* » M. Peyrefitte lui a répondu : « *Loin d'être imposée autoritairement à la profession, la réforme répond au contraire au vœu qu'elle a elle-même formulé par la voix de ses bâtonniers.* » Il a annoncé la constitution d'un groupe de travail, où les avocats seront représentés, et qui aura pour mission d'élaborer le décret fixant les conditions dans lesquelles les membres de la profession seront formés. Il a enfin précisé que seules certaines maîtrises bien déterminées ouvriront l'accès au barreau. — P. FR.

● *M. Labbé*, président du groupe R.P.R., au nom des trois groupes de la majorité de l'Assemblée nationale, a demandé audience à M. Barre pour l'entretenir des problèmes des rapatriés.



Entre Nice et Monaco, à quelques dizaines de mètres de la mer, au milieu d'un parc d'arbres centenaires, se trouve le "PARC DU SOLEIL". 8 luxueuses villas de deux niveaux de conception provençale avec leur piscine, leurs jardins privatifs, leurs espaces verts engazonnés, leurs immenses terrasses qui s'ouvrent au soleil, leurs escaliers extérieurs et leurs coins cheminée. 8 petites villas luxueuses qui vous offrent le bien être envoûtant du "PARC DU SOLEIL".
Je désire en savoir plus
Nom :
Adresse :
16 bd de la République 06400 CANNES TEL 99.53.90

A FONTAINEBLEAU,
pour construire certains petits immeubles on se sert encore de la pierre de taille et de l'ardoise. Comme autrefois.

Pour conserver à Fontainebleau son cachet et son style, certains promoteurs n'hésitent pas à utiliser les matériaux d'autrefois, l'ardoise et même la pierre de taille. Ainsi, de petits immeubles viennent se nicher dans le centre même de la calme cité sans altérer son charme.

Ce souci de qualité se retrouve dans les finitions intérieures et aide à réaliser un mariage heureux entre la tradition d'hier et le confort d'aujourd'hui.

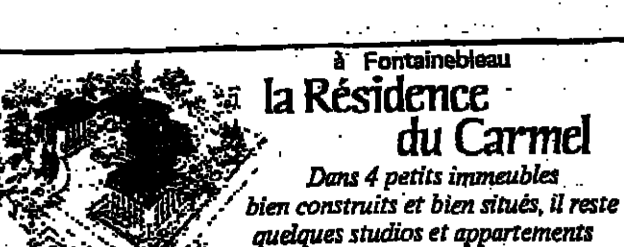
A 500 mètres de la Forêt et du parc du Château, la Résidence du Carmel est un bon exemple de modernisation raisonnable.

Deux des quatre petits immeubles de 3 étages qui la composent sont achevés et les deux autres le seront prochainement.

Pour ceux qui veulent prendre un peu de recul vis-à-vis de Paris, très proche cependant par le train ou l'autoroute du Sud, pour ceux qui sont sensibles au charme de la Nature et des souvenirs de notre Histoire Fontainebleau sera toujours un site béni ; et certains n'hésitent pas à ajouter : un excellent placement !

Pourquoi ne vous laisseriez-vous pas tenter, vous aussi, par le charme discret de Fontainebleau ?

Serge VERY.

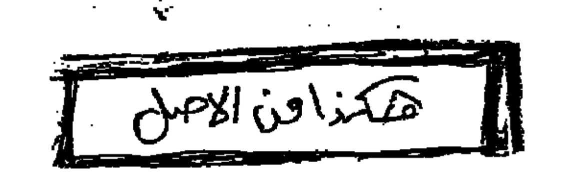


Dans 4 petits immeubles bien construits et bien situés, il reste quelques studios et appartements à prix fermes et définitifs.

Visitez l'appartement témoin : de 14 h. 30 à 18 h. 30 (sauf mercredi)

Le samedi et le dimanche de 10 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 18 h. 30
5, bd du Général-Leclerc Fontainebleau
Tél. : 422-02-38

Bon à envoyer à FINERCO, 19, rue de la Michodière 75002 Paris Tél: 742.45.69
Je désire recevoir votre documentation gratuite
Nom
Adresse
M 5



L'actualisation du programme commun et les relations entre socialistes et communistes

M. Marchais : le pouvoir personnel, les hommes providentiels vraiment, en France, ça suffit

M. Georges Marchais a déclaré jeudi 23 juin, au cours de la session du comité central du P.C.F. : « *Le pouvoir de Giscard est bien le pouvoir le plus réactionnaire, le plus conservateur, le plus brutalement anti-ouvrier que notre pays ait connu depuis longtemps.* » Quant à M. Barre, le secrétaire général du parti communiste a dénoncé son « *égoïsme hautain* ». « *Pour changer cet état de choses,* a-t-il ajouté, *il n'y a qu'une seule voie : la lutte.* »

Il a précisé : « *Ce que les travailleurs, et plus généralement les Françaises et les Français, veulent savoir, c'est ceci : s'ils lui donnent leurs suffrages et si elle doit gouverner le pays demain,* que *fera la gauche, comment le fera-t-elle et quand le fera-t-elle ? Ils sont en droit de demander des réponses les plus précises possible.*

» *C'est pour cela que la mise à jour du programme commun — qui est, je le rappelle, un programme de gouvernement — est nécessaire. Et c'est pour cela qu'elle constitue non pas une question secondaire mais un problème de fond. (...)*

» *Mettre à jour le programme commun, c'est préciser les mesures concrètes que les trois partis de la gauche entendent appliquer ensemble, si le suffrage universel les porte au gouvernement en 1978. (...) Il s'agit de préciser clairement les objectifs à atteindre et les moyens à mettre en œuvre pour changer réellement la condition qui est celle du plus grand nombre des Français aujourd'hui. Il s'agit de prendre des engagements sans équivoque devant eux. (...)*

» *Nous voulons l'union pour changer réellement et profondément le sort des travailleurs et de leurs familles, et non pas pour gérer la crise à la place de M. Barre. (...)*

» *A nos yeux, l'actualisation du programme commun, à la veille de l'année 1978, est une question aussi importante que l'était en 1972 l'élaboration du programme commun, puisqu'il s'agit des besoins actuels de notre peuple et du pays, et des moyens à mettre en œuvre pour les satisfaire. (...) Nous avons proposé d'entamer le travail d'actualisation dès la fin du mois de mars ; ce n'est pas notre fait si les discussions n'ont commencé qu'au début de juin. Nous avons proposé que plusieurs commissions travaillent simultanément pour accélérer les choses ; François Mitterrand a tenu à ce qu'un seul et même organisme examine tous les problèmes un par un. Mais ce qui est plus préoccupant, c'est le caractère extrêmement limité des propositions d'actualisation du parti socialiste en ce qui concerne une série de questions vitales pour les masses populaires. Certains points ne font même l'objet d'aucune proposition. (...)*

» *Les déclarations de François Mitterrand font croire que le parti socialiste entendrait garder les mains libres — selon l'expression des commentateurs — sur une série de questions. Dans ces conditions, comment ne pas s'interroger ? Sur quel programme de gouvernement le parti socialiste entend-il demain gérer la France si la gauche l'emporte ? Sur le programme commun ou sur le programme du parti socialiste ?*

» *Il n'y a pas si longtemps, un dirigeant socialiste affirmait que le programme commun ne devait pas être trop précis parce que la gauche, au gouvernement, devait pouvoir « surprendre ». Merci beaucoup, mais les travailleurs français ont déjà eu trop souvent l'occasion d'être « surpris » dans le passé — c'est-à-dire de se retrouver avec une politique de droite après avoir voté pour la gauche non communiste ! (...)*

» *Ce dont notre peuple et notre pays ont besoin, ce n'est ni d'un parti-guide, ni d'un nouveau sauveur présidentiel, c'est de démocratie, de liberté et de responsabilités nouvelles. (...)*

» *On a beaucoup parlé, au congrès de Nantes, du P.S. comme du parti « dominant ». On y a évoqué les expériences scandinaves, où les partis socialistes ont exercé le pouvoir seuls parfois pendant plusieurs décennies — et cela pour gérer paisiblement, comme on sait, les affaires du grand capital. Il est inévitable que, du coup, les travailleurs se demandent si c'est aussi la perspective qu'envisage le parti socialiste pour la France.*

» *De plus, François Mitterrand a cru pouvoir décider unilatéralement que les discussions sur l'actualisation devaient prendre fin au plus vite.*

» *Nous devons donc le dire très calmement, mais très fermement : d'abord, il n'est pas bon pour l'union de lancer des ultimatums ou même de faire la grosse voix ; cela ne correspond pas à une juste conception d'une coopération démocratique entre partenaires égaux. Ensuite, cette méthode-là est et sera toujours totalement inefficace en ce qui nous concerne. Il ne faut pas se faire là-dessus la moindre illusion. (...) Je veux le dire de façon très claire : nous ne donnerons de chèque en blanc à personne ; nous n'accepterons pas davantage aucune solution, aucune formule qui soit contraire aux intérêts des travailleurs. Nous sommes des gens de bonne volonté, mais cela, c'est exclu.*

» *C'est pourquoi il est vraiment nécessaire, comme les trois partis l'ont décidé le 17 mai, que le groupe de travail commun chargé de l'actualisation du programme définisse aussi les structures et les méthodes de travail du gouvernement d'union de la gauche.* »

MACHINE 8

M. Georges Marchais a fait alors mandater, à l'unanimité, par le comité central la délégation communiste au groupe de travail chargé de l'actualisation du programme commun. Elle a été chargée de défendre deux idées.

« *Premièrement, aucune question ne peut être laissée à l'écart de la mise à jour du programme commun,* a expliqué le secrétaire général. *Le programme commun actualisé peut être le programme du gouvernement de demain : il ne peut donc négliger, réserver ou laisser dans le « flou » aucune des grandes questions qui se posent en matière de progrès social, de démocratie politique et économique, d'indépendance et de défense nationales. (...)*

» *Deuxièmement, il faut préciser ce que doivent être les rapports d'alliance entre nos partis, aujourd'hui dans la discussion et demain au gouvernement du pays.* »

Au cours d'une conférence de presse, jeudi en fin d'après-midi, le secrétaire général du P.C.F. a précisé sa pensée en expliquant que « *le programme commun ne peut être appliqué tel qu'il est actuellement* ». Après avoir insisté sur le fait que « *la coopération entre les partis de l'union de la gauche doit être fondée sur l'égalité des droits et des devoirs* », il a ajouté : « *Le pouvoir personnel, les hommes providentiels, vraiment en France ça suffit.* »

A la question : « Vous aviez naguère dit de M. Mitterrand qu'il est sûr de lui et dominateur, le diriez-vous encore ? », M. Georges Marchais a répondu : « *Le discours de Nantes ne me paraît pas avoir arrangé les choses. Nous ne céderons pas à de telles méthodes.* »

Le secrétaire général a précisé que la discussion au sein du comité central a fait apparaître « *un profond mécontentement dans le parti et au-delà* ». « *Le discours de François Mitterrand,* a-t-il insisté, *a provoqué beaucoup de mécontentements (...). Si nous allions au gouvernement sans un programme précis correspondant bien à la situation, sans avoir les moyens de gouverner, quelle déception dans notre pays ! La gauche aurait beaucoup de mal à s'en remettre.* »

Interrogé sur les réponses au P.C.F. faites par M. Mitterrand dans sa chronique de *l'Unité* (*le Monde* du 24 juin), M. Marchais a noté que la modification de la position communiste sur la dissuasion nucléaire est un bon exemple la méthode de travail à suivre. Il a rappelé que la gauche s'est vu reprocher le silence du programme commun sur ce qu'il adviendrait de la force de dissuasion, puis il a ajouté :

« *Nous avons procédé comme en 1972. En 1971, le P.C.F. avait publié* Changer de cap, *puis le P.S. a publié son propre programme, et nous avons négocié le programme commun en tenant compte de ces deux textes. Pour l'actualisation, nous avons usé de la même méthode. (...) Le P.S. a une attitude inverse. Il veut laisser en blanc ces sujets et se réserve de les examiner après.* »

M. Claude Poperen, membre du bureau politique, qui a présenté le rapport de cette instance devant le comité central, a rappelé que le P.C.F. avait qualifié le « plan Barre » d'« *inefficace, injuste, dangereux* ».

Dans son bilan sur l'état de santé du parti, M. Poperen s'est félicité des progrès enregistrés au niveau des effectifs, mais il a noté : « *Il faut constater que dans les plus grandes entreprises le nombre d'adhésions et le rythme de création de cellules ne sont pas plus rapides que l'an passé. Ce qui est insuffisant. C'est le point faible dans notre campagne de renforcement, non pas dû à l'opposition patronale, mais à l'insuffisance de nos efforts.* »

DES PROBLÈMES INSTITUTIONNELS SE POSENT EN ANDORRE

(De notre envoyé spécial.)

Andorre. — M. Claude-François Rostaing vient de quitter son poste de viguier du coprince français en Andorre. Il est remplacé par M. André Prunet-Foch qui a juré sur le crucifix et les évangiles, en présence des vingt-quatre membres du conseil des Vallées, de respecter les us et coutumes de la principauté.

En s'installant à la viguerie, M. Prunet-Foch va aborder les problèmes institutionnels qui se posent depuis quelques semaines aux arbitres souverains que sont les représentants des deux coprinces (*le Monde* du 20 avril 1977). En effet, les paroisses d'Andorre-la-Vieille et de Les Escaldès ne se trouvent pas suffisamment représentées en nombre au conseil des Vallées. C'est la raison pour laquelle les deux communes ont refusé, en avril dernier, de siéger au conseil, qui se voit ainsi frappé d'incapacité, puisque aucune décision ne peut être adoptée sans la présence des délégués des six paroisses. Fin mai, des incidents avaient encore opposé le syndic (président) M. Julia Reig aux membres de l'opposition démocratique, rejoints par les délégués de la paroisse de la Massana.

Les deux coprinces, M. Giscard d'Estaing et Mgr Marti Y Alanis, évêque de Seo-de-Urgel, sont représentés dans les vallées par leur viguier, mais aussi par des délégués permanents. Celui de la France est le préfet des Pyrénées-Orientales. Les délégués permanents sont d'accord pour une augmentation du nombre des conseillers municipaux à Andorre-la-Vieille et à Les Escaldès avant le mois de décembre. — L. P.

Les écologistes préparent les élections législatives

Le succès des listes écologistes aux élections municipales du mois de mars dernier a, certes, fait naître quelques ambitions personnelles, mais il a surtout permis d'accréditer l'idée d'un probable « arbitrage » des « candidats verts » lors du scrutin législatif de mars 1978. Un débat politique s'est donc engagé au sein des mouvements qui se réclament de la défense de l'environnement. La nécessité d'organiser une « présence politique autonome » et de présenter des candidats écologistes paraît dès maintenant admise. En effet, tous ont en commun leur opposition aux réalisations de la majorité et leur désaccord avec le programme de l'union de la gauche.

Mais les divers groupements écologiques apprécient différemment les modalités d'organisation d'une telle « présence ».

Pour les uns (les Amis de la terre et surtout le Mouvement écologique Rhône-Alpes), il faut avant tout mettre à profit la période pré-électorale actuelle pour « contraindre la gauche à prendre position contre le programme nucléaire civil ». Dès samedi 25 et dimanche 26 juin, le MERA doit tenir à Lyon une réunion sur ce thème et débattre d'une proposition de M. Philippe Lebreton, biologiste, ancien président du MERA, tendant à créer « un collectif chargé de défendre un projet commun pour une durée déterminée ».

Les autres souhaitent développer une action politique au-delà des élections législatives : c'est le cas du mouvement S.O.S. Environnement, qui a présenté mercredi 15 juin une première liste de candidats assortie d'un « programme d'écologie politique » destiné à jeter les bases d'une « gestion des ressources rares dans une optique à long terme ».

En tout état de cause, la discussion à l'intérieur des mouvements écologistes ne manquera pas d'être influencée par deux facteurs externes : d'une part, une possible évolution des thèses du P.S. en matière nucléaire : l'intervention de M. François Mitterrand dimanche 19 juin à la tribune du congrès socialiste à Nantes, précisant que « *les socialistes ne renonceront à aucune forme d'énergie* », rend cet espoir quelque peu illusoire.

D'autre part, la volonté des partis d'extrême gauche (et notamment du P.S.U., de la L.C.R. et des communistes autogestionnaires) de regrouper les écologistes « *au sein d'une alliance des autogestionnaires* ». Ainsi le P.S.U. proclame que « *l'écologie ne peut prendre toute sa place qu'au sein d'une société socialiste et autogestionnaire* », alors que la L.C.R. (trotskiste) affirme : « *Vouloir faire de l'écologie l'économie politique du vingtième siècle ne s'oppose pas à la nécessité de mettre en œuvre une démarche stratégique visant à renverser l'Etat bourgeois.* »

S.O.S. ENVIRONNEMENT : un programme d'« écologie politique ».

Les militants du mouvement S.O.S. Environnement sont, pour beaucoup, d'anciens « *candidats verts* » aux élections cantonales de 1976, puis aux élections municipales de 1977. Ils continuent d'appartenir à leurs associations respectives ; ils ont en commun, d'une part, une analyse du comportement de la majorité et de l'opposition à l'égard des questions écologiques, qui les conduit à renvoyer dos à dos MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand ; d'autre part, un programme d'« *écologie politique* » qu'ils entendent soumettre aux électeurs en mars 1978. A l'origine de la démarche des membres de S.O.S. Environnement se trouvent la dénonciation des partis politiques de gauche et de droite et le refus de choisir entre l'un ou l'autre système économique et social : « *Aucun parti politique important,* déclarent-ils, *n'a accepté de remettre en cause le dogme d'une croissance fondée sur l'automobile, la course à l'énergie, le gaspillage des ressources, la concentration urbaine et la montée du béton, la parodie de démocratie qui consiste, entre deux élections, à donner un pouvoir absolu aux élus.* »

Dans ces conditions, il n'est guère possible d'obtenir « *une réponse satisfaisante aux questions fondamentales de notre époque* » ; les écologistes doivent donc « *aller au-delà de l'économisme, qui est défendu indifféremment par la gauche ou par la droite.* »

Forts de ces constats « *d'échecs des systèmes en présence* », les artisans de S.O.S. Environnement ont décidé de présenter des candidats aux élections législatives qui, au second tour, ne se désisteront pas et laisseront leurs électeurs se décider par eux-mêmes. Ils proposeront un programme établi à partir de quatre points essentiels :

1) *La définition d'une politique de gestion écologique de l'économie fondée sur le développement des transports les moins polluants, bruyants, dangereux, consommateurs d'espace et d'énergie, la priorité aux productions industrielles et agricoles de qualité, utiles et non polluantes et le refus des risques inacceptables, comme le risque nucléaire ou l'empoisonnement des nappes phréatiques ;*

2) *La reconnaissance du droit à la qualité de la vie pour tous les Français, y compris ceux qui sont « exclus » de la société actuelle, comme les handicapés et les personnes âgées ;*

3) *La renaissance des régions grâce à la création d'un véritable pouvoir régional ;*

4) *L'instauration d'une réelle démocratie de la vie quotidienne.*

Sur ce dernier point, ils déclarent notamment : « *Les associations dotées des ressources nécessaires à leur indépendance doivent être consultées et participer à la gestion des équipements collectifs présents sur le sol communal. Elles prennent part aux délibérations des conseils municipaux. Une loi reconnaîtra le « droit à l'information » des citoyens et des associations. Le secret administratif doit être levé et les études disponibles, les dossiers constitués dans les administrations communiqués aux usagers sur leur demande. Si elles en prennent l'initiative, les populations intéressées localement par un grand projet d'aménagement ou d'urbanisme auront la possibilité d'organiser un référendum pour se prononcer sur ce projet, pour l'approuver, le modifier ou le rejeter. Le pouvoir de décider et de gérer doit passer des mains des administrations centrales et de la classe politique parisienne aux régions. Il faut organiser l'élection au suffrage universel d'assemblées régionales compétentes en matière d'aménagement de l'espace, d'équipements publics, d'interventions économiques et de gestion des services administratifs.* »

D'ores et déjà, le mouvement S.O.S. Environnement a publié la liste de ses candidats dans la région d'Ile-de-France.

Ainsi MM. Jean-Claude Delarue, président de la Fédération des usagers des transports, Guillemain, président du comité Sauver Paris, et Massiou, président du Mouvement d'action écologique, seront candidats à Paris.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

● *M. Barre* a reçu, jeudi 23 juin, M. Alfred Coste-Floret, président du nouveau parti Démocratie chrétienne, récemment fondé par le général de Bénouville. A sa sortie de l'hôtel Matignon, M. Coste-Floret a notamment déclaré : « *Nous estimons que notre parti a un rôle de coordination à jouer au sein de la grande famille majoritaire* ».

● *M. Marcel Lucotte, vice-président du Sénat,* a présenté, jeudi 23 juin, la position du parti républicain sur la réforme des collectivités locales. Il a notamment réaffirmé son opposition à tout regroupement des communes, contrairement aux suggestions du rapport Guichard.

M. Bérégovoy : que le P.C.F. mesure ses responsabilités

M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat du parti socialiste, a répondu aux critiques du P.C.F. au cours de la réunion, jeudi 23 juin, du groupe de travail chargé d'actualiser le programme commun. Le P.S., a-t-il expliqué, estime que l'actualisation du programme commun ne peut être « *le prétexte d'une nouvelle renégociation sur un deuxième programme* ».

Il réaffirme la valeur du programme commun et n'accepte pas qu'il soit « *jeté aux oubliettes* ».

Il a révélé que le 9 juin, la délégation socialiste avait demandé au groupe de travail s'il n'était pas préférable de « *suspendre les discussions si celles-ci devaient continuer à se dérouler dans les mêmes conditions* ». M. Bérégovoy a précisé qu'alors le P.C.F. avait accepté d'accélérer le rythme des réunions, « *témoignage de notre souci commun d'en terminer dans les meilleurs délais* », a-t-il commenté.

Il apparaît ainsi aux yeux du parti socialiste que « *les motifs invoqués par le P.C.F. pour justifier le report de la réunion de mardi dernier, ne sont nullement fondés* ». Le P.S. se demande « *si les communistes ont la volonté d'aboutir à une actualisation conforme aux décisions prises en commun le 17 mai dernier* ».

En ce qui concerne les critiques adressées au P.S. concernant sa politique de défense, M. Bérégovoy a jugé « *normal* » que son parti « *approfondisse sa réflexion* ». « *Le parti communiste ne s'en est pas privé,* a-t-il souligné, *au point même de contredire le programme commun sur une question essentielle, celle de la défense.* » A propos de la critique du comportement de l'électorat socialiste aux élections de Châtellerault et de Noisy-le-Grand, le P.S. indique qu'il s'agit dans les deux cas de « *situations litigieuses* ». M. Bérégovoy a conclu en indiquant que le bureau exécutif du P.S. juge « *sévèrement le procès d'intention fait au parti socialiste* » et à M. Mitterrand. Il demande au parti communiste de « *mesurer ses responsabilités* ». Pour sa part, il « *il refuse de se laisser entraîner davantage dans une polémique qui ferait le feu de la droite* ».

Il a donné mandat à ses représentants de poursuivre l'actualisation et souligne à nouveau qu'il est possible de conclure les négociations avant le 14 juillet.

La mise à jour se poursuit

(Suite de la première page.)

Dans cette situation, M. Georges Marchais ne pouvait sans risque laisser M. Mitterrand fixer des dates et un cadre contraignant à la négociation sur la mise à jour du programme commun. Il lui fallait, vis-à-vis de son parti, montrer que le P.C.F. reste seul maître de ses choix politiques. Il lui fallait aussi, vis-à-vis de ses partenaires, rappeler à M. Mitterrand qu'il ne peut espérer avoir les mains totalement libres et que le parti communiste n'accepte de reconnaître au P.S. aucun « rôle dominant » dans l'alliance. Il n'a, en particulier, pas pris son parti de l'avantage électoral que s'est acquis la formation de M. Mitterrand.

Pour marquer nettement la présence et l'identité du P.C.F., M. Georges Marchais joue à deux niveaux. En premier lieu, il cherche à saper le prestige personnel de M. Mitterrand en mettant en cause son côté « homme providentiel ». Le congrès de Nantes lui a fourni sur ce point des arguments inespérés. En second lieu, il critique la conception que le P.S. se fait de la négociation sur le programme commun. M. Marchais avance d'ailleurs à ce propos des arguments qui ont le mérite de la clarté et de la logique. Il rappelle qu'en 1971 chaque parti avait élaboré son propre programme avant de négocier le programme commun et qu'il est donc naturel que chaque formation révise éventuellement ses positions avant d'actualiser le texte de 1972. C'est ce que le P.C.F. a fait sur l'Europe, et le P.S. s'en est félicité. C'est ce qu'il a fait sur la force de dissuasion nucléaire, et le P.S. s'en plaint, M. Mitterrand dénonçant même une rupture unilatérale des accords d'union de la gauche. Les socialistes se justifient en privé en expliquant qu'ils ne souhaitent pas modifier sur ce sujet le programme commun. A quoi servira alors la convention nationale sur les problèmes de défense qu'ils ont prévu de tenir à la rentrée ? Se contentera-t-elle d'un simple échange de vues sans prise de décision ou est-il déjà convenu qu'elle maintiendra la position qui était celle du P.S. en 1972 ? Position il est vrai moins restrictive à l'égard de la force de dissuasion nucléaire que celle qui figure dans le programme commun, lequel tenait compte de l'hostilité du P.C.F. à l'époque.

L'autogestion

Au-delà des controverses sur la méthode de négociation et des différences qui peuvent apparaître sur tel ou tel point particulier, communistes et socialistes commencent à préciser, dans la perspective de leur arrivée au pouvoir, deux démarches divergentes. M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., a dénoncé jeudi 23 juin « *la surenchère inquiétante* » à laquelle se livrent, selon lui, depuis quelques semaines, « *les partis et les syndicats de l'opposition* ». « *Désormais,* explique-t-il, *chacun à gauche s'efforce d'en rajouter.* » Cette appréciation s'appuie notamment sur les plates-formes de revendications publiées par la C.G.T. et la C.F.D.T. Or, plus que cet aspect-là, ce qui mérite de retenir l'attention dans ces deux documents, c'est qu'ils correspondent à deux visions non concordantes de l'action que devrait mener un gouvernement de gauche dans les premiers mois qui suivraient son arrivée au pouvoir. La C.G.T., tout comme le P.C.F., insiste sur la satisfaction immédiate de nombreuses revendications quantitatives, ce qui implique un développement important de la production. La C.F.D.T. tient un discours autre, analogue à celui de M. Michel Rocard à la tribune du congrès de Nantes. Il ne s'agit pas de remettre en cause les satisfactions immédiates que la gauche devra donner en matière de salaires et de prestations sociales. Il s'agit de centrer ensuite les efforts du gouvernement de gauche sur la réforme rapide des circuits de décision et de participation. Donner des satisfactions dans ce domaine devrait permettre de compenser les frustrations qui ne tarderont pas à naître du fait des contraintes économiques globales. En outre, de telles réformes sont, l'expérience historique le montre, pratiquement irréversibles. Elles devraient favoriser une meilleure implantation de la gauche dans la « société civile » et renforcer en conséquence sa capacité de résistance aux contre-offensives de la droite.

Ces démarches divergentes sur l'action à mener dans les premiers mois peuvent placer le thème de l'autogestion au centre de la négociation sur le programme commun. Or il s'agit là du seul point de désaccord qui avait été officiellement reconnu, dans la version de 1972, par les communistes et les socialistes. Depuis, cette différence avait été un peu gommée car les deux partis s'étaient appliqués à la présenter comme marginale et ne portant guère que sur les modalités de participation des salariés à la gestion des entreprises. Le texte publié par la C.F.D.T. comme les propos tenus à Nantes par M. Rocard prouvent qu'il s'agit de bien autre chose.

La gauche devrait s'attacher à approfondir ce type de débat, à coordonner des démarches dont les logiques risquent, à terme, de devenir contradictoires, plutôt que mener un type de controverse trop souvent superficiel, même s'il recouvre des problèmes de fond. S'appuyer, par exemple, sur des résultats d'élections partielles, comme le font les communistes, n'a guère de signification. Le P.C.F. n'est pas vraiment fondé à se plaindre auprès du P.S. des mauvais reports de voix qu'il a pu constater entre le premier et le second tour de l'élection municipale de Châtellerault et de l'élection cantonale de Noisy-le-Grand, tant il est vrai qu'un électeur socialiste n'est pas nécessairement un socialiste électeur.

La manière de conduire une confrontation politique nécessaire n'est pas moins importante que le fond. Surtout dans une période où la majorité met en sourdine ses rivalités internes et se prépare à arrêter son ordre de bataille contre l'opposition.

THIERRY PFISTER.

M. JOUKOV : le P.C. d'U.R.S.S. suit avec intérêt les efforts du P.S. pour la détente.

Dans une interview publiée par l'hebdomadaire socialiste *l'Unité* daté 24-30 juin, M. Youri Joukov, membre du comité central du P.C. d'Union soviétique, qui a assisté au congrès du P.S. à Nantes, déclare :

« *En ce qui concerne le développement du parti socialiste et les perspectives de l'union de la gauche en France, il s'agit de politique intérieure française sur laquelle il ne m'appartient pas de porter un jugement. Je veux dire simplement que le P.C.U.S. mène une politique d'ouverture à l'égard de tous les partis qui sont d'accord pour contribuer à renforcer la détente et la coexistence pacifique (...). En tout cas, nous suivons avec intérêt vos efforts pour la détente en Europe, en ajoutant que, pour nous, l'Europe ce n'est pas seulement les neuf pays de la C.E.E. mais toute l'Europe de l'Atlantique à l'Oural, comme disait le général de Gaulle.* »

● ERRATUM. — Dans la carte consacrée à l'évolution des suffrages du CERES publiée dans *le Monde* du 22 juin, une erreur a été commise concernant le Morbihan. La carte aurait dû faire apparaître un recul du CERES supérieur à 10 % et non [illegible]

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le jeudi 23 juin au Palais de l'Elysée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● LA LUTTE CONTRE L'INFLATION.

Au cours du conseil des ministres, du 27 octobre dernier, le gouvernement a arrêté différentes lignes générales d'action qui devaient contribuer à réduire certaines causes structurelles de l'inflation et compléter les mesures conjoncturelles qui avaient été décidées, le 22 septembre, par le conseil des ministres

Le premier ministre a rappelé tout d'abord que le Parlement examine actuellement le projet de loi relatif à la concurrence et est saisi de celui relatif à la protection et à l'information des consommateurs ; que la lutte contre les gaspillages d'énergie a fait l'objet d'une série de décisions au conseil des ministres du 22 décembre dernier.

Le gouvernement a arrêté ce matin en conseil des ministres une série de mesures concernant trois thèmes nouveaux : les circuits de distribution, la mobilité professionnelle et géographique des travailleurs et la lutte contre les gaspillages de matières premières. D'autres dossiers sont actuellement en cours d'examen et feront l'objet d'une nouvelle série de décisions à l'automne prochain.

Les mesures arrêtées pour améliorer le fonctionnement des circuits de distribution tendent à renforcer la concurrence et à réduire certaines causes des hausses des coûts et des prix en particulier par la limitation de la pratique des prix conseillés, l'organisation des acheteurs publics opérant dans les marchés d'intérêt national. Elles tendent également à accroître le rôle des consommateurs.

Le gouvernement a arrêté un certain nombre d'orientations pour améliorer le fonctionnement du marché d'intérêt national de Rungis qui seront mises en œuvre par le secrétaire d'Etat au budget en consultation avec les parties intéressées.

Une série de décisions ont été prises pour favoriser la mobilité professionnelle et géographique de l'emploi en simplifiant les conditions d'obtention des aides existantes, en étendant et en simplifiant les aides destinées à compenser les frais liés à la mobilité et en atténuant les problèmes de logement des travailleurs mobiles.

Pour intensifier la lutte contre le gaspillage de matières premières, le gouvernement a fixé de nouveaux objectifs d'économie portant, outre l'énergie, sur les papiers et les cartons, les emballages en verre et en plastique, les pneumatiques et les déchets agricoles.

Le président de la République a déclaré : « Ce ne sont pas les vastes théories ou les réformes grandioses qui régleront le problème des causes structurelles de l'inflation, mais bien davantage des mesures concrètes, ressenties dans leur vie quotidienne par les Français, et mises en œuvre de manière patiente et continue par le gouvernement. »

(Lire page 18.)

● ÉLECTIONS SENATORIALES.

Sur proposition du ministre de l'intérieur, le conseil a arrêté le calendrier des élections pour le renouvellement de la série sortante du Sénat, c'est-à-dire les sénateurs élus en 1968 : la désignation des délégués aura lieu le dimanche 4 septembre et l'élection des sénateurs le 25 septembre. Le décret de convocation des sénateurs sera publié dans la semaine du 8 au 13 août. Le nombre total des sièges à pourvoir est de 115, répartis en 107 pour les 28 départements métropolitains, 6 pour les départements d'outre-mer et Mayotte, 2 pour les Français de l'étranger. La représentation proportionnelle prévue par la loi du 12 juillet 1966 pour les départements comptant 5 sénateurs et plus, qui s'appliquait déjà à 5 départements et à Paris, s'appliquera également aux départements de l'Essonne et des Yvelines.

(Lire page 6.)

● LES LIAISONS AVEC LES D.O.M.

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer, a exposé au conseil des ministres l'état actuel des liaisons maritimes et aériennes avec les départements d'outre-mer.

Il s'est d'abord félicité de la modération de l'évolution des tarifs passagers et fret aérien, à la suite des décisions prises par le président de la République, à l'île de la Réunion, en octobre 1976. Il a rappelé la libéralisation des vols non réguliers à destination des Antilles et annoncé, conformément aux instructions du premier ministre, l'établissement d'une liaison régulière civile entre Mayotte et la Réunion.

En ce qui concerne les transports maritimes, les effets d'une plus grande concurrence liés à une concertation équitable ont permis une évolution satisfaisante des tarifs sur la ligne des Antilles.

La concurrence souhaitable doit aboutir à un maintien ou à une baisse de niveau des taux de fret indispensables au développement de l'économie des départements d'outre-mer.

● IMPORTATIONS DE TEXTILES.

Le ministre du commerce extérieur a informé le conseil des mesures de sauvegarde qui venaient d'être décidées en vue d'arrêter la progression des importations des huit produits textiles les plus sensibles et qui seront notifiées sans délai au GATT. Après avoir rappelé que la France confirmait l'option de liberté des échanges à laquelle elle a souscrit depuis vingt ans, M. Rossi a fait observer que ces mesures n'avaient aucun caractère protectionniste puisqu'elles sont prises en vertu de dispositions de sauvegarde prévues dans différents accords internationaux. Il a par ailleurs précisé que les décisions du gouvernement ont été mises en vigueur après consultation de la Commission et des autorités communautaires.

A partir du 1er janvier 1978, le nouvel arrangement multifibres entre pays exportateurs et pays importateurs devrait permettre de stabiliser les importations de produits textiles : M. André Rossi a indiqué sur ce point que la position arrêtée par la Communauté européenne le 21 juin dernier à Luxembourg répondait aux préoccupations françaises et permettrait à la Communauté d'entrer prochainement en négociation à Genève avec les autres pays concernés.

(Lire page 29.)

● CONSEIL DES COMMUNAUTÉS.

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères a rendu compte au conseil des Communautés qui s'est tenu à Luxembourg le 21 juin.

Au cours de cette réunion, la France a insisté auprès de ses partenaires et de la Commission sur la nécessité d'établir une véritable organisation du marché des produits agricoles méditerranéens et souhaité que le conseil puisse arrêter très rapidement les mesures qui s'imposent.

En marge du conseil, les ministres ont, d'autre part, examiné les principales questions susceptibles d'être évoquées au conseil européen de Londres les 29 et 30 juin prochains.

Le ministre délégué à l'économie et aux finances a rendu compte des travaux du conseil des ministres des finances de la Communauté économique européenne du 20 juin à Luxembourg.

Il a donné lieu à un échange de vues sur la prochaine conférence tripartite qui doit réunir, au niveau européen, les représentants des gouvernements, les représentants des employeurs et les représentants des syndicats afin d'examiner, notamment, les moyens d'améliorer la situation de l'emploi.

Le conseil a également eu un échange de vues sur le projet lancé par M. Ortoli, visant à permettre à la Communauté d'emprunter sur les marchés financiers internationaux, afin de consentir des prêts destinés au financement des infrastructures et des entreprises. Il a été convenu que ce projet serait soumis au prochain conseil européen qui se tiendra à Londres.

Le conseil a également examiné un projet de directive visant à permettre et organiser le libre établissement des banques à l'intérieur de la Communauté.

Le ministre de l'agriculture a rendu compte des résultats du conseil agricole qui s'est déroulé les 20 et 21 juin à Luxembourg. Les ministres de l'agriculture des Neuf ont décidé une première série d'aménagements du règlement viti-vinicole communautaire, qui ont pour but de faciliter le déclenchement de la distillation préventive des vins de table excédentaire, et d'aider la production de jus de raisin.

La Commission s'est engagée à prendre les mesures conjoncturelles rendues nécessaires par la situation du marché des vins de table : ouverture de contrats de stockage à court terme, aide au relogement des vins en stock au début de la nouvelle campagne. Elle étudie également les modalités selon lesquelles la garantie de bonne fin pourra jouer à l'automne prochain, ce qui permettra aux producteurs de vins de table de qualité ayant souscrit des contrats de stockage à long terme de bénéficier d'un prix garanti.

Ces différentes mesures constituent un premier pas vers une réforme de l'organisation communautaire du marché du vin que demande avec insistance le gouvernement français.

En outre, les ministres de l'agriculture ont étendu le bénéfice du règlement céréalier communautaire aux département français d'outre-mer.

● « SOMMET » FRANCO-ALLEMAND.

Le président de la République a rendu compte au conseil des ministres des entretiens qui ont eu lieu les 16 et 17 juin, dans le cadre du « sommet » franco-allemand, et dont il a souligné le caractère particulièrement positif. Il a relevé en particulier que cette rencontre avait permis de faire le point des progrès de la coopération franco-allemande en matière de politique conjoncturelle depuis le précédent « sommet » qui en avait arrêté le principe, d'ouvrir des perspectives nouvelles à la collaboration des deux pays dans le domaine aéronautique ; et de constater le rapprochement significatif des points de vue qui s'est opéré en matière de politique nucléaire entre la France et la République fédérale.

● LA VISITE DE M. BREJNEV.

Le président de la République a ensuite fait part au conseil des conclusions qu'il tire de ses entretiens avec M. Brejnev dont la visite en France vient de s'achever. Il a souligné que la visite en France du chef de l'Etat soviétique illustrait l'importance que la France et l'Union soviétique attachent à leurs relations et à leur coopération mutuelles, qu'il s'agisse du développement de leur coopération bilatérale ou de leurs consultations sur les grands problèmes internationaux. L'objectif d'un triplement des échanges pour la période 1975-1979 par rapport aux cinq années précédentes avait été confirmé. En matière internationale, les deux gouvernements ont été en mesure d'exprimer dans des documents communs des vues concordantes sur des sujets aussi importants que la détente et la non-prolifération nucléaire.

Le président de la République a observé que cette visite avait été une nouvelle occasion d'affirmer et de valoriser la politique à la fois indépendante et ouverte de la France.

L'indépendance de Djibouti

M. GISCARD D'ESTAING ADRESSERA UN MESSAGE A L'AFRIQUE

M. Giscard d'Estaing adressera dimanche 26 juin à la veille des cérémonies d'indépendance du Territoire français des Afars et des Issas (Djibouti) un message à l'Afrique, transmis sur les ondes de Radio-France internationale. Le chef de l'Etat entend marquer ainsi la fin de la colonisation française sur ce continent.

Le gouvernement français sera représenté aux cérémonies d'indépendance par M. Galley, ministre de la coopération, et M. Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer.

Le conseil des ministres a nommé M. Camille d'Ornano, qui était jusqu'à présent haut commissaire de la France à Djibouti, envoyé exceptionnel et plénipotenciaire avec rang d'ambassadeur dans le nouvel Etat. Le général de brigade Roger Périer est nommé commandant des forces françaises stationnées à Djibouti.

« AU CARRÉ D'AGNEAU »
CHEZ ALBERT
122, av. du Maine, SUF. 47-62 (F. lundi)
TERRASSE COUVERTE - PARKING
Ses demoiselles en brochette
Son homard poché
Son célèbre carré d'agneau
Ses bécasses, spécialité Albert
Sa cave, l'une des meilleures de Paris

L'année préparatoire à
Médecine
vous permet d'acquérir (d'octobre à juin) un niveau supérieur au Bac C, car les chances de réussite en fin de 1re année, sans préparation et sans mention sont : Bac A et B = 1 %, Bac D = 6 %.
CEPES Groupement libre de professeurs 57, rue Ch.-Laffitte, 92 Neuilly
722.94.94 ou 745.09.19



EQUIPEMENT

TRANSPORTS

Le nouvel accord anglo-américain

UNE SEULE COMPAGNIE DE CHAQUE PAYS ENTRE LONDRES ET LES VILLES DES ÉTATS-UNIS

Au terme de l'accord aérien bilatéral anglo-américain qui remplace l'accord des Bermudes, et qui a été signé le 21 juin, il n'y aura désormais qu'une compagnie de chaque pays pour assurer les liaisons entre Londres et les différentes villes américaines, à l'exception de New-York et de Los-Angeles. Du côté britannique, British Airways et Laker Airways desserviront New-York.

Une compagnie d'outre-Manche assurera un vol Londres-Seattle ; British Airways reliera directement Londres à San-Francisco et British Caledonian Londres à Houston, au Texas. En contrepartie, un seul transporteur américain desservira, au départ de Londres, Atlanta, Dallas-Forth-Worth et une autre destination encore imprécisée.

La compagnie britannique Cathay Pacific desservira la côte ouest des Etats-Unis au départ de Hongkong ; les compagnies américaines auront un droit identique au départ de Singapour.

Washington a finalement accepté un contrôle permanent des capacités. Dans ces calculs, il sera tenu compte des sièges offerts par les transporteurs à la demande. En revanche, Londres n'a pu obtenir que le cas Concorde soit inclus dans ce nouvel accord aérien et que, par ce biais, soit reconnu à l'avion supersonique un droit de libre atterrissage outre-Atlantique.

● *Le futur métro d'Athènes* pourrait être construit par un groupe franco-grec. Les études préliminaires ont été confiées, à un groupe franco-grec, dont le chef de file est la SOFRETU, filiale de la R.A.T.P. Ce contrat porte sur 20 millions de francs, et les études devront être achevées dans un délai de vingt et un mois. — (A.F.P.)

Faits et projets

Environnement

● *Un hélicoptère a pulvérisé accidentellement un produit insecticide* le mardi 21 juin à proximité de l'école primaire d'Arthieul, commune rattachée à Magny-en-Vexin, dans le Val-d'Oise. Sur les trente-sept élèves qui jouaient dans la cour de récréation de l'école, trois ont été légèrement incommodés par le nuage d'insecticide poussé par le vent.

La municipalité et le conseiller général de Magny-en-Vexin ont déposé plainte à la gendarmerie locale pour « épandage à proximité d'une habitation ».

● *Recours à Creys-Malville.* — Sept associations de protection de la nature dont la Fédération Rhône-Alpes des associations de protection de la nature (FRAPNA) ont déposé devant le Conseil d'Etat deux recours en annulation des autorisations de construction de la centrale nucléaire Super-Phenix à Creys-Malville, dans l'Isère.

Pêche

● *Pêche à la baleine : quatre mille prises autorisées.* — La Commission internationale de la pêche à la baleine (I.W.C.) a adopté le 23 juin à Canberra, en Australie, des quotas pour 1978 concernant la pêche dans l'Atlantique nord sensiblement égaux à ceux retenus pour l'anéée 1977. Les quotas fixés en 1978 sont de trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf baleines, et six cent quatre-vingt-cinq cachalots, soit une centaine de plus que l'an dernier. — (A.F.P.)

A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITIONS

Samedi

S. 1. - Instruments de musique.
S. 2. - Meubl. Tablx. mod. Argenter. Monnaies.
S. 9. - Tableaux. Objets d'art.
S. 12. - Tableaux modernes.

A PROPOS DE...

LA QUERELLE DU PÉAGE

Des autoroutes gratuites... dans 15 ans ?

L'association Tourisme et Travail a organisé, le dimanche 19 juin, uen manifestation pour demander la suppression du péage sur le pont de Tancarville (Seine-Maritime). D'autre part, l'Union routière a, le jeudi 16 juin, manifesté son inquiétude quant à la politique de péréquation des péages amorcée par le gouvernement. Ces deux prises de position relancent le débat : faut-il conserver le péage sur les autoroutes ?

« Dans un pays qui cherche à rattraper un retard important dans ce domaine, le péage est un moyen de financer les autoroutes », *répond M. Michel Fève, directeur des routes et de la circulation routière au ministère de l'équipement. Après la seconde guerre mondiale, la France ne comptait, en effet, qu'une centaine de kilomètres d'autoroutes alors que l'Allemagne disposait déjà de 2 000 kilomètres de voies rapides. Il fallait alors reconstruire le réseau routier normal, l'entretenir et créer de toutes pièces un véritable réseau d'autoroutes. En 1955 furent créées des sociétés d'économie mixte qui permettaient à l'Etat de verser la moitié seulement des fonds nécessaires à la construction des autoroutes.*

Le rythme des mises en service passait alors de 50 à 150 kilomètres par an. En 1970, une nouvelle législation permettait la concession des autoroutes à des sociétés privées, et les pouvoirs publics ne versaient plus que 25 % du prix. Le rythme de mise en service atteignait 500 kilomètres par an.

Aujourd'hui, la France a 4 000 kilomètres d'autoroutes. M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, a annoncé, le mercredi 15 juin, qu'en 1983 ce kilométrage serait doublé : 6 150 kilomètres d'autoroutes en rase campagne, 1 850 kilomètres de voies rapides urbaines seront alors en service.

Du simple au double

C'est donc l'usager français qui paye ses autoroutes alors que celles-ci sont gratuites en Allemagne, aux Pays-Bas et en Belgique. Tout en reconnaissant que c'est bien un choix « politique » qui a été fait, que le péage est une mesure « anti-économique » et onéreuse (l'installation du péage augmente de 5 % le coût des investissements, les frais d'exploitation mobilisent à eux seuls 15 % de la recette totale). M. Fève estime « qu'il est normal que ce soient les usagers d'une autoroute qui payent celle-ci et non la collectivité, c'est-à-dire ceux qui n'en bénéficient pas. Lorsque, dans dix ou quinze ans, toutes les régions françaises seront desservies, le gouvernement devra alors se poser la question de la maintenance du péage ».

Deux questions restent posées : les usagers doivent-ils continuer à acquitter le péage lorsqu'une autoroute est amortie ? Pourquoi le prix des péages sur le réseau français varie-t-il parfois du simple au double ?

Les autoroutes sont concédées pour trente-cinq ans, période au-delà de laquelle l'axe autoroutier est remis à l'Etat. C'est alors aux pouvoirs publics qu'il revient de se poser la question du péage. En attendant, que se passe-t-il lorsqu'une société a remboursé capital et intérêt ? Les cinq sociétés d'économie mixte n'ont pas le droit de réaliser de bénéfices : elles investissent leurs surplus financiers dans de nouveaux travaux (élargissement des chaussées, construction d'échangeurs, de nouveaux tronçons). Pour les quatre sociétés privées, la question de la diminution ou de la suppression du péage ne se posera qu'à la fin de la période de concession.

Les péages d'autoroute varient du simple au double (de 11 à 22 centimes du kilomètre au début de l'année). Les causes de ces différences de taux sont multiples : le coût de construction du kilomètre a doublé au fil des ans, passant de 4 millions en 1965 à 8 millions en 1977 ; certaine autoroutes coûtent plus cher en raison des difficultés rencontrées sur le terrain ; enfin, la part de l'emprunt dans le financement a augmenté, alors que dans le même temps le loyer de l'argent subissait une forte hausse. Le ministère de l'équipement a donc entrepris une œuvre d'uniformisation des tarifs en engageant une politique de péréquation : les péages les plus chers seront bloqués, tandis que les moins chers seront augmentés progressivement. Ils viennent d'être accrus de 6,50 % sur l'axe nord-sud, mais de 3 % seulement sur l'autoroute de Normandie. D'autre part, les sociétés d'autoroutes sont appelées à uniformiser leurs prix sur les différentes sections.

Le péage est donc une « mauvaise mesure » qui a permis à la France de rattraper un important retard. Mais la question reste posée : les usagers devront-ils attendre la fin des concessions avant de commencer à rouler gratuitement sur les autoroutes ?

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Un milliard de francs pour financer de nouveaux travaux publics

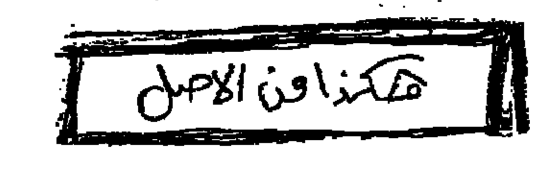
Le ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire est le principal dispensateur des crédits que le gouvernement a décidé de débloquer le 1er juillet prochain : 1 milliard 250 millions de francs, soit la moitié du Fonds d'action conjoncturelle (le Monde *du 28 avril). Le ministre, M. Jean-Pierre Fourcade, a précisé, jeudi 23 juin, au cours d'une conférence de presse, l'utilisation qui sera faite du milliard de francs dévolu à son département.*

Cette somme devrait permettre de financer dans le secteur du bâtiment et des travaux publics des chantiers d'un montant de 2 milliards de francs. Le ministre a assuré que les crédits seraient engagés avant la fin de l'année et, pour un tiers au moins, payés aux entreprises dans le même délai. Il s'agit d'aider à la reprise dans un secteur qui a connu, selon M. Fourcade, *« une très légère réduction d'activité par rapport à la moyenne de 1976, et une légère augmentation du nombre des demandeurs d'emploi : cinquante-neuf mille neuf cents à la fin de mai, contre cinquante-six mille huit cents fin janvier ».*

Le « milliard » sera réparti de la façon suivante : 681 millions de francs pour les routes, pour l'essentiel en travaux neufs (déviations, notamment à Sélestat, à Charleville et à Briare : élargissements de voies) ; 59 millions pour les ports et voies navigables (réfection du barrage d'Evry, sur la Seine, et construction d'un quai à conteneurs à Fort-de-France) ; 30 millions de francs pour des espaces verts et des améliorations du cadre de vie urbain (à Dijon, à Troyes, à Nancy, à Metz, à Cambrai, à Caen, à Rouen et dans l'île Saint-Germain, à Issy-les-Moulineaux) ; 100 millions de francs pour l'aménagement du territoire dont 40 millions pour les contrats de pays, 50 millions en réserve pour le FIAT, et 10 millions pour les zones industrialo-portuaires de la façade atlantique). Enfin, le logement recevra 150 millions de francs qui permettront de financer six mille logements sociaux en accession à la propriété et la remise aux normes de trois mille H.L.M. anciennes.

Pour ce qui concerne la répartition régionale de ces crédits, M. Fourcade a précisé qu'il a « mis l'accent » sur la bordure ouest de la France, du Nord-Pas-de-Calais au Languedoc-Roussillon, qui sont des régions qui emploient *« essentiellement des travailleurs français, et où le bâtiment représente une part importante de l'économie locale ».*

rhumatisants, pour vous
cures miracles à Abano terme et à Montegrotto terme
Les cures ont lieu toute l'année dans les bâtiments même des hôtels TAS.
Documentation dans la brochure EVASION Italie 1977.
Abano terme
en Italie
Auprès de toutes agences de voyages.



هكذا في الأصل

JUSTICE

arrêt de mort de Michel Bodin a été cassé

Le jour même où Jérôme Car-in était exécuté, un autre ndamné à mort, Michel Bodin, ngt-cinq ans, apprenait que son ourvoi en Cassation avait été dmis par la Cour suprême et d'il serait rejugé par la cour assises de la Loire-Atlantique.

La chambre criminelle de la our de cassation, présidée par I. Pierre Mongin, statuant sur rapport du conseiller Braun-chweig, a en effet cassé le 23 juin arrêt de mort prononcé le 25 mars ernier par la cour d'assises de la 'endée à l'encontre de Michel Bo-in pour l'assassinat de M. André ocard, un retraité de soixante-ouze ans, dont il avait fracassé crâne et perforé les yeux avant e s'emparer de 2 700 francs, ontant de ses économies (*le fonde* du 27 mars).

C'est la manière dont les dix nestions ont été posées aux jurés ar le président de la cour d'as-ises en vue de leur délibéré qui a motivé la cassation que sollicitait Mᵉ Copper-Royer et en faveur de laquelle avait conclu M. Fernand Davenas, avocat général, en se référant l'un et l'autre à une jurisprudence datant de vingt-trois ans.

Selon les données de l'enquête et de l'information, il est établi que le meurtre commis avec préméditation avait précédé dans le temps le vol des 2 700 francs. Or il ressort des questions posées que les violences exercées sur la victime ayant entraîné sa mort ont été retenues à la fois comme fait principal et comme circonstance aggravante du vol (devenant de la sorte un vol qualifié).

Dans leur arrêt, les magistrats suprêmes ont déclaré, appliquant la règle de droit « *non bis in idem* », que « *(...) le même fait ne peut pas être retenu comme constitutif à la fois d'un crime et d'une circonstance aggravante affectant une autre infraction* »

Le Comité d'étude sur la violence 'était prononcé contre la peine capitale

Après l'exécution capitale de Jérôme Carrein, le comité d'étude sur la violence, créé en évrier 1976, par le conseil des ministres et dont la présidence avait été confiée à M. Alain Peyrefitte, a révélé, jeudi 23 juin, dans un communiqué, qu'une majorité en son sein s'était prononcée en faveur d'une proposition d'abolition de la peine de mort.

Le comité précise qu'il a pris position sur cette question une première fois au mois de février dernier. Cinq de ses onze membres étaient alors favorables à l'abolition de la peine capitale, cinq autres à son maintien, un membre s'étant abstenu. Un second vote quelques semaines plus tard a fait apparaître une majorité pour l'abolition. Démentant certaines informations selon lesquelles il y aurait eu unanimité, le comité rappelle que ces votes avaient un « *caractère secret* » et que « *M. Alain Peyrefitte y a participé en tant que personnalité indépendante appelée à présider ce comité et non en tant ue garde des sceaux* » (1).

Après avoir assisté à l'exécution e Jérôme Carrein, son défenseur, Mᵉ Pierre Lefranc, avocat u barreau d'Arras, a déclaré : *Jérôme Carrein, au moment de ourir, a eu un courage exemlaire... Il avait conscience de l'atrocité de son crime ce qui explique peut-être son attitude.* » Le condamné espérait en la grâce présidentielle, a précisé Mᵉ Lefranc : « *Je l'avais revu la semaine dernière et il m'avait à nouveau fait part de cet espoir.* »

L'avocat, reçu le 12 mai dernier par le président de la République, avait lui-même peu d'espoir, « *car*, a-t-il confié, *il s'agissait d'un crime d'enfant* ».

(1) N.D.L.R. — M. Alain Peyrefitte, ui est « personnellement » hostile la peine de mort, a récemment ndiqué que le comité s'était prononcé « à la majorité, une majorité nette » contre la peine de mort.

● *Le Comité d'action des prisonniers* (CAP) a publié un communiqué dans lequel il déclare « *souhaiter, plus que n'importe qui, que soit mis un terme définitif aux assassinats d'enfants* ». Mais il souligne qu' « *il sait déjà que l'exécution de Carrein n'a rien résolu et qu'il se prépare ailleurs d'autres meurtres d'enfants ; car le problème est un problème fondamental de société et de rapport entre les gens, qui continue d'être ignoré et que la guillotine ne résoudra pas* ».

« L'AURORE » : à la manière d'une loterie.

« *Il s'agissait pourtant d'un tre à la limite de la débilité nentale qui, tout au long de son existence, n'avait guère eu sa hance. Brûlé par la solitude et l'alcoolisme, il était devenu une épave. (...)*

» *Des trois condamnés : Patrick Henry, Horneich et Muller, il tait cependant celui à qui l'on urait dû accorder en premier es circonstances atténuantes dans la mesure où devant la justice de notre pays on tient compte aussi bien de l'homme ue du crime qu'il a commis.*

» *Il n'en a rien été. Il est vrai u'aucune campagne ne l'a soutenu, comme elle avait aidé Patrick Henry et son avocat. Son procès est passé presque inaperçu. (...)*

» *Faut-il laisser à un seul omme ce choix douloureux, ou ien doit-on y associer par exemple le Conseil supérieur de la magistrature ? Peut-on continuer laisser au hasard géographique e soin de dire qui doit être sauvé t qui ne doit pas l'être ? Est-il upportable de penser que Patrick Henry, enfant choyé devenu ssassin par cupidité, est vivant, alors que Jérôme Carrein, n'ayant amais rien reçu ni de la vie, ni les hommes, a péri de la main lu bourreau.*

» *Une majorité de Français emble souhaiter le maintien de a peine de mort. Veulent-ils ussi qu'elle fonctionne à la manière d'une loterie ?* »

(JEAN LABORDE.)

● *M. Fernand Legros* a été débouté le 23 juin par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris de son action en diffamation contre M. Jacques Fauvet, directeur du *Monde*, et M. et Mme Francis Lopez pour un article du 5 octobre (*le Monde* du 28 mai). La citation délivrée à la demande du marchand de tableaux est déclarée nulle car elle ne précisait pas suffisamment sur quels textes le loi elle s'appuyait.

● *Condamné à la réclusion à perpétuité* pour le meurtre d'un couple de commerçants, Adrien Mouret, vingt-sept ans, s'est pourvu en cassation. Le coauteur du double meurtre, Michel Baillot, vingt-huit ans, condamné à la même peine, n'a, en revanche, pas signé de pourvoi.

LE PROCÈS DU GANG DES LYONNAIS

L'entrée du labyrinthe

De notre envoyé spécial

Lyon. — Finies, pour le moment du moins, les révélations, oubliées un instant, les activités parallèles. Le procès du gang des Lyonnais est entré, jeudi 23 juin, aux assises du Rhône, dans la phase « décorticage » d'un dossier plus qu'épais, volumineux, une sorte d'énorme labyrinthe, de bibliothèque à tiroirs multiples. On peut se demander d'ailleurs si les malheureux jurés de cette session d'assises ne s'y perdront pas.

Que peuvent-ils bien penser en effet de l'affrontement des deux thèses ? D'un côté, un dossier minutieusement construit, avec un soin d'autant plus extrême que les éléments qu'il contient ne paraissent pas toujours déterminants. De ce côté aussi, le président Lasserre, qui chemine doucement sur un *chemin* parfois friable, qui interroge les prévenus un à un sur leurs multiples domiciles, leurs multiples véhicules, leurs *multiples activités*, leurs multiples déplacements, leurs multiples biens et, par contraste, leurs sources officielles très limitées de revenus. De ce côté toujours, un avocat général, M. de Bonnefoy des Aulnais, qui n'intervient pas ou presque pas, attendant son heure peut-être, confiant dans le dossier, assez sûr de celui-ci en tout cas pour faire à l'occasion des concessions sur des points aussitôt présentés comme « mineurs » Est-ce si prudent quand on veut établir juridiquement l'association de malfaiteurs ?

C'est que, en face d'un dossier incertain, l'autre côté, la défense, est solide. Le système est simple et efficace : avoir réponse à tout toujours, quitte à biaiser dans les réponses, à trouver des explications abracadabrantes, à confesser des fautes pour lesquelles on n'est pas poursuivi et ainsi mieux prouver son innocence sur les points essentiels. Certes, la démonstration effectuée, jeudi 23 juin, par ceux-là mêmes que l'on pouvait considérer comme des seconds rôles, Robert Gandebœuf, Pipo Zakarian et surtout Michel Silmetzoglou, fut parfois tellement adroite, préparée, coordonnée, qu'elle pouvait aller à l'encontre du but recherché. A se défendre comme vieux cheval de retour, on apparaît très vite comme tel.

Alors va-t-on vers un jugement de convictions, de présomptions et d'impressions plutôt que vers un jugement fondé sur des preuves irréfutables ? Ce serait conclure un peu vite, alors même que ceux qui ont conduit le gang des Lyonnais jusqu'aux portes du palais, les policiers, n'ont pas encore été entendus, pas plus que les différents témoins. Certes, le procès du gang des Lyonnais n'est pas facile, pas plus que ne le fut l'enquête policière avant les arrestations : placés sous surveillance quotidienne pendant plus de deux ans, filés, photographiés, écoutés, répertoriés, « mariés » quasiment avec une armée de policiers, ces hommes n'ont, malgré cela, jamais été pris en défaut. Pourtant, si l'on fait foi à l'accusation, ils continuèrent pendant cette période de surveillance à commettre leurs hold-up à la façon d'un commando militaire.

C'est incontestablement pour cette raison que les policiers tiennent Edmond Vidal et ses amis pour des malfaiteurs d'envergure. C'est aussi pour cela qu'il faut tenir pour essentiel le témoignage fleuve que s'est promis de faire, lundi prochain, le commissaire divisionnaire Richard venant consolider à la barre la toile d'araignée — un rapport de cinq cents pages — dans lequel il s'est efforcé d'engluer les « Lyonnais ».

PIERRE GEORGES.

● *La chambre d'accusation de Genève* a décidé, jeudi 23 juin, que M. Bernard Cornfeld, fondateur et ancien président-directeur général de l'I.O.S., devrait être jugé par la cour d'assises (*le Monde* du 16 juin). Elle a rejeté le recours de la défense qui demandait un supplément d'instruction et l'audition d'autres témoins. La présomption d'escroquerie a été retenue par la Chambre. M. Cornfeld n'a pas pu assister à l'audience, son avion ayant eu du retard au départ de Londres.

POLICE

APRÈS LE CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION AUTONOME

Le remplacement de M. Chaunac va rendre difficiles les rapports entre les composantes du syndicat

De notre envoyé spécial

Montpellier. — Le limogeage de M. Jean Chaunac du secrétariat général de la Fédération autonome des syndicats de police a jeté un halo de morosité sur la fin des travaux du cinquième congrès de l'organisation. C'est dans une ambiance lugubre que le président de la dernière séance de travail du congrès, M. Henri Clavet, directeur de l'orphelinat de la police d'Osmoy (Cher), annonça, jeudi 23 juin en fin de matinée, à grand renfort de précautions oratoires, la composition du nouveau bureau fédéral.

A titre d'ancien secrétaire général, M. Chaunac s'en retrouve membre de droit. Mais il est le seul « Parisien » à y figurer, son organisation, le Syndicat général de la police (S.G.P.), ayant renoncé à présenter des candidats aux divers postes à pourvoir. Cette défection volontaire a d'autre part entraîné la formation d'un bureau incomplet dans lequel ne figurent ni deuxième secrétaire général adjoint, ni trésorier adjoint, ni directeur adjoint du journal syndical

Même si la nomination de M. Henry Buch au secrétariat général a été acquise à une confortable majorité au conseil d'administration — dix-neuf voix contre douze — elle n'en a pas moins suscité l'étonnement d'une partie de l'assistance, ignorante des manœuvres entamées depuis quelque temps pour déloger M. Chaunac de son poste. Le scrutin n'a d'ailleurs pas dû manquer de poser quelques cas de conscience aux administrateurs car, si deux syndicats — le S.G.P. et le Syndicat national des policiers en tenue (qui représente les fonctionnaires de province) — ont voté en bloc pour « leur » candidat, d'autres se sont partagés, tels le Syndicat national indépendant et professionnel des C.R.S. et le Syndicat national des officiers et commandants.

On ne peut aussi manquer de remarquer que ce vote de défiance est intervenu quelques heures après l'adoption, à une très large majorité, du rapport d'activité présenté par le même homme. La gestion de M. Chaunac n'est pas en cause, et son successeur s'est empressé d'affirmer à la tribune qu'il continuera en tous points la politique suivie jusque-là par la fédération. « *Le combat continue sur tous les fronts où il est engagé*, a dit M. Buch. *J'appelle toutes les composantes à faire front aux attaques que ne manqueront pas de nous porter nos adversaires. Je réaffirme notre indépendance vis-à-vis des partis politiques, quels qu'ils soient. Et en cas d'alternance du pouvoir, les policiers se devront de respecter et de faire respecter la volonté populaire exprimée par le suffrage universel.* »

La succession de M. Gérard Monate, fondateur de la fédération, ne pouvait être que difficile, et M. Chaunac dut faire face en outre, après sa nomination en septembre 1975, à des campagnes insistantes tendant à faire de lui une sorte de « sous-marin » du parti communiste. Mais, même authentique, un tel argument ne saurait justifier de la part de syndicalistes responsables une décision comme celle qui fut prise le 23 juin. Aussi, l'idée a-t-elle fait son chemin parmi beaucoup de délégués que M. Chaunac, dont l'intransigeance vis-à-vis de l'administration est bien connue, aurait été sacrifié à de futures concessions de cette même administration.

L'avenir apparaît pourtant difficile dans un tel contexte. Certes, le S.G.P. n'a pas mis sa menace à exécution, et malgré l'échec de son secrétaire général, il demeure au sein de la fédération. M. Chaunac a, d'autre part, dès la fin du congrès, indiqué que son organisation n'admettrait aucun infléchissement de la ligne suivie jusqu'ici par la fédération. Les nouveaux dirigeants ne doivent donc pas s'attendre à être ménagés. L'attitude d'opposition du S.G.P. pourra s'exercer d'autant plus aisément que le syndicat n'aura pratiquement aucune responsabilité fédérale. Le risque est grand de voir l'action de la F.A.S.P. stérilisée par l'obstruction systématique de l'une de ses composantes, ce qui éloignerait la perspective de réalisation d'une grande fédération de la police — groupant les syndicats de personnels en tenue et des civils — hantise de l'administration.

JAMES SARAZIN.

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU

Secrétaire général : Henry Buch (S.N.P.T.).

Secrétaire général adjoint : Roger Cousin (S.N.I.P.).

Secrétaire administratif : André Freudenreich (S.N.O.C.).

Secrétaire administratif adjoint : Marcel Litaize (S.N.I.P.).

Trésorier : Georges Vincent (S.N.P.T.).

Affaires sociales : Jean-Pierre Maljean (S.N.I.P.).

Journal : Eugène Ascencio (S.N.P.T.).

Membre de droit : Jean Chaunac (S.G.P.).

● *Cinq hommes, à bord d'une R 5 Alpine*, ont ouvert le feu avec une arme de calibre 11,43 sur deux passants : l'un est mort, l'autre est gravement blessé. Il s'agit de M. Roger Fagat, âgé de vingt-sept ans et originaire de Lyon. Il est inconnu des services de police de Paris. Pour ce qui concerne la personne décédée, son identité n'a pas été révélée. Les cinq hommes à bord de la R 5 Alpine ont immédiatement pris la fuite.

MINISTÈRE DU TRAVAIL_PACTE NATIONAL POUR L'EMPLOI.

Vous engagez des jeunes. L'Etat s'engage à vous aider.

Chefs d'entreprises, à partir du 1er juillet 1977, trois nouvelles mesures vont vous permettre d'engager des jeunes.

1 Engagez des jeunes, vous ne paierez pas de charges sociales.
Si vous engagez avant le 31 décembre 1977 un jeune de moins de 25 ans, qui vient de terminer ses études ou son service national, vous serez exonéré des charges sociales sur son salaire jusqu'au 1er juillet 1978. Cette exonération des charges s'applique immédiatement dès l'embauche.

En outre si vous voulez lui donner un complément de formation, vous serez indemnisé des frais de sa formation et remboursé d'une partie de son salaire, pendant une période allant jusqu'à 1 an en passant un Contrat Emploi Formation.

2 Engagez des apprentis et vous ne paierez pas de charges sociales pendant 2 ans.
Si vous prenez un jeune en apprentissage avant le 31 décembre de cette année vous serez exonéré des charges sociales sur son salaire pendant les 2 ans de son contrat d'apprentissage.

3 Prenez des jeunes en stage, ils seront rémunérés par l'État.
Si vous prenez en stage pratique dans votre entreprise un jeune de moins de 25 ans avant le 31 décembre de cette année, l'Etat paiera son salaire et ses charges sociales pendant toute la durée de son stage (6 à 8 mois).

Ce programme a été conçu pour que des milliers de jeunes puissent trouver plus facilement un emploi.

L'emploi des jeunes, c'est l'affaire de tous les Français.

Pour vous renseigner un numéro de téléphone le : **567.72.66**



MÉDECINE

UNE CONFÉRENCE DU PROFESSEUR LHERMITTE

Les recherches pour la sclérose en plaques progressent chaque année

Annonçant un concert qui sera donné le 27 juin en la basilique de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), et dont les bénéfices iront à parts égales à la Fondation pour la recherche médicale et à l'Association pour la recherche sur la sclérose en plaques, le professeur *François Lhermitte* (Paris) a fait le point, le 20 juin, de l'état actuel des recherches sur cette maladie du système nerveux.

En dépit d'innombrables travaux, la sclérose en plaques, qui se traduit par des lésions de dégénérescence du système nerveux, reste encore, a *dit M. Lhermitte*, *« entourée de mystère bien que des faits nouveaux soient apportés chaque année ».*

● *L'épidémiologie géographique* montre que la maladie est plus fréquente dans les latitudes nord et au-delà du 50e parallèle (la France s'étend du 43e au 51e parallèle). Il semble qu'une contamination par un virus intervienne entre la dixième et la quinzième année de la vie chez les victimes, et il est frappant de constater que ceux qui ont vécu jusqu'à cet âge dans une zone d'endémie (Europe du Nord), puis qui émigrent dans une région où la maladie est très rare sont plus souvent atteints que les autochtones (et inversement).

Les Japonais ignorent la sclérose en plaques : bénéficient-ils d'une résistance génétique ? Ou un virus banal, commun dans ce pays, confère-t-il une immunité spéciale ?

● *Le terrain* sur lequel se développe la sclérose en plaques porte, à l'évidence, des caractères particuliers comme le montrent les recherches sur les groupes tissulaires. Les études en plein développement à ce sujet conduisent, a dit M. Lhermitte, à une véritable « médecine personnalisée » adaptée au type auquel appartient le patient, et qui semble bien conditionner ses « *réponses* » à l'affection.

● *Les défenses* : la sclérose en plaques se traduit par une réaction de défense décelable dans le *milieu intérieur du système nerveux* (liquide céphalo-rachidien), où se trouvent des anticorps qui vont conduire à la formation des « *plaques de destruction* ». Les anticorps correspondent-ils à une infection virale ou à une atteinte dans l'enfance par une maladie banale, rougeole, rubéole ou herpès ? Où sont-ils simplement l'expression d'une réaction de l'organisme contre lui-même ? La découverte de lymphocytes (ou globules blancs) d'un type particulier chez les patients atteints de *sclérose en plaques jette une lumière* nouvelle sur des déficiences spécifiques du système immunologique.

● *Les virus* : divers aspects ont été décrits sans qu'aucun ait pu à ce jour être formellement identifié et les tentatives d'identification se poursuivent, avec des « *banques de prélèvements* » mieux organisées aux Etats-Unis que chez nous.

« *On ne sait*, a conclu M. Lhermitte, *si la sclérose en plaques sera vaincue dans les années qui viennent, mais tel est l'espoir d'une recherche qui doit être soutenue et développée par tous et dans l'intérêt de tous.* »

LA LIBRE CIRCULATION DES INFIRMIERS DANS LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE SERA EFFECTIVE DANS DEUX ANS

Les médecins peuvent s'installer librement au sein de la Communauté européenne depuis le mois de janvier 1977 ; il devrait en être de même de ceux qui exercent une spécialité (comme l'anesthésiologie ou la psychiatrie). Le conseil des ministres de la Communauté a adopté, en effet, le 21 juin, deux directives organisant *cette libre circulation.*

Les diplômes d'infirmier, acquis dans l'un des neufs pays membres, seront reconnus dans l'ensemble de la Communauté. Une harmonisation des formations et notamment de leur durée qui devra être égale à trois ans (ou à quatre mille six cents heures) sera mise en œuvre : cette mesure devrait entraîner, en France, un allongement de la durée des études d'infirmier, qui est actuellement de vingt-huit mois (soit quatre mille cent heures). Contrairement aux *médecins, ces directives ne présentent* aucune exigence quant au contenu des études d'infirmier.

Il est difficile d'évaluer l'importance des *flux* migratoires que ces dispositions entraîneraient : alors que la situation en France ne fait apparaître ni pléthore ni déficit important, il semble que des pays comme l'Italie ou l'Irlande forment de trop nombreux infirmiers qui pourarient être tentés d'émigrer.



JEUNESSE

● *Aux jeunes filles françaises et étrangères arrivant à Paris*, l'Association catholique internationale des services de jeunesse féminine propose différents services destinés à faciliter leur installation dans la capitale : un foyer d'accueil, des chambres indépendantes en ville, un service *de placement comme jeunes filles* au pair pour les étrangères, et des emplois divers, généralement non qualifiés.

★ A.C.I.S.J.F., 63, rue Monsieur-le-Prince, 75006 Paris. Tél. 326-92-84.

● *Les candidats au prix Jean-Macé*, qu'attribue chaque année la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente à l'auteur d'un ouvrage *destiné aux adolescents*, doivent se faire connaître avant le 15 juillet. Ce prix, d'un montant de 3 000 francs, couronnera un roman *ou un documentaire édité ou* paru depuis le 1er juillet 1976.

★ Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, service culturel, département lecture, 3, rue Récamier, 75341 Paris Cedex 07. Tél. 544-38-71.

école des cadres
"JEUNES FILLES"
Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur prépare en deux ans :
● *Secrétariat de direction bilingue, trilingue*.*
● Assistante de publicité.
● Hôtesse d'aéronautique et d'entreprise.
● Assistante en relations publiques.
● Section spécialisée tourisme et loisirs*.
* Formation sanctionnée par Diplôme d'Etat B.T.S.
Examens d'entrée : 6 juillet - 13 septembre
École des Cadres 92, av. Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine Tél. : 747.06.40 +
SMP

ÉDUCATION

La télévision à l'école

(Suite de la première page.)

« *C'est un excellent moyen de faire s'exprimer les enfants*, note Mme Amade, directrice de l'école. *Ils sont motivés et choisisse ensuite leurs activités* ». « *Le sujet leur paraît moins arbitraire que si je le propose moi-même*, indique de son côté Mme Bollé. *Le grand avantage de l'image — c'est aussi vrai pour les diapositives — est de montrer des choses que les élèves ne pourraient voir autrement.* »

M. Georges Faustin, un autre « mordu » de l'audio-visuel, enseigne à trente kilomètres de là — un petit village, Le Deuix, près d'Oloron — à un cours moyen de deuxième année. Cet après-midi, il a préparé une « radiovision » (une série de diapositives, un texte au magnétophone) sur la Garonne. L'exploitation pédagogique du montage (une demi-heure) est la même que pour une émission de télévision : expression spontanée, « sauvage », puis enregistrement de questions au magnétophone : ce sera la base d'un exercice ultérieur en français ; suivra un travail en groupe pour rédiger un texte et faire des croquis, chaque équipe choisissant une partie du fleuve, depuis la source jusqu'à la Gironde. Une séquence pédagogique d'une heure et demie au total.

M. Faustin emploie cette méthode depuis plus de quinze ans. Il a maintenant à sa disposition un ensemble de deux cent cinquante « radiovisions », lui permettant de couvrir un grand nombre de sujets en alternance avec la télévision scolaire. « *Je n'achète plus aucun livre*, déclare-t-il. *L'audio-visuel, c'est du matériel collectif, donc des économies pour les finances communales.* »

« Je reste directif »

A Idron, non loin de Pau, M. Condou va moins loin. Pourtant, à quatre ans de la retraite, ce directeur d'école conserve tout son dynamisme. Il s'est mis récemment au chant choral, réalise des marionnettes avec ses élèves, fabrique avec eux un ou deux montages audio-visuels par an. « *Je reste directif*, déclare-t-il. *Mon problème est de concilier un enseignement traditionnel avec des méthodes modernes qui m'intéressent. Il faut tenir compte des évolutions : l'école n'est plus le seul lieu où l'on acquiert des connaissances.* »

Pour le journaliste, une séance spéciale est organisée. Elle permet aux élèves de voir les œuvres de leurs aînés. Les diapositives réalisées en groupe — en *dessinant (au crayon feutre) sur* du papier transparent — ont été complétées par des textes au magnétophone. *La Fillette et le Chat*, un conte sorti de l'imagination des enfants, a été bâti en deux après-midi. « *Ce travail a donné d'excellents résultats en français* », indique M. Condou, qui ne perd pas de vue son objectif : le programme, le niveau à atteindre pour l'entrée en sixième. Le montage vedette recueille l'approbation de toute la classe : les élèves y racontent comment ils fleurissent, saison après saison, leur école. Et il leur a valu le premier prix départemental et un prix national au concours des écoles fleuries...

Pour l'instituteur, trois éléments positifs se conjugent dans ce travail : la motivation importante des élèves, la place de l'image dans le monde moderne et surtout la production par les enfants des diapositives et du montage : « *Ils l'ont fait eux-mêmes, cela restera fixé dans leur mémoire.* » M. Condou, en revanche, n'utilise que rarement les émissions scolaires. « *Elles ne sont pas adaptées à la progression de chaque instituteur dans sa classe* », estime-t-il notamment.

Cette réserve à l'égard de la télévision éducative, nous la retrouvons au groupe scolaire des Marnières de Billère, dans la banlieue de Pau. Les deux instituteurs du cours moyen, MM. Robert Berbégal (directeur) et André Lamarque, sont pourtant eux aussi des partisans convaincus de l'audiovisuel : montages réalisés par les élèves, projections de films, radiovisions... « *En ce moment*, nous explique M. Berbégal, *nous sommes mobilisés par un reportage photographique sur les pompiers. Nous ne regarderons pas la télévision cette quinzaine. Ce n'est pas systématique.* » Ici, autant sinon plus que dans les autres classes que nous avons visitées, on favorise la « pédagogie active » et le travail de groupe dans des ateliers interclasses communs aux cours moyens.

Ainsi a-t-on réalisé un film sur la dernière « classe verte » à Bagnères-de-Bigorre. Un mois de travail pour vingt élèves à raison de six heures hebdomadaires. Deux cents petits bouts de pellicule suspendus à un fil dans la classe avant le montage. Il n'y *a pas eu de chutes* : il fallait tout montrer aux parents conviés en fin d'année au spectacle.

Didactisme ou motivation

Mlle Marie Latapie, directrice *du C.D.D.P. (Centre départemental de documentation pédagogique)*, estime qu'environ un instituteur sur deux « utilise » la télévision en classe. Mais le problème de la « maintenance », pour les récepteurs comme pour *tous les appareils, reste entier* : faute de crédits, de personnels affectés à ce travail, un téléviseur ou un magnétophone peuvent demeurer inutilisés pendant des mois. Surtout, à quoi servent les émissions ? Sont-elles intégrées à une pédagogie de l'audiovisuel, débouchant sur l'expression écrite et orale, sur le travail *de groupe, sur une « éducation de l'image »* ? Ou s'agit-il d'une simple parenthèse de distraction dans la semaine, une facilité pour l'enseignant ?

Toutes les émissions ne sont pas, d'autre part, de la même qualité. Les instituteurs que nous avons rencontrés les classent en deux catégories : les émissions *« didactiques »*, qui *apportent* des connaissances, caractérisent surtout les productions nationales du C.N.D.P. ; les six émissions régionales produites au centre de Bordeaux pour l'opération multimédia (« Aquitaine au présent ») suggèrent plus qu'elles ne montrent, veulent provoquer les questions : ce sont, disent leurs *producteurs, « des films de motivation »*. Selon la pratique pédagogique des enseignants, ils préfèrent l'une ou l'autre formule. Mais un reproche revient fréquemment : ne peut-on éviter la retransmission d'émissions nationales déjà vues ? *« Les enfants sont déçus »*, entend-on dire.

En outre, la diffusion d'une séquence ne coïncide pas toujours avec le travail en cours dans la classe. M. Faustin, au Deuix, a bien de la chance : la série programmée cette année en Aquitaine porte sur « L'exploitation de l'eau », un thème précisément choisi avec *ses élèves au début* de l'année.

Ces difficultés se trouvent fortement aggravées dans l'enseignement secondaire. Il faut, là, parler d'échec, voire de gaspillage. Les émissions produites et diffusées ne sont tout simplement pas regardées dans les collèges de premier cycle pour lesquels elles *ont été* réalisées. Pour une raison simple : le découpage en tranches horaires rigides, avec un professeur par matière, permet rarement de faire coïncider une diffusion avec le cours correspondant. S'y ajoutent le programme à respecter et l'insuffisance des locaux. La quadrature du cercle.

Une seule solution : « repiquer » une émission au magnétoscope, puis la rediffuser au moment voulu. Cla suppose qu'on dispose d'un matériel vidéo. Dans les *Pyrénées-Atlantiques*, douze établissements (cinq C.E.S., six collèges et lycée techniques, un lycée) et les deux écoles normales d'instituteurs sont équipés de « circuits fermés » lourds ou de matériel vidéo portable. Cela représente environ un établissement de second degré sur six.

Mais ces équipements sont coûteux (20 000 francs minimum). Ils *nécessitent une formation complémentaire* des enseignants et ne peuvent être « parachutés » dans un établissement où l'audiovisuel n'aurait pas acquis ses lettres de noblesse. Le C.E.S. Marguerite-de-Navarre à Pau paraît être à cet égard le « Marly-le-Roi » (1) des Pyrénées-Atlantiques.

Le Centre de documentation et *d'information* (C.D.I.) *de cet* établissement occupe un demi-étage du bâtiment : bibliothèque de travail et bibliothèque de prêt, audio-vidéothèque avec tables de visionnement et de montage, deux salles de projection (il y en a une troisième pour les sciences naturelles), régie, studio en cours d'aménagement.

Les six classes de l'étage inférieur sont équipées pour le circuit fermé. Un effort de plusieurs années a permis d'acheter une gamme complète de matériel, du vieux projecteur 16 mm aux modernes épiscopes (pour la projection de *documents opaques*). Un technicien à la disposition des enseignants participe à la réalisation des montages et de films ; il assure la maintenance des appareils.

En 1975-1976, il y a eu 1 626 *projections de films*, cent quarante-trois heures de projection de vues fixes en salle commune (sans compter les projections dans les classes), et déjà, pour la première année de fonctionnement, dix-huit diffusions d'émissions de télévision « repiquées ».

L'audiovisuel est un tout. Le récepteur de télévision n'est qu'un *élément* parmi d'autres. Il peut être une potiche coûteuse dans un coin de classe ou un instrument d'éducation à l'image, dans une pédagogie d'ensemble. Si cette éducation commence à l'école élémentaire et qu'elle n'a pas de suite au *collège*, c'est beaucoup d'énergie perdue. « *Les élèves le remarquent et s'en plaignent* », constate M. Berbégal.

Les techniques audiovisuelles « légères » ont pénétré un peu partout. Le terrain est connu, le matériel facile à manier. Les résultats du travail avec les élèves sont nets : ils participent à la production. La *télévision scolaire*, en revanche, s'adapte mal aux conditions du système. Elle n'est pas parvenue à convaincre la grande majorité des enseignants. Aux résistances-alibis des programmes et de la qualité s'ajoute la nature même de l'intervention télévisuelle : il n'y a pas de « feed back » du récepteur vers *l'émetteur* ; les élèves ne sont pas associés à la fabrication du produit. Toute la différence est là.

YVES AGNÈS.

(1) Le C.E.S. Louis-Lumière de Marly-le-Roi (Yvelines) est un « établissement expérimental de plein exercice », où sont mises au point de nouvelles formules pédagogiques destinées à favoriser la démocratisation de l'enseignement. Le C.E.S. mène également des recherches sur deux thèmes principaux : l'audiovisuel et le centre d'auto-documentation.

Prochain article :

PRODUHRE POUR COMMUNIQUER

VINGT-CINQ ANS D'EXISTENCE

La radio-télévision scolaire, dont les premières émissions sur le réseau national datent de 1952, a été conçue comme un palliatif à l'insuffisance numérique ou aux difficultés pédagogiques des enseignants, particulièrement dans le premier cycle. Mais, très vite, elle allait apparaître comme une nouvelle manière d'aborder la pédagogie. De là les réticences de certains professeurs. Si l'on ajoute à ces réserves les problèmes matériels (équipement et maintenance insuffisants, contraintes de l'emploi du temps et des disciplines), on comprend le succès relatif de la télévision scolaire dans le second degré.

En revanche, dans l'enseignement élémentaire, la radio et la télévision sont parfaitement assimilées. *Le* taux d'écoute est difficile à calculer. On peut cependant le mesurer au nombre de dossiers d'accompagnement des émissions vendus par le Centre national de documentation pédagogique (C.N.D.P.). En 1975, 157 197 dossiers ont été vendus, contre 196 479 en 1974 ; 146 800 concernaient *le cours moyen* et 10 397, le cours élémentaire.

La télévision scolaire a diffusé cette année, d'octobre 1976 à mars 1977, 391 émissions qui représentent 184 heures d'antenne ; 215 émissions s'adressent aux élèves, soit 93 heures d'antenne ; 95 émissions représentant 49 h. 45 concernent R.T.S.-Promotion, destiné aux adultes ; 65 émissions, soit 38 h. 40 d'antenne, s'adressent aux enseignants.

Le département des actions « multimedia » et celui des productions audiovisuelles du C.N.D.P. (Centre national de documentation pédagogique), qui ont la charge de la conception, de la réalisation et de la diffusion des émissions de radio et de télévision scolaires, emploient environ 316 collaborateurs permanents, dont 22 réalisateurs.

LE HAUT CONSEIL DE L'AUDIO-VISUEL ÉTUDIE LES MISSIONS DE LA R.T.S.

Après avoir souligné que « *l'existence de la télévision scolaire et le rôle du ministère de l'éducation à son égard ne sauraient être remis en cause* », le ministère précise dans une note d'orientation remise au Haut Conseil les questions qu'il souhaite voir examiner, sur le rôle actuel et l'avenir de la radio et de la télévision scolaires (R.T.S.).

« *1) Définir la spécificité des missions de la radio et de la télévision scolaires. Le message télévisuel, quand il poursuit des fins éducatives, s'adresse à un public, véhicule un contenu et vise des objectifs particuliers. Ces particularités n'imposent-elles pas des modalités originales, la conception, la production et l'évaluation de ce message ?*

» *2) Etudier les lignes de collaboration qu'il est possible de développer entre la radio-télévision scolaire et les sociétés nationales de radio et de télévision.*

» *3) Quels pourraient être les relais techniques que propose la technologie dans ses développements prévisibles et qui pourraient compléter ou se substituer à la diffusion sur antenne ?*

» *Les problèmes financiers ne doivent pas être absents de cette étude (rentabilité d'un changement de support en conservant l'objectif d'atteindre le plus large public).*

» *4) Comment la radio-télévision éducative peut-elle s'inscrire dans le cadre de l'action culturelle française à l'étranger ?* »

LES ÉLUS SOCIALISTES DE SAINT-HERBLAIN S'EXPLIQUENT SUR LA SUPPRESSION DES SUBVENTIONS AUX ÉCOLES PRIVÉES

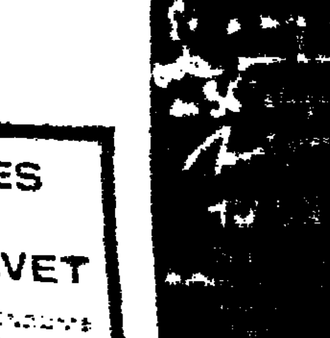
La municipalité de Saint-Herblain (Loire-Atlantique) s'est expliquée, jeudi 23 juin, sur sa récente décision de supprimer les subventions à l'enseignement privé local (*le Monde* du 17 juin). M. Jean-Marc Ayrault (P. S.), *maire de la ville, a déclaré*, au cours d'une conférence de presse, souhaiter « *dépassionner le débat* » et « *mettre les choses en place pour clore la polémique* ». « *Notre volonté n'est pas de provoquer un clivage entre chrétiens et laïcs* », a-t-il ajouté.

Le conseil municipal de Saint-Herblain avait décidé, le 10 juin dernier, de supprimer l'aide de la municipalité aux écoles primaires privées, qui accueillent trois cent quinze enfants. Les neuf élus communistes, en désaccord avec les conseillers socialistes, *s'étaient* abstenus (1). M. Ayrault avait justifié cette décision en assurant qu'une municipalité d'union de la *gauche ne pouvait pas « entériner le dualisme* scolaire ». Les élus socialistes avaient aussi estimé qu'en supprimant l'aide aux établissements *sous contrat simple*, ils amèneraient l'enseignement privé à solliciter des contrats d'association.

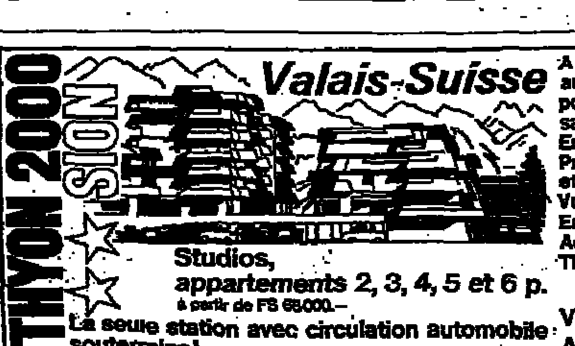
« *En donnant la priorité à la défense et au développement de l'école publique*, a déclaré jeudi M. Etienne Barthes, conseiller régional socialiste et conseiller municipal de Saint-Herblain, *la municipalité a pris d'abord acte du choix fait par les habitants de Saint-Herblain, qui ont élu les conseillers sur un programme clair à ce sujet.* »

La municipalité estime en outre que l'attribution d'une aide publique à l'école privée doit être considérée comme « *un processus d'intégration* » : « *Le contrat d'association*, a expliqué M. Barthes, *est un pas dans ce sens. Il ouvre la voie à la nationalisation sans brutalité, de la manière la plus souple. Cela est d'ailleurs conforme à l'esprit du législateur.* »

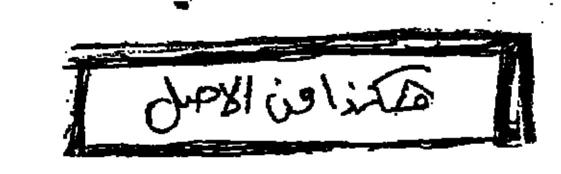
(1) *Le Monde* du 24 juin a publié de larges extraits de l'intervention faite par M. Le Gac au nom des communistes.



LENTILLES DE CONTACT
3 millions d utilisateurs
Pourquoi pas vous !




ÉCOLE DES SECRÉTAIRES DE DIRECTION
● Le registre d'inscription est ouvert dès maintenant aux bacheliers.
● Pour les candidats du second cycle secondaire, examen d'entrée les 29 juin, 7 et 11 juillet.
Prenez rendez-vous
ESD 15, RUE SOUFFLOT, 75240 PARIS CEDEX 05. — Téléphone : 033-46-72
(Enseignement Supérieur Technique Privé)



CARNET

Naissances

— M. Roland Ghez et Mme, née Maryse Pierre, et leurs enfants Bertrand et Julien, ont la joie d'annoncer la naissance de

Dorothée.

Lyon, le 20 juin 1977.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Mlle Marie-Noëlle Baert,
fille de Mme et M. Paul Baert,
avec
le lieutenant Jean-Pierre Letanche,
fils de Mme et M. Maurice Letanche,

qui sera célébré le samedi 25 juin 1977 à 16 heures, en l'église Saint-Nicolas de La Ferté-Vidame (Eure-et-Loire).

Paville d'Aumale,
28340 La Ferté-Vidame.
46, avenue du Maréchal-Foch,
69006 Lyon.

Décès

— M. et Mme Daniel Zelmans et leurs enfants,
Mme Colette Audry,
M. Jean-François Minder,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacqueline AUDRY,
chevalier de la Légion d'honneur,
metteur en scène de cinéma,

leur mère, grand-mère, sœur, tante, survenu accidentellement le 19 juin 1977.

La levée du corps aura lieu le lundi 27 juin à 8 h. 30 à l'hôpital de Poissy (Yvelines).

L'inhumation se fera le mardi 28 juin 1977, à 10 heures, au cimetière d'Aigues-Vives (Gard).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

« Quand le soir fut venu,
Jésus leur dit : « Passons
» sur l'autre rive. »
(Marc, IV, 35.)

(Le Monde des 23 et 24 juin.)

— Mme Henry Cassan,
Son épouse,
M. et Mme Jacques Darriulat,
M. et Mme Etienne Arnould,
Ses enfants,
Jean et Diane Darriulat,
Luc et Michèle Darriulat,
Marc et Sylvette Darriulat,
Pierre et Noëlle Arnould,
Paul et Françoise Couvreur,
Serge et Claire Coque,
Jean-François et Laure Lemaire,
Ses petits-enfants,
Mélanie, Virginie, Sabine, Benjamin, Véronique, Marie, Sophie, Simon,
Ses arrière-petits-enfants,
Mme de Cambiaire,
Sa sœur,
Mme Christiane Rolland,
Sa belle-sœur,
Et toute sa famille,
font part du décès de

M. Henry CASSAN,
ingénieur des arts et manufactures,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
et croix de guerre belge
Military Cross,

survenu à son domicile le 17 juin 1977 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques ont été célébrées en sa paroisse Saint-Jean-Baptiste de Sceaux le 20 juin 1977.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, rue de Fontenay,
92330 Sceaux.

— On nous prie d'annoncer le décès accidentel de

M. François GEOFFROY-DECHAUME,
ambassadeur de France en Birmanie,
officier de la Légion d'honneur.

De la part de
Mme François Geoffroy-Dechaume,
M. et Mme Charles Joory,
M. Daniel Geoffroy-Dechaume,
M. Vincent Geoffroy-Dechaume,
Mlle Caroline Geoffroy-Dechaume.

Les obsèques auront lieu le samedi 25 juin à 11 heures, en l'église de Valmondois (Val-d'Oise).

5, enclos de l'Abbaye,
78300 Poissy.
55, Robinson Road,
Hongkong.
Place de la Mairie,
95760 Valmondois.

— En raison de tous les liens qui l'unissaient aux prieurs de Taizé une messe sera célébrée à Taizé, en présence de nombreux jeunes, le vendredi 24 juin, à 21 heures, à l'intention de

M. François GEOFFROY-DECHAUME,
décédé accidentellement en Birmanie.

(Le Monde du 21 juin.)

— Nous apprenons le décès, survenu le 20 juin, de

Jean BURNAT,
écrivain,
sociétaire
de la Société des gens de lettres
et de la Société des auteurs dramatiques.

[Né le 11 avril 1918 à Saint-Malo, Jean Burnat a écrit une trentaine de livres parmi lesquels « Mes élèves et moi », « C'est Dupont, mon empereur ! », « Carnetski du colonel Popoff » et une « Histoire des Romains ». Il se plaisait à dire aussi qu'il avait été en prison, en France, sous trois régimes ainsi que dans trois pays étrangers, et aussi qu'il n'avait jamais obtenu un prix littéraire ni une décoration.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Georges LETORÉ,

survenu le 20 juin 1977, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu à Versailles dans l'intimité familiale.

De la part de
M. et Mme René Letoré,
Mlle Gisèle Letoré,
Ses enfants,
Jean, Etienne et François Letoré,
Ses petits-enfants.

— Nous avons le regret de faire part du décès, à l'âge de quarante-huit ans, de notre ami

Jean RAMPNOUX,
agent de liaison
au journal « le Monde ».

Ses obsèques auront lieu lundi 27 juin.

[Jean Rampnoux était entré au journal en 1954. La direction, ses collègues et amis du « Monde » présentent leurs condoléances attristées à sa femme et à ses enfants.]

— Reims.
Mme Mauricette Sébire,
Le docteur et Mme Jean Visseaux,
Ses enfants,
Hugues et Bernadette Visseaux,
Ses petits-enfants,
M. et Mme Louis Godard et leurs enfants,
Ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice SÉBIRE,

survenu à Taissy, le 21 juin 1977, dans sa quatre-vingt-unième année.

Selon son désir, ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité le jeudi 23 juin 1977, en l'église de Taissy.

Ils rappellent le souvenir de son époux,

M. Maurice SÉBIRE,
décédé le 5 novembre 1969,
et de son petit-fils
François BAZELAIRE,
disparu tragiquement le 30 décembre 1969.

18, rue Werlé,
51100 Reims.
3, rue Bonhomme,
51100 Reims.
29, rue Cérès,
51100 Reims.
Dampierre-de-l'Aube,
10240 Ramerupt.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Marie-Blanche STORA,
survenu accidentellement à Paris.

De la part de
M. et Mme Gabriel Stora,
M. Jean-Claude Stora,
M. et Mme André Stora et leur fille,
M. Pierre Stora,
M. et Mme Jacques Stora et leurs filles,
Et leur famille.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 18 juin à Albi, dans la plus stricte intimité familiale.

40, rue Beaujon,
75008 Paris.

— Chambéry, Grésy-sur-Isère.
Mme Fernand Vionnet,
Mlle Anne Vionnet,
Mme Robert Fontanez, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Roesch, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Roesch, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Louis Roesch, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Amédée Aulois,
Les familles Vionnet, Roesch, Petit-Barat, Mathieu,
Tous leurs parents et amis,
ont la douleur de vous faire part du décès du

docteur Fernand VIONNET,
médecin-chef honoraire au Centre hospitalier de Chambéry,
chevalier de l'ordre national du Mérite.

Les obsèques auront lieu le samedi 25 juin 1977, à 9 heures, en l'église de Grésy-sur-Isère.

Remerciements

— Mme Diffre-Caminade,
Mme Berriet-Dormion,
M. Emmanuel Berriet,
Mlle Jeanne Berriet,
Ainsi que leur famille et amis, remercient toutes les personnes qui, par leur présence ou leurs messages, ont pris part à leur peine lors du décès de

Yann BERRIET.

— M. et Mme Joseph Boudara et leurs enfants,
profondément émus des très nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Stéphane BOUDARA,

vous adressent leurs remerciements émus.

Les prières seront célébrées le dimanche 26 juin, à 19 heures, à la synagogue Julien-Lacroix, 75, rue Julien-Lacroix, Paris (20e).

— La famille du

docteur Jean THOMAS,

très touchée par les nombreux témoignages de sympathie qui lui ont été adressés, présente ici, avec sa reconnaissance, ses sincères remerciements à tous ceux qui ont pris part à son deuil.

Denens, juin 1977.

— Mme Jacques Lena et sa fille,
Mme Maurice Rougier,
Le professeur et Mme André Lena, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Eugène Chirié, leurs enfants et petits-enfants,
Leurs parents et alliés,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du

docteur Jacques LENA,

remercient ceux qui se sont unis à leur douleur.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Messes

— Deux messes à la mémoire de

Mme Paul LEVEILLE,
née Bedene,

seront célébrées à son intention en l'église Saint-Pierre, à Epernon (Eure-et-Loir), et en l'église de Gissey-sur-Flavigny (Côte-d'Or), le 2 juillet, à 18 h. 30, et à 9 heures.

Une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée. Elle était généreuse.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Lundi 27 juin à 9 h. 30, université de Nice, salle du conseil de l'U.E.R. lettres et sciences humaines, Mme Magali Morsy : « L'histoire de la longue captivité et des aventures de Thomas Pellow en Barbarie du Sud ».

Communications diverses

— A l'occasion de l'arrivée à Paris de Sa Sainteté Karmapa, le Centre bouddhiste Vajrayana organise des cérémonies et enseignements. Le vendredi 24 juin, à 20 h. 30, enseignement Puja à l'Espace Pierre-Cardin, 1, avenue Gabriel, Paris (8e). Le samedi 25 juin, à 15 h. 30, prise de refuge et initiation à l'Espace Pierre-Cardin.

Renseignements : Kagyu Dzong, 24, rue Philippe-Hecht, Paris (19e). Tél. 205-24-78.

Visites et conférences

SAMEDI 25 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 15, Grand Palais, Mme Puchal : « Les arts de l'Islam ».

13 h. 30, place de la Concorde, Mme Lemarchand : « Port-Royal des Champs ».

15 h., 9, place des Vosges, Mme Bouquet des Chaux : « Hôtel de Chaulnes ».

15 h., 92, avenue Denfert-Rochereau, Mme Pajot : « Madame de Chateaubriand ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec : « Hôtel de Sully ».

15 h., métro Tuileries, Mme Vermeersch : « Jardin des Tuileries ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

21 h. 30, 6, place des Vosges, Mme Bouquet des Chaux : « Le Marais illuminé » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 138, boulevard Haussmann : « Collection Hammer » (Art et histoire).

15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « Les Halles » (A travers Paris).

15 h. 15, 21, rue Visconti : « De la rue Visconti au palais de la reine Margot » (Mme Barbier).

15 h., 65, boulevard Arago : « Rencontre avec les artistes de la Cité fleurie » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., métro Lamarck-Caulaincourt : « Les jardins privés de Montmartre » (Connaissance de Paris).

14 h. 30, 7, rue des Réservoirs, à Versailles : « A la recherche du premier village de Versailles ».

15 h., 60, boulevard Saint-Michel : « L'hôtel de Vendôme » (Histoire et archéologie).

15 h., façade de l'église : « Saint-Julien-le-Pauvre » (M. de La Roche).

15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois : « Les hôtels de Soubise et de Rohan » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, docteur Ferdière et M. Chaleix : « Artaud » ; M. M. Toesca : « Les bobines » ; Mme D. Ribardière : « Les Français et la politique » (Club du Faubourg).

20 h. 30, université de Créteil, avenue du Général-de-Gaulle : « Le retour des Rose-Croix ».

16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : le repos comme base de l'activité » (entrée libre).

15 h., 9, rue Littré : « Eckankar un genre de vie ».

17 h. 30, lycée Janson-de-Sailly, 106, rue de la Pompe, M. Pierre Paraf : « La France de l'affaire Dreyfus » (Société Anatole-France).

DIMANCHE 26 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 93, rue de Rivoli, Mme Bouquet des Chaux : « Les salons du ministère des finances ».

15 h., entrée, Mme Magnani : « La Sainte-Chapelle ».

15 h., métro Jussieu, Mme Vermeersch : « Des arènes aux thermes ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

16 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers » (A travers Paris).

15 h., 24, rue Pavée : « Diane de France » (Mme Barbier).

15 h., métro Père-Lachaise : « Tombes célèbres du Père-Lachaise » (Mme Camus).

10 h. 30, métro Cité : « L'île de la Cité inconnue » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

10 h., 2 bis, place Denfert-Rochereau : « Carrières et catacombes de Montrouge » (Connaissance de Paris).

15 h., 20, rue de Tournon : « Le palais du Luxembourg » (Histoire et archéologie).

15 h., 23, quai de Conti : « L'Académie française » (M. de La Roche).

15 h., 2, rue du Mont-Cenis : « A travers le vieux Montmartre » (Paris et son histoire).

15 h., grille du palais de justice : « La Cité mystérieuse » (Paris inconnu).

10 h. 30, métro Pont-Marie : « L'île Saint-Louis » (Mme Rouch-Gain).

15 h., 34, avenue de Madrid, à Neuilly : « La folie Saint-James » (Tourisme culturel).

CONFERENCE. — 15 h. et 17 h., 13, rue Etienne-Marcel : « La méditation transcendantale et la normalisation du système nerveux » (entrée libre).

Le comble de la tentation : voir la pulpe de citron descendre dans une bouteille de SCHWEPPES Bitter Lemon.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, *nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :*

FRANCE :	
Quinze jours	22 F
Trois semaines	30 F
Un mois	39 F
Un mois et demi	57 F
Deux mois	74 F
ETRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	37 F
Trois semaines	52 F
Un mois	69 F
Un mois et demi	102 F
Deux mois	134 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	46 F
Trois semaines	65 F
Un mois	87 F
Un mois et demi	128 F
Deux mois	170 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.

ANCIENS COMBATTANTS

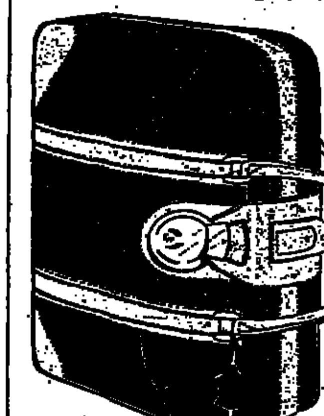
● *Le Groupement des maquisards et résistants de l'Ain et du Haut-Jura* nous signale, à propos du décès de M. Henri Jaboulay, que si ce dernier a combattu dans les maquis de l'Ain, c'est le colonel Henri Romans-Petit qui a organisé le défilé des maquisards du 11 novembre 1943 dans les rues d'Oyonnax.

● *Le fort de Fremont*, l'un des plus importants de la ligne Maginot, situé près de Longwy (Meurthe-et-Moselle), a été inauguré et ouvert au public le 11 juin. Restauré sur l'initiative d'une association d'anciens combattants, l'ouvrage, qui a abrité plus de six cents hommes durant les combats de juin 1940, « *apporte un témoignage aux générations nouvelles de ce qu'a été la vie de leurs parents* », a déclaré M. Maistret, président de l'association des Amis de Fremont.

SOLDES CHEZ CHARVET
8 PLACE VENDOME

Et si vous organisiez votre prochaine réception au 56e étage de la Tour Montparnasse...
Tél. 538.52.56
De 40 à 300 personnes
Buffets, cocktails, banquets, etc.
avec Paris à vos pieds.
Parking sous la Tour.
Documentation sur demande

LENTILLES DE CONTACT : des millions d'utilisateurs conquis. Pourquoi pas vous ?
Ne dites plus "je n'ose pas" : des millions de personnes dans le monde ont depuis longtemps renoncé à porter des lunettes et adopté les lentilles de contact. Ne dites plus "ce n'est pas pour moi" : chez YSOPTIC, il existe toute une gamme de lentilles de contact spéciales pour yeux sensibles. Ne dites pas "lesquelles choisir ?" : chez YSOPTIC, des spécialistes vous conseilleront les lentilles de contact qui répondent le mieux à votre cas et vous garantissent une accoutumance rapide et une tolérance parfaite.
Venez faire un essai. Gratuitement.
YSOPTIC
80, Bd Malesherbes - 75008 PARIS
Tél. : 522.15.52
Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.
YSOPTIC
Gollschalk



LATREILLE
LE SPÉCIALISTE
DU TRÈS BEAU VÊTEMENT
COSTUMES D'ÉTÉ dep. 445 F
ROBES D'ÉTÉ dep. 175 F
QUALITÉS IRRÉPROCHABLES
62, r. St-André-des-Arts 6e
PARKING RÉSERVÉ
CATALOGUE SUR DEMANDE

LA BAGAGERIE®
"Prix Vacances"
la valise 55 cm 350F
les valises 65/70 cm 395F
la valise 75 cm 450F
Paris : 13, rue Tronchet - 75008
41, rue du Four - 75006 - 74, rue de Passy - 75016
Tour Maine-Montparnasse - 75015
Lyon . La Part Dieu
Envoi contre remboursement
13, rue Tronchet - 75008 Paris





SPORTS

TENNIS

Le vainqueur de Roland-Garros éliminé en trois sets à Wimbledon

Wimbledon. — Ce n'est pas un drame sur le court qu'a joué, jeudi 23 juin, à Wimbledon, l'Argentin Guillermo Vilas, tout récent champion de Roland-Garros, en se faisant écraser par un anonyme américain nommé Martin, *mais une partie* psychique qui illustre que tout peut se jouer ou se déjouer, en un clin d'œil, sur la surface ultra-rapide de l'herbe, où l'improvisation prime tout. Autant les longs débats de la terre battue, souvent entrecoupés de repos, *permettent aux concurrents de se* composer une tactique et sélectionnent normalement les meilleurs, autant à Wimbledon les surprises et les contre-performances du premier tour sont règle courante. Particulièrement en ce tournoi 1977, où les grands favoris, Connors, Borg, Nastase, se sont déjà fait accrocher, et où les têtes de série qui avaient brillé aux Internationaux de France il y a un mois, Vilas, Gottfried, Ramirez et Panatta ont déjà mordu la poussière, ou plutôt le gazon.

La défaite du triomphateur de Roland-Garros, exécuté en trois sets, pose à nouveau le cas Vilas. Le *champion argentin passait, jusqu'à* ces derniers mois, pour accuser de terribles passages à vide, fréquents chez les gauchers, qui l'empêchaient de remporter un grand titre. En bon Français, il ne semblait pas priser spécialement l'herbe de Wimbledon, encore qu'il y ait été deux fois quart de finaliste et que sa magnifique victoire sur Kodès le premier jour *de ce tournoi ait autorisé tous les* espoirs. Or voici qu'à vingt-quatre ans sa carrière de jeune milliardaire du tennis paraît remise en question.

Sous l'aile protectrice de Tiriac

Depuis quelque temps, Vilas ne fait plus un pas sans la présence à ses côtés de son manager roumain,

De notre envoyé spécial

Ion Tiriac, « découvreur » et partenaire de Nastase. Celui-ci s'occupe des déplacements de son poulain, de son budget et de ses contrats bien entendu ; *à la ville, il règle son* existence, surveille ses sorties comme celles d'un séminariste, et va jusqu'à lui choisir ses menus, comme nous en avons été témoin ces soirs-ci dans un restaurant italien, où le pauvre Vilas mastiquait mélancoliquement une assiettée de carottes en face de son mentor engouffrant des plats en sauce.

Sur le terrain, c'est encore mieux. A chaque instant, Vilas consulte Tiriac du regard et opine du chef à ses objurgations ou approbations muettes, comme font les boxeurs sur leur tabouret à la minute du repos. En fait, Vilas en était arrivé ces *jours-ci à ne plus jouer que « télé*commandé ». Pour un jeu d'inspiration et de spontanéité comme ici, cette méthode où Vilas est en « état second » est apparue funeste.

Des regards de naufragé

Mais nous en sommes à l'ère des magnétiseurs dans le tennis professionnel. Sans doute Vilas a-t-il voulu suivre ainsi l'exemple de son camarade Borg, qu'il admire et imite en tout. Or Borg, bien que « managé » *par l'ex-champion suédois Bergelin,* qui ne le quitte pas d'une semelle, dirige ses parties à sa guise sur le *court, et son regard, presque bigleux* à force de concentration, est uniquement préoccupé par la balle. Cela dit, Borg est un féroce gagneur, et Vilas, sans être ce que les Anglais appellent un « *born loser* » (perdant-né), montre plutôt le tempérament d'un rêveur.

Pour revenir sur le court n° 3 de Wimbledon inondé de soleil encore jeudi et où la foule en toilette légère s'étageait parmi les gradins dès l'heure de midi, il ne fallut pas plus de vingt minutes pour constater que Vilas, déjà éprouvé la veille par sa fin de match laborieuse contre le Sud-Africain Yuill, n'avait pas le moral d'un vainqueur. Privé *de ressort, accumulant les erreurs,* maladroit à la volée, faisant même des double fautes ou des « bois » avec la tranche de sa raquette, il se contentait de souffler sur ses doigts, avec son tic horripilant, et de hocher la tête en lançant des regards *de naufragé* à Tiriac.

De l'autre côté du filet, le jeune Billy Martin, vingt ans, ancien champion junior des Etats-Unis, un blondinet soufflé aux hormones, à peine sorti de l'obscurité du tirage au sort, se contentait de garder la balle *dans le court en montant sans* complexe au filet. « *Si vous perdez, changez de tactique* », disait Tilden. Conseil applicable à la minute même sur l'herbe, où les points et les jeux défilent à toute allure. Mais Vilas, perdu dans ses muscles et ne *sachant plus quelle arme choisir* dans son arsenal de coups, toute sa puissance inhibée, savait-il seulement où il était et où il en était ?

Son incapacité de se sortir du « potage », la persistance de ses mauvaises inspirations, manifestaient éloquemment chez lui cette fatigue mentale qui accable aujourd'hui les joueurs professionnels surentraînés. *Quand tout fut accompli, en quatre*-vingt-dix minutes, sur un score sans appel (6-2, 6-4, 6-2), et tandis que Tiriac, cet ours des Carpates, essuyait une larme dans sa moustache, Vilas montra un visage souriant absolument dépourvu d'amertume. Mais ce sourire de vaincu paraissait accablant.

OLIVIER MERLIN.

★ **Le seul joueur français, Patrice Dominguez, a été battu en trois sets sur le court n° 14, le « petit central » au fond du club, par l'Anglais Mark Cox. Aucun commentaire.**

FOOTBALL

Au tournoi de Paris

TROISIÈME VICTOIRE POUR ANDERLECHT

Jan Ruiter, le gardien de but néerlandais du Royal Sporting Club *d'Anderlecht, le héros de la première* soirée du Tournoi de Paris, où il arrêta les quatre penaltys brésiliens, n'était pas au rendez-vous de la finale, jeudi 23 juin. Les dirigeants belges avaient refusé de céder à un petit chantage financier du joueur. Cette absence ne devait pourtant pas empêcher le club belge de remporter, pour la troisième fois, ce tournoi, *devant Ferencvaros de Bu*dapest (4 à 1), grâce à l'apport déterminant d'un autre néerlandais, Robby Rensenbrink, rentré seulement pour les vingt dernières minutes.

Les trente-cinq mille spectateurs du Parc des Princes espéraient surtout le rachat des brésiliens du Vasco de Gama. Ces derniers avaient rédigé, la veille, un communiqué pour déplorer « *les incidents lamentables dont ils avaient été les auteurs* ». Si leur comportement fut cette fois exemplaire, leur jeu, sans rythme ni fantaisie, n'empêcha pas Paris-Saint-Germain de s'imposer pour la troisième place (2 à 1).

Heureusement pour le public, prêt à vibrer au moindre exploit, le second match fut d'un meilleur niveau, grâce à l'excellente technique collective des deux finalistes. Il n'y manquait qu'un joueur d'exception capable de faire la différence. Cette lacune était comblée par l'entrée en jeu de Robby Rensenbrink, qui, malgré un genou bandé pour une blessure des ligaments croisés, obtint le troisième et, surtout, le quatrième but de son équipe, sur une reprise de volée de plus de 20 mètres. Ce fut le meilleur moment d'un tournoi qui ne restera pas néanmoins dans les mémoires.

G. A.

HIPPISME. — *Le prix de Seine-et-Marne, disputé à Longchamp et retenu pour le quarté, a été gagné par* Melion, *suivi de* Dalto, *de* Grand-Mogol *et* d'Edictus. *La combinaison gagnante est 2 - 7 - 15 - 13.*



JEUX OLYMPIQUES

La contribution des industriels français aux Jeux de Moscou

« *La France a une place privilégiée dans la participation étrangère à l'organisation des Jeux olympiques de Moscou de 1980* », a déclaré mercredi 22 juin M. G. M. Rogoulsky, vice-président du comité d'organisation des Jeux olympiques de Moscou, à l'issue de la quatrième réunion à Paris de la commission technique franco-soviétique pour la préparation de ces Jeux. Durant dix jours, une délégation *soviétique a pris des contacts* avec les industriels français. D'ores et déjà, deux contrats ont été signés en France et huit signés à l'étranger (un au Canada, un en Suisse, deux en Hongrie, un aux Etats-Unis, un en Allemagne fédérale).

Le plus important concerne la construction de l'hôtel Ostankino à Moscou (3 500 lits). Il a été signé avec la société française SEFRI (du groupe Aron), en octobre 1975, et les travaux sont en cours depuis un an environ. Le contrat initial portait sur 604 millions de francs. La construction d'un hôtel de 1 500 lits à Leningrad devrait également revenir à un groupe français.

Le second a été conclu avec Promat-France, un groupement d'intérêt économique de quatre entreprises moyennes pour l'impression, l'assemblage et la reliure de toute la documentation des Jeux olympiques.

Des négociations continuent avec la société Eurest, filiale des wagons-lits Cook et de Nestlé, pour la fourniture de l'équipement de restauration du village olympique et l'assistance technique de gestion, nécessaires pour *nourrir 15 000 personnes* (athlètes et accompagnateurs). Le contrat envisagé serait de plus de 15 millions de francs.

Adidas, de son côté, fournira des équipements et du matériel sportif, tandis que la société Bat-Taraflex, pour les revêtements de sol, a été désignée comme fournisseur officiel ; un accord général est intervenu avec cette dernière entreprise, qui s'est déjà traduit par des prestations gratuites (équipement de deux salles de jeux).

Enfin, la société Sorice s'est vu confier la commercialisation de l'emblème des Jeux olympiques sur les souvenirs, gadgets, vêtements, jouets et, bien sûr, articles de sport.

DÉFENSE

LA GENDARMERIE DE DRAGUIGNAN OUVRE UNE ENQUÊTE APRÈS UN INCIDENT DE VOL SURVENU A UN HÉLICOPTÈRE MILITAIRE

La gendarmerie de Draguignan a ouvert une enquête sur un incident de vol survenu mardi 21 juin à l'hélicoptère du général de brigade André Pons, commandant l'Ecole d'application d'artillerie de Draguignan (Var).

L'hélicoptère transportant le général Pons, de Draguignan à Canjuers — où se trouve un terrain d'exercice de 35 000 hectares — a dû se poser sur le stade de l'école quelque temps après le décollage. « *Suite à cet incident,* précise l'autorité militaire, *les vérifications techniques de l'appareil ont permis de découvrir de la terre dans un réservoir. Une plainte contre X... a été déposée pour sabotage d'un hélicoptère. La gendarmerie de Draguignan, chargée de l'enquête, poursuit ses recherches. A ce jour, les conclusions de l'enquête ne permettent pas d'établir formellement qu'il y ait corrélation entre la présence de la terre dans le réservoir et un incident technique sur la turbine de l'appareil, entre la présence du général Pons dans l'appareil et l'incident en vol.* »

Le général Pons, accompagné du colonel Aubié et de son aide de camp, le capitaine Dejean, se rendait à bord de son hélicoptère, à Canjuers, pour assister à un exercice de tir. Soudain, l'hélicoptère Alouette eut des ratés. Une turbine ne tarda pas à tomber en panne.

Le pilote, après en avoir reçu l'autorisation, effectua un atterrissage en autorotation, une manœuvre délicate, que les pilotes d'hélicoptère, cependant, réalisent fréquemment au cours de leur instruction.

DOUBLE ACCIDENT MORTEL AU COURS DE MANŒUVRES DANS L'AVEYRON

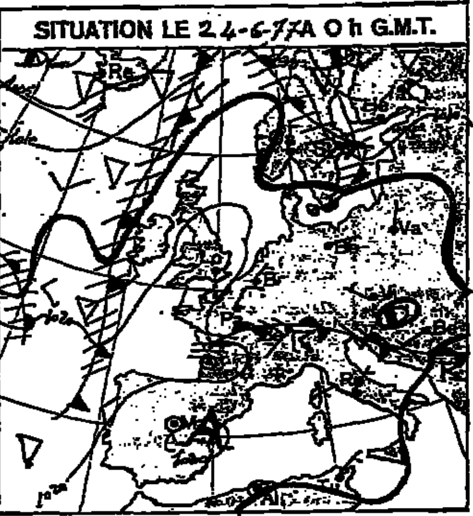
Les manœuvres franco-espagnoles Ibéria, qui réunissent cinq mille hommes dans le département de l'Aveyron, ont été endeuillées par *la mort de deux soldats.* A la suite des pluies qui se sont abattues ces jours derniers dans la région, le terrain a cédé, à deux reprises, sous le poids de deux automitrailleuses.

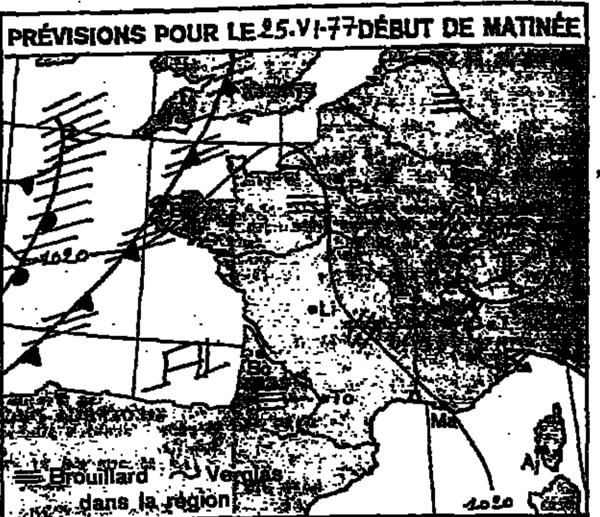
Mercredi soir 22 juin, à la limite de l'Aveyron et de la Lozère, le sous-officier qui se trouvait dans la tourelle d'un engin blindé du 2e régiment étranger de cavalerie d'Orange (Vaucluse), a été pris sous le véhicule, qui s'est renversé. Il a été tué sur le coup. Le nom de ce légionnaire n'a pas été révélé.

Jeudi 23 juin, près de Saint-Amans-des-Cots, une automitrailleuse s'est également renversée à cause d'un glissement de terrain. Son chef de bord, le maréchal des logis Régis Cotti, dix-huit ans, appartenant au 4e régiment de chasseurs de La Valbonne (Ain), qui était debout dans la tourelle, a été tué.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en *France entre le vendredi 24 juin à 0 heure et le samedi 25 juin à 24 heures* :

La France restera dans une zone de pressions assez élevées. Les pluies orageuses et les orages de ces jours derniers tendront à s'atténuer et à se localiser surtout dans l'est du pays, tandis que des perturbations affaiblies, venues de l'Atlantique, commenceront à intéresser nos régions de l'Ouest.

Samedi, on notera le matin un temps souvent brumeux avec des bancs de nuages bas, mais des éclaircies pourront localement être observées, en particulier dans le Midi. Quelques résidus orageux isolés affecteront les montagnes du Centre et de l'Est. A l'approche des perturbations précitées, les nuages seront plus abondants sur la Bretagne avec quelques petites pluies éparses. L'après-midi et le soir, ces faibles précipitations gagneront les régions s'étendant de la Normandie à la Gironde.

Sur le reste de la France, les formations brumeuses feront place à un temps nuageux avec des éclaircies, mais de nouveaux orages, plus isolés, se développeront de l'est du Rhône à la Lorraine et à l'Alsace.

A l'exception des régions de l'Ouest, les températures maximales *marqueront une légère hausse.*

Vendredi 24 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 018,6 millibars, soit 764 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 juin ; le *second, le minimum de la nuit du* 23 au 24) : Ajaccio, 26 et 13 degrés ; Biarritz, 18 et 11 ; Bordeaux, 20 et 6 ; Brest, 16 et 8 ; Caen, 18 et 12 ; Cherbourg, 15 et 11 ; Clermont-Ferrand, 16 et 8 ; Dijon, 21 et 14 ; Grenoble, 19 et 13 ; Lille, 19 et 8 ; Lyon, 22 et 14 ; Marseille, 23 et 14 ; Nancy, 24 et 11 ; Nantes, 18 et 11 ; Nice, 24 et 16 ; Paris-Le Bourget, 22 et 13 ; Pau, 18 et 12 ; Perpignan, 20 et 13 ; Rennes, 18 et 12 ; Strasbourg, 24 et 12 ; Tours, 19 et 15 ; Toulouse, 18 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 13 degrés ; Amsterdam, 18 et 9 ; Athènes, 31 et 23 ; Berlin, 25 et 14 ; Bonn, 24 et 11 ; Bruxelles, 19 et 11 ; Le Caire, 38 et 20 ; îles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 20 et 12 ; Genève, 21 et 13 ; Lisbonne, 25 et 14 ; Londres, 21 et 12 ; Madrid, 24 et 10 ; Moscou, 16 et 6 ; Nairobi, 20 (max.) ; New-York, 21 et 17 ; Palma-de-Majorque, 26 et 12 ; Rome, 27 et 15 ; Stockholm, 22 et 12 ; Téhéran, 36 et 23.

LOTO

TIRAGE N° 25

DU 22 JUIN 1977

7 — 12 — 15 — 19 — 23 — 42

NUMERO COMPLEMENTAIRE 26

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 bons numéros	1 403 926,30 F
5 bons numéros + numéro complémentaire	27 252,30 F
5 bons numéros	2 916,80 F
4 bons numéros	64,10 F
3 bons numéros	6,30 F

PROCHAIN TIRAGE LE 29 JUIN 1977

VALIDATION JUSQU'AU 28 JUIN 1977 APRES-MIDI

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 24 juin 1977 :

UN DECRET

● Fixant la date d'application de l'article 58 de la loi de finances pour 1977 (n° 76-1232 du 29 décembre 1976) relatif à l'octroi de l'avoir fiscal aux caisses de retraite et de prévoyance.

UNE CIRCULAIRE

● Relative aux locaux collectifs résidentiels (1).

(1) Ce texte sera ultérieurement publié en fascicule séparé.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	259 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

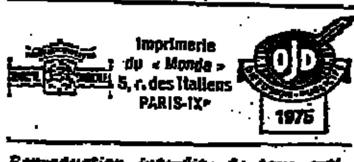
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 797

HORIZONTALEMENT

I. Vu son petit bassin, elle ne peut avoir des carpes de grande dimension. — II. Vécurent surtout d'illusions ; Marchand de toiles ; On lui coupa le souffle. — III. Symbole ; Point d'attache ; Précéda Churchill. — IV. Enchaîne des fils d'Albion ; Attribut d'un Immortel (épelé) ; Fonda un évêché. — V. Assurance couvrant tous les risques ; Fut souvent taquinée ; Morceau de bois. — VI. Veillent sur des conquêtes réputées nobles ; Signe musical ; Est ordonné. — VII. Prénom ; Se manifeste par un rétrécissement de l'orifice buccal ; Grecque. — VIII. Ecarte ; Coule à flots en Italie. — IX. Amplifie ; Très approchables ; Préfixe. — X. Prononcé par Tibère sur le point de s'en aller ; Eprouvé ; Préposition ; Pièce dure. — XI. Vous parfois, moi jamais ! ; Génies ; Elle s'abuse (épelé). — XII. Mesure ; Essor ; Expert en grimaces. — XIII. Plongé dans l'eau bouillante ; Ne risquent pas de passer inaperçues. — XIV. Consacrées ; Joue un rôle protecteur. — XV. Prisèrent (épelé) ; Moins séduisants ; Cône.

VERTICALEMENT

1. Sont présentées avec une certaine pompe ; En devenant grand, *il fait honneur à la famille.* — 2. Avoir une certaine déperdition ; Cylindre. — 3. Bienheureux ; S'agite dans un panier ; Dans une locution qui exclut toute absorption. — 4. Coule en France ; Souligne une juvénile résistance ; Dans un étal ; Conjonction. — 5. But d'une traite ; Chasse le cafard ; S'attaquer au chef. — 6. Cuvette ; Possessif. — 7. Pas acquis ; Tête couronnée. — 8. Saint ; Vue d'ensemble. — 9. Fin de participe ; Point séparé ; Envol de fleurs. — 10. Se fatigua à la tâche ; Ville étrangère ; Mène une vie de chien. — 11. Préparation militaire ; Pronom ; Alliée. — 12. En rade ; Portent des lunettes en écaille ; Pièces de soutien. — 13. Militaire connu ; En Yougoslavie ; Voit s'épanouir de belles gaillardes. — 14. Elément restrictif ; Evoque une parfaite candeur ; Mauvaise graine. — 15. Vont, courent mais ne volent pas ; Changée par une infirmière.

Solution du problème n° 1 796

Horizontalement

I. Adam ; Mi. — II. Amiante. — III. PMU ; Inouï. — IV. Œsel ; Ulm. — V. Usés ; Are. — VI. Usons ! — VII. Etrave ; Co. — VIII. Asie ; Plu. — IX. Oc ! ; Merles. — X. Roses (cf. « sujet ») ; Ars. — XI. Star ; Once.

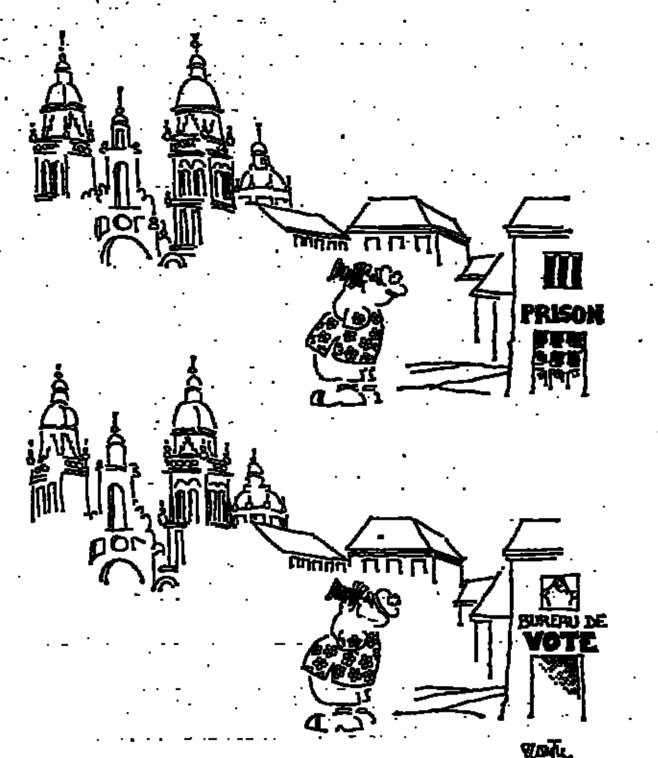
Verticalement

1. Pouce ! ; Ora. — 2. Dames ; (voir ce mot) ; Tacot. — 3. Amuseurs ; S.A. — 4. Mi ; Essaimer. — 5. Ail ; Ovées. — 6. Inn ; Ane. — 7. Tours ; Plan. — 8. Meule ; Clerc. — 9. Im ; Mousse.

GUY BROUTY.

Le Monde du tourisme et des loisirs

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI



(Dessin de PLANTU.)

L'Espagne déverrouillée

« C'EST désormais le temps de l'équilibre, un équilibre parfaitement stable, et le temps de la modération. Toute méfiance oubliée, les touristes — et les Français largement en tête, comme à l'accoutumée — vont reprendre cet été le chemin de l'Espagne... » M. Alfredo Sixto, le directeur de l'Office du tourisme espagnol à Paris, ne dissimule pas son optimisme.

Mieux que des phrases, des chiffres : entre janvier et mai de cette année, on a enregistré 8 511 004 passages aux frontières, soit un mieux de + 12,5 % par rapport à la même période de 1976.

Ces voyageurs qui étaient-ils ? 2 412 406 Français, 1 570 285 Portugais venus en voisins eux aussi, 1 007 845 Allemands, 838 247 ressortissants du Royaume-Uni, la différence étant assurée par des Suédois, des Suisses, des Danois, des Belges, etc.

Autre donnée intéressante, le nombre de Français venus de janvier à avril, soit 1 714 695, c'est-à-dire 5,5 % de mieux qu'au cours des mêmes mois de l'an passé ; au mois de mai, il a été de 697 711 (+ 13 % par rapport à mai 1976). Enfin, en 1976, le chiffre d'affaires global du tourisme s'est élevé à 3 083 400 000 dollars. De janvier à avril 1977, c'est déjà 819,3 millions de dollars qui sont entrés dans les caisses.

Tout autorise par conséquent les responsables du tourisme espagnols à afficher leurs espérances. Des espoirs un peu teintés pourtant de déception. Non quant à la fréquentation vue sous son angle numérique, mais considérée sous son aspect « qualitatif ».

Comme le disait avec un sourire où perçait un rien d'amertume, le directeur d'une grande agence parisienne qui entretient avec l'Espagne des liens plus qu'étroits, « le Français qui passe ses vacances de l'autre côté des Pyrénées déçoit ses hôtes dans la plupart des cas. Parce qu'il ignore qu'il est... en Espagne ! Il lit son journal habituel, fume ses gauloises, boit son Ricard et se met en quête, l'heure du déjeuner venue, du restaurant où on lui servira son cher bifteck frites... La paella ? Oui, une fois ou deux au cours du mois que dureront ses vacances, histoire de pouvoir tout de même raconter ça au cousin... Seule habitude espagnole à quoi il sacrifiera, la sieste ! Et puis de nouveau, la plage, la gauloise, le pastis, le steack... C'est dommage, très dommage, de quitter une H.L.M. pour une autre, et de ne pas savoir voir... »

Quoi qu'il en soit, les préférences des Français quant aux lieux de villégiature sont, dans l'ordre, pendant les mois d'hiver : les Canaries, les Baléares, l'Andalousie, Madrid et ses environs immédiats ; l'été, les Baléares prennent la première place, les Canaries les suivent, et viennent alors toutes les « costas », Brava, Dorada, del Azahar, Blanca, del Sol et de la Luz. Les circuits et itinéraires à travers les grandes villes ne comptent encore que pour une trop faible part.

Si les vacances en Espagne pouvaient prétendre jusqu'à ces dernières années figurer au chapitre des « bonnes affaires », cela n'est plus vrai aujourd'hui. Les prix ont eu vite fait de se mettre au diapason européen lors des vingt ou vingt-cinq derniers mois, et les tarifs de la « sangria » et des « zarzuelas », comme ceux de la chambre, des spectacles, et, en un mot, de la vie, n'offrent plus maintenant la moindre bonne surprise. Restent le soleil — cette année, il semblerait que ce soit un argument sans égal à avancer ! — la gentillesse, un service de très bonne qualité et, surtout, la proximité de notre voisine.

Quant on sait que l'Espagne compte pour plus de 50 % dans le chiffre d'affaires de la majorité — pour ne pas dire la totalité — des fabricants de voyages français, on peut imaginer leur satisfaction de voir les choses reprendre leur physionomie d'antan.

Même si certains observateurs, comme Xavier Domingo, journaliste espagnol du « Cambio Diez y Seis », dont on lira ci-dessous l'article, semblent un peu moins enthousiastes que les officiels quant aux prévisions intéressant cette grande saison d'été qui va commencer demain.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Trop d'équipements hôteliers

Les limites du «boom»

POUR comprendre la place que le tourisme tient dans l'économie espagnole, il n'est besoin que de citer deux chiffres. De 1967 à 1973, les revenus du tourisme ont financé pour 97 % en moyenne le déficit annuel de la balance commerciale, mais, au cours des trois dernières années (1974-1976), ce taux de couverture est tombé à 42 %, par suite de la crise économique et d'une stabilisation du nombre des visiteurs étrangers aux alentours de 30 millions par an.

Branche essentielle de l'économie (la population active est employée pour 13 % dans ce secteur), le tourisme pose aussi aux responsables politiques des problèmes délicats. Comme l'écrivent dans une étude publiée il y a quelques jours les experts du Banco Hispano Americano (1), le « boom » a donné lieu à une augmentation rapide de l'offre d'équipements touristiques, répartis en de multiples petites entreprises, ce qui a posé de sérieux problèmes de rentabilité. En effet, la faible utilisation de ces équipements et leur excessive concentration géographique ont placé les entreprises espagnoles — notamment les chaînes hôtelières — dans une situation de vulnérabilité financière, les mettant ainsi à la merci des agences de voyages étrangères.

Caractéristique essentielle de la demande étrangère : la concentration. Plus de 50 % des touristes étrangers sont originaires de France, d'Allemagne fédérale et de Grande-Bretagne (bien que les effectifs français — toujours prédominants — aient tendance à baisser par rapport à ceux des Allemands), ce qui rend l'industrie touristique excessivement sensible aux variations économiques enregistrées dans ces trois pays. Concentration dans le temps aussi, la moitié des visiteurs venant en vacances pendant le troisième trimestre, ce qui provoque une « *préoccupante sous-utilisation des infrastructures* » pendant le reste de l'année. Il s'ensuit une altération de la qualité des services et une élévation des prix.

F. Gr.

(Lire la suite page 16.)

(1) Le Banco Hispano Americano a pour partenaire essentiel, en France, le Crédit lyonnais.

La fin de l'État-aubergiste

NOUVELLE-NÉE, l'Espagne de la démocratie s'apprête à recevoir, une fois de plus, un été de plus, des millions de touristes.

Viendront-ils aussi nombreux que lorsque la présence de Franco au pouvoir leur assurait des vacances tranquilles, un soleil sans histoire, des menus et des chambres bon marché et un peuple que la voix officielle de M. Manuel Fraga Iribarne avait déclaré « différent » ?

Chez les professionnels, hôteliers, restaurateurs et agences de voyages, l'ambiance est morose. Des annulations de chambres et de voyages auraient été enregistrées. Le nombre des touristes aurait été, à Pâques, d'après ces milieux, bien inférieur à celui de l'année dernière à la même époque. Pourtant, un porte-parole du ministère de l'information et du tourisme parlait l'autre jour sur un ton beaucoup plus optimiste, affirmant que le nombre des visiteurs prévus pour cet été établirait un nouveau record, et que tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Mais les jours de ce ministère sont comptés, dit-on dans les milieux politiques bien informés. Dans le nouveau gouvernement du président Suarez, l'information passerait sous la dépendance directe de la présidence, tandis que le tourisme deviendrait une section du ministère de l'industrie.

La politique du bon marché

C'était, pour ce qui concerne le tourisme, le vœu le plus cher des professionnels qui ont vécu cette année des heures de crise sérieuses avec le gouvernement. Il ne leur était plus possible de survivre, disaient-ils, avec les prix touristiques imposés par le gouvernement dans sa politique de tourisme bon marché. Ils ne voulaient plus faire les frais de cette politique, dont les principaux bénéficaires, d'après eux, étaient les grandes compagnies étrangères de voyages organisés et... les caisses de l'Etat.

Le bilan de toutes ces années d'Etat-aubergiste, d'Etat-cuistot, d'Etat-guide pour touristes, aura été fort en devises pour lui et lourd de conséquences pour le pays. La façade méditerranéenne aura été détruite, sacrifiée aux constructeurs et à la spéculation immobilière ; la pollution due à l'arrivée massive des touristes dans des endroits couverts de buildings et de chambres — mais souvent avec un minimum de systèmes d'évacuation d'eaux usées — a atteint un niveau dramatique. Toute une gastronomie régionale, riche, diversifiée, saine, surprenante souvent de sagesse et d'harmonie, aura été sacrifiée à des millions d'ersatz de paellas au mieux, et à des milliards d'hamburgers douteux au pire.

Les élections du 15 juin 1977 ont sonné, très probablement et très heureusement, le glas de l'Etat-aubergiste. C'était, en grande partie, l'œuvre de M. Manuel Fraga Iribarne, ancien ministre d'Informacion y Turismo, à présent leader de Alianza Popular, qui regroupe les nostalgiques du franquisme et dont la puissante défaite électorale signifie aussi la mise en cause par le peuple espagnol de toute une politique de tourisme. Mais de celui-ci, l'Espagne ne peut pas se passer. Et on préconise maintenant, dans les milieux professionnels, la fin du « *turismo de alpargata* » (tourisme en espadrilles) et la promotion d'un tourisme de qualité.

Des séminaires qui réunissent hôteliers, restaurateurs, fonctionnaires et journalistes se multiplient. On connaît les causes du mal, on voudrait trouver le remède.

« *C'est grâce à nous que le régime a tenu si longtemps* », me disait le propriétaire d'un grand hôtel de Barcelone. « *Maintenant que le régime est mort, il ne faudrait tout de même pas tuer avec lui la poule aux œufs d'or.* »

L'Espagne n'est plus différente, mais elle sera plus chère. On ajoutera de nouveaux agréments à ceux qui existaient. D'ores et déjà, le jeu a été autorisé : dix-huit casinos ouvriront leurs portes, tous en zones touristiques. Dans les boîtes de nuit, le strip-tease sera beaucoup plus « intégral » que ces derniers temps et même sans doute plus « intégral » encore que partout ailleurs. Le *hard-cord* fait déjà des apparitions dans certaines villes. On parle aussi d'autoriser les camps de nudistes, et pourquoi pas, puisque les francs-maçons s'apprêtent à rouvrir leurs loges ?

La poésie des « pintadas »

On voudrait aussi promouvoir le tourisme d'hiver. Les championnats du monde de ski qui ont eu lieu cet hiver dans la Sierra Nevada (Malaga) ont été une expérience concluante. D'autres endroits, Gredos à Avila, les montagnes du Leon et des Asturies, nos Pyrénées, offrent soleil et neige tout l'hiver. C'est un terrain vierge pour les professionnels espagnols. Il ne le restera pas longtemps. On pense même que ce sont là des endroits rêvés pour s'attaquer à un nouveau tourisme de qualité.

Goûteront-ils, les touristes de cet été, le nouveau charme des rues de nos beaux villages de vacances ? Aimeront-ils cette Espagne où la politique a pris possession des rues ? Sauront-ils déchiffrer et apprécier la poésie des *pintadas* qui se succèdent à l'infini ? Mots d'ordre, sigles étranges, invitations à la grève, à la manifestation, aux meetings, noircissent des kilomètres et des kilomètres de murs autrefois blancs comme le néant. On écrit des louanges et l'on maudit tel ou tel personnage politique à longueur de rue. Ou bien, lorsque la *pintada* est signée A comme anarchie, elle suggère d'autres possibilités. « *Vive l'anarchie et baisons, puisque nous ne vivons que deux jours* », ai-je lu à Huelca, en Andalousie.

On n'oublie pas ici que l'ouverture des frontières aux touristes aura été le premier pas vers le monde des gens normaux et l'un des premiers signes de libéralisation et de faiblesse du régime. On n'oublie pas non plus que nous avons payé très cher les services rendus aux touristes, et, pour l'avoir signalé dans un livre fort patriotique, à mon avis, publié en France sous le titre *la Paella des gogos* (Editions Balland), j'ai été moi-même qualifié d'« *ennemi de la patrie* » par le directeur de Cultura popular (on appelait ainsi la censure), qui était alors M. Ricardo La Cierva.

Mais l'Espagne démocratique attend de pied ferme, une fois de plus, la « *turistada* », comme on dit ici. Elle l'attend, certes, avec un sourire nouveau et beaucoup plus fraternel. Et pour cause : nous ne sommes plus différents. Nous allons recevoir des égaux...

XAVIER DOMINGO.

Partout, moins cher, 12 mois sur 12 avec nouvelles frontières

DECOUVERTE INDIVIDUELLE

Départ de Paris

LISBONNE	650 F
ATHENES	700 F
ISTAMBUL	700 F
NEW YORK	1 450 F
SANAA	1 800 F
SAN FRANCISCO	2 650 F
LOS ANGELES	2 680 F

Départ de Bruxelles

NEW YORK	1 250 F
LIMA	2 750 F

ALLER-RETOUR
Vols à dates fixes

CIRCUITS ORGANISES

Découverte de la Grèce
Le Péloponèse - La Crète
du 5 juillet au 26 juillet
du 2 août au 23 août
du 9 août au 30 août
2 350 F

DECOUVERTE DU CACHEMIRE
PAKISTAN AFGHANISTAN
du 29 juillet au 29 août
4 500 F

Renseignements et inscriptions à :
NOUVELLES FRONTIERES
TOURAVENTURE
63, avenue Denfert-Rochereau.
75014 PARIS.
Tél. 329.12.14
2, rue Auguste-Brizeux.
44000 NANTES.
Tél. 71.09.07
LIC 793 A

jsf
plus loin... moins cher

CIRCUITS ET SÉJOURS

TUNISIE Hammamet 8 j.	1.120 F
GRÈCE Séjour 2 sem.	1.420 F
TURQUIE Circuit 2 sem.	1.820 F
MAROC Circuit 15 j.	2.320 F
ÉGYPTE Circuit 2 sem.	2.880 F
INDE circuit 24 j.	5.250 F
CROISIÈRES à partir de	950 F

VOLS SPÉCIAUX*
• TUNIS 760 F • ATHÈNES 790 F
• TANGER 830 F • ISTANBUL 870 F
• DJERBA 960 F • NEW YORK 1.390 F
• BOMBAY 2.050 F • LIMA 2.700 F
* sous certaines conditions

Nouvelle brochure gratuite de 100 pages

jeunes sans frontière
75002 PARIS, 7 rue de la Banque, 261.53.21 +
GRENOBLE, 16 rue du Dr Mazet, 44.06.83
LYON, 5 place Ampère, 42.65.37
STRASBOURG, 19 bd de Lyon, 32.30.54
ORLÉANS, centre commercial de Fleury-les-Aubrais, 86.40.43
et dans les Agences WAGONS-LITS COOK.

NAGEL
ENCYCLOPÉDIE DE VOYAGE
une
ENCYCLOPÉDIE
DE VOYAGE
pour chaque pays

56 RUE TIQUETONNE
Enfin un professionnel de la photo qui est aussi un amateur

Thierry Hamel, un professionnel qui a gardé l'enthousiasme d'un amateur.
Un professionnel qui ouvre une boutique de photo, rue Tiquetonne à deux pas des Halles, ce n'est pas étonnant. Ce qui est étonnant, c'est d'avoir eu l'idée de réunir en un même lieu les avantages que l'on trouve habituellement dans des magasins différents. Prix - Choix - Conseils - Service après-vente - Qualité des travaux photos - Reprise des anciens matériels et bien sûr possibilités de crédit.
Thierry Hamel, ce passionné de Photo et de Cinéma, aura beaucoup de plaisir à vous parler du tout nouveau Pentax ME (1885 F avec objectif 1,7/50). Le ME, c'est l'appareil 24x36 reflex, compact, à objectif interchangeable, mais automatique et donc d'une simplicité d'utilisation enfantine. On a beau ne pas connaître grand chose en photographie, on peut aimer faire d'excellentes photos avec un matériel de qualité.
Thierry Hamel vous convaincra sûrement; mais si vous êtes un passionné de technique, il saura aussi bien vous parler du Pentax MX, de ses verres de visée interchangeables, de son moteur électrique ou de son auto-winder. Quoi qu'il en soit, vous aimerez ces deux appareils qu'il suffit de prendre en main pour être irrésistiblement séduit.
Avec les prix qu'il fait et les conseils qu'il donne, Thierry Hamel a sûrement une autre idée, se faire des amis à la Boutique de la Photo.
Principales marques représentées : Agfa - Ilford - Kodak - Polaroid - Asahi Pentax - Canon - Minolta - Nikon - Beaulieu - Eumig - Beseler - Durst - Zeiss Ikon.

La boutique de la photo
56 RUE TIQUETONNE
75002 PARIS
Métro Halles - Tél. : 236.70.23
Service supplémentaire de vente par correspondance. Tarif sur demande.



Paris/Paris

LE TRIANGLE D'OR
Programme bivouac, "territoire du Kuomintang", 15 j. 3.750 F

LA TRANS-AFGHANE
La Route du Centre, La Steppe, Le Nouristan, 22 j. 3.980 F

TOUR COMPLET DE THAÏLANDE
Bangkok, les Capitales Royales et les minorités ethniques, 21 j. 4.350 F

L'INDE EN LIBERTÉ
En train de luxe, 6.000 km à votre choix, 18 nuits d'hôtel, 20 j. 3.740 F

ALLIANCE EUROPÉENNE DE L'AIR
4, rue de l'Échelle, Paris 1er
260.74.93 & 44.69
3 bis, rue de Vaugirard, Paris 6e
325.76.25 & 89.19

Bon pour recevoir gratuitement notre brochure
Nom
Adresse
Ville
AIR ALLIANCE Lic. A 744

Tous comptes faits

VINGT-TROIS MILLIONS DE PARTANTS

SELON les prévisions établies à la veille des vacances par le secrétariat d'Etat au tourisme, c'est environ vingt-huit millions de Français, soit 53 % de la population, qui prendront cet été des congés. Quant à ceux qui resteront chez eux, on en estime le nombre, calculé d'après les mêmes statistiques, à un peu moins de quatre millions contre quatre millions cinq cent mille en 1971. M. Jacques Médecin, secrétaire d'Etat au tourisme, s'est montré satisfait de ces estimations, qu'il a présentées lors d'une conférence de presse, leur courbe étant en ascension permanente.

En effet, le taux des départs est passé de 41,7 % de la population en 1966 à 51,3 % l'an dernier. Fait notable, toutes les catégories professionnelles semblent en avoir bénéficié : en dix ans, il est passé de 41,2 % à 52,1 % pour les ouvriers ; de 58,8 % à 63,7 % pour les employés ; de 74,9 % à 79,1 % pour les cadres moyens, et, enfin, de 43,5 % à 51,1 % pour les personnels de service.

Le secrétariat d'Etat au tourisme a annoncé d'autre part la création d'un nouveau service, le « Bureau conseil touristes service », qui répondra par téléphone à toutes les questions que pourraient lui poser les touristes dans l'embarras. Cette antenne du secrétariat sera opérationnelle dès le mois prochain et se propose de publier vers la fin de 1977 une « charte des touristes » résumant tous les textes et lois, de même que les droits et obligations et des touristes et de ceux auxquels ils ont affaire.

Le retour de Bison Fûté

Bison Fûté réapparaît à l'occasion des grands départs. Quatre millions de voitures prendront la route au début de juillet, qui croiseront cinq millions de véhicules pendant les jours à cheval sur la fin de ce même mois et le début d'août. Les responsables de la circulation ont donc pris un certain nombre de mesures pour étaler ce trafic dans le temps (opération heure H) et dans l'espace (opération délestage et itinéraires bis).

L'heure H : en 1977, le 1er juillet sera un vendredi, le 1er août un lundi : ce calendrier n'est donc pas favorable et laisse prévoir des week-ends difficiles. C'est pourquoi les jours et heures de départ, (opération heure H déjà rodée pour tous les départs en vacances de l'année en cours) feront à nouveau l'objet de conseils.

● *Itinéraires bis et délestage.* — Les itinéraires bis sont des itinéraires de longue distance, « touristiques », qui doublent une route très chargée. En 1977, 8 250 kilomètres de voies seront ainsi banalisées vers le Sud-Est, le Sud-Ouest et la Bretagne. Les itinéraires bis sont fléchés en vert.

Les délestages, itinéraires de courte distance, permettent d'éviter un bouchon localisé. Des panneaux indicateurs sont mis en place dès que la circulation devient difficile sur la voie principale. Les délestages sont fléchés en jaune.

D'autre part, un nouvel itinéraire sera balisé en Ile-de-France : la route des Belges, qui contourne l'agglomération parisienne par Meaux et Sens. Enfin, un million de cartes où figurent les itinéraires bis et les zones de bouchons seront distribuées aux automobilistes.

En 1976, l'opération Bison Fûté avait permis aux automobilistes de passer à leur volant moins de temps que l'année précédente, mais six cent trente mille heures avaient été perdues sur les routes. Un calendrier difficile et une probable augmentation de trafic devront, cette année encore, rendre un peu plus difficile la tâche d'un « Bison » qui doit se montrer toujours plus fûté d'une saison sur l'autre s'il veut rester crédible.

L'hôtellerie sans chaîne

AU cours de ces dernières semaines, de nombreux articles ont présenté les difficultés auxquelles l'hôtellerie française se trouverait confrontée. Loin de nous la pensée de mettre en cause le rôle d'observateur des phénomènes économiques et le rôle, aussi, d'informateur qu'il appartient aux journalistes d'assumer.

Mais, compte tenu d'une expérience quotidienne qui plonge profondément ses racines dans un secteur professionnel représentant, en France, plus de cinquante-six unités et près d'un million de chambres, nous voudrions souligner les dangers d'un amalgame.

Que notre pays ait connu une fièvre de création d'hôtels 3 et 4 étoiles qui a conduit à une surcapacité, c'est certain. Que l'hôtellerie de chaîne — pour s'en tenir à la France seulement, — qui ne pèse que 3 % de la capacité hôtelière, rencontre des difficultés, c'est un fait évident.

En revanche, l'hôtellerie traditionnelle connaît un développement satisfaisant et s'engage d'ailleurs, aidée fortement en cela par les pouvoirs publics, à partir de ratios de gestions sains, sur le chemin de l'indispensable modernisation.

C'est ainsi que nous voyons, tous les jours, des hôtels de catégorie moyenne, à dimension humaine, conquérir — grâce à une rénovation bien comprise — une clientèle nouvelle. Pour ceux-ci, qui savent allier le perfectionnement des équipements à la qualité de l'accueil, le mot « crise » ne signifie rien.

Croyez-vous qu'un marché correspondant à une « industrie assistée » justifierait la vitalité d'un Salon (nous voulons parler d'Equip'Hôtel - Collectivité International) qui, pour la vingt-quatrième fois, en octobre prochain, va réunir mille deux cents marques, proposant des équipements sans cesse plus perfectionnés et rationalisés aux responsables de l'hôtellerie, de la restauration, des cafés et des collectivités ?

Qu'on en juge : d'un côté, des fabricants qui totalisent un chiffre d'affaires de 40 milliards de francs ; de l'autre, près de cent mille visiteurs, professionnels des secteurs concernés, qui sont en mesure de s'équiper mieux, donc d'investir.

Parlons donc plus souvent d'une hôtellerie dynamique, à l'échelle humaine, et moins souvent d'une hôtellerie de chaîne, frappée par la crise.

MARCEL BOURSEAU,
président de la Fédération nationale de l'industrie hôtelière.

GEORGES-HENRY WILLARD,
directeur général du Salon Equip' Hotel International.

Carnet de voyage

● **Dans une famille indienne.** — Quel meilleur moyen d'approcher un pays — et, en l'occurrence, le pays peut-être le plus « difficile » du monde à percer — que de partager totalement, trois semaines durant, la vie d'une famille ?

Voilà plusieurs années déjà qu'une association organise des séjours dans des familles indiennes. Le voyageur sera accueilli comme un ami ; il prendra ses repas à la table du maître de maison, dormira sous son toit, se promènera avec lui dans la ville et hors de la ville, fera la connaissance de ses relations et de ses parents, et, partant, de son pays et du mode de vie qui est le sien.

★ Perspectives aériennes : 25, rue du Château, 92200 Neuilly. Départ le 31 juillet, retour le 26 août. Prix par personne : 3 150 F, comprenant tous transports, hôtel à l'arrivée, assurance, etc. (La quatrième semaine étant libre, prévoir les frais y afférant.)

● **Deux semaines avec les Berbères.** — Apprendre à rouler... le couscous ; mettre la main aux mancherons de la charrue antique dont se servent encore les Berbères du Moyen-Atlas marocain ; aller au souk hebdomadaire avec eux ; palabrer à n'en plus finir autour d'une théière qu'embaume la menthe ; découvrir du même coup l'art d'être berger et celui de tirer d'une flûte de roseau des mélopées rustiques ; comprendre un peuple...

Français né au Maroc, M. Marcel Alberola-Reche a mis au point des séjours dans la région d'Azrou, de juillet à septembre.

★ Havas-Voyages : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : 073-56-41 et 56-74. Prix par personne, pour deux semaines, tout inclus : à partir de 2 465 F.

● **Les paillotes de Tabarka.** — Musique classique, concerts « pop », variétés, folklore, cinéma. Pendant tout juillet et tout août : c'est le Festival de Tabarka, qui devient d'été en été une petite « institution » et fait venir des quatre coins du globe une foule de spectateurs de tout poil jusqu'à ce village de Tunisie, encore inconnu voilà cinq ans.

Deux agences parisiennes proposent des « tout compris » pour tous les goûts et toutes les bourses. En hôtel ou en paillote, en pension complète ou en demi-pension, ou sans pension du tout.

★ Cosmovel : 12, r. de la Paix, 75002 Paris. Tél. : 261-57-33.
République - Tours : 8 bis, place de la République, 75011 Paris. Tél. : 355-39-30.

● **Le Vercors au petit trot.** — On commencera la semaine par deux jours d'initiation à la randonnée : pas question de se mettre en selle avant d'avoir appris à soigner sa monture et de savoir se montrer digne d'elle. Après, avec une dizaine de compagnons de chevauchée, sous l'autorité d'un moniteur, en route. Petit trot, petit galop, au pas, par les hauts plateaux du parc régional naturel du Vercors.

Le débotté se fera, suivant les étapes, dans des campings, des refuges ou des fermes, et dans tous les cas les cavaliers se feront cuistots à l'heure de la soupe...

★ OCCAJ : 9, rue de Vienne, 75008 Paris. Tél. : 296-15-02. Du lundi au samedi, au départ du Centre équestre de Vassieux (gare de Valence, Drôme). Prix par personne, tout compris (sauf voyage) : 1 185 F.

● **En passant par la Lorraine.** — Lunéville présente tout l'été durant deux spectacles son et lumière. Le premier dans l'ancienne chapelle ducale, intitulé « Lumières de Lunéville », joué en alternance avec « Quand Lunéville et son château nous sont contés ». Le second, « Le grand carrousel », est présenté dans les bosquets du jardin à la française.

★ Syndicat d'initiative de Lunéville (54300). Tél. : 73-18-27, poste 239 (horaires et tarifs sur demande).

● **A pied, de cime en plateau.** — Massif des Ecrins, mont Blanc, parc de la Vanoise, lacs d'Auvergne, chemins bretons, autant de « bases » pour les randonnées pédestres qu'organise la FUAJ comme chaque année.

Pour ceux qui veulent franchir les frontières, l'Ecosse, la Suisse, la Pologne, la Suède et l'Islande...

★ Fédération unie des auberges de jeunesse : 6, rue Mesnil, 75116 Paris. Tél. : 553-18-85 et 86.

● **Encore de la place aux Glénans.** — Le centre nautique des Glénans fait savoir qu'il dispose encore de plusieurs places pour les moins de dix-huit ans, qu'ils soient déjà expérimentés ou vrais débutants.

Seule obligation, savoir nager 100 mètres et être bien décidé à mettre la main à la pâte à l'heure du ménage et des repas...

★ Centre nautique des Glénans : quai Louis-Blériot, 75781 Paris Cedex 16. Tél. : 520-01-40.

● **Les Ménuires, cet été ?** — Il reste des lits sans occupants pour les mois de juillet et août à la station des Ménuires. Dommage ! ... peut pratiquer là-bas l'escalade, le ski d'été, la course en montagne, la pêche et la chasse photographique. Le tout au bon air, à 1 850 mètres d'altitude.

★ Village Vacances Familles (V.V.F.) : 5, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris. Tél. : 538-20-00.

(V.V.F. a également des disponibilités pour la dernière semaine d'août dans ses villages du Pradet, près de Toulon, de Grasse et de La Colle-sur-Loup.)

SUISSE + LA BONNE ADRESSE

École Internationale de Genève
Fondation suisse (1924)
Route de Chêne 62 - CH-1208 Genève. Tél. 1941/22/36-71 30.
Baccalauréats français et international
Maturité Fédérale Suisse
Externat-Internat garçons-filles. Classes à petits effectifs.
Résultats exceptionnels aux examens. Bilinguisme anglais-français.
Leader mondial des écoles internationales.

école lémania 1000 lausanne
Baccalauréat
Séries A, B, C, D)
Admission dès 10 ans
Internat et Externat
3, chemin de Préville.
Téléphone : 1941-21-20-15-01

HÔTEL VICTORIA LAUSANNE
100 lits tout confort dans situation très tranquille.
Bar-dancing « Le Paddock »
R. HAEBERLI, propriétaire
Av. de la Gare 46. T. 1941/21 20 57 71
en face de la Gare centrale.

Pontresina
Engadine
La station touristique pour vacances actives et repos véritable avec climat d'altitude sain. Jardins de cures et de sports modernes
Saison : juin - octobre. Prospectus par l'Office du Tourisme, CH-7504 Pontresina - Tél. 1941/82/6 64 88 - Télex 74 495.

UN CONTE DE DEUX VILLES – *Jacqueline Demornex*
Pour un exemplaire gratuit de ce texte spirituel et sensible, accompagné de la brochure de nos forfaits-vacances personnalisés à Londres et Edimbourg, écrivez ou téléphonez à :
TIME OFF, 2 Place de la Madeleine
75381 Paris. CEDEX 08. Tel : 260.57-72

atlantide 2000
CENTRALE DE RESERVATION
LE MAROC à la découverte du Quotidien
STAGE D'ARTISANAT A CHAOUEN
SEJOUR : 15 Jours 1400 FF
CIRCUIT : 7 Jours 600 FF
Renseignements :
ATLANTIDE 2000 45 R. Ste ANNE
75001 PARIS TEL. 742-86 06
En collaboration avec L'OFFICE NATIONAL MAROCAIN DU TOURISME





هكذا من الأصل

Clin d'œil

Quiberon garde la boule

A l'extrême pointe de la presqu'île de Quiberon, face à Belle-Ile, qui se cache encore en ce début d'été dans des brumes aux couleurs de novembre, un nouveau casino va ouvrir ses portes. Il faut dire que la station bretonne ne possédait jusque-là qu'un établissement des plus modestes, installé en pleine ville dans un immeuble sans caractère, où les estivants désœuvrés venaient, les jours de pluie, risquer quelques thunes à la boule. On y consommait plus de bière que de Dom Pérignon et l'on y dégustait plus de sandwiches que de caviar. C'était, en somme, un casino des familles en semaine et, le samedi soir, le lieu de rencontre d'une faune que n'auraient voulu approcher, à aucun prix, les habitués de Monte-Carlo ou de La Baule. La police des jeux, qui s'intéresse à tous les établissements pourvus de tapis verts, trouva, paraît-il, à redire quant à la comptabilité, et, pour des raisons mal définies, on verrouilla les portes. Une station ne pouvant décemment pas être privée de casino, le ministre de l'intérieur autorisa donc la création d'une nouvelle salle de jeux. Restait à trouver un investisseur. M. Yves Saint-Martin, jockey célèbre et fortuné, se présenta, avec quelques amis, pour relancer la roue de la fortune. Sa réputation lui valut d'être agréé dans les meilleurs délais, et le groupe se rendit aussitôt acquéreur à mi-chemin entre la place Hoche, cœur de la ville, et l'établissement de thalassothérapie, doté d'ensembles hôteliers et résidentiels, d'une ancienne colonie de vacances de la ville de Créteil, depuis longtemps désaffectée.

Sur une plate-forme rocheuse battue par les vagues, les bâtiments bas, qui, par-delà la baie, font pendant au château néo-gothique du dix-neuvième siècle dont la silhouette paraît empruntée au décor des Cloches de Corneville, *ont été restaurés, peints en blanc, recouverts d'ardoise et baptisés Domaine de Ker-Braz.*

Si la discothèque, le Squal Club, inaugurée la semaine dernière, et la salle de jeux, qui ouvrira en juillet, sont abritées dans les anciens locaux de la colonie de vacances, les nouveaux propriétaires ne savent encore quelle destination donner au bâtiment central, appelé par les Quiberonnais le Château rouge, dont la tour à clocheton, les toits de tuile et la façade ocre paraissent maintenant aussi anachroniques qu'une soupière de Moustiers sur une table de Knoll.

Ce castel, dû aux rêves seigneuriaux de quelque bourgeois d'avant les congés payés, est classé et nul n'a le droit d'y porter la main. Il faudra donc s'en accommoder. Sur le même terrain, on vient d'ouvrir en sus une pizzeria à l'enseigne de Casa Nostra, nouvelle succursale d'une chaîne jusque-là parisienne, dont le relais principal se trouve rue des Bellefeuilles, dans le seizième arrondissement, intégré au marché Saint-Didier, et où l'on déguste une excellente cuisine italienne, dans une ambiance détendue et chaleureuse. Si la qualité des mets et la promptitude du service sont à Quiberon ce qu'ils sont à Paris, les restaurateurs locaux trouveront là une concurrence sérieuse. Car hormis le Colibri, près de la place Hoche, sur le boulevard du bord de mer, où l'on sert d'excellentes salades, de la noix de jambon grillé et de prodigieuses glaces savamment composées par Jean Robert, le maître de céans, Quiberon n'offre pas de grandes ressources pour les simples repas vacanciers, la gastronomie étant elle représentée par le Hoche, où le homard et les fruits de mer sont dignes des meilleures tables.

Quant aux jeux, ils resteront limités, pour l'instant, à la boule, qui ne constitue pas un grand attrait pour les vrais joueurs. Le fait que le casino soit installé dans une ancienne maison de vacances pour enfants a fait dire à quelques Quiberonnais qu'on pourrait aussi y jouer à la marelle ou à chat perché, distractions innocentes mais impropres à remplir les caisses.

On murmure déjà que, après une période probatoire, les nouveaux « casinotiers » de Quiberon pourraient obtenir la roulette, qui cause plus de dégâts dans les portefeuilles et s'avère d'une autre rentabilité pour les investisseurs, la commune et l'Etat, que la boule des petits amateurs de martingale.

L'actuel ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, étant ancien député du Morbihan et maire de Carnac, tous les espoirs ne sont-ils pas permis ?

MAURICE DENUZIÈRE.

Des avions pour les touristes

TOURISME et transport aérien sont inextricablement liés, mais leurs rapports sont parfois difficiles, car les activités touristiques sont trop souvent considérées comme un sous-produit de l'avion. Pour améliorer cette situation, la Commission européenne du tourisme (C.E.T.), qui rassemble les organisations nationales de tourisme de vingt-trois pays européens, vient de publier une « *déclaration provisoire sur une politique des transports aériens de personnes et ses rapports avec le tourisme* ».

La déclaration note que, « *sans vouloir sous-estimer l'importance du transport aérien, ce dernier n'est pas le seul facteur important pour le tourisme. Les recettes provenant du tourisme international se montent environ à l'ensemble des recettes des compagnies aériennes de l'IATA. Dans les pays de la C.E.E., les secteurs hôtellerie, alimentation et services occupent près de dix fois plus de personnel que les compagnies aériennes* ».

La C.E.T. demande donc à celles-ci de faire attention à leurs hausses de tarifs, qui, en 1974, ont provoqué une diminution de la fréquentation touristique en Europe. Une coopération entre les partenaires devrait être plus poussée. Sur un plan plus général, la commission considère qu'il est temps d'organiser une conférence internationale au niveau gouvernemental pour réviser les droits de l'espace aérien.

La C.E.T. se déclare favorable à une libéralisation des règlements applicables aux charters. Elle affirme qu'il est de l'intérêt du tourisme que le coût du voyage vers et en Europe soit le moins élevé possible, afin que « *le client ait l'impression d'en avoir pour son argent* ».

Des prix bas ne suffiraient pas. Encore faut-il que les tarifs soient simples. Les touristes réclament plus de souplesse, d'autant qu'ils représentent aujourd'hui plus de 70 % des passagers transportés.

30 ans après...
les Anciens des
Auberges de Jeunesse
outre les sorties pédestres, cyclistes, ski, théâtre, etc.,
rêvent d'ouvrir une A. J.
réalisable avec 200 actions de 500 F.
Renseignements :
Ecrire à J. BUISSET (Missi)
21, rue Pierre-Leroux, Paris (7e)
ou téléph. à Hélène : 427-30-78
ou Popov : 633-76-31.

Tous comptes faits

Les campings marseillais dans le rouge

VERRA-T-ON bientôt — version campeur de la célèbre sardine qui, dit-on, boucha le Vieux Port de Marseille — des caravanes barrer la Canebière ? Cela pourrait arriver si l'on en croit l'avertissement lancé depuis le bureau du Syndicat des propriétaires de camping des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse (qui regroupe la très grande majorité — deux cents environ — des propriétaires indépendants) par son président, M. Louis Paturzo, lors d'une récente assemblée générale.

Le motif de cette colère ? Les tarifs « anormalement bas et surtout fantaisistes » imposés ou tolérés par les pouvoirs publics. « *Pour le prix de trois heures de parcmètre dans une rue de Marseille*, explique M. Paturzo, *on veut que nous offrions un emplacement dans un camp trois étoiles* (1) *et que nous en vivions.* »

Cette année, une majoration de 5,50 % des tarifs a été accordée : « *Ridicule*, soulignent M. Paturzo et ses collègues. *Elle ne correspond en rien à l'augmentation du coût de la vie.* »

Aussi les membres du Syndicat se déclarent-ils prêts à mener la croisade qui remettra un peu d'ordre. Ils réclament en premier lieu la fixation d'un prix-plancher par emplacement et, particulièrement, l'harmonisation régionale des tarifs. Que l'on cesse de tolérer que, pour un même service, dans une même catégorie, on fasse payer ici 3 francs, là 3,50 francs, ailleurs 4 ou 5 francs. « *Et puis*, précise le président, *puisque nous attirons, grâce à nos installations et aux atouts climatiques de la région, la manne étrangère des devises fortes, nous devrions avoir droit à une « aide à l'exportation ». Lorsqu'on nous demande de moderniser les camps, pourquoi nous refuse-t-on les avantages accordés aux collectivités (subventions, primes à l'équipement, prêts à taux réduits, etc.) ?* »

Quant aux normes de fonctionnement et d'« occupation des sols », elles sont, de l'avis des professionnels, tout simplement inapplicables. La réglementation fait obligation aux propriétaires de campings d'attribuer des surfaces considérées comme « un minimum vital ». Celui-ci est de 60 mètres carrés par tente. On accorde en moyenne, si l'affluence n'est pas trop importante, entre 80 et 90 mètres carrés. Mais, comme les tarifs, ces surfaces demanderaient à être modulées. « *Dans un camp d'arrière-pays, ces chiffres sont à la rigueur respectables mais pas sur la côte ?* s'exclame M. Paturzo, *ou alors vous allez refouler la moitié des candidats campeurs, et vous fermerez bien vite boutique à 3,50 francs par tête. D'autre part, il est stupide d'accorder les mêmes 60 mètres carrés à un campeur seul qui utilise une « canadienne » d'où ses pieds dépassent et à la famille Prix Cognacq-Jay qui arrive avec la tente du cirque Barnum !* »

Le fauteur de troubles

Dans l'esprit du législateur, ces chiffres sont évidemment destinés à lutter contre les abus, notamment sur le littoral balnéaire où les taux d'occupations atteignent aisément un niveau... concentrationnaire. « *Tout le monde veut être au bord de la mer au même moment*, fait remarquer M. Paturzo. *Ce dont souffrent nos campings, ce n'est pas de saturation, c'est de manque d'étalement des vacances. On s'y entasse en juillet-août et nous travaillons à moitié de nos capacités en juin-septembre. Les campings sont simplement mal utilisés, surtout dans les zones à haute fréquence touristique. Mais il y en a assez en France. Inutile de multiplier les campings municipaux.* »

Le fauteur de troubles est désigné : « *C'est de la concurrence déloyale*, tonne le président. *Nous sommes de petits épiciers victimes des grandes surfaces : les campings municipaux, dont certains sont gigantesques — six mille emplacements à Fos-sur-Mer, — sont beaucoup moins que nous soumis aux charges et, le plus fort, c'est qu'ils bénéficient de subventions que nous alimentons comme contribuables ! Pourquoi notre profession est-elle « monopolisée » ? Existe-t-il des blanchisseries municipales en concurrence avec les magasins indépendants ?* »

M. Paturzo promet d'aller mettre son nez dans les résultats de gestion de ces campings municipaux et d'attirer sur eux l'attention de la Cour des comptes. Bref, c'est « la grogne tous azimuts ». Rien ne va plus. Ni les tarifs (trop bas), ni les charges (trop élevées), ni les règlements (trop fantaisistes) « *On jurerait qu'on veut nous supprimer*, déplore le président du Syndicat des propriétaires de campings. *Déjà certains de nos collègues se sont résignés à vendre leur affaire à des promoteurs qui n'attendaient que ça. On verra l'allure qu'aura la Côte lorsque le béton aura pris la place de nos camps de toile.* »

M. Paturzo et ses collègues se déclarent prêts à se battre. « *Si ces réglementations ne sont pas révisées et si des augmentations de tarifs ne nous sont pas accordées, nous irons camper devant la préfecture* », ont-ils promis.

JEAN CONTRUCCI.

(1) 3,50 F par jour et par personne, auxquels s'ajoutent 4,60 F pour le véhicule et la tente ou la caravane.

AIX SAUVE LA RÉVOLUTION

La municipalité d'Aix-en-Provence vient d'entreprendre les travaux de restauration d'un curieux édifice dont elle a fait, il y a quelques années, l'acquisition. Le programme est placé sous la direction de M. Jean-Pierre Dufoix, architecte en chef des monuments historiques, assisté de M. François Pélissier, architecte des bâtiments de France. Il s'agit d'un très rare — peut-être unique — témoin de la symbolique révolutionnaire en architecture : le *Monument sec*.

Sa construction, datée de 1792, est due à Joseph Sec, un petit paysan du Luberon devenu marchand de bois à Aix, puis riche propriétaire et enfin bourgeois considéré. Cette irrésistible ascension s'épanouit dans ce monument à la fois tombeau et édifice à la gloire de la Révolution française, qui entend figurer le pouvoir des lois sur le sort des nations.

Il a la forme d'une tour carrée haute de deux étages, où l'on voit Moïse tenant les tables de la Loi, vers lequel l'Europe et l'Afrique tendent les mains. Saint Jean-Baptiste, précurseur de la loi nouvelle, figure à côté du législateur des Hébreux. Dans le jardin attenant, des niches abritent six grandes statues provenant de l'ancien couvent des jésuites d'Aix.

Les sculptures du monument sont très dégradées et certaines inscriptions complètement effacées, la pierre de Bibemus qui a servi à la construction étant une coquillière trop tendre. Les sculptures seront reprises en pierre de Lavoux (Indre) et les maçonneries en pierre du Pont-du-Gard. Au rythme actuel des subventions (Etat, département et concours de la ville) le chantier est ouvert pour deux à trois ans.

P. C.

La campagne anglaise à 5 heures de Paris
• 40 minutes de traversée, Calais-Ramsgate, sur coussin d'air • Jusqu'à 27 départs par jour (en haute saison) • Prix de la traversée pour une voiture à partir de 215 F (Mini) • Passagers : traversée gratuite jusqu'à 5 personnes par voiture
Informations et réservations auprès de votre Agence de voyages ou HOVERLLOYD, Hoverport International - 62106 Calais.
Tél. Paris 723.73.05 - Calais 34.67.10 - Bruxelles 219.02.25
ou directement 24, rue de Saint-Quentin - 75010 Paris.
HOVERLLOYD
à 100 km/h vers l'Angleterre des bonnes affaires.

INDISPENSABLE AVANT DE PRENDRE L'AUTOROUTE
BIEN MANGER PRES DES AUTOROUTES
Editions Ramsay 29 F





Pour votre confort, de luxueux bungalows privés.
pour votre détente, une plage de sable fin au bord d'une mer pure et tranquille,
pour vos loisirs, ski nautique, équitation...
pour votre tranquillité, tout a été prévu pour les enfants,
à votre choix, cuisine française et spécialités tunisiennes
Ce paradis vous attend à moins de 3 heures d'avion !
Une semaine Paris-Paris, en pension complète, vous coûtera entre
1.660 f et 1.985 f tout compris
à l'hôtel club SANGHO à ZARZIS
ZARZIS en face de DJERBA d'où vous pourrez visiter les plus beaux sites touristiques de TUNISIE ainsi que ses incomparables oasis.
LA TUNISIE • UNE TERRE • DES HOMMES
Découpez vite ce bon pour recevoir une documentation gratuite
Envoyez-le à TUNISIE CONTACT
des vacances préparées par des gens du pays.
TUNISIE CONTACT - 30 rue de Richelieu - 75001 PARIS - Tél. : 296.02.25
Nom
Adresse
LIC. A. 661

(PUBLICITE)
Communiqué de Georges Bartoli Conseil

A proximité de Toulon, un exemple intéressant d'habitat sauvegardant l'environnement.

Jouissant d'un climat particulièrement clément, la région toulonnaise bénéficie encore d'opportunités immobilières attrayantes pour ceux qui désirent y vivre en permanence, y passer des vacances ou encore y investir.

Nous y avons rencontré l'un de ces promoteurs, fanatiques de l'environnement, qui a su remarquablement bien concilier les impératifs de construction moderne avec la protection des sites.

C'est une dame, active, passionnée, amoureuse de sa pinède : "J'ai le culte de la Nature. Aussi, tout a-t-il été fait pour l'épargner malgré les impératifs du chantier. Dans certains cas, on a ébranché, dévié les chemins, changé la largeur des trottoirs pour sauver çà et là quelques arbres que le bon sens aurait incité à sacrifier".

Le charme du petit port de Saint-Mandrier.

Vous aimez vivre la vie d'un petit port méditerranéen? Alors la Pinède Saint-Georges à Saint-Mandrier, sur une presqu'île jouxtant la rade de Toulon, semble avoir été conçue pour vous.
Le Port de plaisance et ses voiliers colorés est là, sous votre fenêtre. L'animation joyeuse de Saint-Mandrier vous entoure et pourtant vous êtes au calme, dans votre parc. Vous bénéficiez d'un tennis, d'une vue merveilleuse sur la mer, de la tranquillité.

la Pinède Saint-Georges
Studios, 2, 3 et 4 pièces
Livraison en cours
Possibilité de location
Renseignements et vente sur place (7 jours sur 7).
Tél. (15-94) 94 97 03

En un mot, tout ce qu'il faut pour vivre heureux, à la méditerranéenne.
La seconde tranche de la Pinède Saint-Georges est très avancée. L'appartement-témoin attend les visites. Pourquoi pas la vôtre?

Pour recevoir notre documentation gratuite en couleur, envoyer ce bon à SOGERIM - 47, av. Hoche - 75008 Paris - Tél. : 924 45 63
Nom
Adresse
Tél. M 3

Questions d'aujourd'hui

1978 : Hambourg-Tarragone en roue libre

EN 1978, le « cauchemar » de l'Europe ne sera plus qu'un souvenir : le rêve deviendra enfin réalité. On ne parlera plus qu'au passé des célèbres bouchons de part et d'autre de la frontière franco-espagnole sur le grand axe des vacances à travers le Languedoc et le Roussillon : l'autoroute française B-9 sera entièrement achevée, et on pourra sur ces grandes voies modernes relier Hambourg à Tarragone, et peut-être même Valence, sans les quitter.

En attendant, que vont rencontrer les vagues déferlantes de touristes européens dans le département des Pyrénées-Orientales qui, longtemps, a mérité le ruban noir de l'Europe vacancière ? De grands progrès ont été réalisés certes, mais tout ne baignera pas pour autant dans l'huile, car un tronçon de l'autoroute B-9 est encore inachevé. De la vallée du Rhône à Narbonne, pas de problème ; les quatre voies montantes et descendantes sont en service, mais à partir de Narbonne et jusqu'au nord de Perpignan les automobilistes doivent toujours emprunter la nationale 9, bien améliorée par endroits, mais qui constitue cependant un goulet d'étranglement.

Des itinéraires de déviation sont prévus, pour délester les embouteillages qui risquent de se produire. La route des Corbières par Durban, Tuchan, Estagel, Millas et Thuir, quoique plus longue et tortueuse, est la solution la moins mauvaise, avec la dérogation de Port-Leucate, Port-Barcarès, pour ceux qui voudraient emprunter la route vers Argelès et Cerbère. Mais là encore il faudra s'armer de patience, surtout sur la nationale 114.

Une halte gourmande

Au sud de Salses, après l'interruption de Narbonne, l'autoroute B-9 réapparaît jusqu'à la frontière du Perthus, et au-delà, en Espagne ; *il suffit de quitter la nationale 9 à hauteur de Rivesaltes et de bifurquer sur la droite pour la retrouver. Ce tronçon a été mis en service le 29 juin et aboutit* à l'aire de contrôle frontalière et douanière dominée par le monument de l'architecte catalan Ricardo Bofill — l'architecte du fameux trou des Halles à Paris — dont le périmètre symbolise la rencontre de la France et de l'Espagne à travers la Catalogne. A son pied donc, les automobilistes seront « filtrés » par les polices et les douanes, françaises et espagnoles. Les contrôles seront plus normaux, plus réguliers qu'auparavant lorsqu'il fallait les « bâcler » pour réduire les embouteillages ; les dix postes utilisables dans les deux sens selon les *périodes de flux ou de reflux* le permettent aujourd'hui.

Au Perthus, donc, passera comme chaque année le plus fort des troupes vacancières. Pour les gens pressés d'atteindre leur but, les contrôles sont permanents vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Cependant, avant de quitter la France — ou à leur retour — les automobilistes pourront faire une halte curieuse ou gourmande à l'aire de Banyuls-dels-Aspres où le Roussillon a construit un village catalan qui est à la fois la vitrine de ses produits locaux et de ses ressources touristiques.

Au point de franchissement de la frontière, entre Cerbère et Port-Bou, à l'extrémité de la *route nationale 114*, la *route* aux mille virages depuis Argelès ; entre Bourg-Madame et Puigcerda sur le plateau de Cerdagne : au pont de la Casa, frontière d'Andorre : ces trois postes sont également ouverts en période touristique vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Reste le passage du col d'Arès entre Prats-de-Mollo et Camprodon (ouvert de 7 heures à minuit du 1er juin au 30 septembre, les transactions douanières n'étant *toutefois possibles qu'*à certaines heures de l'après-midi) tout au bout d'un itinéraire touristique et tortueux à partir de la station du Boulou, sortie d'autoroute.

A propos des contrôles de police à la frontière, une recommandation : *tenir* prêts les documents à présenter nécessairement. Ne pas faire comme l'automobiliste — le cas est fréquent — qui doit aller les chercher dans la valise placée tout au fond de son coffre. Pour les Français de plus de sept ans, la carte nationale d'identité est obligatoire (attention à la validité décennale) ; les enfants de moins de sept ans doivent figurer sur le passeport des parents. A tout instant *la filiation doit pouvoir être prouvée* par le livret de famille et les mineurs non accompagnés de leurs parents doivent être munis d'une autorisation parentale délivrée par la mairie ou le commissariat de police. Attention au cas où l'enfant, par suite de divorce ou de remariage, ne porte pas le même patronyme ; les documents doivent pouvoir prouver sa filiation. Les passeports périmés de moins de cinq ans peuvent tenir lieu de carte d'identité. *Attention* enfin à la carte verte d'assurance automobile qui est exigée en Espagne.

Encore un conseil vis-à-vis de la douane espagnole : le matériel électro-ménager (réfrigérateur, machine à laver, téléviseur, etc.), est soumis à cautionnement. Se renseigner au préalable et prévoir le montant de cette caution, remboursable au moment du rapatriement des appareils.

Se méfier également avant de souscrire une assurance-assistance à l'étranger des publicités mensongères car des touristes victimes *d'accidents ou de vols hors* de France ont fait en ce domaine de pénibles expériences. Enfin, au retour, attention aux souvenirs susceptibles d'être taxés, et aux boissons anisées dont l'importation est interdite en France. Les contrôles douaniers risquent de poser le dilemme : briser la bouteille ou retourner en Espagne pour l'échanger contre un liquide autorisé.

PIERRE GADEL.

LES LIMITES DU " BOOM "

(Suite de la page 13.)

D'autre part, en raison de la fragilité financière des organisations espagnoles de voyages, les tours-operators étrangers sont en mesure d'imposer presque unilatéralement leurs conditions. Il faut remarquer en outre qu'une partie non négligeable du *produit touristique national s'échappe* du pays.

Sans pouvoir parler de « colonisation », il est certain, note l'étude du Banco Hispano Americano, que les investissements étrangers ont été très nombreux. De 1962 à 1973, les apports d'origine *extérieure dans le secteur immobilier* ont atteint 1 830 millions de *dollars*, soit 41 % du total des capitaux étrangers en Espagne.

Le tourisme dans l'économie espagnole (*)

	1962-66 moyenne annuelle	1967-73 moyenne annuelle	1973	1976
Revenus du tourisme (en millions de dollars)	881,8	1 843,9	3 091,2	3 083,4
Nombre de touristes (en millions)	13,1	25,3	34,6	30,0
Dépenses par touriste (en dollars)	67,3	72,9	89,3	102,8
Taux de couverture du déficit commercial par le tourisme.	71,6	97,4	98,4	37,0
Capacité d'hébergement (en milliers de lits)	297,5	593,3	699,4	799,0

(*) Source : Banco Hispano Americano.

En 1973, un tiers du capital du secteur de l'hôtellerie était entre les *mains de propriétaires* étrangers.

Si les perspectives à court terme ne se présentent pas trop mal après trois ans d'atonie, notent en conclusion les banquiers, en revanche, pour le moyen terme, il n'est pas permis d'être exagérément optimiste, à cause des incertitudes relatives à la reprise de l'économie mondiale à laquelle le tourisme espagnol est très sensible.

Quelles mesures prendre ? Le dispositif idéal devrait être conçu à partir d'une réorganisation de l'offre (hôtels, plages, circuits, vendeurs), non seulement en *quantité, mais* en *qualité*, et aussi pour ce qui concerne la localisation des équipements. Cette réorganisation permettrait d'utiliser *de manière plus efficace* le potentiel économique et humain. Des mesures devraient aussi être prises dans le secteur commercial, et il est indispensable de mettre sur pied un réseau d'agences nationales de voyages qui aurait suffisamment de poids pour pouvoir contrôler le flux de visiteurs. Sans oublier, naturellement, un nécessaire ajustement de la réglementation dans les domaines du crédit, de la fiscalité et des changes, tout à fait fondamentaux lorsqu'il s'agit d'une industrie fortement exportatrice.

F. Gr.

Cinquante ans d'amitié à la Casa Velasquez

LE touriste qui sort de Madrid en se dirigeant vers le nord-ouest traverse un nouveau quartier où les gratte-ciel mordent de plus en plus sur la plaine castillane, pour se trouver ensuite dans une banlieue verdoyante desservie par l'autoroute menant à la sierra de Guadarrama, Ségovie et Salamanque.

C'est là que s'élève une belle construction de pierre rose, la Casa Velasquez, fondée en 1928, équivalent espagnol de l'Ecole de Rome et de la Villa Médicis réunies, et qui *accueille* au sein d'une même institution, des artistes, des historiens, des archéologues, des architectes et même depuis *plusieurs années*, grâce à son directeur, François Chevalier, historien hispanisant de grand renom, des *spécialistes* de l'économie, de l'agronomie et de la sociologie ; une jeune équipe qui, financièrement appuyée par le C.N.R.S., est devenue depuis 1971 l' « ERA 360 », dont les recherches, qui ont pour centre le sud de l'Espagne, sont menées de concert avec l'Institut de développement de l'université de Séville, qui collabore aux frais engagés.

La première Casa Velasquez, située au cœur même de la cité universitaire madrilène, et dont la première pierre fut posée par le roi Alphonse XIII le 22 mai 1920, fut construite par les architectes Chifflot et Giraud. C'est ce dernier qui eut l'idée heureuse d'ouvrir son vaste patio sur le beau paysage si souvent peint par Velasquez, qui s'étend de la *casa de Campo à la sierra de* Guadarrama. Achevée le 20 novembre 1928, la Casa accueillit immédiatement des boursiers, ar*tistes et historiens venus com*pléter leur formation en Espagne et menant dans un cadre admirable la vie la plus agréable qui soit. *Le 18 juillet 1936*, la guerre civile qui commençait à embraser l'Espagne allait faire disparaître ce havre d'études et de paix. Bombardée, *incendiée dès le début* du conflit, la Casa, située dans la première ligne des combats, allait être durant deux ans un des objectifs constants des bombardements. Sa bibliothèque, ses archives, son mobilier étaient réduits en cendres, tandis que le bâtiment de sa façade était entièrement détruit, ses deux ailes et son patio n'étant plus que ruines.

La guerre terminée, il ne restait pratiquement rien de ce qu'avait été ce remarquable ensemble. Il fallut attendre 1954 pour que la reconstruction en soit entreprise par J.-J. Haffner qui respecta l'œuvre de ses prédécesseurs pour les deux ailes et le patio, mais conçut un bâtiment central plus sobre et plus vaste que le précédent. Le nouvel édifice a été inauguré en 1959.

Entre-temps, la Casa s'était installée en 1937 à Fès, au Maroc, si proche par son style et son « aura » de l'Andalousie musulmane, et, en 1939, son nouveau directeur, Maurice Legendre, la réinstallait *provisoirement* à Madrid, dans un hôtel particulier de la rue Serrano où elle allait rester dix-neuf ans.

Aujourd'hui, la Casa Velasquez remarquablement aménagée et décorée de vieux meubles espagnols et dont on ne saurait trop recommander la visite aux touristes français — peut recevoir trente-huit pensionnaires, qui y effectuent en général un séjour de trois ans, et des hôtes de marque pour lesquels trois chambres ont été aménagées. En outre, dix ateliers d'artistes ont été bâtis dans la partie basse de ses très beaux jardins. Outre les expositions qui y sont présentées, et dont les œuvres sont dues à ses pensionnaires (1), les activités de *la Casa englobent des publications* réalisées par ses boursiers, publications qui vont d'études artistiques et historiques à des travaux *sociologiques*.

Enfin, depuis cette année, le secrétariat d'Etat aux universités a décidé la création de bourses mensuelles réservées à des chercheurs ou des artistes désireux de poursuivre et réaliser en Espagne un travail précis, sans pour autant être nommés membres ou pensionnaires et abandonner leurs occupations en France. C'est là une tradition de cette maison puisque depuis longtemps déjà on y accueille quelques membres libres français ou étrangers, hôtes de passage, jeunes chercheurs ou personnalités du monde des lettres et des arts. L'année prochaine, la Casa fêtera son cinquantenaire. Un demi-siècle où se sont étroitement mêlés succès, tragédies, expériences nouvelles pleines de promesse, et, surtout, amitié avec le peuple espagnol.

ANDRÉE JACOB.

(1) Une exposition des œuvres des pensionnaires de la Casa Velasquez a lieu chaque année, en octobre, à l'Institut (*musée Comtesse de Caen*), quai Conti, à Paris.

Les châtaigniers français seront-ils sauvés ?

La châtaigneraie française (400 000 hectares répartis sur trente départements) est malade, atteinte par une maladie provoquée par un champignon parasite qui entraîne l'apparition de chancres à évolution rapide qui dessèchent l'arbre. Le ministère de l'agriculture, l'Institut national de la recherche agronomique et le Comité national interprofessionnel de la châtaigne et du marron (1) ont conjugué leurs efforts dans la lutte contre ce fléau.

Aboutissement de ce combat, récemment à Clermont-Ferrand, le laboratoire de lutte biologique contre le chancre du châtaignier qui assure la production du « vaccin » ou souche hypovirulente, remède naturel contre cette maladie, était officiellement inauguré.

M. Jean Grente, directeur de la station de pathologie végétale de l'INRA à Clermont-Ferrand, est l'inventeur de cette méthode suivie par les Américains. Le traitement consiste à inoculer la souche hypovirulente sélectionnée (sous forme de boulette) à l'arbre malade, qui dès lors cicatrisera naturellement. Si le vaccin est produit par le laboratoire de Clermont-Ferrand, unique en France, une équipe de spécialistes basée à Nîmes est chargée de son application.

A. T.

(1) La France importe actuellement d'Italie 10 000 tonnes de marrons par an et en produit environ 20 000 tonnes.

TOURISME
HOTELS RECOMMANDES

Côte d'Azur

FREJUS PLAGE

IL ETAIT UNE FOIS • N.N. Rue Frédéric-Mistral - Tél. : (94) 95-33-65 95-88-39

Mer

34300 CAP D'AGDE

Hôtel LE SABLOTEL *** N.N. en bord de plage. Deux piscines privées (eau douce chauffée, eau de mer). Animation, voile, promenade en péniche sur le canal du Midi, 34300 LE CAP D'AGDE. Tél. : 94-13-17, 94-14-29.

44500 LA BAULE

HOTEL SAINT-CHRISTOPHE ** N.N. 100 m mer - calme - grand jardin 1, av. des Alcyons. Tél. (40) 60-27-42.

SICILE

LES ILES EOLIENNES. — Qualité d'une vie simple, calme, pureté de la mer. HOTEL RAYA, Ile Panarea. *Renseignements* : F. GOUIRAND. Tél. : (93) 88.29.44. - NICE.

Montagne

AIX-LES-BAINS

Hôtel Bristol *** N.N. T. (79) 35-08-14. Central, confortable, reposant *sans obligation de pension* Jardin - Restaurant dans l'hôtel. documentation, tarifs sur demande.

04400 LE SAUZE

Hôtel LE DAHU *** N.N. Alt. 1.400 m. Piscine chauffée. Saunas. Tennis privé. 04400 LE SAUZE. Tél. (92) 81-05-59.

Paris

INVALIDES

HOTEL DE LONDRES ** N.N. 1, rue Augereau (Champ-de-Mars, près Terminal Invalides). Compl. refait neuf. Toutes ch. av. bains ou douche et w.-c., calme et tranquillité, 705-35-40.

MONTPARNASSE

HOTEL LITTRE **** Paris 6e, r. Littré. Tél. : 544-38-68 - Télex 270-557 Hollvic. 120 chambres - Garage - Séminaires. Même administration :

HOTEL VICTORIA PALACE **** Paris (6e), 6, rue Blaise-Desgoffe. Tél. : 544-38-16 - Télex 270-557 Hollvic. 120 chambres - Restaurant - Garage.

Allemagne

FRANKFURT

PARKHOTEL 1re classe, centre, près gare centrale « Wiesenhüttenplatz 28 ». Tél 1949/611/230571. TX 04-12808.

Angleterre

KENSINGTON LONDON

Une situation exceptionnelle près du métro South Kensington. F. 70 breakfast, taxe inclus. CROMWELL HOTEL Cromwell Place, London, SW7 2LA Dir. E. Thom - 01-589-8288.

Suisse

AROSA (Grisons)

HOTEL VALSANA, 1re catégorie. Piscine couverte. Une semaine forf de tennis dès FS 420. - Télex 74232.

ASCONA

MONTE VERITA. Maison renommée. Situation magnifique et tranquille. Piscine chauffée. Tél. 1941/93/35-12-81.

Châteaux Hôtels indépendants

Yvelines

78270 ROLLEBOISE

CHATEAU DE LA CORNICHE *** Tél. (1) 479-91-24.

Val-de-Loire

45140 ORLEANS (Loiret)

AUBERGE DE LA MONTESPAN *** Tél. (38) 88-12-07.

41120 OUCHAMPS (Loir-et-Cher)

RELAIS DES LANDES *** Tél. (54) 79-03-61.

37400 AMBOISE (Indre-et-Loire)

CHATEAU DE PRAY *** Tél. (47) 57-23-67.

Normandie

61230 GACE (Orne)

HOSTELLERIE LES CHAMPS *** Tél. (33) 35-51-45.

Bretagne

56410 ERDEVEN (Morbihan)

CHATEAU DE KERAVEON **** Tél. (97) 52-34-14.

Envoi gratuit de dépliant sur demande.

A CARLING EN MOSELLE

SUR L'AUTOROUTE DE L'EST

Choucroutiere

au sein du complexe carbochimique le plus important de France. Faites désormais étape

à « LA CHOUCROUTIERE »

Le nouveau Fleuron de la gastronomie alsacienne.

Le chef vous propose, hormis sa choucroute, plus de 40 spécia*lités, dans un cadre typiquement* alsacien.

176, rue Principale à CARLING (Pour réserver : tél. (87) 93-10-57)

VACANCES ET SOINS A ABANO TERME

A L'AVENUE DE L'OPERA, 4 Tél. 296-04-47, Paris, on vous donnera gratis tous les renseignements utiles pour un agréable séjour et soins contre les rhumatismes, arthrites, etc. et soins de beauté dans les *hôtels confortables dotés de piscines thermales, couvertes et en plein air.*

Eden, Ermitage Bel-Air, Europa, Excelsior, Grand Torino, Helvetia, Igea Suisse, Internazionale, Italia, Paradiso, Patria, Plaza, Quisisana, Ritz, Roma, Salvagnini, Sanat, Trieste e Victoria, Universal, Venezia, Villa Pace.

YOUGOSLAVIE

DERNIERE MINUTE
SPECIAL JEUNES
SPECIAL CELIBATAIRES

LIC.A401

ROVINJ Sur la pittoresque presqu'île d'Istrie. Centre de jeunes en bord de mer : voile, ski nautique, excursions.

BUDVA Ancienne ville du littoral Adriatique. Centre international de jeunes situé sur la plage de BECICI. Night Club et orchestre.

SUTOMORE Hôtel *** INEX ZLATNA OBALA. Chambre confort vue sur la mer. Excursions dans le Montenegro. Orchestre, plage privée, piscine.

VOLS DIRECTS TOUS LES DIMANCHES A PARTIR DU 3 JUILLET TOUT COMPRIS

	7 jours	14 jours	21 jours
ROVINJ	945 F	1 235 F	1 541 F
BUDVA	1 050 F	1 410 F	1 740 F
SUTOMORE	1 250 F	1 725 F	2 250 F

bon à retourner à INEX LATIN TOURISME 28 bis rue Louis Le Grand 75002 PARIS Tél : 073 96 25 - 073 09 80

nom ....

adresse ....

.... M

CIVILISATIONS DU MONDE
VOYAGES CULTURELS

"L'EGYPTE ET SA CIVILISATION"
A travers la Moyenne et la Haute Egypte
du 28 NOVEMBRE au 12 DECEMBRE 1977

"SUR LES TRACES DU DIEU AMON"
La découverte des oasis et croisières sur le Nil
du 19 JANVIER au 5 FEVRIER 1978

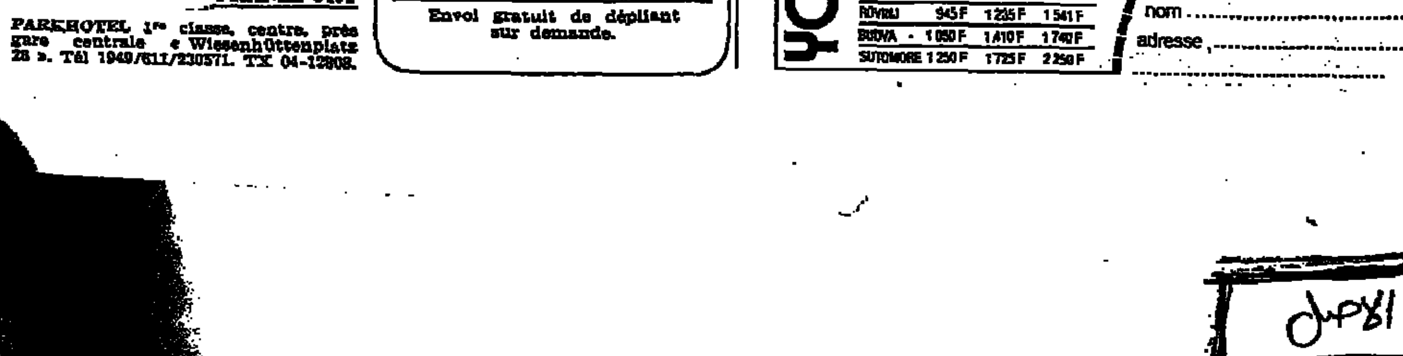
voyages conférences dirigés par Madame Anne-Marie MARGAINE, ancienne élève de l'Ecole du Louvre, Chargée de Mission aux Musées de France, diplômée de l'Ecole des Langues Orientales de l'Institut Catholique de Paris.

Renseignements et Inscriptions :

CIVILISATIONS DU MONDE
7, rue Auber - 75009 Paris
Téléphone : 742.63.69

Lic. A 51





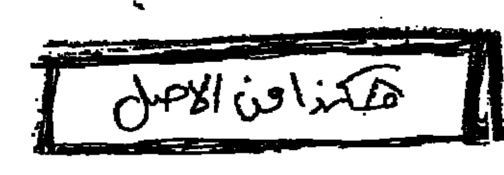


Photo-cinéma

Les trois ans d'une chronique

CETTE chronique a maintenant trois ans et demi. Elle a été créée en décembre 1973 et depuis cette date, régulièrement, au rythme d'un article mensuel publié le dernier ou l'avant-dernier vendredi de chaque mois, elle a informé ses lecteurs du *Monde* des mille et une trouvailles du marché de la photo et du cinéma.

C'est ainsi, par exemple, qu'en décembre dernier Roger Bellon a annoncé la sortie prochaine d'une caméra Polaroïd dont le film couleur — après avoir été impressionné — sera développé quasi instantanément par la simple introduction de la pellicule dans le projecteur. Cette nouvelle vient d'être confirmée par Polaroïd Corporation. Au fil des mois, nous avons signalé à peu près toutes les nouveautés dignes d'intérêt présentées par les fabricants, notamment à l'occasion des célèbres Photokina de Cologne. En d'autres occasions, nous nous sommes évadés de la technique pure pour élargir la rubrique à ses aspects économiques et sociologiques : quel sera, par exemple, l'avenir du cinéma lorsque sera généralisé l'usage de la vidéo (*le Monde* du 26 mars) ? Ce n'était pas, par ailleurs, aborder les faits divers que de signaler aux amateurs de photographie qu'ils risqualent gros en suivant, pour se perfectionner, les cours de certaines écoles d'enseignement de la photographie (*le Monde* du 29 janvier 1977). Dès qu'existe une demande solvable, se crée une offre, pas toujours avouable...

Les besoins d'une pédagogie existent-ils ?

C'est justement pour répondre aux besoins évidents que crée l'achat de milliers d'appareils photographiques et de caméras que nous nous sommes, de temps en temps, essayés à la pédagogie.

Mais, curieusement, ce besoin ne semble pas « ressenti » car autant les lecteurs nous écrivent pour nous questionner sur la valeur technique de tel ou tel marque, modèle ou format, autant ils restent silencieux sur la façon dont on doit se servir d'un appareil. Il suffit, pourtant, de visionner quelques œuvres d'amateurs — et pas seulement les premières bobines — pour être ramené à cette vérité un peu cruelle que dans le domaine de la photographie aussi tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Il faut ici raconter plusieurs anecdotes significatives de ce décalage étrange entre « besoins sentis » et « besoins non ressentis ». Un lecteur m'avait consulté sur le type de caméra qu'il devait acheter pour faire « *du bon cinéma* ». Après lui avoir répondu qu'il y avait surtout de bons et de mauvais sujets, et plus encore de bonnes et de mauvaises façons de les traiter, mon interlocuteur — qui insistait beaucoup sur la technique — m'avait amené, ou presque, à lui conseiller le format 16 mm.

Sachant combien il est difficile de réaliser un bon film, combien les *premiers résultats* — et les suivants, d'ailleurs, — sont souvent décevants, j'avais envoyé à ce lecteur tout ce que notre chronique pouvait comporter de conseils utiles pour filmer. Il m'avait remercié chaleureusement, m'assurant qu'il avait tout lu avec intérêt, et qu'il éviterait ainsi les écueils qui guettent le débutant. Quelque temps après, cet amateur exigeant m'écrivait à nouveau pour me signaler qu'il avait acheté pour une bouchée de pain une caméra 16 mm d'occasion dont les résultats l'enthousiasmaient. Les lieux du tournage appelaient-ils la réussite ? Il s'agissait des Etats-Unis, et plus précisément des Rocheuses et de la Californie. J'ai vu ces films : ils étaient catastrophiques. Mon lecteur avait agité sa caméra en tous sens, balayant les Rocheuses comme un vent de sable déchaîné.

Oh ! cinéma, que de contre-sens on commet en ton nom ! Nous avions pourtant, avec Roger Bellone, insisté aussi souvent que cela était possible sur le fait qu'on ne bouge pas une caméra en filmant (ou de façon tout à fait exceptionnelle), que le problème est justement d'assurer à l'appareil une stabilité absolue (on lira dans l'encadré ci-dessous la meilleure façon d'y parvenir).

J'avais aussi insisté sur le fait que le cinéma étant avant tout art du mouvement, il fallait filmer les hommes et les bêtes et non pas les paysages et les monuments qui, eux, relèvent de la photographie. Or, que me montrait ce lecteur ? Les Rocheuses qui, précisément, sont l'essence même de l'immobilité. Seule la foi déplace les montagnes...

Je pense aussi à cet autre correspondant qui se dit déçu parce qu'un film qu'il avait consacré à Delphes n'était pas satisfaisant. Je n'ai pas vu ce film mais mon correspondant ajoutait : « ... *Médiocre malgré les nombreux panoramiques que j'ai effectués.* » J'imagine...

Les Rocheuses, comme Delphes, comme tout ce qui est immobile sont de très bons sujets pour un photographe. De grands cinéastes se sont, de temps en temps, essayés sur des paysages ou des monuments et ont réussi. Mais c'est un genre que doivent éviter les amateurs, aussi éclairés, avertis, doués soient-ils. On ne crée pas le mouvement en agitant une caméra devant des objets immobiles : on gâche seulement de la pellicule. Photographier, filmer, ce n'est pas consommer, malgré le désir des fabricants de réduire un art à la dimension d'un bilan ou d'un chiffre d'affaires !

En revanche, il suffit souvent d'installer une caméra sur un trépied et de filmer avec patience et modestie les scènes les plus banales de la vie quotidienne pour réussir un bon film. Et, là encore, sans ces rapprochements vertigineux que permettent les zooms dont sont équipées toutes les caméras super-8 : une focale variable permet de cadrer la scène *avant* le tournage, et non de créer ces effets de moins en moins spéciaux que multiplient sans rime ni raison les amateurs.

Ce genre de conseils peuvent-ils être véhiculés par le moyen d'un article de presse, ou relèvent-ils seulement de l'exercice pratique en ciné-club, voire de l'ouvrage de bibliothèque ? Nous aimerions avoir l'avis de nos lecteurs sur ce sujet.

ALAIN VERNHOLES.

Filmer sans trembler

LA poignée qui équipe la plupart des caméras super-8 n'est pas suffisante pour assurer en toutes circonstances une bonne stabilité des prises de vues. En particulier, avec les zooms puissants et en cinéma rapproché (macrocinéma), les moindres tremblements sont amplifiés et se traduisent à la projection par des images sautillantes sur l'écran. On ne peut les éviter qu'en donnant à la caméra un appui solide. Le plus courant et le plus efficace est constitué par un pied à trois branches (tripode). Encore faut-il que celles-ci soient parfaitement rigides.

Lorsqu'on filme avec de longues focales, une certaine liberté de la caméra est quelquefois souhaitable. Ainsi, en reportage et en chasse cinéma (oiseaux, animaux dans la nature), il faut pouvoir suivre le sujet. Le pied à trois branches est plus difficilement utilisable. On peut lui substituer un pied à une seule branche (appelé monopode ou unipode). Il sert simplement d'appui, la caméra devant être maintenue par l'opérateur. On peut aussi se servir d'une crosse d'épaule qui procure un troisième point d'appui à l'appareil de prise de vues (les deux premiers se situant au niveau de l'oculaire et de la poignée). Des crosses de divers types sont disponibles dans le commerce. Les meilleurs modèles possèdent un réglage de la longueur de la tige reliant la poignée à la plaque destinée à prendre appui contre l'épaule. On ajuste la distance pour assurer à la caméra sa meilleure tenue, l'œil se plaçant confortablement sur l'oculaire.

Un support plus stable encore peut être donné à la caméra par un harnais. Celui-ci entoure le buste et les épaules de l'opérateur. *(Crosse ciné 60 Pathé.)*

Il est encore possible, pour certaines prises de vues qui n'exigent pas la mobilité de la caméra, d'utiliser des pieds avec étau ou des systèmes à griffes qui se fixent sur des objets rigides (branche, dos d'un banc, fenêtre, porte, meuble, etc.). Ces accessoires sont compacts et faciles à transporter. Certains sont adaptés pour être fixés sur la carrosserie d'une automobile ou contre son pare-brise (ventouse). Ils peuvent alors être utilisés pour faire des travellings en auto en conservant une bonne stabilité aux images. Mais il faut alors filmer en grand angulaire : les balancements et les trépidations du véhicule communiquent à l'objectif des mouvements parallèles qui, avec les longues focales, se trouvent très amplifiés. A la projection, cela se traduit par des images dansant de façon détestable sur l'écran. — R. B.

Plaisirs de la table

SUR L'EAU ...

MALGRE ce titre, ce n'est pas Maupassant qui m'a toujours donné l'envie de dîner sur l'eau et singulièrement sur la Seine. Non plus Paul Poiret avec ses trois péniches célèbres. Mais plutôt Simenon avec son *Ostrogoth* ancré devant la Tour Pointue et, un sandwich d'une main, tapant de l'autre à la machine les premières aventures de Maigret.

C'est, en cette saison, bien joli à voir, la Seine depuis la *Tour d'Argent*. Mais de la Seine, Paris vu d'en bas, est bien agréable aussi. Paris qui défile, Paris sous ses vingt et un ponts, n'est certes pas gastronomique. Les bateaux-mouches n'offrent qu'une cuisine bien banale. Le *Bretagne* (ex-*Borde-Frétigny*) est plus médiocre encore. Quant au *Mayflower* du port de la Bourdonnais, le plaisir de s'y trouver tient surtout à ce qu'on n'en voit pas l'affreux extérieur. Est-il possible de déshonorer Paris de constructions de ce genre ?... Restait la péniche *Ile-de-France* (face au 32, avenue de New-York, tél. 723-60-21, fermée samedi midi et dimanche) lancée par la Transat.

Soyons franc, si le cadre est du meilleur confort, la vue agréable (exception faite pour ce hérisson de ferraille qu'est le *Mayflower* en face), la cuisine m'avait paru, dès l'ouverture, parfaitement sans intérêt. Une cuisine de paquebot de luxe, pour tout dire. Aussi bien trouve-t-on maintenant un peu partout en France des restaurants médiocres dont les propriétaires annoncent fièrement avoir embauché un « chef du *France* ». Y en avait-il tant que cela ? En tout cas, j'ai envie de chanter, comme l'autre : « *Ne me rappelez plus jamais France* » !

Mais voilà que la Transat, lasse peut-être de ne pas gagner d'argent avec ce restaurant sur l'eau qui a tout pour séduire, vient d'en donner la gérance à François Benoist (du restaurant *Les Anges*, relativement voisin). Un cuisinier, celui-là, un organisateur aussi, sachant s'entourer. Et je gage que *l'Ile-de-France*, pour être immobile, va cette fois voguer vers le succès total. Ne reste, de l'ancienne formule, que le chasseur (très diligent) et le perroquet du bar (qui m'énerve singulièrement et que le chef devrait bien mettre à la casserole une fois pour toutes ! (1).

L'accueil d'Isabelle Benoist au sourire malicieux est charmant. La carte pleine de joies solides. J'y relève un pâté de rascasse à la menthe qui pourrait se passer de sa sauce ; les œufs pochés esquermoise (sur anguille fumée nappés d'une hollandaise) ; un feuilleté de saumon d'Ecosse ; une pauchouse à la julienne de racines ; des filets de sole au vin de cramant ; un rognon de veau au genièvre d'alambic ; un foie de veau à l'ail doux et à l'échalotte rouge ; des rosettes d'agneau blanc à l'estragon ; le caneton poêlé sur lit de reinettes. Sans compter trois plats du jour en fonction des achats, « du marché », comme dirait Paul Bocuse. A signaler un très beau plateau de fromages de saison, avant les desserts.

Le vin des croisières

Peut-être (je dis « peut-être », n'étant pas orfèvre en douceries) est-ce là que la carte pèche ? J'y verrais, quant à moi, plus d'entremets originaux. Mais du moins l'île flottante, la charlotte de fruits au coulis rouge m'ont paru savoureux. Très belle cave. Comptez de 120 à 150 F pour un dîner de fête, sur l'eau. Les rêves d'évasion ne sont pas comptés sur l'addition. Et notez que *l'Ile-de-France* sera ouverte en août, avec des plats froids de circonstance et sa belle carte des vins champenois. Je ne sais pourquoi mais le champagne m'apparaît comme le vin de toutes les croisières, fût-ce en Seine, et fussent-elles immobiles.

Un mot encore pour un autre bateau, le *Vieux Galion* (10, allées du Bord-de-l'eau, face au Bois de Boulogne, tél. 506-26-10). Joliment aménagé en sophistication à la Leconte de Lisle, la cuisine y est classique (trop) et chère. Un peu pour touristes en bonne fortune ayant décidé d'arborer le grand pavois.

LA REYNIÈRE.

(1) Ce n'est pas là crime de lèse-psittacidés : lorsque le prince de Joinville épousa Françoise, fille de Pedro II, empereur du Brésil, la jeune personne, surprise par le climat parisien, s'enrhuma. On lui proposa un bouillon de poulet qu'elle refusa en demandant un bouillon de perroquet. Voir les *Mémoires* de la comtesse de Boigne...

MIETTES

● *L'histoire d'un peuple à travers sa façon de se nourrir*... C'est ce que tente de nous faire toucher sinon du doigt, du moins de la fourchette un des meilleurs chroniqueurs américains de la table, Waverley Root, avec la collaboration de R. de Rochemont. Nous retrouvons ici les traces de la cuisine des puritains anglais du dix-septième siècle, les apports du sol déjà utilisés par les autochtones, l'influence française ici, espagnole là, sans oublier la touche « noire » des esclaves amenés d'Afrique. Tout cela pour arriver à quoi ? A la méchante cuisine stéréotypée dont se plaignait déjà en 1832 la mère de Trollope et dont se moquent les Français, surtout ceux qui ne la connaissent pas ? Les auteurs semblent mettre leur espoir dans une réaction, surtout chez les jeunes. C'est ce qui ressort de ce livre bien intéressant. *(Eating in America, par Waverley Root et de Rochemont, William Morrow éditeur, New-York.)*

Rive gauche







68, bd de l'Hôpital -75013 PARIS
VRAIE GASTRONOMIE ITALIENNE
dans un cadre d'auberge romaine
Tél. 337-91-78, 336-06-69 – F. lundi
Soirées animées par le troubadour Robert JAMAIN

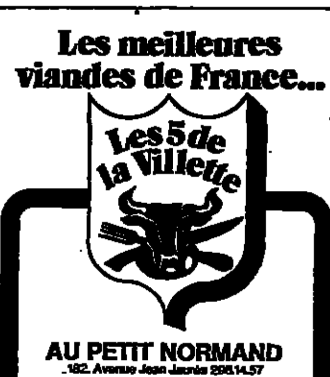
16, rue du Dragon (6e)
au charbon de bois
RESERVAT. 548-57-04

Rive droite

CHEZ FRANCOISE
AEROGARE DES INVALIDES 7e
Vente de FOIE GRAS FRAIS à emporter
551.87.20 et 705.49.03 F. lundi



un vrai Corbières...
c'est un grand vin



UN OS DANS LA CHARCUTERIE
Saucissons à la poudre d'os, pâtés à la fécule, gras dégraissé en maigre. Gault et Millau ont mis leur nez dans la charcuterie. Cela fait mal. Mais toujours positifs, ils disent aussi comment acheter et dans quelles charcuteries. Le Nouveau Guide Gault-Millau de juin, chez votre marchand de journaux.

MARIUS et JANETTE
BOUILLABAISSE · BOURRIDE · LOUP et toutes les spécialités provençales
TERRASSE PLEIN AIR. Fermé le dimanche
4, av. George-V. ELY. 71-78, BAL. 84-37

Les meilleures viandes de France...
Les 5 de la Villette
AU PETIT NORMAND
FERME de la VILLETTE
AU BŒUF COURONNE
DAGORNO
AU COCHON D'OR
et LA MER
Porte de Pantin

BOFINGER
OUVERT DIMANCHE
SPECIALITES POUR L'ETE
DEJEUNERS DINERS SOUPERS jusqu'à 2h
5, rue de la Bastille ARC 82-82

Dessirier
MAÎTRE-ECAILLER RESTAURATEUR
9, place Pereire. Paris 17e – 754-74-14

SUR LA ROUTE DE VOS VACANCES
Investissez dans une valeur sûre : un grand Médoc de Bordeaux
en visitant au CHATEAU LANESSAN le seul Musée qui abrite une collection unique en France de vieilles voitures à chevaux, des harnais et de splendides écuries.
Et achetez aux meilleures conditions un millésime récent qui se bonifiera et se valorisera d'année en année selon un mode idéal de vieillissement en LOUANT VOTRE CAVE AU CHATEAU LANESSAN.
Chez les FRÈRES BOUTEILLER - CUSSAC FORT MÉDOC
33460 MARGAUX - Tél. 15 (56) 20.91.01
Propriétaires-exploitants des trois prestigieux Châteaux :
CHATEAU PICHON LONGUEVILLE - (BARON) A.O.C. PAUILLAC Grand Cru Classé
CHATEAU LANESSAN - A.O.C. MEDOC
CHATEAU LACHESNAYE - A.O.C. MEDOC
(Tarif et contrat officiel de location de cave sur demande.)
Ces Médocs, une cave, sont un cadeau original à offrir en diverses occasions : affaires - mariages - naissances - anniversaires, etc.

« La côte de Bœuf »
Cuisine du Patron
Spécialités françaises
Cadre intime
Nouvelle DIRECTION
SIMON DELMOND
227-73-50
4, rue Saussier-Leroy, Paris (17e)
Fermé le dim. - Ouvert tout l'été

FAGUAIS
reste ouvert l'été et livre dans tout Paris
Expédition province
Vous y trouverez ses cafés, sa confiserie, ses confitures, miels, huiles, vins, épices et conserves fines.
près rue François-Ier





SON FOIE GRAS FRAIS AU RIESLING
CHOUCROUTE - JARRET FUME
23, rue de Dunkerque face Gare du Nord tous les jours



PHOTO-REVUE
La première et la plus technique des revues photo françaises
AVEZ-VOUS LU son numéro de juin ?
Portrait-Test : SUN, TOKINA, VIVITAR, KODAK EK8 Instant
PROJECTEUR PRESTINOX DIATECNIC AV
PETITS ZOOMS : MAKINON
« LES FILTRES DANS LA PHOTO MODERNE »
LA PHOTOGRAPHIE AUX ENCHERES
GRANDEUR ET DECADENCE DE LA CARTE POSTALE
Les articles de R. Bellone et ses rubriques habituelles...
7 F. dans les kiosques ou 118 bis, rue d'Assas, 75006 Paris.

(Publicité)
Avant réajustement des tarifs inchangés depuis fin 1975
LE MONDE ET L'HISTOIRE EN DIAPOSITIVES
40 F *la série de 50 Vues avec brochure-commentaire.*
Offre de souscription parmi un choix de 50 séries : FRANCE, EUROPE, ASIE, AFRIQUE, BETES, VOLCANS, TAHITI, AMERIQUES, ORIENT...
Doc. + 2 vues spécimen c. 4 timb.
Tirage limité.
FRANCLAIR-COLOR, 68630 Bennwihr.

MODES

Du Trocadéro à la gare Saint-Lazare

LES VIRTUOSES DE LA PLANCHE A ROULETTES

C'EST la fiesta au « Troca ». Dans les jardins du Trocadéro, au pied des phrases d'or de Valéry, règne une incroyable fête. Grand jeu des jets d'eau, foule des promeneurs et des touristes, haie des spectateurs qui admirent les mille et une prouesses des « skatistes ». Assis, couchés, dévalant la pente sur leur planche à roues. Malgré le prix de l'équipement — de 150 francs à 400 francs — ce jeu sportif compte déjà en France trente mille adeptes.

Ils ont adapté le terrain à leur jeu. Tout en haut, deux barrières métalliques parallèles matérialisent le départ, comme pour les compétitions de ski. « A la queue ! Poussez pas ! » *Les partants sont nombreux. Olivier et trois camarades ont « financé » le slalom : vingt-six entonnoirs en guise de pieux — un blanc, un orange, un blanc à 1,60 pièce* — « Pour bien faire, il nous en faudrait vingt de plus », *dit Olivier, soucieux.*

Ils viennent de loin, de La Défense, de Vitry, de Courbevoie, de Maisons-Laffitte. Ces petits Parisiens ressemblent à des Américains. Casquettes ornées de lauriers et marquées « Apollo », visières longues comme des tartines, tee-shirts « numérotés », jeans. Mais ce n'est pas tout. Ce sport, casse-cou, a fait naître un habillement qui le fait paraître encore plus guerrier. Genouillères et coudières de hockey, gants à manchettes de chevalier, survêtement caparaçonné de « trial », casque. En plus du style parfait — pieds parallèles, genoux collés et pliés — la silhouette a de l'impact.

« J'ai fait un exposé sur le skate en cours de français, *déclare Ric, qui est en quatrième.* Ce sport est né à Malea-Bay dans les îles Hawaï, où, l'été, on pratique le surf. Les Américains l'ont repris, et notamment les Californiens Gran Logan, Phil Edwards et Mickey Munoz. La première planche articulée date de 1962. La souplesse permet d'épouser l'inclinaison du corps. » *Ric a complété son exposé par des travaux pratiques. En cour de récréation, il a marqué les obstacles à la craie, puis il a exécuté son slalom.*

Le « 360 »

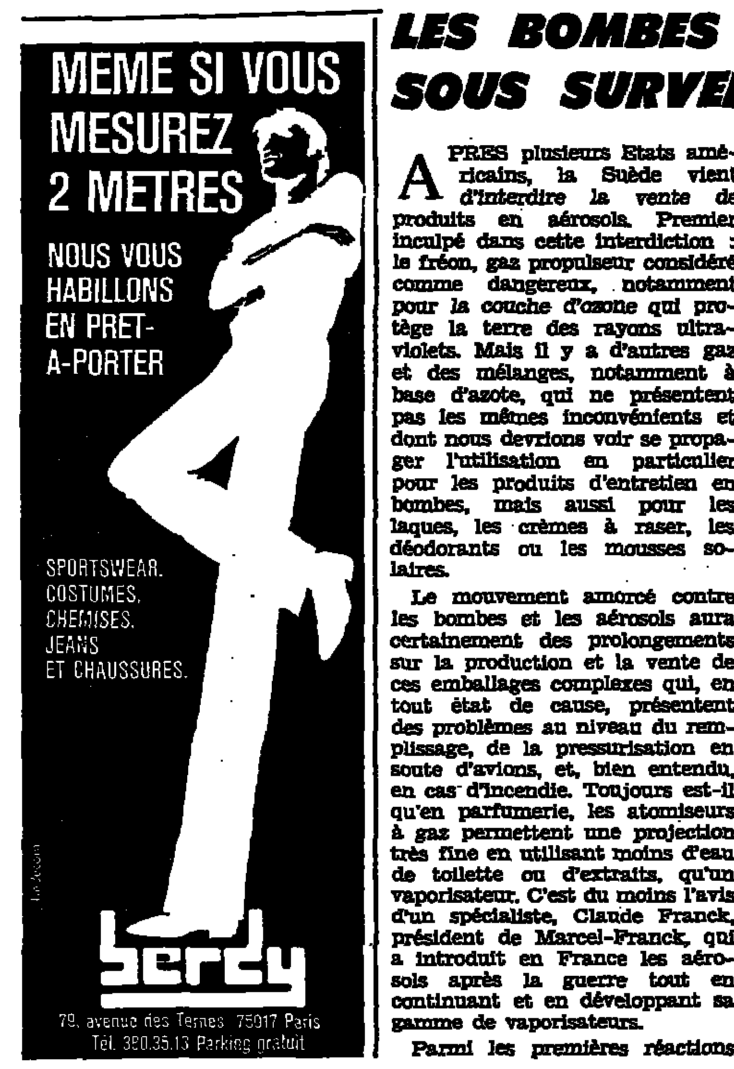
« Le skate, j'en fais sérieusement depuis sept mois, *dit Philippe, onze ans et demi.* Je vais à Montaigne avec. Mais la directrice nous les pique. » « A Fénelon aussi, c'est interdit, *ajoute Ric,* mais le dirlo est sympa, il nous les rend le soir. » « Je connais des types de Condorcet qui en font dans la salle des pas perdus de la gare Saint-Lazare », *dit Jean-Pierre, un petit blond. Le jeu a annexé la ville.*

Et dans la salle des pas perdus de Saint-Lazare, effectivement, une patrouille de « skatistes » trace des sillages dans la foule. Décontractés, précis, les garçons partent en slalom à la recherche des grincheux ; évitent les télescopages et surtout font très attention de ne pas se départir de leur flegme, ce flegme qui semble faire partie intégrante de l'uniforme du parfait « skatiste ».

Au « Troca » « tout le monde se connaît et s'aide. Quand on a besoin d'un tournevis, on se le prête ». *Les garçons sont en majorité. Ils ont de dix à dix-huit ans. Mais il y a aussi des filles, Sabine, Nicole et Marie, et elles tiennent à ce qu'on le dise. Il n'y a pas, précisent-ils, de champion. Chacun a sa spécialité : vitesse, descente, slalom. Mais c'est dans le « free style » que le skate s'épanouit avec le plus d'audace. Il y a le « nose », en équilibre sur les roues avant, le « tip-top » cadencé, un coup sur l'avant, un coup sur l'arrière, le « backside », un tour en arrière et, encore plus complet, le « 360 ».*

« Vous voulez qu'on vous montre autre chose ? » *Deux garçons enchevêtrés, l'un sur le skate de l'autre, prennent le départ. A deux, cela s'appelle le « catamaran ».* « J'y vais », *dit Henry, surnommé l'Arbalète. Sur les mains, il fait le poirier sur son skate. Ils sont doublés par deux trombes en patins à roulettes.* « Ceux-là, *dit Lionel,* ils ne font pas le poids. »

FLORENCE BRETON.



LES BOMBES SOUS SURVEILLANCE

APRES plusieurs Etats américains, la Suède vient *d'interdire la vente de* produits en aérosols. Premier inculpé dans cette interdiction : le fréon, gaz propulseur considéré comme dangereux, notamment pour *la couche d'ozone* qui protège la terre des rayons ultraviolets. Mais il y a d'autres gaz et des mélanges, notamment à base d'azote, qui ne présentent pas les mêmes inconvénients et dont nous devrions voir se propager l'utilisation en particulier pour les produits d'entretien en bombes, mais aussi pour les laques, les crèmes à raser, les déodorants ou les mousses solaires.

Le mouvement amorcé contre les bombes et les aérosols aura certainement des prolongements sur la production et la vente de ces emballages complexes qui, en tout état de cause, présentent des problèmes au niveau du remplissage, de la pressurisation en soute d'avions, et, bien entendu, en cas d'incendie. Toujours est-il qu'en parfumerie, les atomiseurs à gaz permettent une projection très fine en utilisant moins d'eau de toilette ou d'extraits, qu'un vaporisateur. C'est du moins l'avis d'un spécialiste, Claude Franck, président de Marcel-Franck, qui a introduit en France les aérosols après la guerre tout en continuant et en développant sa gamme de vaporisateurs.

Parmi les premières réactions positives en parfumerie, les atomiseurs de Guerlain 1977 pour *hommes* (« *Habit rouge* » et « Vétiver ») en verre et métal, indiquent clairement au consommateur, mais sans le nommer, qu'il s'agit d'un produit sous pression, *à gaz propulseur,* et *donc* à protéger à la fois des rayons solaires et de toute température au-dessus de 50 °C. Ces précisions sont rédigées en français, en anglais, en allemand, en italien, en hollandais, en danois et en suédois...

N. M.-S.

RESTEZ ASSIS
pour écouter votre chaine hi-fi



● Dans cette très belle table basse, vous dissimulerez tourne-disques, magnétophone et ampli-tuner.
● Ces éléments sous la main devant votre canapé + vitrine - jardinière - diaporama + tiroirs + casiers à disques + bar... et même le téléphone.
● HIFITEBEL chez Prisme, 11-13 h. 14-19 h. sf Di et Lu, 8, r. de Miromesnil Paris 8e (à 100 m de l'Elysée)
Venez avec les dimensions de vos appareils

Pour n'être plus cambriolab

PORTE entrebâillée, papiers et linge jetés pêle-mêle au milieu des pièces, tiroirs béants..., ce désordre d'après cyclone-cambriolage, non, cela n'arrive pas qu'aux autres ! En partant pour les vacances ou le week-end, chacun ressent à présent l'angoisse de laisser sa maison à la merci d'être dévalisée.

Un cambriolage toutes les trois minutes, voilà le taux d'insécurité atteint actuellement en France. Mais le risque de vol est différent selon les régions. Paris demeure la ville de France la plus cambriolée (malgré une diminution des vols de 2,9 % enregistrée en 1976 par rapport à l'année précédente). La capitale et ses trois départements périphériques représentent 33,4 % du nombre des cambriolages effectués en 1976. Viennent ensuite la région marseillaise et la Côte d'Azur, puis Lille et le Nord, Lyon et la région Rhône-Alpes et la Basse-Normandie. Près des deux tiers des cambriolages sont concentrés dans ces cinq régions à forte densité démographique.

Contrairement à une idée préconçue, les vols sont assez rarement exécutés pendant la nuit (à peine 8 % autour de minuit). C'est entre midi et 18 heures qu'ils sont le plus fréquents, avec une pointe très marquée après le déjeuner, entre 14 et 16 heures. S'ils sont répartis sur les sept jours de la semaine, les cambriolages sont un peu plus nombreux le vendredi, mais plus rares le dimanche.

« A la découverte »

La plupart des délits commis contre des particuliers ne sont *plus le fait de « professionnels »* organisant leur coup. Ils sont perpétrés par des cambrioleurs, opérant « à la découverte », qui s'introduisent dans un appartement ou une maison mal protégés. Ils raflent argent liquide, chéquiers, passeports, appareils photos, bijoux, etc. Mais si le butin ne leur paraît pas suffisant — ou simplement par vandalisme, — ils n'hésitent pas à tout saccager sur leur passage.

S'il est indispensable de prévoir un système efficace de fermeture, il faut surtout être prudent. En particulier, ne jamais laisser ses clés sous le paillasson (même pour une course d'un quart *d'heure*). Ne pas *inscrire* ses nom et adresse sur un trousseau de clés. Enfin, ne pas hésiter à changer serrures et verrous dès qu'il y a un risque : clé égarée (*ou sac volé avec clés et papiers* d'identité), clé prêtée et non restituée, installation dans un nouvel appartement.

Lse principales mesures anti-effraction consistent à protéger portes et fenêtres. Celles-ci, dans une maison individuelle ou au rez-de-chaussée d'un immeuble (ou aux derniers étages en terrasse), seront closes par des volets, si possible renforcés par des barres transversales. Quant aux portes, elles constituent, dans 75 % des cambriolages, la voie de pénétration la plus facile, car elles opposent rarement une résistance efficace.

Un voleur a deux ennemis, outre la *police* : le temps (car il lui faut aller vite) et le bruit, pour ne pas être repéré. Or l'effraction sera aisée, donc rapide, si la porte est peu solide, les gonds rouillés, *la serrure crochetable ou s'il y a* des interstices entre l'huisserie et la porte. Les efforts d'information faits par le ministère de l'intérieur et les compagnies d'assurances sont positifs : les particuliers, sensibilisés aux risques de vols, commencent à s'équiper pour protéger leur logement. Le matériel antivol — du verrou à l'alarme électronique — est un marché en pleine expansion.

Pour condamner sa porte aux voleurs, on peut la faire blinder (coût : entre 1 000 et 1 500 F), renforcer les paumelles pour s'opposer à l'arrachement par levier et la doter d'une fermeture « multipoints ». Il s'agit d'une tige verticale sur laquelle plusieurs points d'ancrage (cinq étant le procédé le plus efficace) *rendent* la porte vraiment solidaire de son huisserie. La fermeture de tous ces points est assurée, simultanément, par un seul tour de clé. Ce système de fermeture vaut entre 800 et 1 200 F



(Dessin de PLANTU.)

Premier verrou : un bon contrat

ON a tendance à s'inquiéter seulement après le vol du montant de l'indemnisation qui sera versée par la compagnie d'assurances. C'est, bien sûr, avant qu'il faut s'en préoccuper.

L'assurance contre le vol est généralement souscrite dans le cadre d'un contrat « multirisques », mais elle peut faire l'objet d'un contrat particulier, ce qui est recommandé si l'on possède des objets de valeur. Attention toutefois, indique le Centre de documentation et d'information de l'assurance, à la limite d'indemnisation de certains objets précieux tels que bijoux, fourrures, tableaux, objets d'art. Cette « franchise » peut atteindre 50 % du montant de la garantie du contrat. Il faut donc bien se faire préciser les termes de cette clause par l'assureur.

Quelle que soit la nature de l'assurance contre le vol, l'assuré doit prouver que celui-ci s'est produit dans l'une des conditions prévues au contrat. Si l'assuré est garanti contre le vol par effraction, il doit pouvoir montrer des traces de l'effraction commise chez lui. Une serrure non fermée, des clés laissées sous le paillasson, ayant favorisé un cambriolage, peuvent être le prétexte au non-paiement par l'assurance.

Les résidences secondaires posent un problème particulier. La garantie contre le vol est suspendue, sauf clause contraire, lorsque la maison est inhabitée, la nuit, pendant un certain temps (quatre-vingt-dix nuits généralement) en une ou plusieurs périodes au cours de l'année. On peut racheter cette clause « non-habitation », ce qui revient assez cher, ou éviter de laisser des objets de valeur dans la maison.

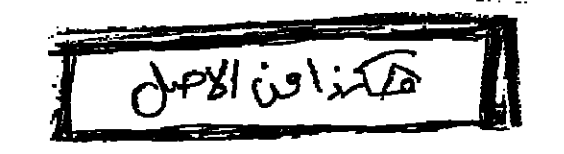
Après un cambriolage, en ville ou à la campagne, il y a un certain nombre de mesures à prendre tout de suite. D'abord déposer une plainte à la police et envoyer le récépissé de déclaration de vol à l'assureur. Celui-ci sera averti dans les vingt-quatre heures après connaissance du vol, de préférence par lettre recommandée. Il faut ensuite établir la liste des objets disparus, avec la mention de leur valeur (si possible au moyen de factures) et transmettre cette liste à la police, avec un double à l'assureur.

En cas de détériorations immobilières (porte arrachée, murs endommagés); c'est l'assurance de l'immeuble qui intervient ; le locataire volé préviendra son propriétaire et le copropriétaire avertira le syndic. Et, bien entendu, après un vol il est indispensable de rétablir au plus vite les moyens de fermeture et de protection de la maison : serrures et autres dispositifs.

J. A.

KOSTIO DE WAR
GILETS - PULLS
POIL DE CHAMEAU
100 %
HOMMES - FEMMES
TOUTES TAILLES
45, AV. MARCEAU

Des affaires
à ne pas manquer
dans tous les rayons
jusqu'au 9 juillet
Soldes
Galeries Lafayette
Haussmann - Montparnasse - Belle Epine - Entrepôt de l'Ile Saint-Denis



…U TEMPS

…cambriolable…

…viron ; il faut l'installer sur toutes les portes du logement : principale, de service et celle donnant sur le garage, dans une maison individuelle.

Pour prévenir une effraction, le bruit est une défense utilisée par un nombre sans cesse accru de systèmes antivol. Klaxon ou sirène sont déclenchés par divers détecteurs et créent une barrière psychologique qui peut dissuader le voleur.

Une perturbation dans le champ des ondes magnétiques

Le dispositif le plus simple pour protéger une porte d'appartement est le verrou-alarme. Après d'autres fabricants, Calor vient de sortir un appareil de ce type, groupant dans un boîtier métallique un verrou et une sirène alimentée par piles. Il peut être posé par un particulier et coûte 480 F.

Des systèmes plus élaborés comportent des détecteurs de chocs placés sur les voies d'accès et reliés à une centrale commandant une sirène. Les plus simples d'entre eux peuvent être installés par un bricoleur soigneux connaissant les montages électriques («Log-Alarm», «Kitalarm»). Les plus perfectionnés de ces procédés de protection périmétrique sont mis en œuvre par des installateurs auxquels les sociétés d'assurances ont accordé leur agrément. Leur liste peut être obtenue auprès du Centre de documentation et d'information de l'assurance, 2, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris.

Plus nouvelle, la protection volumétrique comporte des détecteurs de mouvements dont le principe est basé sur l'effet Dopler. Tout déplacement humain dans le volume de la zone protégée provoque une perturbation dans le champ des ondes magnétiques émises selon une certaine fréquence, ce qui déclenche l'alarme. Parmi les matériels récents, on peut citer le détecteur à ondes diapasoniques de Proteg, le détecteur ultrason Simplex et le « Guardian » Cofdar. Tous les détecteurs, de chocs ou de mouvements, sont camouflés, afin qu'un intrus ne puisse les neutraliser. La technique précède ainsi l'astuce malfaisante des cambrioleurs pour tenter de gagner le combat de la protection des habitations.

JANY AUJAME.

★ « Log-Alarm », Société Techniques sur mesures, 54, rue Lafayette, 75009 Paris.

★ « Kitalarm », Société Proteg, 36, rue Laugier, 75017 Paris.

★ Simplex, 18, rue Lauriston, 75116 Paris.

★ Cofdar, 18, rue des Belles-Feuilles, 75116 Paris.

Echec à la tire

SECURITE du logement, mais sécurité aussi de la voiture, des bagages, votre du sac à main. Le ministère de l'intérieur s'est intéressé à ces sujets. La première précaution à prendre est d'éviter de tenter le diable. Donc pas de luxe ostentatoire, ni d'esbroufe. Il n'existe pas de parade idéale, mais une série d'habitudes préventives qui vous éviteront des déconvenues. Ne laissez jamais de carte grise dans une voiture, ni la clé de contact d'un véhicule en cours de chargement.

Le dernier style du vol « à la tire » se passe à contre-sens de la circulation, en vélo ou cyclomoteur. Portez donc votre sac en bandoulière, du côté des murs que vous longez et éviter le bord du trottoir où votre sac tenu à bout de bras sera facilement happé. En tout état de cause, mieux vaut camoufler votre trésor en crocodile dans un cabas en guise de « cache-richesse ». Si vous retirez à la banque des sommes en numéraire, tâchez d'éparpiller les billets en plusieurs paquets, épinglés, par exemple, dans la poche de votre blazer ou dissimulés dans une ceinture à compartiment intérieur sous glissière (l'Aiglon, en cuir, 170 francs, aux Galeries Lafayette).

Enfin, si vous voulez vous protéger contre des incidents dans les parkings souterrains ou les rues peu fréquentées, des bombes peuvent vous être plus utiles qu'un pistolet d'alarme à moins que son maniement ne vous soit familier. Le gaz paralysant « Bombe Lance » existe en deux tailles, dont une moyenne pour le sac, 98 francs et 135 francs chez Didier-Neveur, *39, rue Marbeuf, 75008 Paris.*

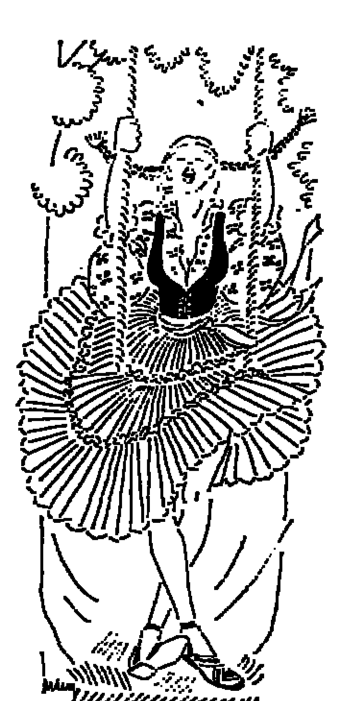
La femme dans tous ses volants

BRUNE aux yeux verts, cheveux au vent, *Marie-Pierre Tattarachi* crée et diffuse, depuis cinq ans, son prêt-à-porter. Elle est arrivée dans la mode « par accident » : c'est en sortant d'un atelier de peinture à Londres qu'elle a travaillé un an à l'école de stylisme « Studio Berçot » à Paris.

C'est la spécialiste des grandes jupes à volants à taille unique, maintenues au corps par des effets de coulissage. Sa gamme de modèles de coton comprend des imprimés à un grand volant et des unis de tons très vifs étagés, finement plissés — mais qui changeront d'aspect au lavage. Ses recherches pour l'année prochaine vont vers « un uniforme poétique », à la *fois* gai et « sécurisant ».

Très consciente de l'influence du temps sur les ventes et des problèmes de distribution que posent les à-coups saisonniers, elle veut travailler « à la paysanne », avec de petites collections auxquelles elle pourra, selon les circonstances, rajouter des éléments.

Son ensemble dessiné ici comprend une grande jupe en coton fuchsia, une grande blouse à encolure volantée en broderie anglaise, et un caraco noir, très découpé, à porter lacé en soutien-gorge ou ouvert en boléro. 200 F, 250 F et 100 F aux *Folies d'Elodie*, 96, rue de Longchamp, à Neuilly ; *Eglantine*, 105, rue Saint-Honoré, 75001 Paris et, aux Halles, *Zozo*, 21, rue Pierre-Lescot.



(Croquis de MARCQ.)

N. M.-S.

TROUVAILLES

Maison

Argent frais

Une société qui fabrique des accessoires de salle de bains en métal chromé a eu l'idée d'utiliser ses installations de traitement des métaux pour faire des travaux de remise à neuf de pièces d'argenterie et d'orfèvrerie. Les particuliers peuvent lui envoyer couverts et autres pièces dont l'argenture, la dorure ou le chromage seront réalisés par un traitement de surface par électro-galvanoplastie.

Les dimensions importantes des divers bains (argent, vieil argent, chrome, etc.), permettent le trempage de pièces de grand format, telles que plateau, seau à champagne, chandeliers, pendule. Les collectionneurs de voitures anciennes peuvent également donner une seconde jeunesse aux chromes des calandres et pare-chocs de leurs pièces de collection.

A titre indicatif, l'argenture d'un couvert (cuiller et fourchette) coûte 24 F environ, ce qui est un prix très raisonnable même en tenant compte des frais d'envoi. Les délais sont, eux aussi, intéressants : environ deux semaines, alors que des artisans parisiens, surchargés de travail, réclament de six à huit semaines d'attente.

J. A.

★ Société FAM, zone industrielle de Saint-Benoît-la-Forêt, 37500 Chinon. Tél. : (47) 58-00-13.

Jeunes chauffeuses

Des chauffeuses de lignes simples, peu chères et confortables peuvent être utiles pour meubler le séjour d'un jeune couple ou d'une maison de vacances. Le socle et le dosseret à découpe sont en multiplis de pin maritime, clair avec de légères veinures. Reposant sur un sommier à ressorts, les coussins sont garnis soit de kapok, soit de plume et duvet. Ces trois coussins (assise, dossier et petit cale-dos) sont recouverts d'un tissu de coton à motifs blancs sur fond bleu — ou orange sur fond beige — ou d'une toile unie marron.

Ces chauffeuses de grande taille (74 cm x 70 cm) sont vendues par correspondance selon diverses options : la structure et le sommier seuls, sans coussins (175 F), avec coussins en kapok (355 F) ou en plume (485 F), prix auxquels s'ajoutent les frais d'envoi. Les sièges peuvent se juxtaposer simplement ou être assemblés, par serre-joints, pour former un canapé qu'il est possible de doter d'accotoirs à même découpe que le dossier. Une table carrée, de même hauteur que le socle, s'insère entre deux chauffeuses, en ligne ou dans un angle.

La chauffeuse arrive démontée, mais le colis contient (c'est si rare !) une vraie notice de montage avec explications claires, photos de démonstration et conseils d'utilisation. Un tournevis suffit à assembler les éléments par un système de ferrures à emboîter l'une dans l'autre.

J. A.

★ Société Hix, 65, boulevard Malesherbes, 75008 Paris, où ce mobilier est présenté en exposition. Documentation et échantillons de tissu sur demande.

Chinoiseries

A l'occasion de ses nombreux voyages en République populaire de Chine, Jean-Pierre Hennequet a commencé à se constituer une collection de très beaux meubles. Il les met aujourd'hui en vente, dans la boutique qu'il vient d'ouvrir boulevard Saint-Germain, pour pouvoir acquérir de nouvelles pièces.

Ces meubles sont étonnants par leur rareté et la sobriété de leurs lignes, fort loin de l'art chinois du laque et de l'incrustation. Ce sont des copies de mobilier de la fin de l'époque Ming réalisée en Chine entre 1800 et 1870. Il est surprenant de retrouver dans la rigueur des formes de certains fauteuils et consoles rapportés par J.-P. Hennequet le dépouillement des créations du Bauhaus. Au-delà des siècles et des civilisations se perpétue le goût de la beauté épurée de toute ornementation. Sur ces meubles anciens sont disposées quelques porcelaines monochromes chinoises qui s'harmonisent à ce style méconnu d'Extrême-Orient.

J. A.

★ Asie, 222, bd Saint-Germain, 75007 Paris.

Dans vos arbres

Monique et Pierre Martin, dans leur boutique les Dominotiers, consacrée aux papiers peints et aux tissus, présentent la nouvelle collection Intair placée sous le signe de l'arbre. Il s'agit de grands panneaux en tissu dont chaque décor constitue un véritable tableau. Il y a ainsi une allée d'ifs vue en perspective, un bouleau dépouillé de ses feuilles dont la silhouette se *dresse sur un fond d'automne d'un* roux cuivré, un groupe d'arbres au port majestueux dans une savane, des pins parasols fins et élancés.

Tous ces arbres, qui ont entre 2,50 mètres et 2,95 mètres de haut, sont imprimés sur du tissu de coton blanc ou sur des voilages. Les panneaux mesurent 3 mètres sur 1,60 mètre et valent entre 550 et 650 F selon les décors. On peut les utiliser pour habiller d'une façon originale une baie vitrée ou tout le pan d'un mur.

★ Les Dominotiers, 4, av. du Maine, 75015 Paris.

J. A.

Beauté

Soie-peau

Qui ne rêve de capter la douceur de la soie au profit de la beauté ? Cela correspond à la fois à la mode actuelle, qui met en vedette les tissus vaporeux ou rustiques, de la bourrette de soie écrue aux fines mousselines, et à la recherche des produits naturels.

Désormais, c'est chose faite : Helena Rubinstein vient de sortir toute une gamme de maquillages et de produits de soins à base de cocons importés de Chine.

Elle comprend du fond de teint, du rouge à lèvres et tous les produits colorants en tons gais, ainsi que d'inédites poudres précieuses pour le soir, un rien dorées ou argentées. En vente dans les stands de la marque des grands magasins et chez les détaillants parfumeurs.

N. M.-S.

Gadget

Télé-sports

Quand le programme est bon, la télé c'est très bien. Mais il y a des jours où ni le western, ni la « table ronde », ni le reportage (exclusif) sur les derniers anthro*pophages ne tentent. Alors ? Alors,* on peut désormais transformer son téléviseur en terrain de foot, en fronton de jeu de paume ou de pelote ou en court de tennis.

Il suffit pour cela de posséder le nouveau téléviseur I.T.T. Océanic (1), et d'appuyer sur le bouton. La pelouse verte bordée de blanc prend la place de la speakerine, et les joueurs se mettent en place sur le terrain. Et la partie commence, que chaque adversaire tentera de remporter en usant, pour shooter, dribbler et dégager, de son boîtier de télécommande… Le prix de l'appareil (récepteur couleur exclusivement) complet est d'environ 250 F plus élevé que celui d'un poste « normal ».

(1) Le bloc diagramme du circuit « jeux » se compose de cinq parties : un circuit intégré L.S.I. ; un circuit de matriçage des informations ; un bloc de commutation ; un oscillateur ; les boîtiers de commande.

Cardin chez les soyeux

L'avant-première de la collection de Pierre Cardin, qui aura lieu à Lyon le 24 juillet prochain, s'annonce comme le coup d'envoi d'une politique de renouveau de la soierie française.

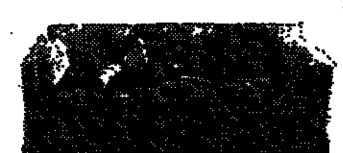
C'est à l'aéroport de Satolas que se tiendra la présentation, dans le cadre d'une exposition de tissus les plus prestigieux de cette industrie (1), industrie qui cherche à retrouver sa créativité dans un cadre artisanal ou de moyennes entreprises en multipliant les initiatives privées, parfois en dehors des syndicats patronaux.

Il semble qu'en cette période de mutation la souplesse de production et les dimensions des entreprises à l'« échelle humaine » correspondent mieux aux impératifs de la mode que les structures trop rigides des groupes multinationaux.

Font partie de la nouvelle association de maisons de création : *Bucol, Brochier, Chatillon-Mouly, Roussel, Beaux-Valette, Diochon, Boileau* et *Candelaft*. Elles participent aux recherches de tissage, de teinture et d'impression comme à Côme, où les concurrents italiens se sont regroupés depuis des années pour proposer des exclusivités aux couturiers parisiens.

(1) Jusqu'au 31 août

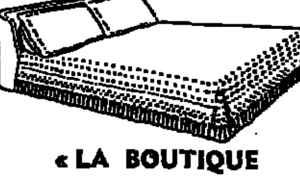
Bien dormir sur un bon canapé



Se fait en toute dimension
Une boutique très spécialisée en canapé-lit s'est ouverte à Saint-Germain-des-Prés. Parmi un grand nombre de modèles,

LA GUERANDE

nous avons choisi cette semaine ce merveilleux canapé-lit « topissier » tout duvet, trouvant sa place dans tous les styles.



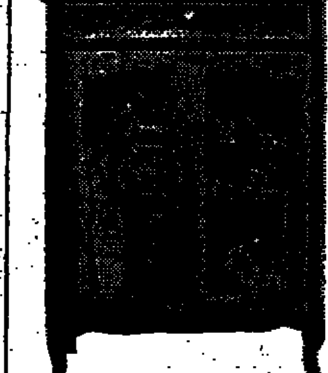
« LA BOUTIQUE DU CANAPÉ-LIT »
13 bis, rue de Grenelle, PARIS (7e) - 548-33-52.

(PUBLICITE)

COMMENT GUÉRIR NOS PLANTES
Antoine LAURENTIE
Collection « Solarama »
Éditions SOLAR — 12 F T.T.C.

LE MAZARIN
HABILLEUR
Les modèles « exclusifs » sont créés et réalisés par CLAUDIA et JOSEPH FRAGOMENI
Fermeture annuelle du 13 août au 31 août inclus
2, rue du Pas-de-la-Mule, Paris (3e) - Tél. : 272-07-43.
(place des Vosges)

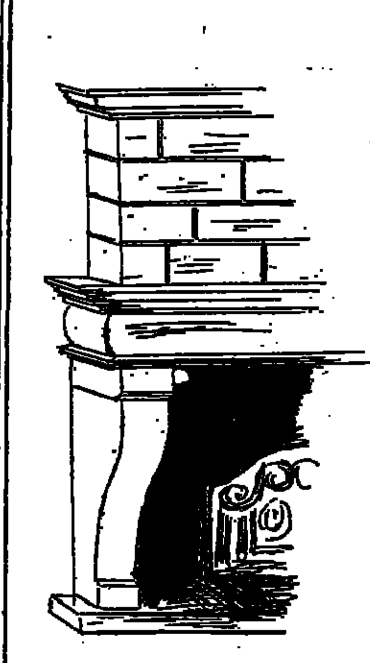
Invitation au Voyage…



Dans leur atelier, Louis Cordesse et Françoise Ballay peignent des meubles anciens. Des meubles pour rêver. Avec la lumière de la Méditerranée, ses collines antiques ombragées de cyprès et d'oliviers… De véritables "meubles tableaux". Ils vous invitent à venir les voir.

Atelier du Pré

183 RUE SAINT-MARTIN, PARIS 3e. 277.63.37 et 39
Ouvert tous les jours de 10h30 à 13h et de 14h à 19h30



CHEMINÉES TOUS STYLES
Réalisation et création de
TOUS MODÈLES SUR MESURES
BRICIER Maurice
1, boulevard de Champigny
SAINT-MAUR - 886-22-06
R.M. 836.73.75.94.

Hippisme

Un grand steeple dramatique

JUIN a du talent. Il nous avait offert, l'autre semaine, un Prix de Diane dont les 100 derniers mètres entraient dans la petite histoire des courses (1). Voici, maintenant, un Grand Steeple digne de la grande. Car les avis sont unanimes : on n'avait jamais vu cela ; on n'avait jamais vu ce « marathon » des pur-sang se courir aussi vite ; jamais vu les trois quarts des chevaux — considérés comme les meilleurs sauteurs d'Auteuil — culbuter ainsi l'un après l'autre : rarement vu (une seule fois, de mémoire d'homme, voilà vingt-quatre ans), le cheval en tête à la dernière haie, et que le public, déjà applaudissait comme le vainqueur, y culbuter, ou plutôt s'y effondrer. Ajoutons que, pour notre part, nous avions rarement vu démontrer d'aussi éclatante façon par un jockey — en l'occurrence, André Fabre — que la vitesse, c'est aussi de l'intelligence.

Revoyons donc ce jamais vu. *Treize chevaux au départ*, dont deux précédents vainqueurs de l'épreuve : *Air Landais* et *Piomarès*. Un temps idéalement frais pour la saison, alors que souvent le Grand Steeple se court sous une chaleur rendant encore plus éprouvants ses 6 500 mètres et ses vingt-cinq obstacles. Idéale aussi la souplesse de la piste : le « pénétromètre » de Longchamp (la Société d'encouragement n'a pas l'art des néologismes...) indiquerai. un 2,8 ou un 3. Paradoxalement, ces conditions très favorables vont provoquer la descente aux enfers.

Au départ, l'irlandais *Tied Cottage*, à qui l'on a dû dire chez lui qu'Auteuil c'est une promenade de santé en comparaison des « point to point » du pays natal, s'élance comme un fou. Et, comme l'air est frais, la piste tendre, les autres suivent d'enthousiasme.

Voici le peloton parti ventre à terre, comme s'il ne s'agissait que d'un parcours de 3 500 mètres. A chaque obstacle, des concurrents font des fautes, manquent de choir. Comme la fatigue n'alourdit pas encore les jambes, ils se rétablissent tant bien que mal, mais au prix d'efforts supplémentaires.

Vient un moment après environ 2 000 mètres, où ces efforts et le chemin parcouru pèsent trop. *Cartero* tombe, puis *Royal Exile*, puis *Air Landais*, qui se fracture l'épaule. C'est le début de l'hécatombe.

N'accusons pas seulement le ciel et ses excessives clémences. : il a fallu une coupable impétuosité des jockeys pour leur donner leur plein effet et les chevaux ont eu leur part dans la déroute.

D'évidence, il y a moins de bons sauteurs que naguère, et il n'y a presque *plus de très bons sauteurs*. Probablement faut-il mettre en cause la sélection qui, depuis vingt ans, a privilégié les souches vite et précoces, susceptibles de donner des poulains gagnant leur avoine dès l'âge de deux ans, alors qu'un steeple-chaser ne peut guère nourrir d'espoirs avant celui de quatre. On faisait naître des chevaux pour *Auteuil ; on les fait naître, maintenant*, pour les courses de 1 600 mètres plat et on utilise à Auteuil ceux qui ne réussissent pas dans cette spécialité.

D'obstacle en obstacle la note s'alourdit

Des circonstances encore plus directement économiques ajoutent au phénomène. La formation d'un cheval de Grand Steeple coûte cher. Il faut au moins trois années d'exercices tri-hebdomadaires sur les obstacles des pistes d'entraînement pour qu'un sujet acquière *l'automatisme* de gestes et la sûreté qui lui permettent d'affronter avec toutes les chances les chausse-trapes d'Auteuil. Chaque exercice occupe une heure et demie qui, quand on compte tout, doit bien revenir à 150 francs. Voilà donc, au bout de trois ans, un investissement de 70 000 à à 80 000 francs. Certes cette charge peut se trouver compensée — et même largement dépassée — par les gains du cheval dans d'autres épreuves. Il reste qu'en général, les chevaux, déjà moins destinés aux obstacles par leurs origines, sont en outre moins entraînés à les affronter.

Le Grand Steeple présente la note. Elle continue de s'alourdir, d'obstacle en obstacle. Voici *Piomarès* à terre, puis *Spoleto*, *Vivement*, *Native Races*. *Tied Cottage*, qui a été rejoint, dépassé, et est maintenant en perdition loin derrière le petit carré des survivants, est arrêté par son jockey. Il s'agit bien d'un carré : ils ne restent que quatre en course. L'affaire, entre eux, se règle, à notre avis, à 800 mètres de l'arrivée, à l'extrémité de ce qu'on appelle la « ligne des fortifications ». C'est l'endroit où, souvent, se détache le vainqueur... quand il n'a pas André Fabre pour adversaire. Car c'est l'endroit où, au contraire, presque toujours, *celui-ci « reprend » son partenaire* pour lui faire trouver un second souffle.

Beaucoup des grands jockeys d'Auteuil (et les grands drivers de Vincennes, car les deux hippodromes offrent toujours les mêmes parcours et se prêtent par conséquent à des tactiques stéréotypées) *ont ainsi leur « truc »*. *Delfarguiel* traversait la piste en diagonale, à un certain endroit, pour aller « appuyer » son cheval à la grille du pesage. Fabre « reprend » avant le dernier tournant. Quand le public voit son partenaire, *Corps à Corps*, y perdre du terrain, il croit qu'il a perdu. Il est en train de gagner. Car 200 mètres plus loin, il repart. C'est un cheval qui a récupéré, qui acquiert un moral de vainqueur à voir l'écart avec les autres se réduire, qui revient sur ceux-ci. Encore une chute : *Tofano*, qui se fracture le boulet. *Corps à Corps*, passe donc en troisième position. Puis il dépasse *Montecha*. Au pied de la dernière haie, il n'a plus que deux ou trois longueurs de retard sur *Chinco*. Il « va » mieux que lui, qui n'a pas soufflé. *Le jockey de Chinco* s'en rend compte. Il entend le galop de l'autre qui se rapproche. Probablement communique-t-il un peu de son inquiétude à son cheval : il passe un langage dans les rênes. *Chinco* veut faire mieux que ce qu'il peut. Il se jette sur l'obstacle. La foule se dresse. Il est tombé *Corps à Corps* à course gagnée.

Comme à la corrida, les applaudissements, ici, sont parfois amers. *Pendant* que retentissent ceux qu'on décerne à Fabre, les derniers soubresauts secouent les grands corps allongés d'*Air Landais* et *Tofano*, que le vétérinaire a dû sacrifier. Et Landroit, le jockey de *Chinco*, pleure son Grand Steeple perdu.

En plat, une arrivée encore *anonyme mais qui pourrait bientôt* constituer un événement : celle où un fils de *Mill Reef*, *Acamas*, a battu un frère de *Beaune* et un fils de *Bold Lad*, dans un temps époustouflant.

Ce sont, de loin, les meilleurs « deux ans » qu'on ait vus, jusqu'à présent, cette année.

LOUIS DENIEL.

(1) *Le Monde* du 18 juin.

Jeux

échecs N° 715

PASSES BRÈVES

(Championnat d'Allemagne fédérale, 1977).

Blancs : KEENE (Angleterre)
Noirs : WOCKENFUSS (All. féd.)

Début anglais.

1. ç4	é5	11. f4!!(f)	h×g5
2. Cç3	Cf6	12. f×g5	Ch7(g)
3. Cf3	é4(a)	13. g6!	Cg5(h)
4. Cg5	b5	14. Fa3!	Cé5(i)
5. d3(b)	b×ç4	15. F×f8	C×ç4
6. d×é4	Cç6(ç)	16. g×f7+	R×f8
7. é3	Fb4	17. Dh5	Fb7
8. F×ç4	0-0	18. Dh8+	Ré7
9. 0-0!(d)	F×ç3	19. D×g7	Df8
10. b×ç3	h6(é)	20. Df6 mat.	

Partie n° 715 bis
(Championnat d'Arménie, 1977)
Blancs : V. GOUSSEV
Noirs : S. YOUFEROV.

Début du Pion-Dame

1. d4	Cf6	11. Fb5	f5!
2. Fg5	Cé4	12. Té(m)	f×é4
3. Fh4	ç5	13. T×é4 (n)	d5 !
4. f3	g5!	14. Té2	é5 !! (o)
5. f×é4	g×h4(j)	15. F×ç6 (p)	b×ç6
6. é3	é6(k)	16. T×é5	h3 ! (q)
7. Cf3	Fh6	17. Th5	Df6
8. Rf2	0-0	18. g×h3 (r)	Ff5 !
9. Cç3	ç×d4	19. Abandon (s).	
10. é×d4	Cç6(l)		

NOTES

a) Les variantes usuelles qui ressortissent à *cette ouverture* conduisent, soit au système des quatre C (3..., Cç6 ; 4. d4 ou 4. é3 ou 4. é4 ou 4. g3), soit au système des trois C (3..., g6 ; 4. d4, é×d4). L'avance 3..., é4 est une idée assez récente dont la justification réside dans un subtil et positionnel sacrifice de pion placé le coup suivant.

b) Le traitement des Noirs mérite considération. Les Blancs ne peuvent accepter le sacrifice de pion sans abandonner le centre ; par exemple, 5. C×b5, ç6 ; 6. Cç3, d5 ; 7. d3, h6 ; 8. Ch3, Fb4 avec du jeu pour les Noirs qui compense, en principe, le pion donné ; ou 5. ç×b5, d5 ! ou 5. Cg×é4, C×é4 ; 6. C×é4, d×ç4. Cet abandon du centre a été bien sanctionné dans la partie Spassov-Ermenkov (championnat de Bulgarie, 1975), après 5. ç×b5, d5 ; 6. d4, Fd6 ; 7. g3, h6 ; 8. Ch3, g5 ! comme dans la partie Szilagy-Perenyi (championnat de Hongrie, 1976) après 5. ç×b5, d5 ; 6. d3, h6 ; 7. Ch3, Fd6 ; 8. Cf4, Fb7, cette ligne de jeu étant supérieure à 6. d3, h6 ; 7. Ch3, F×h3 ; 8. g×h3, é3 ; 9. f×é3, Ch5 ; 10. Fg2 ! On trouve, cependant, des exemples de parties dans lesquelles les Blancs prennent simplement le pion b5 et gagnent ; ainsi la partie Reshevsky-Bellon (Palma, 1971) : 5. C×b5, h6 ; 6. Ch3, ç6 ; 7. Cç3, d5 ; 8. ç×d5, ç×d5 ; 9. é3, Fd6 ; 10. Fb5+, Rf8 ! ; 11 d3, Fg4 ; 12. Dd2, Da5 ; 13. a3, Ca6 ; 14. 0-0, Td8 ; 15. d4, Fb8 ; 16. Fé2, Dç7 ; 17. Cf4, g5 (ici 17..., Fç8 suivi de 18..., g5 était meilleur) ; de même, dans la partie Sznapik-Bellon (Cienfuegos, 1976). Rien n'est donc vraiment clair sinon que la suite 5. b3, essayée dans les parties Lengyel-Perenyi (Hongrie, 1975), est peu satisfaisante à cause de 5..., b4 ! ; 6. Cb1 ou 6 Ca4 mais non 6. Cç×é4?, h6 ! Le grand maître Uhlmann perdit ainsi contre Dobosz en 1974. 5. Dç2 ne semble pas être meilleur après 5..., b×ç4 ; 6. Cg×é4, Fb7 ; 7. C×f6+, D×f6 (Kuligovsky-Borkovsky (Pologne, 1975) et Raicevic-Suba (Novi-Sad, 1974). Le coup du texte est solide (5. d3).

ç) A considérer est 6..., h6 ; 7. Cf3 (ou 7. C×f7 ? !, R×f7 ; 8. é5, Fb7 ; 9. é×f6, D×f6 ; 10. é4, Dé6 ; 11. Fé2, Fç5 ; 12. 0-0 ! comme dans la partie Cvetkovitch - Nedelikovitch, Yougoslavie, 1976), Fb7 ; 8. é5, Cé4 ; 9. é3, Fb4 ; 10. Dç2, Dé7 ; 11. F×ç4, Cg5 ! ; 12. C×g5, h×g5 (Polugaievsky-Estevez, Sotchi, 1976).

d) Tenter de conserver le pion par 9. f3 est fautif à cause de 9..., h6 ; 10. Ch3, Cé5 ; 11. Fé2 (si 11. Fb3, Fa6), d5 ; 12. é×d5, C×d5 ; 13. Dd4, Cç6 ; 14. Dç4, Ca5 ; 15. Dh4, h6.

é) Espérant 11. Ch3, C×é4, ce qui semble naturel.

f) Un superbe sacrifice de C que les Noirs doivent accepter : si 11..., Ca5 ; 12. C×f7, T×f7 ; 13. F×f7+ ; 14. é5, Cé8 ; 15. Dd5+.

g) Si 12..., C×é4 ; 13. T×f7 ou 13. F×f7+, etc.

h) Ou 13..., Cé5 ; 14. Dh5, C×g6 ; 15. D×g6, Cf6 ; 16. Dg5, d6 ; 17. é5 !, d×é5 ; 18. Fa3, Té8 ; 19. Ta-d1, etc.

i) Si 14..., d6 ; 15. g×f7+, C×f7 ; 16. F×f7+, T×f7 ; 17. T×f7, R×f7 ; 18. Dd5+ et 19. D×ç6. Ou 14..., d6 ; 15. g×f7+, Rh8 ; 16. Fd5, Fd7 ; 17. é5 !

j) Une variante bien connue depuis la célèbre partie Bondarevsky-Boleslavsky (championnat de l'U.R.S.S., 1945).

k) Sur 6..., Fh6 les Blancs peuvent répondre 7. Rf2 ou 7. Fç4, é6 ; 8. Df3 (si 8..., ç×d4 ; 9. é×d4, F×ç1 ; 10. Dç3 !).

l) Sans craindre 11. d5, Db6+ !.

m) Il était préférable de fermer le jeu par 12. é5.

n) Ou 13. C×é4, é5 !

o) Toutes les lignes s'ouvrent comme par enchantement.

p) Si 15. d×é5, Db6+ ; 16. Rf1, d4 !.

q) Menace 17..., Fg4.

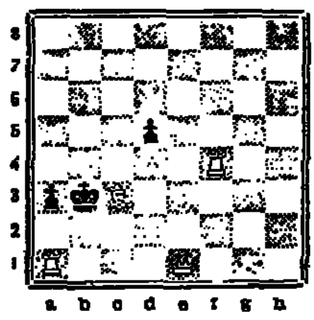
r) Forcé pour interdire 18..., Fg4.

s) En raison de la menace 19..., Fé4.

CLAUDE LEMOINE.

PROBLÈME

A. SINEV
(1976)



BLANCS (4) : Ré1, Ta1 et f4, Fç3.

NOIRS (3) : Rb3, Pa3 et d5.

Les Blancs jouent et font mat en quatre coups.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 714
L. KAIEV, 1932

(Blancs : Rg2, Ff2 et h3, Cç5 et h6. Noirs : Rf8, Fa7 et d1, Cf7, Pf6.)
1. Cd7+, Ré8 ; 2. C×f6+, Rf8 ; 3. Cd7+, Ré8 ; 4. C×f7, F×f2 ; 5. Cd6+, Ré7 ; 6. Cç8+ ; 7. R×f2, R×ç8 ; 8. Ré1, Fç2 ; 9. Rd2, Fb1 ; 10. Rç1, Fa2 ; 11. Rb2 ! et les Blancs gagnent le F sur toutes les cases !

bridge N° 712

A CARTES OUVERTES OU FERMÉES

Dans cette donne d'un Festival à Monte-Carlo, la façon de jouer « 3 SA » est fort instructive.

Nord : ♠ 8 5 4 ♥ A 6 ♦ R 10 8 7 6 4 ♣ D V
Ouest : ♠ 10 7 ♥ V 9 8 5 4 ♦ 9 2 ♣ 10 9 8 4
Est : ♠ V 9 3 2 ♥ 7 ♦ A D 5 ♣ R 7 5 3 2
Sud : ♠ A R D 6 ♥ R D 10 3 2 ♦ V 3 ♣ A 6

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Farahat	X...	Parienté	Y...
1 ♥	passe	2 ♦	passe
2 ♠	passe	3 ♦	passe
3 SA	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 10 de trèfle, *quelle est la meilleure ligne de jeu à* TROIS SANS ATOUT ? Quelle est la manche qui pourrait être gagnée contre toute défense ?

Réponse :

Le déclarant doit prendre le roi de trèfle avec l'as de trèfle, monter au mort avec l'as de cœur et rejouer cœur.

1er cas : *Si Est fournit*, il faut mettre le 10 de cœur afin d'assurer le contrat. Même si Ouest a le valet, Sud fera quatre levées à cœur, deux à trèfle et au moins trois à pique.

2e cas : *Si Est ne fournit pas à cœur*, Sud prend avec la dame de cœur et il essaie l'impasse à la dame de carreau. Si elle échoue, Est rejouera trèfle. La dame de trèfle du mort fera la levée et le déclarant aura encore la possibilité de gagner son contrat en trouvant le partage 3-3 des piques.

Pour chuter « 3 SA » après l'entame à trèfle, *il faut*, avec cette ligne de jeu, qu'Est ait un singleton à cœur et la dame de carreau et que les piques soient mal répartis ! Les chances de réussite de « 3 SA » étaient ainsi d'au moins 9 sur 10, mais toute la distribution était défavorable.

Le contrat de « 4 ♥ » était, lui aussi, infaisable. Par contre, la manche à « 5 ♦ » est sur table, sauf si *Est* entame trèfle et si le déclarant (Nord) renonce à l'impasse et essaie de défausser un trèfle sur le troisième cœur !

L'ATTAQUE INTROUVABLE

Un chelem sur trois dépend de l'entame, mais l'attaque mortelle est parfois trop difficile à trouver. Ainsi, dans cette donne jouée au cours d'un Festival à Monte-Carlo, il avait semblé normal aux deux tables d'attaquer dans la couleur où le déclarant semblait le moins bien armé. Or il existait une attaque qui aurait pu le faire chuter.

Nord : ♠ 8 6 4 ♥ V ♦ A 10 ♣ R D 10 9 7 6 2
Ouest : ♠ V 9 2 ♥ 9 8 3 2 ♦ 8 4 3 2 ♣ V 3
Est : ♠ D 10 7 3 ♥ R D 7 5 ♦ 6 ♣ A 8 5 4
Sud : ♠ A R 5 ♥ A 10 6 4 ♦ R D V 9 7 5 ♣ —

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Roth	Bellad.	Crawford	Garozzo
passe	2 ♣	contre	surc.
passe	passe	2 ♥	3 ♦
passe	3 ♥	passe	4 ♥
passe	4 SA	passe	6 ♦...

Ouest ayant entamé le 9 de cœur, *comment Garozzo, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Quelle est *l'entame* qui aurait pu faire chuter ?

Note sur les enchères :

Les enchères de Belladonna-Garozzo sont ici très sophistiquées. L'ouverture de « 2 ♣ » promettait une couleur d'au moins six cartes à trèfles. « 4 ♥ » était une interrogative et la réponse de « 4 SA » montrait le contrôle à cœur sans contrôle à pique. Cette interrogative avait pour but de rechercher les possibilités de grand chelem au cas où Nord aurait eu singleton à pique, le roi de cœur et l'as de carreau troisième. En fait, le petit chelem, lui-même, était loin d'être assuré !

A l'autre table, Ouest ne trouva pas non plus l'entame mortelle.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 44

LES « POSITIONS MOLLES »

(Championnat d'Europe individuel)

Blancs : Clerc (Pays-Bas).
Noirs : Delhom (France).

Le Championnat d'Europe individuel a eu lieu à Bruxelles et a été remporté par le Soviétique Letsjinski avec 20 points devant De Ruiter (Pays-Bas) 19, Verpoest (Belgique) 19, Jawel (U.R.S.S.) 17, Vigné (France) 15, Delhom (France) 14, Borochov (Israël) 14, Fanelli (Italie) 10, Malis (Tchécoslovaquie) 8, Guignard (Suisse) 7, Marini (Italie) 7, Bottero (Monaco) 3, Lepsic (Yougoslavie) 3.

Dans la position reproduite sur le diagramme, les Noirs, au quarantième temps, ne disposent d'aucune formation de pionnage pour *attaquer ou pour se replier* et les Blancs (Clerc n'a pas pu disputer toutes les parties) sont maîtres du terrain, notamment au centre. La position des Noirs présente donc plusieurs caractéristiques d'une « position molle » et la victoire des Blancs semble certaine à plus ou moins long terme.

Les Noirs annulèrent toutefois d'une manière spectaculaire en plaçant la combinaison suivante en six temps : (14-20!?A) 25×3 (17-21) 3×6 (18-22) 6×28 (13-18) 23×12 (27-31) 36×27 (21×41) =.

A) A l'analyse, les Soviétiques décelèrent la combinaison gagnante suivante : (14-19!) 23×3 (17-21, 3×6 (18-22) 6×28 (27-31) 36×27 (21×41) +.

S'il est vrai que les « positions molles » sont, en principe, perdantes à partir d'un stade relativement avancé de la partie du fait qu'elles n'offrent parfois aucune liberté de manœuvre, elles ne doivent pas pour autant engendrer systématiquement le défaitisme ; souvent, en effet, des possibilités de nulle ou de gain existent sous forme, en général, non pas de combinaisons comme dans cet exemple (en raison de l'absence de formations de pionnages) mais de mouvements d'encerclement et de gambits.

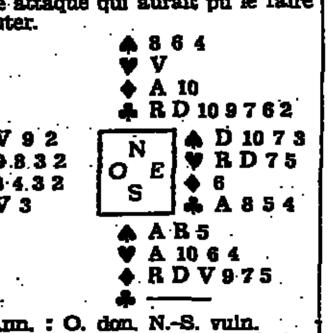
JEAN CHAZE.

Philatélie

N° 1491

CAMEROUN : « Rétrospective de l'aviation ».

Une série de six timbres « poste aérienne » a été consacrée à la rétrospective de l'aviation, ainsi que deux blocs (chaque feuillet groupant trois valeurs).



50 francs C.F.A., bleu, jaune et orange ; Première liaison aérienne France - Amérique du Sud 1930. - Jean Mermoz (1901-1936), gravé par *Georges Bétemps*



60 francs, rouge et jaune orangé ; Ligne France-Amérique. - Antoine de Saint-Exupéry (1900-1944), gravure de Guedron.



80 francs, rouge et bleu ; Dakar-Natal. Maryse Bastié (1898-1952), gravé par Jean Pheulpin.



100 francs, vert et jaune : Premier courrier aérien Marignane-Douala - Sikorski S-43, gravure de J. Larrivière.



300 francs, bleu, rouge et marron ; Première liaison transatlantique supersonique - Concorde, gravé par Jean Pheulpin.



500 francs, marron et vert ; Cinquantième anniversaire de la liaison aérienne sans escale New-York-Paris, 20 - 21 mai 1927, à bord du « Spirit of Saint-Louis », gravure de Jumelet.

Premier bloc : 50 F, 60 F et 80 F est vendu *200 francs C.F.A.*

Deuxième bloc : 100 F, 300 F et 500 F, prix 1 000 francs C.F.A.

Les timbres sont l'œuvre de Paul Lengellé. Imprimés en taille-douce ; *Atelier du timbre de France.*

AFARS ET ISSAS : suite et fin de la série des « coquillages ».

Deux nouvelles valeurs s'ajoutent aux timbres représentant des coquillages déjà émis pour le Territoire français des Afars et Issas.

5 francs Djibouti, brun-violet ; Cyprea tigris.

85 francs Djibouti, brun, bleu-noir ; Cyprea Mauritiana.

Dessin et gravure de Jean Pheulpin. Impression taille-douce ; Atelier du timbre de France.

Il n'y a pas de doute, après le récent référendum, ce sont les dernières émissions pour ce territoire sous ce chapitre.

BENIN : « Loterie nationale ».

Afin de souligner le dixième anniversaire de la Loterie nationale du Bénin, il a été émis un timbre « poste aérienne ».

50 francs C.F.A., polychrome. Imprimé en offset par Edila, d'après un dessin de M.-J. Kpobly.

Bureaux temporaires

⊙ 14114 Ver-sur-Mer (salle des fêtes de la plage) le 1er juillet. — 50e anniversaire de l'Amerrissage de l'amiral Byrd.

⊙ 70300 Luxeuil - les - Bains (base aérienne 116), le 3 juillet. — Journée « portes ouvertes ».

⊙ 87600 Rochechouart (château), le 3 juillet. — Cinquantième Félibrée du Limousin.

⊙ 63500 Issoire (quartier de Bange), le 3 juillet. — Journée « Portes ouvertes ».

● *A BAYEUX, une exposition axée sur le thème religieux sera organisée, le 9 juillet, pour le huitième centenaire de la cathédrale et l'émission d'un timbre à cette occasion.*

ADALBERT VITALYOS.

Le Monde des Philatélistes

CHAQUE MOIS CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

NUMÉRO SPÉCIMEN sur demande

Toutes les nouveautés du monde entier, un catalogue permanent général, des études par les plus grands spécialistes, la plus importante publicité sélectionnée.

Au sommaire du numéro de JUILLET-AOUT :
Les émissions françaises des vacances, les émissions projetées, M. Ségard présente la nouvelle Marianne, les nouveaux créateurs de timbres : Mme Schach-Duc et P.-Y. Trémois, les fausses « Semeuses de Roty », les résultats de l'exposition nationale d'Annecy, et toujours les loisirs philatéliques, la numismatique, les cartes postales, les pages de Belgique, Suisse, et l'éditorial : « A quand le beau fixe ? »

LE MONDE DES PHILATÉLISTES, 11 bis, bd Haussmann, 75009 PARIS
Tél. : 246-72-23 (poste 2304)

RADIO-TÉLÉVISION

VU

TAISEZ-VOUS, PARLEZ !

La rue du Temple, s'il vous plaît, demande un passant à un monsieur assis dans un square sur un banc. Et celui-ci de s'excuser : l'autre peut-il répéter sa question, il est sourd, il n'a pas compris. L'autre répète, en effet, impatient déjà, en élevant un peu le ton : sourd cela veut dire quoi pour nous, dur d'oreille tout simplement. Et devant le geste d'impuissance de son interlocuteur, il s'éloigne, agacé, pressé, s'il avait su il se serait adressé ailleurs.

C emonsieur, on le connaît. *Martine Lefèvre et Marianne Gosset nous l'ont présenté, jeudi, au cours d'une émission sensationnelle « Bande à part » dont on verra la seconde partie à 18 heures, ce vendredi 24 juin, sur Antenne 2. Il nous a dit d'une voix mal assurée — et on nous a montré — ce que c'est que d'être sourd ; de ne pas s'entendre parler ; de plonger dans le silence oppressant d'une salle de restaurant où tout bouge, les objets, les gens, sans faire de bruit ; de vivre dans une cage de verre que l'on transporte partout toujours avec soi, dont on ne sort pas.*

Seulement voilà près d'un siècle s'est écoulé depuis ce congrès de Milan de triste mémoire condamnant, faut-il le rappeler, le geste pour imposer la parole, enseignée au prix de quel effort, de quels tourments, dans toutes les institutions européennes. Et aujourd'hui on a enfin décidé, aux Etats-Unis il y a longtemps que c'est fait, on a choisi d'inverser les rôles tout simplement et de passer de l'autre côté de la vitre.

Je me souviens de deux jeunes Américains bavards comme des pies, ou plutôt des carpes, rencontrés à l'aéroport Kennedy, pleins d'histoires racontées avec une volubile vélocité de la main, des doigts, des lèvres, des sourcils, du bras. Leur visage, leur corps, n'étaient que langage. Ils parlaient, ils parlaient et nous on restait coi, on les regardait, et on se sentait coupé, isolé, curieux, désemparé. Si seulement on avait pu voir ce qu'ils disaient.

Taisez-vous donc, n'essayez plus d'émettre des sons imparfaits qui resteront sans réponse. Cessez cet impossible dialogue, assumez votre différence, venez élargir la communauté des sourds, une minorité comme les autres. Ce conseil, cet appel lancé hier dans la langue universelle des signes sous-titrée en français à l'écran, comment ne pas l'approuver ? C'est la voix de la dignité, de la fierté retrouvée

CLAUDE SARRAUTE.

Ce vendredi sur FR 3

DJIBOUTI MALGRÉ SOI

Il faut sans doute les images « sépia » et les commentaires triomphants de Pathé-Journal d'avant guerre célébrant Djibouti, « *carrefour de l'empire français* », pour mesurer le symbole que représente aujourd'hui cette indépendance — célébrée le 27 juin — de notre dernière « possession africaine ». On ne se plaindra pas trop des accents sentimentaux, mais sans complaisance suspecte, qui affleurent ici et là dans l'excellent reportage de Christine Ockrent et Jean-Claude Luyat sur « Djibouti malgré soi ».

Ni les erreurs ni les injustices — ou même les scandales — qui ont fait de Djibouti une caricature du cynisme colonial ne sont oubliés : l'argent, le mépris, l'ignorance de l'« indigène »... On ne reviendra donc pas sur ce que chaque visiteur, un peu sensible à la laideur des choses, a déjà tant de fois dénoncé. Pas plus qu'on ne s'attardera sur les dangers considérables que cet ultime désengagement occidental fait courir à une région du monde — la « corne orientale », — dont M. Andrew Young disait récemment qu'elle était « *plus explosive et plus importante que l'Afrique australe elle-même* ». Toutes choses longuement évoquées dans cette émission, au fil des témoignages.

Le mérite principal de cette nouvelle « découverte » de Djibouti est sans doute ailleurs. Dans le fait d'avoir replacé les choses dans l'épaisseur du temps. Car, ce qui nous paraît aujourd'hui le fruit d'une folle politique fut accompli, l'avait-on oublié, dans la plus parfaite bonne conscience. Celle du moment... Et le général Buis, dont on connaît l'exigence lucide et l'indépendance de pensée, le rappelle fort justement. L'époque coloniale n'eut pas que ses profiteurs et ses « petits Blancs ». Aventure amère certes, époque révolue, elle mobilisa aussi quelques grandeurs désintéressées.

Le jeune lieutenant sorti de Saint-Cyr, qui, à la tête de son G.N.A. (Groupe nomade autonome), veille pour quelques jours encore sur ses arpents de cailloux et s'apprête à amener les couleurs, incarne parfaitement cette lignée d'« officiers maigres », au dévouement respectable. Pour le reste, il est passionnant de voir de ses propres yeux — et Christine Ockrent a fort bien utilisé toutes les ressources des archives héritées de l'O.R.T.F — les éléments de la grande partie internationale nouée aujourd'hui autour de Djibouti Les escadres de sous-marins soviétiques croisant dans l'océan Indien, la petite forteresse américaine de Diégo-Garcia, la course lente des pétroliers entre les mâchoires de Bab-El-Mandeb, les tirs de missiles au large de Berbera...

Les petits écoliers de Djibouti, qui ont appris à dénoncer le « co-lo-nia-lisme » et apprennent à marcher au pas, savent-ils de quel énorme conflit ils sont déjà l'enjeu ?

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

★ Magazine « Vendredi ». FR 3, 20 h. 30.

VENDREDI 24 JUIN

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Théâtre : « Partage de midi », de Paul Claudel. Mise en scène d'Antoine Vitez. Avec J. Aumont, F. Kerbrat, J. Deschamps, Mikael. Réal. J. Audoir.

22 h. 25, Magazine : Allons au cinéma, d'A. Halimi.

22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Feuilleton : Allez, la rafale ! ; 21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot : Les petits secrets de l'histoire.

Avec MM. Christian Bernadac (« Dagore ou les Carnets secrets de la cagoule »), Lucien Bodard (« la Vallée des roses »), Philippe de Saint-Robert (« les Septennats interrompus »), Michel Droit (« les Feux du crépuscule »), Olivier Todd (« la Marelle de Giscard »)



22 h. 45, Journal.

22 h. 50, FILM (ciné club) : CLEOPATRE, de C. B. de Mille (1934), avec Cl. Colbert, W. William, H. Wilcoxon, G. Michael, L. Keith, J. Schildkraut. (N., rediffusion.)

Cléopâtre, reine d'Egypte, devient la maîtresse de Jules César, le conquérant romain. Après l'assassinat de celui-ci, elle séduit Marc Antoine, qui avait été chargé de la ramener prisonnière à Rome. Film d'amour et de passion dans une reconstitution historique typique du style de Cecil B. de Mille, l'imagier du grand spectacle.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Magazine vendredi (Ailleurs) : Djibouti malgré soi, réal. Ch. Ockrent.

Un reportage comprenant des interviews de MM. Hassan Gouled, président du Conseil de gouvernement, Ahmed Dini, président de la Chambre des députés, Abdallah Kamil, ancien président du Conseil, Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, Camille d'Ornano, ministre plénipotentiaire, dernier haut-commissaire de la République dans le T.F.A.I., et le général Georges Buis

21 h. 30, Série : Les mystères de la Terre. (Quatrième partie : Le climat et les hommes.)

FRANCE-CULTURE

20 h., Enquête : la Cour des comptes, par M. Ricaud ;

L'histoire, la composition, le fonctionnement, de la Cour des comptes sont évoqués au cours de cette soirée et ses magistrats définissent son rôle

21 h. 30, Musique de chambre ; 22 h. 30, Entretiens avec Dominique Desanti, par J. Montalbetti ; 23 h., Voix tracées : les voix déguisées ; 23 h. 50, Poésie : Jean-F. Bory

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, Le coin des collectionneurs : Pierre Monteux ; 21 h. 20, Echanges franco-allemands : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction Piero Bellugi : « Davide penitente » (Mozart) ; « Concerto pour piccolo », « Motet » (Vivaldi) ; 23 h. 15, Cabaret du jazz ; 1 h., Relais.

SAMEDI 25 JUIN

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 10 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 14 h. 10, Restez donc avec nous.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Michel Sardou) ; 21 h. 30, Série : Sergent Anderson (l'appât) ; 22 h. 20, Variétés : Les découvertes de TF 1, d'A. Blanc, réal. G. Folgoas.

Prospection en province des jeunes talents.

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 18 h. 5, La télévision des téléspectateurs en super-8.

20 h. 30, En direct du Palais Garnier : « le Chevalier à la rose », de R. Strauss, par Ch. Ludwig, T. Troyanos, H. Sotin, dir. S. Varviso, mise en scène R. Steinbock.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Téléfilm américain : le Producteur, réal. J. Leytes, avec R. Steiger.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dramatique : l'Ame en peine, de Guy Delaunay, avec J.-P. Leroux, P. Dechartre, A. Natanson, M. Barbulée ; 21 h. 55, Ad lib, par M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue mi-raisin ; 23 h. 50, Poésie : Jean-F. Bory.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., en direct de la mairie du douzième arrondissement... Journée de musique amateur ; 20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Chœurs et Orchestre de la RAI, dir. P. Bellugi : « la Donna del Lago », opéra en deux actes (Rossini) ; 23 h., Journée de musique amateur : vieilles chansons françaises, en direct du square de l'Aspirant-Dunand ;

DIMANCHE 26 JUIN

CHAINE I : TF 1

De 9 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 18 h., Téléfilm : « l'Enquête de Jenny Dolan », de J. Jameson.

20 h. 30, FILM : CE CHER VICTOR, de R. Davis (1974), avec J. Dufilho, B. Blier, A. Valli

Deux hommes du troisième âge vivent ensemble, unissant leurs solitudes et leurs maigres ressources. Mais Anselme, victime toujours docile de la tyrannie de Victor, décide, un jour, de se venger.

22 h. 10, Magazine culturel : Expressions, de M. Bruzeck.

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

De 11 h. 30 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à partir de 12 h., Bon dimanche.

20 h. 32, Musique and music ; 21 h. 40, Feuilleton : La dynastie des Forsyte (rediffusion) ; 22 h. 30, Documentaire : Vivre ensemble (Chercher le crocodile).

23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, L'homme en question : l'écrivain Michel Tournier ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français ; 22 h. 20, Journal.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit) : KOENIGSMARK, de M. Tourneur (1935), avec E. Landi, P. Fresnay, J. Lodge, J. Max, J. Yonnel, J. Debucourt (N.)

En 1914, un poète français, précepteur dans une petite cour allemande, découvre le secret d'un crime et tombe amoureux de la grande duchesse régnante. Adaptation, tirée vers l'intrigue policière, du célèbre roman de Pierre Benoit.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ininterrompue : Jean-François Bory et Bernard Noël ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « le Roi Midas a des oreilles d'âne », par J.-M. Pombonne ; 23 h., Black and Blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie : Marc Cholodenko.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert du National Youth Orchestra of Great Britain, direction P. Boulez, avec I. Perlmann, violoniste : « Musique pour cordes, percussions et celesta » (Bartok) ; « Concerto pour violon et orchestre, à la mémoire d'un ange » (Berg) ; « le Sacre du printemps » (Stravinski) ; 23 h., Musique de chambre : « la Flûte en chantier », avec P.-Y. Artaud ; 0 h. 5, Journées de musique amateur : concert folk ; 0 h. 30, Concert extra-européen : cérémonie Zikhr.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 24 JUIN

— *Le Réarmement moral* dispose de la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

SAMEDI 25 JUIN

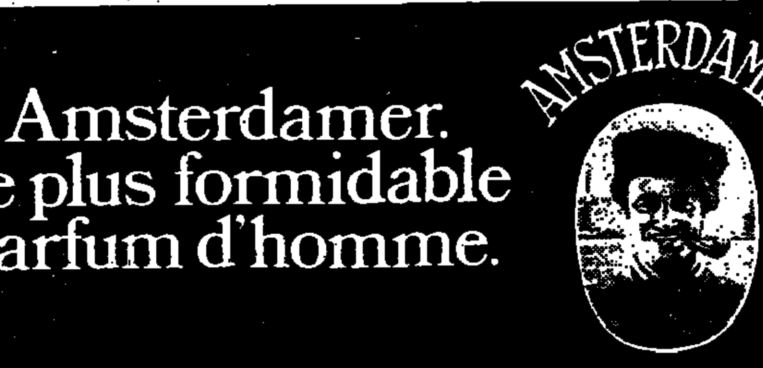
— *M. Alain Peyrefitte*, garde des sceaux, ministre de la justice, est le rédacteur en chef du journal inattendu de R.T.L., à 13 heures.

DIMANCHE 26 JUIN

— *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., participe au magazine de Jean Lefèvre sur France-Inter, à 12 heures.

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du parti socialiste, est l'invité du Club de la presse d'Europe 1, à 19 heures.

● *Le rapport du haut conseil de l'audiovisuel* sur le respect du cahier des charges sera publié, à la demande de M. d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement. Celui-ci, qui présidait, le jeudi 23 juin, la séance plénière du haut conseil, a « *insisté sur l'importance qu'il attachait à l'étude du contenu culturel des émissions de radio et de télévision et des moyens de l'améliorer* », précise un communiqué.



SPECTACLES

Théâtre

Le Gripstheater ou l'enfant au cœur de la dramaturgie

Huit spectacles, quinze délégations étrangères — metteurs en scène, comédiens, psychologues, éducateurs — ont animé les premières RITEJ (Réunions internationales du théâtre de l'enfance et de la jeunesse), organisées au mois de juin à Lyon par le Théâtre des Jeunes Années.

Les colloques l'ont prouvé : pour un tel théâtre, le temps des droits à l'existence est révolu ; la rencontre de son expérience avec le *Théâtre du quotidien* de Wenzel atteste qu'il est un théâtre majeur, seul capable de toucher toutes les classes de la société. Mais quelle est la lecture de l'image théâtrale par l'enfant spectateur ? Comment perçoit-il en particulier le rapport entre le comédien adulte et le personnage enfant ? Comment le théâtre peut-il arracher l'enfant à la télévision, son bain culturel familier, et l'amener à une fonction critique ?

Vraie vedette de ces RITEJ, le Gripstheater de Berlin n'a cessé de servir de référence et de nourrir les polémiques : issu du cabaret politique, largement subventionné par l'Etat, implanté avec autorité depuis six ans, traduit et joué partout dans le monde, le Grips s'oppose à l'esthétique de la plupart des compagnies françaises, dédaigne la polysémie et la symbolique du théâtre d'images : « *Pourquoi transposer ce qu'on peut dire directement ?* Volker Ludwik et Reiner Lücker refusent de former le jeune public aux pratiques du « théâtre bourgeois ». L'absence d'« art » choque les critiques mais enthousiasme, disent-ils, les enfants : « *On rit plus, ils parlent comme nous, ça se passe chez nous.* »

Le Grips propose « *une analyse, une perspective, une alternative* ». L'imagination que son réalisme veut toucher est l' « *imagination sociale* », déclenchée par la solidarité du rire. « *D'ailleurs, le réalisme n'est-il pas une stylisation comme une autre ?* »

Dans *Vatermutterkind* (Père-mère-enfant), comme dans la plupart de ses spectacles l'enfant lui-même est au cœur de la dramaturgie, comme victime d'une structure sociale corrompue ; ici le fils naturel, le fils de divorcé, le fils d'un faux « bon ménage », confrontent leurs expériences et font éclater les apparences. Après chaque scène, une chanson résume le choc de la découverte. Ainsi le Grips prétend-il, sans ménagement, dégager l'enfant de sa solitude malheureuse, lui faire prendre conscience d'une « *misère collective* ».

Le travail des comédiens est remarquable de précision : on sent à tout instant combien soigneusement ont été définis les projets et contrôlés les sens. Tant de rigueur glace pourtant : au nom de quoi peut-on assurer l'identification au discours critique ? A trop se conforter sur l'efficacité de ses schémas, le Grips paraît aujourd'hui prisonnier du succès et acculé à l'impasse des modèles brechtiens. On n'échappe pas toujours à certain terrorisme intellectuel, quand on s'est à ce point fixé à une solution. N'y a-t-il pas aussi quelque imposture à prétendre que ce théâtre offre une alternative et permet à l'enfant d'agir sur une réalité démystifiée pour lui par l'adulte ?

BERNARD RAFFALLI.

★ Renseignements : Théâtre des Jeunes Années, 8, avenue Jean-Mermoz, 69008 Lyon. Téléph. (78) 74-32-08.

LA PROCHAINE SAISON DU CENTRE THÉATRAL DU LIMOUSIN

Le Centre théâtral du Limousin, participant au Festival de Bellac, présentera une pièce de Jean Giraudoux : *Judith*. Celle-ci ne sera pas donnée à Bellac mais au château de Mortemart (Haute-Vienne), le 3 juillet, au château de Boussac (Creuse), le 5, et le 8 à Collonges-la-Rouge (Corrèze). Jean-Pierre Laruy, directeur du C.T.L. et metteur en scène, a fait appel à cette occasion à Jean-Pierre Andréani, Nicolas Pignon et Anne Deleuze.

D'autre part, « Les tréteaux de la terre et du vent », l'équipe itinérante affiliée au C.T.L., qui continue son travail d'animation dans la région, prépare pour la rentrée un spectacle inspiré par la légende de Burgou, un bandit local dont le souvenir n'a pas disparu. Cette histoire du « malfrat au grand cœur » sera jouée à Limoges, ainsi que dans diverses villes de la Haute-Vienne et des départements voisins, du 27 novembre au 31 janvier.

Enfin, la troupe du Centre théâtral du Limousin montera, au cours de cette prochaine saison, *Lazarillo*, une pièce du XVIII[e] espagnol, ainsi que *le Brave Soldat Sveik*, de l'auteur tchèque Hasek. Le Centre accueillera, comme chaque année, une série de spectacles parmi lesquels : *la Fortune de Gaspard*, création collective inspirée de la comtesse de Ségur, par le théâtre des Athévains, le 18 octobre au théâtre municipal ; *Groscalin*, d'après le roman d'Emile Ajar, joué au théâtre Jean Gagnant, et qui tournera en Limousin du 25 au 29 octobre ; *La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras*, création collective du théâtre de l'Aquarium, le 29 novembre au Grand Théâtre ; *Mort d'un commis voyageur*, d'Arthur Miller, par le Théâtre libre de Touraine, les 24 et 25 janvier au Grand Théâtre.

Au cours de la saison dernière, le C.T.L. a donné deux cent trois représentations qui ont attiré 43 000 spectateurs dont 16 000 à Limoges. Les recettes des spectacles représentent 20 % du budget global de la troupe, le reste étant assuré par des subventions de l'Etat et des collectivités locales. — *(Corresp.)*

■ Le sixième Festival mondial du théâtre amateur aura lieu à Monaco du 25 août au 3 septembre. Une vingtaine de pays y participeront. Des représentations seront données et des ateliers ouverts à tous ceux qui s'intéressent à la mise en scène.

LES JOURNÉES DU CONSERVATOIRE

Les Journées du Conservatoire national d'art dramatique ont lieu du 27 au 30 juin. Le 27 juin, à 14 h. 30 : classe de Jean-Paul Roussillon ; 20 h. 30 : classes de Marcel Bluwal. Le 28, à 14 h. 30 : classe de Pierre Debauche ; 20 h. 30 : classes de Jean-Paul Roussillon et de Pierre Debauche. Le 29, à 14 h. 30 : classe de Marcel Bluwal et élèves de première année ; 20 h. 30 : élèves de première année. Le 30, à partir de 10 h. 30 : classe d'Antoine Vitez.

Le concours d'entrée pour la prochaine année scolaire aura lieu à partir du 3 octobre. Les inscriptions doivent être déposées entre le 19 et le 24 septembre. Les lauréats devront choisir entre l'enseignement « traditionnel » dispensé par Lise Delamare, Robert Manuel, Jean Meyer, et l'enseignement « nouveau » avec Marcel Bluwal, Pierre Debauche, Jean-Paul Roussillon et Antoine Vitez. Pour les deux options, les classes techniques sont obligatoires en première année. Cette modification du concours d'entrée, conçue par Jacques Rosner, directeur du Conservatoire, a été approuvée par Jean Meyer et par le ministère des affaires culturelles.

Petites nouvelles

■ Le Bal Bullier, organisé par le Café d'Edgar, aura lieu le samedi 25 juin, à 20 h. 30, dans le square de la mairie du quinzième arrondissement. Plus de trente musiciens, d'une moyenne d'âge de soixante-cinq ans, animeront cette soirée, qui sera la reconstitution d'un bal très célèbre jusqu'en 1939 : un bal musette au cours duquel on dansera le tango, la valse et... la java. France-Musique retransmettra des enregistremenst des divers orchestres et groupes invités. (Square Ferdinand, rens. : 322-03-98.)

■ La Maison du poète (esplanade de la tour Maine-Montparnasse) organise, le 25 juin, un congrès de la poésie et des arts. Les débats porteront sur le thème « La poésie et l'art dans l'école, la rue, le travail, les loisirs ». Son invitées toutes les associations intéressées. (Renseignements : Jean Iliel. 588-55-60.)

■ Sur l'initiative du conseil général du Var, une Semaine départementale d'animation culturelle est organisée à Draguignan jusqu'au 26 juin. Ces Varéades 1977, qui comprennent des spectacles de musique, théâtre, chanson occitane, animation de rue, se termine par un festival folklorique.

■ Une exposition de peintres naïfs yougoslaves comportant quatre-vingt-dix toiles, peintures sur verre et tapisseries récentes sera présentée au parc Chanot, à Marseille, les 25 et 26 juin, à l'occasion de la fête du journal « la Marseillaise ».

■ Le chanteur François Béranger organise le samedi 25 juin, avec le Ballet-Théâtre Lemba du Congo, une soirée à la Mutualité, à partir de 20 heures, au profit des travailleurs immigrés.

■ Les grottes d'Altamira (près de Santander), fermées depuis octobre dernier pour protéger les peintures rupestres, seront rouvertes au public le 5 juillet. L'entrée sera toutefois limitée à cinq cents visiteurs par jour tant que l'installation du dispositif maintenant constantes la température et l'humidité ne sera pas terminée

ARTS ET SPECTACLES

Musique

CRÉATION DES « AMES MORTES » de Rodion Chedrine, au théâtre Bolchoï

Des ovations nourries, des kilos de fleurs lancées des balcons, des applaudissements scandés interminablement, ont salué la création récente au théâtre Bolchoï à Moscou de l'opéra de Rodion Chedrine, les Ames mortes, *d'après Gogol. Ce spectacle qui restera l'événement de la 201e saison du Bolchoï est, étrangement, le premier opéra réalisé sur* les Ames mortes. *Livre-poème si classique, si « russe » qu'on cite souvent les répliques de Tchitchikov comme autant de dictons populaires et qui, contrairement à d'autres écrits de Gogol —* le Manteau, la Calèche, le Nez, *etc. — n'avait pas encore donné lieu à un spectacle musical, alors que la version théâtrale de Stanislavsky dans l'adaptation de Boulgakov continue à se jouer au Théâtre d'art depuis 1930...*

C'est le second opéra de Rodion Chedrine : le premier, Pas seulement l'amour, *avait été créé au Bolchoï en 1961. Le compositeur, qui a toujours voulu créer une musique aussi éloignée que possible de l'académisme officiel, est âgé de quarante-quatre ans ; il a également composé des concertos, trois symphonies, un « concerto pour poète » sur les vers de Vossessenski, ainsi que des musiques de ballets qui continuent à être dansés au Bolchoï :* le Petit Cheval bossu, Carmen-suite, Anna Karenine. *Il est aussi le mari de Maïa Plissetskaïa.*

Chedrine, qui signe la musique et le livret, pensait depuis dix ans à ces Ames mortes, son livre préféré. Il n'a pas voulu, c'est évident, raconter seulement l'histoire d'un fonctionnaire du tsar qui achète des paysans morts, mais plutôt, avec Gogol, faire comprendre la Russie à l'aide de personnages qui sont éternels. Cet opéra se déroule sur deux plans parallèles qui ne vont pas au même tempo : le plan de l'anecdote où l'atmosphère sonore évoque les aventures de Tchitchikov en jouant très librement avec les timbres de l'orchestre et des voix ; le plan supérieur, éternel, celui de la terre russe aux horizons sans limite, avec ces villes basses qui se confondent avec les plaines, ces chemineaux aux chaussons d'écorce, cette multitude d'églises à coupoles, bulbes, croix, éparpillées parmi les nuées de corbeaux...

Là, les gens ne vivent pas à la même mesure, à la même vitesse : ils chantent avec des stridences aigres, sur les paroles d'un air populaire d'autrefois une chanson qui ne finit pas. « Qui est mort ? Qui est vivant ? » *interroge Chedrine, qui a introduit dans la fosse d'orchestre des âmes vivantes : trente choristes, qui remplacent les violons et dont le chant simple et calme fait contrepoids aux chaos des voix de l'autre monde.*

L'opéra, sans être d'un avant-gardisme excessif (comment pourrait-il en être autrement au Bolchoï ?), a ravi ou fait grincer des dents. Une chanteuse célèbre disait à l'auteur, à l'entracte : « J'ai mal à la gorge rien qu'à les entendre ! » *Pourtant, ceux qui font le succès de l'aventure sont des jeunes : Alexandre Vorochilo (Tchitchikov) est un baryton d'Odessa, âgé de vingt-cinq ans, dont c'est la deuxième saison au Bolchoï. Le chef, Youri Temirkanov, prêté spécialement par le Kirov de Leningrad, a trente-huit ans... Finalement, ces* Ames mortes, *c'est un coup de jeunesse pour le Bolchoï !*

NICOLE ZAND.

■ **Concours du Conservatoire. — Piano, femmes : premiers prix, Akiko Ebi, Nanae Yoshida, Hatsune Kawamura, Junko Ninomiya, Kimiko Okumura, Catherine Joly, Shihoko Nakane ; deuxièmes prix, Brigitte Billault, Yoko Kaneda, Colette Musquer, Isabelle Grandet, Sylvie Iria, Nadja Himo. — Hommes : premiers prix, Michel Oudar, Eric Berchot, Abdul Rahman El Bacha, Jean-Marc Luisada, Bruno Peltre, Jean-Yves Thibaudet, Pierre Benhaiem ; deuxièmes prix, Jean-Luc André, Jacques Moreau, Christian Jacob, Franck Rivière, Philippe Biros, Hervé Le Gall, Philippe Adam, Olivier Léger. — Clavecin : premiers prix, Alain Palas, Jocelyne Flamant ; deuxième prix, Agnès Pinto.**

« LE CHEVALIER A LA ROSE » avec Christa Ludwig

La reprise du Chevalier à la rose, *à l'Opéra, qui sera télévisée sur Antenne 2 samedi soir, est dominée par la maréchale, superbe, souvent suprême, de Christa Ludwig, plus parfaitement en voix que l'an passé et jouant avec une grandeur plus dépouillée. Elle a retrouvé la palpitation délicieuse de ce timbre aux aigus cristallins, aux graves de velours, aux mille couleurs étincelantes. Et Tatiano Troyanos (Octave), avec cette voix qui jaillit du fond de l'être sensuel, flamboyante comme une épée, fait avec elle un merveilleux duo qui atteint sa plénitude au premier acte.*

Le mariage est moins parfait au deuxième acte, où le timbre sombre de Troyanos domine les couleurs satinées de Judith Blegen, gentille Sophie comme une petite Pompadour, dont la voix paraît un peu mate, où l'on espérait un chant de rossignol inextinguible.

Ce n'est qu'avec le retour de Christa Ludwig au dernier acte que le lyrisme de Richard Strauss retrouve toute sa grâce et son envolée, par-delà une mise en scène assez plate de Rudolf Steinboeck, qui a quelque mal à se régler sur l'harmonie de la musique et les beaux décors rêveurs d'Ezio Frigerio, d'ailleurs démesurés.

On retrouve, d'autre part, Hans Sotin, un baron Ochs à la voix jeune et savoureuse, même s'il n'atteint pas à la plus grande dimension scénique. Et tous les chanteurs de la première (le Monde *du 25 janvier 1976) avec un nouveau Faninal, Robert Massard, excellent dans ce personnage de bourgeois enrichi qui ressemble à un laquais dans sa livrée trop longue. L'Orchestre de l'Opéra, sous la direction de Silvio Varviso, paraît bien plus fin, plaisant et charmant que sous la lourde férule d'Horst Stein.*

J. L.

★ Prochaines représentations les 25, 29 juin, 2 et 6 juillet.

Expositions

L'ART DE RELIURE

(Suite de la première page.)

Mercher à son tour crée une œuvre personnelle, autonome et cependant intimement liée à celle (s) qu'il complète. Comme s'il avait repensé en artiste-artisan, en peintre, les sommets de la littérature, surtout contemporaine, ce qu'il en traduit, fidèlement, c'est l'esprit.

La Bible de Chagall, par la grandeur de son format, permettrait davantage qu'ailleurs peut-être de donner toute sa mesure, de même que le Don Quichotte de Dali ou son Dante aux plaques étincelantes. Quant à ce pur joyau bibliophilique qu'est *le Frère mendiant*, typographie d'Iliazd et pointes sèches de Picasso, sa reliure se rehausse d'ébène sculpté. Les poèmes de Louis Charvet, *Retour des Indes*, enrichis de gouaches originales d'Henri Mercher, sont gardés par une tête de Bouddha faite d'un carrelage de coquilles d'œuf. Lorsque des poètes, tels Eluard ou André Frénaud, sont présents avec plusieurs volumes, on est frappé par les variations qui, d'une reliure à l'autre, respectent le ton des poèmes. Et des éclats métalliques magnifient Rimbaud, illustré par Germaine Richier.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully ; jusqu'au 30 juin.

Formes

Peinture et collage

Les aquarelles dénudées jusqu'à l'évanescence de Fernando Zobel (1), fondateur du très remarquable Musée d'art abstrait espagnol dans les « maisons suspendues » de Cuenca, se réfèrent pourtant toujours au réel. Des paysages nacrés, vaporeux, translucides, intensément poétiques, qui sont tous localisés, comme l'attestent les annotations inscrites au bas du papier, qui sont donc identifiables. Qu'on ne se laisse pas prendre au piège d'une apparente imprécision. Rien n'est plus solidement construit. Le quadrillage préparatoire n'a même pas été gommé. Même souci de véracité dans les aquarelles où l'instrument favori de Zobel, la flûte, demeure elle-même tout en subissant les plus délicates métamorphoses. La carrière de Zobel, qui peint depuis trente ans et qui, d'autre part, a excellé dans d'autres disciplines, doit-elle être garante de son talent ? Qui existe sans avoir besoin de certificat. Qui ravit le spectateur et le plonge en pleine euphorie.

Inondé de lumière bretonne, l'infiguré de Jean-Paul Jappé, dont c'est la première exposition personnelle à Paris (2), nous entraîne presque aussi loin. A y regarder de près, lui aussi est étayé par une armature, engendre ses propres cadres susceptibles de contenir tout débordement. Ici le bleu pervenche *baigne tendrement quelque île* heureuse. Là ce sont l'ocre, ou le beige, ou le rouge brique, ou un bleu plus poussé parcouru d'écume blanche ou rousse, qui donnent le ton. Avec ses griffures, ses entrelacs, son écriture secrète et sensible, chaque toile garde son unité, fait bloc.

L'humour poétique des collages d'Aube Elléouët (3) est parent de ceux de Max Ernst ou de Jacques Prévert. Ce que nous offre l'Ecusette de Noireuil, née de *l'Amour fou*, ne sort pas de la famille surréaliste. Elle utilise le même procédé dénaturant ou surnaturant les pages arrachées à de vieux numéros de *la France illustrée* ou de magazines similaires, avec moins de méchanceté. La rupture vengeresse de l'ordre établi se pratique en douceur, même lorsque des flammes rougeoyantes dévorent *l'Ere future* ou qu'un cétacé contemple une *Tornade sur Paris, place du Châtelet*. C'est un fourmillement d'inventions. *Le Désir* se loge entre deux géants parallèles, *la Métamorphose* (on n'est pas loin de Kafka) s'opère sur le lit d'une mourante. Des oiseaux de paix envahissent la salle du *Conseil de guerre en Espagne*, ces o[illegible]aux qu'Aube multiplie à coups de ciseaux magiques.

Les collages de Bernard Mandeville (4) sont d'une toute autre espèce, savamment découpés et plaqués sur un support déjà peint, qu'ils parachèvent. Il peut en sortir des êtres monstrueux, qui rappellent l'art brut, mais plus souvent un monde minéral chaotique et ordonné, aux couleurs neutres ou subtilement nuancées, telle cette grande toile dont les éléments s'organisent concentriquement sur un fond qu'on dirait brumeux. Il était temps de signaler cette exposition que des séances de poésie et de musique ont animée deux ou trois fois par semaine, fusion heureuse de trois modes d'expression parfaitement intégrés.

J.-M. D.

(1) Galerie Jacob, 28, rue Jacob.
(2) Nane Stern, 25, avenue de Tourville.
(3) Le Triskèle, 23, rue de Fleurus.
(4) Galerie Lrt Yomiuri, 5, quai Conti.

En bref

Disques

● **RENAISSANCE DU PIANO. — Jean-Pierre Mas, avec Cesarius Alvim et Daniel Humair : « Jamais deux sans trois » (Disques Owl, 06). Bernard Lubat : « Café l'Estominet » (Musica Records, 3008).**

De petites marques diffusent de grands disques, menacés, plus que d'autres, de rester méconnus. D'où la nécessité de parler de ceux-ci, en ce « hit-parade » à rebours que doit être, presque toujours, sinon nécessairement, la chronique phonographique.

D'abord, il faut honorer, célébrer le trio Mas-Alvim-Humair pour son album récent, avec *Paravent transparent*, thème impressionniste dans le mode mineur (il y en a un autre : *Soleil d'hiver*), qui se développe sur l'humus léger de la musique de Bill Evans. Humair, lui, face au piano, ne joue pas le jeu de l'impressionnisme, et c'est tant mieux : il en rehausse la douceur. Dans *Maciste*, la contrebasse à archet d'Alvim réveille merveilleusement des rythmes latino-américains que Mas, sur le clavier, fait vivre à la manière de Keith Jarrett, de qui, en *O Ali toma cuidado*, il se rapproche, en dépit d'une impulsion moins farouche.

Ce piano acoustique, tout le monde l'aime de nouveau, ou encore. En premier lieu Keith Jarret, mais aussi Chick Corea, Jack De Johnette et Bernard Lubat. Dans *la Valse mauve*, de son recueil le plus nouveau, *Luba*, résume sa trajectoire personnelle : du jazz tel qu'il le concevait naguère, tel qu'il le sent encore quelquefois, à la musique toute pénétrée de ses leçons illuminatoires, et dont, sur plusieurs instruments, il révèle l'origine, les formes natives, les départs prodigieux.

LUCIEN MALSON.

Variétés

● **PATRICK FONT ET PHILIPPE VAL. — Théâtre de Dix-Heures, 22 heures.**

Patrick Font et Philippe Val reprennent peu à peu pension complète au Théâtre de Dix-Heures. La semaine prochaine, ils joueront avec leurs amis, en alternance, une de leurs pièces à 20 h. 30 : *la Démocratie est avancée, Sainte-Jeanne du Larzac. En ce temps-là, les gens mouraient.*

Mais, déjà, devant un public de jeunes qui remplit tous les soirs à 22 heures le petit théâtre du boulevard de Clichy, Font et Val s'en prennent encore une fois avec une belle agressivité, avec un humour sans aucune retenue, en liberté totale, à la « khonnerie », comme l'écrivait autrefois Vian, au pouvoir, quel qu'il soit, au verbiage politique, au couple, aux enfants, aux sportifs « *qui se saoulent comme des vaches après un match* », au comportement que se donnent les gens, aux paysans, au « *bon* [illegible] *temps d'autrefois* », où les [illegible] travaillaient quatorze heures par jour et où l'on s'« *emmerdait* » autour d'un feu de bois, aux prochaines législatives, à la culture et aux sports « *hauts lieux de la bêtise française* », aux monuments aux morts enterrés *sous un verger d'amour* et à la variété rive gauche, celle qui n'a pas réussi.

Patrick Font et Philippe Val s'opposent et se complètent. Ils ont un langage libéré de toutes les conventions, de tous les conformismes. Font *se nourrit volontiers de sarcasmes, de diversion*. Val s'exprime surtout à travers des chansons-cris, de très beaux textes en forme de cascade d'images, d'émotions et de révolte.

En un an, Font et Val ont perfectionné leur style, donné à leur spectacle une forme plus élaborée, plus subtile, tout en ayant l'air d'improviser à tout instant dialogues et monologues. Une soirée tonique.

Claude FLEOUTER.

■ **Une douzaine d'associations professionnelles et syndicales de musiciens viennent de décider la création d'un comité pour la défense de la musique légère et de ses interprètes.**

CORRESPONDANCE

L'Himalaya n'est pas le Tibet

Un lecteur, M. G. Driessens, de Paris, nous a adressé la lettre suivante à propos de l'exposition Dieux et démons de l'Himalaya, *organisée jusqu'au 27 juin au Grand-Palais, et dont le* Monde *a rendu compte le 31 mars :* Les pièces présentées au Grand-Palais sont dans leur presque totalité d'origine et de facture tibétaines. Pourquoi alors employer si prudemment le mot « himalayen » et non pas directement « Chine » ou « Tibet » ? Les organisateurs connaîtraient-ils si mal la géographie du Tibet, au point d'ignorer qu'une grande partie de ce pays s'étend bien au-delà de l'Himalaya ? Après avoir « libéré » le Tibet de la manière que l'on sait, la Chine se trouverait-elle gênée de mentionner « Tibet » ou « province du Tibet » ? Est-ce que parler de la « province d'Aquitaine » embarrasse le gouvernement français ? (...) Et comment ne pas déplorer que l'on nous présente comme des manifestations d'un art passé des peintures et des sculptures dont la fonction est essentiellement religieuse et qui, de plus, sont les supports d'une traditions et d'une pratique présentement vivantes ?

Tout à été fait pour faire oublier la question du Tibet.

MUSIQUE A LA DEFENSE
du 20 au 26 juin 77
Mercredis 22 et 29 juin, de 14 à 17 heures : Journées pour enfants. Théâtre, animations, animaux
Jeudi 23 à 21 heures : Indiens Yaquis et indiens Apaches : musiques et danses
Vendredi 24 à 21 heures : Trompette et orgue : Bernard Soustrot et Jean-Louis Gil
Samedi 25 et dimanche 26 après-midi : CONCOURS NATIONAL DE JAZZ EN COLLABORATION AVEC RADIO FRANCE
Dimanche 26 à 17 heures HORACE SILVER QUINTETTE
SPECTACLE GRATUIT
Tous les jours jusqu'au 26 à 22 h 30 Spectacle d'eau et de musique sur la Fontaine Monumentale d'Agam (Ravel, Gershwin, Carl Orff)
Mercredi 22 de 12 à 14 heures : Récital Pierre Laurent Aimard piano Groupe Abrakadabra de Londres
Jeudi 23 de 12 à 14 heures : Indiens Yaquis du Nord Mexique
Vendredi 24 de 12 à 14 heures 2 e 2 m, Managhahan 19
Esplanade de la Défense
Renseignements : 775.83.90/073.66.53
Bus, R.E.R. Train Station "La Défense"
Voitures : Porte 6. Parking la Coupole



UGC BIARRITZ vo • UGC OPÉRA vo • UGC DANTON vo BIENVENUE-MONTPARNASSE vo





la Rochelle 28 juin 8 juillet 1977

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Spectacle de ballets III (le Loup. Afternoon of a Faun. Capriccio. Palais de cristal).
Centre Georges-Pompidou, 21 h. : Littérature américaine, autour de J. T. Farrell.

Les salles municipales

Nouveau Carré. 21 h. : la Dame de la mer.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : London Contemporary Dance Theatre.

Les autres salles

Aire-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : Combien ; 22 h. : Un après-midi d'automne.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Bouffes - du - Nord, 21 h. : On ne badine pas avec l'amour.
Cartoucherie de Vincennes, 20 h. 30 : Moby Dick
Chapiteau de la Baleine, 21 h. 30 : le Jardin d'à côté.
Comédie des Champs - Elysées, 20 h. 45 : Chers Zoiseaux.
Fontaine, 21 h. : Irma la Douce.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : l'Homme aux camélias.
Le Lucernaire-Forum, Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Emigrés. — Théâtre noir, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage : 24 h. : Marc-Michel Georges.
Mouffetard, 19 h. 45 : Sémanphore.
Nouveautés, 21 h. : Divorce à la française.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Une interview à Buenos-Aires (U.R.S.S.). — Petite salle, 20 h. 30 : O Muro (Portugal).
Palace, 22 h. 45 : Sylvie Kuhn cinquante-sept minutes.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Poche-Montparnasse : 20 h. 45, Lady Strass.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : le Tartuffe.
Salle Jacques-Decour, 21 h. : le Songe d'une nuit d'été.
Square Félix-Desruelles, 21 h. 30 : la Rose et le Fer au siècle des cathédrales.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Théâtre de la Cité universitaire, la Galerie, 21 h. : Un chapeau de paille d'Italie.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : José.
Théâtre Essaïon, salle I, 21 h. : Transe Kamikaze Express ; 22 h. 15 : Dans le jardin de mon père. — II, 20 h. 45 : Feydeau Farréloik : 22 h. 15 : la Maison d'en face.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : le Grand Vizir ; le Cosmonaute agricole.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 24 juin

Théâtre Paris-Nord, 21 h. : Tsia Buala.
Théâtre Présent, 20 h. 45 : Chamaille.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 21 h. : Quand je serai petit.
Théâtre Tristan-Bernard, 21 h. : Thérèse.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Fèfé de Broadway.
28-Rue-Dunois, 20 h. 30 : Intellectuels s'abstenir.

Les théâtres de banlieue

Clichy, Théâtre de l'ARC, 20 h. 30 : le Mauvais Œil.
Montreuil, Studio-Théâtre, 20 h. 30 : les Voyages drolatiques de François Rabelais.
Montrouge, M.J.C., à partir de 19 h. 30 : Fête de la Saint-Jean (rock, folk, fest noz).
Sceaux, Jardin de la Ménagerie, 21 h. : Jazz aux étoiles.
Tremblay-lès-Gonesse, église Sainte-Thérèse, 21 h. : Ensemble Euterpe (musique du Moyen Age et de la Renaissance).
Versailles, Festival, Grand Trianon, 21 h. 30 : Phèdre.
Yerres, C.E.C., 20 h. 30 : Elèves du conservatoire.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 15 : Deux nanas dans l'folklo ; 21 h. 30, la Collection ; 23 h. : les Berganotes.
Au Petit Casino, 21 h. 15 : Douby ; 22 h. 30 : Cami.
Au Tout-à-la-Joie, 20 h. 30 : Didier Schmitt ; 21 h. 15 : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. 30 : Je vote pour moi.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Démarieuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. : Par ici la sortie.
Café d'Edgar, I, 20 h. 45 : Bobby Lapointe ; 22 h. 30 : Popeck. — II, 22 h. 15, Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Arnaque 77 ; 22 h. : les Jeannes.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Pardon, je m'excuse ; 22 h. : Une pitoyable mascarade.
Le Connétable, 20 h. 30 : la Voix humaine ; 22 h. : Lewis et Alice.

Coupe-chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : la Naissance ; 23 h. 30 : les Frères ennemis dans l'environnement.
Dix-Heures, 20 h. 30 : La démocratie est avancée ; 22 h. 15 : Patrick Font et Philippe Val.
Le Fanal, 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 30 : le Président.
Le Plateau, 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon.
Sélénite, I, 20 h. 45 : la Culture physique, 22 h. : Rosine Favey — II, 21 h. : Pinok et Matho : 22 h. 30 : les Faiseuses d'anges
Splendid, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.
Veuve-Pichard, 20 h. : le Cracheur de phrases ; 22 h. : le Secret de Zonga.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : J.-B. Falguière ; 22 h. . Jacques Antonin ; 23 h. 15 : Clovis Manoury. — II, 21 h. : Lionel Rocheman ; 22 h. 30 : De l'autre côté de la vie.

Les concerts

Galerie Nane Stern, 19 h. 30 : Musique et poésie (A. Lemeland et J. Sacré).
Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 : Diego Masson (Laboratorium, de Globokar).
Esplanade de la Défense, 21 h. : B. Soustrot et J.-L. Gil (Telemann, Bach, Haendel, Albinoni).
Hôtel de Saint-Aignan, 21 h. : Ensemble Da Chiesa (Lœillet, Bach, Telemann).
Hôtel Hérouet, 21 h. : Trio Revival (Bach).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Plan, raté plan... et replanplan.

La danse

Voir Théâtres subventionnés.

Cour Carrée du Louvre, 21 h. 15 : Maïa Plissetskaïa et soixante-dix danseurs du Bolchoï.
Théâtre Mogador, 20 h. 30 : le Ballet Aline Roux (rythme et structure).
Espace Cardin, 21 h. : Ballets Bella Lewitsky.
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : le Cercle.
Théâtre Montparnasse, 21 h. : Danses sacrées de Bali.
American Center (Raspail), 21 h. : le Ballet Zebila (danses et musiques africaines).
Centre Mandapa, 21 h. : Danse et musique de l'Inde du Sud.
Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : Danse rituelle africaine.
Stade Jean-Bouin, 20 h. 30 : Coppélia.

Festival du Marais

Hôtel d'Aumont, 21 h. 15 : les Rustres.
Cave de l'hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : les Doubles Dièzes ; 22 h. : Poussez pas le mammifère.
Place Sainte-Catherine, 18 h. : Ikuo et Fujio.
Hôtel Carnavalet, 21 h. 15 : Gam Trio (Haydn, Xenakis).
Eglise Saint - Nicolas - des - Champs, 21 h. : l'Annonce faite à Marie.
Terre-plein Sully-Morland, 20 h. 30 : Cirque P. Etaix, A. Fratellini...

DERNIÈRE IRRÉVOCABLEMENT LE 28 JUIN, à 21 h 30
THEATRE DES BOUFFES DU NORD
On ne badine pas avec l'amour
ISABELLE HUPPERT
DIDIER HAUDEPIN
mise en scène
CAROLINE HUPPERT

studio théâtre montreuil
7 JUIN - 7 JUILLET
Les voyages drolatiques de François Rabelais
20 h 30 - sf. Sam. Dim. Lun. matinée Sam. 17 h
FNAC COPAR
858.65.33
Le spectacle qu'on ne peut pas voir une seule fois

NOUVEAU CARRE
SILVIA MONFORT
GRANDE SALLE 21 h
dernière le 30
CYCLE IBSEN
La dame de la mer
ESPLANADE Centre Pompidou
NOUVEAU SPECTACLE
CIRQUE GRUSS à l'ancienne
5, rue Papin, Paris 3e
Location Théâtre : 277 88 40
Location Cirque 277 88 40 et 278 77 42

GAITÉ - MONTPARNASSE
26, rue de la Gaîté - 633-16-18
Demain SAMEDI, PREMIERE
FIESTA FLAMENCA
CHANTS et DANSES
Location théâtre et agences



ORCHESTRE DE PARIS
Directeur DANIEL BARENBOÏM
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES
LUNDI 27 JUIN, 20 H 30
MERCREDI 29 JUIN, 20 H 30
VENDREDI 1er JUILL., 20 H 30
D. BARENBOÏM
YVONNE MINTON
ANNE-MARIE BLANZAT
JOCELYNE TAILLON
GERALD ENGLISH
JULES BASTIN
ALBERTO RINALDI
FRANZ PETRI - JEAN DAVY
JEAN SIMON PREVOST
CHŒUR DE L'ORCHESTRE DE PARIS
CHEF DU CHŒUR : ARTHUR OLDHAM
COLLABORATION SCENIQUE JEAN-PIERRE PONNELLE
BEATRICE ET BENEDICT
HECTOR BERLIOZ
Location : THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES

14e FESTIVAL DU MARAIS
14 JUIN AU 13 JUILLET
cette année : 270 SPECTACLES
parmi lesquels cette semaine :
THEATRE :
LES RUSTRES de GOLDONI
mise en scène de J.-F. REMY de la COMEDIE FRANÇAISE
L'ANNONCE FAITE A MARIE de Paul CLAUDEL
CONCERTS :
GRAM TRIO, NASH ENSEMBLE, CONCERTS AUX CHANDELLES
CIRQUE :
Pierre ETAIX Annie FRATELLINI
Tous les jours :
THEATRE ET CONCERTS DE RUE GRATUITS
Tous les soirs :
CAFE THEATRE et CAFE CHANTANT
INFORMATIONS : 278.30.40 LOCATION : 278.34.74

THEATRE MONTPARNASSE
31, rue de la Gaîté
du 22 JUIN au 3 JUILLET
Ts les soirs à 21 h. sauf dimanche. Matinée samedi et dimanche, 17 h.
DANSES SACRÉES de BALI
(Spectacle présenté par la Recherche artistique)
Prix des places : 20 F, 35 F - Prix spéciaux Etudiants - J.M.F. - Cartes Vermeil
Rens. : 326-89-90

HAUTEFEUILLE - OLYMPIC ENTREPOT
News from home
le nouveau film de Chantal AKERMAN

5emes rencontres internationales d'art contemporain



la Rochelle
28 juin
8 juillet
1977

MUSIQUE
Mstislav Rostropovitch
Orchestre de la Radio Néerlandaise (Hilversum)
Orchestre Philharmonique de Lorraine
Ensemble Inter-Contemporain
Ensemble Musique 20
Swingle II
Ateliers Berio
CONCOURS ROSTROPOVITCH

CINÉMA
Rétrospective Bolognini
Rétrospective de Seta
Inédits Vancini
Hommage à Kurt Raab
36 films de diverses nationalités

CINÉMARGE
Images de « déviance »
Mai 68
Différence 77

THEATRE
San Francisco Mime Troupe
Théâtre de l'Utopie
Atelier Mounir Debs

DANSE
Théâtre du Silence

RENSEIGNEMENTS : PROGRAMMATION / RÉSERVATIONS / TRANSPORTS / HÉBERGEMENT
A PARIS : RECHERCHE ARTISTIQUE 104 RUE DE LA TOUR - 75016 - TÉL. 504.08.51
A LA ROCHELLE : RENCONTRES INTERNATIONALES D'ART CONTEMPORAIN 11 RUE CHEF-DE-VILLE - 17000 - TÉL. (46) 41.03.35

ÉLYSÉES LINCOLN
QUINTETTE
OLYMPIC ENTREPOT
14-JUILLET BASTILLE



OLYMPIC ENTREPOT

Le plus remarquable film sur la peinture New-Yorkaise.
L. Marcorelles/LE MONDE

PAINTERS PAINTING
un film de Emile de Antonio

MARIGNAN PATHÉ
IMPÉRIAL PATHÉ - QUINTETTE
14 JUILLET PARNASSE
14 JUILLET BASTILLE
TRICYCLE Asnières



UGC NORMANDIE - BRETAGNE
UGC ODÉON - UGC OPÉRA
LES TOURELLES - GRAND-PAVOIS



CONCORDE PATHE - MAXEVILLE - GAUMONT MADELEINE - SAINT-GERMAIN VILLAGE - MONTPARNASSE 83 - VICTOR-HUGO PATHE - GAUMONT CONVENTION - FAUVETTE - LES NATIONS - CLICHY PATHE - OLYMPIC ENTREPOT - STYX - VELIZY TRICYCLE Asnières - BELLE EPINE PATHE Thiais - CYRANO Versailles - ARTEL Rosny - ARIEL Rueil - FRANÇAIS Enghien - GAUMONT Evry

SÉLECTION OFFICIELLE CANNES 1977

Le roman était beau. Le film est sublime. Un chef-d'œuvre tout simplement.
Henri Rabine - LA CROIX

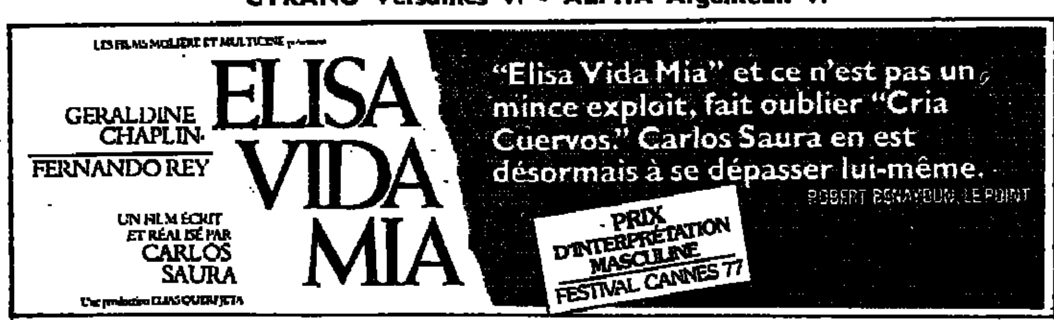
"... Isabelle Huppert, l'une des plus admirables comédiennes du jeune cinéma français..."
Samuel Lachize - HUMANITÉ DIMANCHE

La Dentellière
un film de CLAUDE GORETTA

AMBASSADE (version anglaise - sous-titres français) - BERLITZ (v.f.)
GAUMONT SUD (v.f.) - CLUNY PALACE (v.f.)
GAUMONT GAMBETTA (v.f.)
et au WEPLER PATHÉ : version arabe intégrale - sous-titres français
CARREFOUR Pantin - ÉPICENTRE Épinay - PARINOR Aulnay



ÉLYSÉES LINCOLN vo - MAYFAIR vo - HAUTEFEUILLE vo - 14-JUILLET PARNASSE vo - 14-JUILLET BASTILLE vo - SAINT-LAZARE PASQUIER vf MONTPARNASSE PATHÉ vf - PLM SAINT-JACQUES vf - NATION vf
CYRANO Versailles vf - ALPHA Argenteuil vf



SPECTACLES

cinémas

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Judith of Bethulia, de D. W. Griffith ; The Sorrows of Satan, de D. W. Griffith ; 18 h. 30 : l'Eternel Retour, de J. Cocteau et J. Delannoy ; 20 h. 30 : Le Jardin qui bascule, de G. Gilles (en sa présence) ; 22 h. 30 : l'Aube d'un jour nouveau, d'Y. Chahine.

Les exclusivités

ADOPTION (Hong., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
ALICE DANS LES VILLES (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25). Marais, 4e (278-47-86). 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
AMES PERDUES (It., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (551-44-58)
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Le Paris, 8e (359-53-99) — V.f : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BAXTER, VERA BAXTER (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Olympic, 14e (542-67-42). 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
LE BUS EN FOLIE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rotonde, 6e (633-08-22). Caméo, 9e (770-20-89). U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59). Mistral, 14e (539-52-43). Murat, 16e (288-99-75). Secrétan, 19e (206-71-33), Convention-St-Charles, 15e (579-33-00).
LE CAMION (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)
CANNON BALL (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C - Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), les Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
CARRIE AU BAL DU DIABLE (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) — V.f : Bosquet, 7e (551-44-11) jusqu'à jeudi.
CAR WASH (A., v.o.) : St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Marignan, 8e (359-92-82), Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83)
LA CASTAGNE (A. v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v. f : Rex, 2e (236-83-93). Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33)
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23). Athéna, 12e (343-07-48).
DEFENSE DE TOUCHER (It., v.f.) (*) : Omnia, 2e (233-39-36), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
LA DENTELLIERE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Styx, 5e (633-08-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03). Maxéville, 9e (770-72-86), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE DERNIER BAISER (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82). Maxéville, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Calypso, 17e (754-10-68)
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse 6e (326-58-00). Elysées-Lincoln 8e (359-36-14). P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42). 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).



Mayfair, 16e (525-27-06) : v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). Balzac, 8e (359-52-70)
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47). Paramount-Elysées (359-49-34) ; v.f : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o : Le Marais, 4e (278-47-86)
LE FANTOME DE BARBE-NOIRE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93). U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). Diderot, 12e (343-19-29). U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43). Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
LES FOUGERES BLEUES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA GUERRE, LA MUSIQUE, HOLLYWOOD ET NOUS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
HISTOIRE D'AIMER (It., v.o.-v.f.) : Les Templiers, 3e (272-94-56)
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie 8e (359-41-18), Grand-Pavois, 15e (551-44-58), Les Tourelles, 20e (636-51-98) H. sp.
JABBERWOCKY (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) : v.f : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
LA JEUNE LADY CHATTERLEY (A.) (**), v.o. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) : v.f Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40)
MADAME CLAUDE (Fr.) (*) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64). Athéna, 12e (343-07-48) à p. de vend., Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), jusqu'à J
LE MESSAGE (A.-Lyb., v. arabe) ; Wepler, 18e (387-50-50) ; v. a. : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
NETWORK (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
NEWS FROM HOME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-57-42).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LA NUIT DE SAINT-GERMAIN-DES-PRES (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Palais des arts, 3e (272-62-98). Myrrha, 18e (606-06-26).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-62-42).
LE PONT DE CASSANDRA (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAME (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.o.-v.f. : les Templiers, 3e (272-94-56) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).
PROVIDENCE (Fr., vers. ang.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA QUESTION (Fr.) (**) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Palais des arts, 3e (272-62-98).
LE REGARD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
ROCKY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
TOUCHE PAS A MON COPAIN (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE TIGRE DU CIEL (Ang., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o. : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f.: U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32); Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (sf mardi soir)
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Hautefeuille 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive gauche, 6e (548-26-36) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) : les Nation, 12e (343-04-67)
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17): Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) : Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) : Passy, 16e (288-62-34); Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; v. angl : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34)
VOL A LA TIRE (A., v.o.): Vendôme, 2e (073-97-52) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) : Biarritz, 8e (723-69-23)

Les films nouveaux

LE MAESTRO, film français de Claude Vital : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83 6e (544-14-27) : Bosquet, 7e (551-44-11), à partir de vend. : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Fauvette, 13e (331-56-86) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Wepler, 18e (387-50-70) : Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) : à partir de vend.
UN COW-BOY EN COLERE (ou BIG SAM), film américain de Don Taylor. V.O : Mercury, 8e (225-75-90) ; V.F. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) : Max-Linder, 9e (770-40-04) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24): Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)
ELLES SONT DINGUES, CES NENETTES, film italien de Steno. V.F. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Scala, 10e (770-40-00) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03)

Les grandes reprises

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40), sauf mardi.
COMMENT YU KONG DEPLAÇA LES MONTAGNES (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE CREPUSCULE DES DIEUX (It., v.f.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), hor. spécial.
DUEL (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e, hor. spécial.
EASY RIDER (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
L'EPOUVANTAIL (A., v.o.) ; Studio Dominique, 7e (705-04-55), sauf mardi
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
JERRY CHEZ LES CINOQUES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) : v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LANCELOT DU LAC (Fr.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).
L'EMMERDEUR (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MOBY DICK (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**): la Clef, 5e (337-90-90), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
OSCAR (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46): Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES QUATRE MALFRATS (A., v.o.): Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) : Miramar, 14e (326-41-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
TOMMY (Ang., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), hor. spéc.
WOODSTOCK (A., v.o.) : George V, 8e (225-41-46).
LES ZOZOS (F.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

Les festivals

ROSSELLINI (v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15) : la Prise du pouvoir par Louis XIV.
VISCONTI (v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) : Violence et Passion.
PERSPECTIVE ITALIENNE (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : la Stratégie de l'araignée.
DINO RISI (v.o.), Bilboquet, 6e (222-87-23), 13 h. 15 : le Sexe fou ; 15 h. 15 : Parfum de femme ; 17 h. 30 : Rapt à l'italienne ; 19 h. 30 : Moi la femme ; 21 h. 30 : la Carrière d'une femme de chambre.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : Virginité.
UN DEMI-SIECLE DE CINEMA SOVIETIQUE, v.o., Le Seine, 5e (325-95-99). mat. : l'Homme à la caméra ; 18 h. : la Ballade du soldat ; soirée : La parole est à la défense.
PREVERT-CARNE, la Pagode, 7e (705-12-15) : L'affaire est dans le sac.
NOUVELLE VAGUE, Studio J.-Cocteau (5e) (033-47-62), leurs premières armes, courts métrages : Tous les garçons s'appellent Patrick ; Charlotte et son jules ; le Coup du berger ; Une histoire d'eau ; Toute la mémoire du monde ; le Chant du Styrène ; les Marines.
EUSTACHE ET RIVETTE, Olympic (14e) (542-67-42) : la Maman et la Putain.
CINEMA AFRICAIN (v.o.), Jean-Renoir (9 (874-40-75) : Nationalité immigrée.
I. BERGMAN (v.o.), Racine (6e) (633-53-71) : le Septième Sceau.
ROMAN POLANSKI (v.o.), Studio Galande (5e) (033-72-71), 12 h. 30 (sam. + 23 h.) : Macbeth ; 15 h., 19 h. : Cul de sac ; 17 h., 21 h. : Répulsion.
C. CHAPLIN (v.o.), Studio des Acacias (17e) (754-97-83), 12 h. 15 : les Lumières de la ville ; 13 h. 45 : la Ruée vers l'or ; 15 h : la Revue de Charlot ; 16 h. 30 : le Kid ; 18 h : les Feux de la rampe ; 20 h. 30 : le Dictateur ; 22 h. 30 : les Temps modernes.
P. NEWMAN (v.o.), Action La Fayette (9e) (878-80-50) : Juge et hors-la-loi.
W. ALLEN (v.o.), Studio Logos (5e) (033-26-42) : Bananas.
CHATELET-VICTORIA (1er) (508-94-14), I. : 12 h. (sf dim.) : les Contes des mille et une nuits ; 22 h. 30 : Aguirre, la colère de Dieu ; ven., sam., à 24 h. : Cabaret. — II : 11 h 50 (sf dim.) : Satyricon ; 14 h. : le Dernier Tango à Paris ; de 16 h. 10 à 22 h. 10 : Cria Cuervos ; ven., sam., à 24 h. : la Grande Bouffe

LUCERNAIRE (Montparnasse)
MÉDICIS 75005 - PALAIS DES ARTS 75003
C.G. 1 et C.G. 2 Besançon - C.N.P. Lyon
CÉZANNE Aix-en-Provence - CLUB Rennes

OMAR GATLATO
un film algérien de Merzak Allouache

le film
qui fait rire toute la France

CETTE maîtresse qui nous a plaqués hante encore nos cœurs. L'Algérie nous est restée proche. Rien de ce qui est algérien n'est vraiment neutre pour nous; colère, nostalgie, tendresse, honte, amertume colorent ce qui nous vient d'outre-Méditerranée. C'est d'autant plus vrai quand il s'agit de films car le jeune cinéma algérien comme il est légitime, s'appesantit sur les circonstances de l'émancipation de son peuple, et vient donc ranimer des feux mal éteints, agacer des blessures mal cicatrisées. Parfois avec un vif talent, comme ce fut le cas pour « Chronique des années de braise », Palme d'Or, il y a deux ans, au Festival de Cannes.

Toutefois, c'est avec une sorte de soulagement que l'on salue l'apparition d'un film comme « Omar Gatlato » : un film simple et drôle, paisiblement installé dans la vie quotidienne d'aujourd'hui, et qui proclame à sa manière que la guerre est finie. Le cinéma algérien vivait plutôt sous l'inspiration du cinéma de guerre, ou de résistance, modèle soviétique ou italien. Le voilà qui fait une pause du côté de César et de Marius et renoue avec les blagues chaleureuses qu'on échange à l'heure de l'anisette : c'est un événement.

Omar est un jeune fonctionnaire, séducteur invétéré, mais seulement en imagination. « Gatlato » — littéralement « ce qui le tue » — c'est justement cette virilité exigeante et bloquée. Nous suivons Omar dans ses loisirs et ses plaisirs. Avec le dragueur de Bab el Oued, nous retrouvons les H.L.M. piailleurs, la fête de la rue avec ses virtuoses du système D et ses pickpockets d'autobus, les bistrots et les cinoches d'une ville qui n'a renoncé ni à rire ni à vivre. Nous découvrons la jeunesse singulièrement apolitique de l'Algérie socialiste, passionnée de musique populaire et de films indiens. Omar conquiert son petit univers, en compagnie de sa mini-cassette. Cet instrument-fétiche joue le même rôle dans son existence que souvent le revolver dans les films de gangsters américains : celui de substitut de sa virilité. C'est d'ailleurs grâce à sa mini-cassette — et à un enregistrement d'emprunt — qu'il découvre les confidences intimes d'une jeune femme qu'il adore en secret sans oser l'aborder. Sous la drôlerie du propos transparaît le désarroi d'un jeune homme coupé des réalités de la vie. Pour son premier long-métrage, Merzak Allouache retrouve la vérité humaine, la gouaille énorme et la pudeur qui firent le triomphe de Marcel Pagnol. Ils ont bien de la chance, ces Algériens !

Pierre Billard (le Journal du Dimanche)

Distribué par PROMOTION ARTISTIQUE DE FILM et RUSH-CINÉMA et sélectionné par Jacques Auffrère.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

UNE ENTREPRISE ALLEMANDE
d'Articles de marque de la branche
SPORTS d'HIVER
solidement établie sur le marché
recherche
pour sa Société de distribution française en plein essor

UN GÉRANT

âgé de 30 ans environ. Possédant une expérience de plusieurs années sur le secteur de l'industrie Française des biens de consommation, articles de marques.
Capable de diriger l'ensemble des ressorts commerciaux des finances jusqu'aux comptes en passant par l'organisation, et de l'informatique jusqu'à la comptabilisation, mais dont la prédilection portera sur les procédés de vente modernes et une commercialisation créatrice; avec tout ce que cela comporte.

Notre nouveau collaborateur devra élaborer des conceptions modernes, les mettre en pratique et les optimaliser. Il sera à la fois tête et moteur, pensera et nous représentera sur le plan International et se trouvera à son aise aussi bien dans le domaine technique que juridique. Une parfaite maîtrise de la langue anglaise ou allemande est également requise étant donné que nombre de questions seront à régler directement avec la maison-mère en Allemagne.

Sur le plan humain, nous donnerons la préférence à un homme ouvert et facile à motiver qui joindra un sens positif et un grand optimisme à un caractère solide et loyal.

Un atout certain serait que notre nouveau collaborateur ait déjà une part active aux sports d'hiver, mais ceci ne constitue pas une condition.
Si cela vous intéresse de travailler pour nous, faites-nous parvenir votre candidature assortie de votre dossier complet et une photo récente, sous le numéro 697617 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.



GROUPE IMMOBILIER H.L.M.
propriétaire de + de 70.000 logts
recherche pour son ANTENNE de Garges-les-Gonesse (Val d'Oise)

UN GERANT
STATUT CADRE

Il sera chargé de la gestion technique et financière d'un ensemble de 3000 logements et de la maintenance de ce patrimoine.

Son sens des initiatives et des contacts sera appliqué en particulier aux relations avec les locataires et les gardiens.

Ce poste conviendrait à un diplômé ICH, B.P., administrateur de biens, complété par quelques années d'expérience.

Permis de conduire exigé.

Envoyer C.V. détaillé à F.F.F. 159, rue Nationale 75640 PARIS CEDEX 13.

IMPORTANT GROUPE
recherche
INGÉNIEUR-ELECTRONICIEN
capable de prendre la responsabilité d'un service technique spécialisé « VIDEO-CASSETTES » Grand Public.
Expérience nécessaire. Anglais indispensable
Envoyer C.V., photo et prétent. sous réf. 2030.
organisation et publicité — 2, rue Marengo - 75001 Paris, qui transmettra

Importante société produits alimentaires, marque nationale, recherche responsable commerc. pour poste encadrement marchandiseur, rég. parisienne (8 à 10 personnes). Adr. C.V. av. photo, Marcel, 47762, 136, av. Ch.-de-Gaulle, 92-NEUILLY.

COLLEGE CATHOLIQUE Banlieue Parisienne cherche PROFESSEURS HOMMES pour Anglais, Histoire, second cycle, autorité expérience. et SURVEILLANT GENERAL. Ecr. Havas Contact, 156, bd Haussmann, Paris-8e. Réf. 66558.

Urgt. ch. pharmacien (ne) pour le Tchad, salarié. Tél. P.C.V. 26-37 (15 heures). Senoussi, B.P. 1009 DJAMENA (TCHAD).

CH. PROF. DE FRANCAIS pour 22-8, expér. enseign. langues souhaitée. Candid. C.V. à INLINGUA School Hindenburgst. 161 D 4050 Mönchengladbach

représent. offre

Nous recherchons un représentant pour la vente de nos **OUTILS DE CHANTIER** en France. Nos prod. connaiss. déjà un gd succès en Belgique, aux Pays-Bas et en R.F.A. Si vs êtes déjà bien introd. auprès du commerce spécial., veuillez ns cont. (corr. allem.). Precupa GmbH, D-8171 Gaissach-Bad Tölz

capitaux ou proposit. com.

Cherche associés spécialistes publicité internat., afin créer magazine hommes d'affaires. Ecr. à no 685, Muratet, 15, rue Taitbout, Paris-9e, qui transm.

COMMERCE SPECIALISE DE FERS A CHEVAUX
Sté suisse recherche organisation de vente régionale ou interrég. pr la distr. d'une nouv. brevetée ds le sect. du ferrage chevaux. Chiffre 2500 Zz, Orell Fussli Werbe AG, CH-8022 Zurich

Etablissement d'enseignement secondaire et supérieur hors contrat cherche **PROFESSEURS AGRÉGÉS SCIENCES PHYSIQUES** pour classes préparatoires grandes écoles. Ecrire Publ. Meesters, sous no 53, 113, rue Reuilly, Paris-12e, qui transm.

demandes d'emploi

BREVET TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICULTURE COMPTABILITE, GESTION VITICULTURE
4 années coopération ALGERIE. Ministère de l'Agriculture.
Célibataire 30 ans, dynamique, contact facile, faculté d'adaptation, cherche à partir du mois d'Août :
CONTRAT Coopération Technique pays indifférent.
Ecrire HAVAS NIMES, sous le numéro 599 554.

Animateur socio-culturel études sup. BASE CAPASE 11 UV CERT. form. prof. niv. III gd exp. animation théâtre audio-visuel, biblio disp. de suite. Etud. ttes prop., rég. Sud-Est. Ecr. Havas Nîmes no 599.568.

CADRE sup., bilingue 38 ans, expér. en Gestion et Organisation, habitué mener équipe de vente, grande connaiss. du Marché européen C.E.E. en solide et liquide. Libre imméd., ch. nouvelle fonction au plus tôt. Domicile indiffér. Faire proposit. Havas Nancy 54.000 no 83 N.

Hme, 28 a., Technicien HI-FI, TVC exp. cciale, ch. poste resp. M. Georgelin, 4, allée J.-Corvisart, 93110 Rosny-ss-Bois.

INGENIEUR A.M., 44 ans, très actif, bil. Franç., Angl., Esp., spéc. dans circuits imprimés électromécanique, trait de surface, ch. sit. direction commerciale ou technique. Ecr. no 6.489 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ETUDIANT sérieux, libre suite, cherche travail bien rémunéré pour juillet. — Téléph. 325-66-48.

REALISATEUR AUDIO-VISUEL photographe, ch. emploi service audiovis, ou format. Ecr. I.C.M., 83, rue de Rennes, 75006 Paris.

CADRE ADMINISTR. FINANCIER COMPTABLE rech. poste responsabilité sur Afrique, préférence sera donnée au Gabon. Ecr. no 1.166, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE HOMME, 28 ans **NIVEAU BAC TECHNIQUE** Trad. techn. en HIFI-STEREO et en IMPLANTATION d'usine en AFRIQUE DU NORD DE RETOUR DE TOKYO recherche EMPL. STABLE EN FRANCE Tél. 206-83-46

THERMODYNAMICIEN
35 ans, bilingue anglais, 3e cycle I.G.C. Toulouse + expérience gazière : domest. - C 30 - C 30 1 + connaissance régulation sécurité - informatique (méthodes physiques d'analyse), cherche poste de responsabilités recherche et développement. Région indifférente. Ecr. no E 6.050 Havas Toulouse.

enseignement

L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH NORWICH, NORFOLK NR1 1LG
Cours intensifs d'anglais à tous niveaux. Cours spécialisés d'anglais : pour études scientifiques; pour études commerciales; pour secrétariat. Trimestres commencent septembre, janvier, avril. *Cours d'été de 4 semaines chacun entre 27 juin et 16 septembre.* Logement dans familles anglaises. A partir de septembre préparation aussi aux examens « G.C.E. « O » ans « A » levels » pour l'anglais; math.; physique; chimie et autres disciplines.
Ecrire à LTC SCHOOL OF ENGLISH (L.M.) Crusader House, 38-40 Prince of Wales Rd., Norwich Norfolk NR1 1LG, Angleterre.

ESPAGNOL INTENSIF
petits groupes ACADEMIA OXFORD Comedias, 11 MALAGA (Esp.) Téléph. 21-23-09.

ÉCOLE PASCAL
Enseignement privé, 33, boulevard Lannes, Paris-16e, Téléphone : 504-14-23, cours annuels et vacances, jardin d'enfants aux baccalauréats, internat et externat, demi-pension, mixte.

automobiles

ALFA ROMEO
Exposition. Essais, ventes. Crédit-leasing. Pièces détachées. Mécanique, carrosserie. Modèles disponibles immédiatement.
POUR VOS VACANCES & VOYAGES
Sfam Alfasud propose des
FORMULES MODERNES DE CREDIT.
Au plaisir de conduire une Alfa Romeo, s'ajoute l'insensibilisation des remboursements.
23, bd de Courcelles. 75008 Paris. Tél. 292 02 50
40 ter, av. de Suffren. 75015 Paris. Tél. 734 09 35
SFAM-France

vente

5 à 7 C.V.

Part. vd SIMCA 1100, ann. 1972, bon état, prix à débattre. — M. BERTRAND, 1, rue Puerlaine, 16e étage, NOISY-LE-SEC.

8 à 11 C.V.

P. vd Alfa-Romeo Giulia super 1600, mai 72, excel. état, 10.500, possibilité crédit. Tél. 954-15-99.

Part. Alfa-Romeo Giulia super 1,6 l., 1971, bon état, prix intéress. 333-45-89, soir ou av. 9 h.

Vend B.M.W. 2200 1975, superbe, 45.000 km. Téléph. 204-52-52 et 12-15.

A VENDRE I.D. 20 1969, grise, excellente mécanique, peinture récente, radio. Prix 3.000 F. — Téléph. 045-49-29, après 18 h.

12 à 16 C.V.

Vend B.M.W. 2800, très belle, 1973, 75.000 kilomètres. Téléph. 204-52-52 et 12-15.

+ de 16 C.V.

Vend MERCEDES 350 SL 7/74, 1re main, 61.000 km, parf. état. M. VALLEIX, tél. (73) 93-41-65.

MERCEDES 350 S.L. 1973, H.T., capote neuve, radio-cassette. Pneus neufs. MECANIQUE IMPECCABLE **70.000 F** PPTAIRE 328-66-13

divers

A v. ROVER 3 500 S BV MECANIQ. blanche, 1972. MEHARI 2 + 2 orange, 1976. KOSELLEK, 61000 Alençon. 16 (33) 26-40-67.

Partic. vend à partic. autohom. BEDFORD 76, état neuf, équip. except., 61.000 F. Visible Carry-le-Rouet. Tél. sem. (91) 37-09-33 h. bur. — (42) 23-46-80 h. repas.

MERCEDES 20 ans d'expérience à votre service Tél. : 737.92.45

LANCIA AUTOBIANCHI 13, Bd Exelmans-16e OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE • 524-50-30 •

LANCIA AUTOBIANCHI GARANTIE SUR CONTRAT 2 ANS KILOM. ILLIMITE Gge des PATRIARCHES 11 r. Mirbel Paris 5e 336.38.35 +

Princess * Allegro * Mini * Innocenti — Leyland
nombreux modèles disponibles.
à partir de **15.600 F** clés en main
Leasing, sans apport, sur 3 ou 4 ans avec loyer mensuel ou prêt personnel 30 mois
GARAGES * FOCH 35 rue Paul Valéry 16 - 727 31 02 * OPTIMA 11bis Bd Raspail 7 - 548 40 51

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Vends orgue FARFISA VIP 233 + AMPLI DYNACORD 70 W. Téléph. : (15-4) 426-78-02 le soir.

Animaux

Vous partez en vacances. Avez-vous pensé à votre chien. Réservez dès maintenant SA PLACE A LA PENSION DU **BOIS DES ENTES** Contrôle vétérinaire. Tout cft. Prix modéré; 90 km Paris, 02540 VIEILS-MAISONS (23) 82-61-90

Antiquaire

Sté de récupération cheminées marbre et pierre, ACHAT, VENTE. Téléph. : 627-31-79.

Antiquités

Particulier vd meubles, sièges, flambeaux, tableaux, miniatures, luminaires, appliques, garanti d'époque Louis XVI, Directoire, retour d'Egypte, Empire. Porcelaines des grandes fabriques du XVIIIe (statuettes, vases, tasses). *Magnifiques objets* à prix intéressant. Téléph. : 32-51-24-23.

Artisans

Transformation appts ts corps d'état : plomberie, chauffage central, électricité, maçonnerie, carrelage, peinture. Etude et devis gratuits, crédit possible. TEL. : 906-81-96.

PEINTRE Trav. rapide et soigné. Prix étudié DEVIS GRATUIT. T. 207-38-54

Astrologie

ASTROLOGUE CONSEIL Consultations et Cours. M. NAXARA : 874-35-69 pr R.-V.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, Paris-4e. Téléphone : 033-00-83

Cours

CENTRE KLEBER **LEÇONS DE PIANO** TOUS NIVEAUX - TOUS AGES. TEL. : 704-53-59.

COMPTABILITE APTITUDE non bachelier, l'aptitude vous donne l'équivalent du bacc. pour les études sup. de comptabilité. Examen sept. Stage intensif de préparation en juin ou juillet. Journée de révision en septemb. D.E.C.S. compt. D.E.C.S. jurid. Stages d'approfondissement en juillet et en septembre. Ecole privée, E.P.E.C., 74, rue du Temple, Paris-3e. 272-06-79.

Cet été **A L'ÉCOLE DES ROCHES** préparez votre rentrée scolaire ou la session de remplacement du baccalauréat du 1er au 20 août, de la 6e aux terminales A.B.C.D. Apprenez à piloter un avion du 10 juillet au 30 juillet. Venez monter à cheval du 10 juillet au 30 août. T. (32) 32-00-81 Verneuil-S/Avre.

CENTRE KLEBER. 704-53-59. FORMULES POUR ELEVES EN **DIFFICULTÉ SCOLAIRE**

Déménagements

Dgts F.L. service. Tous volumes qualité artisanale, 12, rue Valadon, Paris-7e. T. 555-23-48/23-89.

Experts

BOUTEMY ET DECHAUT pierres précieuses, joaillerie-orfèvrerie, 9, rue Saint-Florentin, Paris-8e. Téléph. : 260-34-80.

Livres

LIVRES ANC. XVIIIe et XIXe s. très belles reliures, parfait état. Particul. vend, prix intéressant. TEL. : 32-51-24-23.

Maisons de repos

77720 CHATEAU DE BREAU proximité Fontainebleau, Melun. Etablissement de repos, grand confort, chambres individuelles et doubles dans un cadre exceptionnel de verdure, salon T.V., etc. calme, cuisine soignée régimes. Valides, invalides, alités permanents. Prix étudiés à partir de 120 F. Etablissement recommandé. Téléph. : 438-72-61.

Matériel de bureau

A vendre 2 FICHIERS *ROTATIFS ELECTRIQUES* « ROTE-PANO », réf. R. 152 Contenance 50 000 fiches X 2. Très bon état. Prix intéressant. Téléph. : J. BILLARD 283-44-21 heures bureaux.

Vend duplicateur Gestetner 460 S absolument neuf + meuble support + 1 jeu couleur. Px dem. 9 000 F. T. 043-77-93.

Mode

Pour les nuits dansantes des vacances :
— Mini-jupe vinyl blanc brillant .... 110 F.
— Short moulant assorti 135 F.
— Colant P.J. blanc .... 28 F.
Bout. PRESQUE BON GENRE, Galerie Franklin-Roosevelt, 34, Champs-Elysées, PARIS-8e. TEL. : 720-71-51.

Moquette

GROS RABAIS sur 10 000 m2 de moquette BELLE QUALITE très grand choix. T. : 757-19-19.

Œnophilie

Particulier vend GRANDS VINS très grands crus et millésimes : par 3, 6, 9 et 12 bouteilles. — Prix intéressant — TELEPH. : (32) 51-24-23.

Péniche

Péniche aménag. habit. 100 m2 excell. état navigat. 160 000 F. Téléph. : 707-20-88 ou 329-43-22.

Pensions

Jeune anglaise 17 a. désire perfectionner son français. Ch. fam. pour l'héberger août. Echange trav. mén., garde enft. 033-52-06.

Pierres précieuses

OGISA importateur cède direct. à des particuliers pierres précieuses de couleur de haute qualité. Ecrire 42, av. V.-Hugo, 75116 PARIS.

Perdu

Perdu à Puteaux chienne lévrier afghan blanche (1 œil bleu 1 œil noir). Récompense 2 000 F. TEL. : 776-36-33, le soir.

Psychologie

Psychanalyste-Psychothérapeute sur R.-V à partir de 19 heures. TEL. : 876-81-85.

Rencontres

J. Femmes sympathiques, organisons réunions amicales Messieurs joignez-vous à nous, soirées dansantes, méchouis, etc. Contact Accueil. - 747-13-67

Ce sont les meilleurs d'entre nous qui, de n'importe quelle rencontre, font quelque chose d'unique. Maître RUCKEBUSCH 5, rue du Cirque, 75008 Paris Rd-Point Ch.-Elysées. T. 720-82-97 Relations dans la meilleure société. OUVERT TOUT L'ETE sur R.-VS EXCLUSIVEMENT

J.H., 13 ans, rech. camarade même âge à peu près pr vac. août, camp. bicyclette. 205-75-24.

Ne rêvez plus d'amis avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient : artistique, sportif, touristiq. Vs les trouverez grâce à « Goûts communs » COLETTE LESURE, PARIS-7e. TEL. : 548-95-16

Stages

STAGE d'expression et réalisat. théâtrale en Médoc, août, 900 F tt compris pr renseign. Ecrire Espace Théâtre, 16, rue Constantin-Badeaux, T.J.F. SRAYSSE (16-56) 48-55-50

Théâtre

Création d'un groupe de travail en coopérative pour un théâtre drôle. COMEDIENS (jennes), TECHNICIENS (jennes) débutant ou non. Difficultés prévues. Ténacité souhaitée. Téléph. - à Pascal SANNER au 380-45-84

Vacances Tourisme Loisirs

NIMES, particulier loue août très belle villa. Grand living 4 chambres, 2 bains. Grand jardin, 37 km mer. 5.000 F. Tél. heures repas : (66) 67-69-60.

Faites la pause au Bar Basque Bar améric. Propriétaires frères BADIOLA, 22, boulevard Thiers 64500 Saint-Jean-de-Luz

ANDALOUSIE, face mer villa juillet, août, sept. 909-21-32

A LOUER, juill. et sept., mais. camp. 20 km Royan, pr 3 ou 4 pers., tt cft, C. Carlon, La Clisse 17600 SAUJON. T. (46) 93-28-08

VACANCES : PARTEZ A VELO Location : 2, r. du Fer-à-Moulin, Paris-5e. Tél. 337-89-22.

Loue sept., sem., mois ou week-end, VALLEE DU LOT, limit. PERIGORD, 30 min de CAHORS 2 km PUY-L'EVEQUE, maison pr 2 couples, enclos, terrasse, pisc., ruisseau. Tél. (53) 29-91-58

ITALIE-TOSCANE loue maison campagne, juillet, août, 2.500 F mens.; gd confort. - 504-29-73

CHATEAU BORDELAIS prox. océan, août, hôtes payants munis voiture. Ambiance sympatique. Tél. : ANJ. 16-69 (matin).

Disposons bordure de plage Nord-Finistère, Appartements NEUFS, TT CONFORT (6 pers.) MOIS D'AOUT OU 2e QUINZAINE AOUT. PX 1.000 F la sem., 3.500 F le mois. Pr. adr. au journal ou tél. 69-95-10 (16-98)

CELIBATAIRES COMMENT VOUS CONNAITRE ? CLUB RIA VOUS PROPOSE du 24 mars au 11 avril ou du 8 avril au 25 avril 1978 voyage et séjours au Mexique prix tout compris sauf boisson et assurance : 5.700 F. Organisés par T.C.G. licence no A 961 Pour tous renseignements : RIA, 3 bis, rue de la Réunion, 75020 PARIS

Part. LOUE appartement pour juillet, Auzat (Ariège). Altitude 730 m. Pêche, promenade, calme. Tél. Mme Courtade (15-61) 64-88-88

ILE DE RE A LOUER septembre, maison bord de mer, 3 p. avec petit parc arb. Tél. 010-25-03 le soir.

VAYRAC Cse défect., loue juill. gde mais. camp. cft. 2.850 F. Tél. (60) 27-40-41

BAIE DE ST-TROPEZ CLUB DE VACANCES PR TOUS RENSEIGNEMENTS GOLFE BLEU B.P. 126, BEAUVALLON-S/MER 83120 SAINTE-MAXIME TELEPH. (94) 96-05-90

A louer STUDIO **JUAN-LES-PINS** tt cft, 100 m plage, tous mois à part. juillet. 936-17-86 (soir)

Yachting

CONVOYAGE, propriétaires de bateau (voile ou moteur), faites-le convoyer par un équipage expérimenté. B.Y.S. T. 920-28-84 ou Ec. no 1232 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.



emplois régionaux

ROBINETTERIE INDUSTRIELLE
Importante Société régionale ch. pour son service achat à LYON 1 JEUNE HOMME compétent, rompu à la négociation. Possibilité de promotion rapide. Ecr. C.V. à Havas Lyon 9.075.

Dans le cadre de la coopération technique recherche **UN ENSEIGNANT** ou **UN INGÉNIEUR** ayant une expérience enseignement en mathématiq. Il s'agit d'assurer un enseignem. et d'animer une équipe d'enseignants en mathémat. générales (Bac + 1, niveau P.C.) Le poste est à pourvoir à l'école des ingénieurs de l'Institut algérien du pétrole à Boumerdes (45 km à l'est d'Alger, sur la côte). Adresser candidature avec C.V. manuscrit et prétentions à : N.P.L., Département de la coopération, E.N.S.M.I.M. Parc de Saurupt, 54042 NANCY.

... dent. centre Marseille, dem. Opérateur. Ecr. HAVAS MARSEILLE 90098

C.I.L. (Ouest de la France) recherche ATTACHE DE DIRECTION ayant bon. connaiss. juridiques et comptables ainsi que législation de construction. Env. C.V. détaillé, manuscrit, avec prétentions et photo, à no 7.208, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Bureau d'études recherche pour son agence de NANCY **INGÉNIEUR HYDRAULICIEN**
Cet ingénieur débutant, libéré des obligations militaires effectuées si possible en coopération, diplômé d'une grande école (Toulouse ou Grenoble), possédant la langue anglaise, sera disponible pr travailler à Nancy et ds sa région vers septembre. A terme, cet ingénieur sera appelé à participer aux opérations que la société mène à l'étranger. Veuillez écrire (joindre C.V.) sous référence 870/101 à **L.T.P.**, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

CENTRE INFORMATIQUE DE TELETRAITEMENT recherche **INGÉNIEUR-ANALYSTE** débutant de haut niveau, aimant la programmation, pour la mise en place d'applications nouvelles de types bancaires. Expérience souhaitée dans ce genre d'applications. Envoyer candidature avec C.V. C.T.R.C.E.C., B.P. 6037, 45017 ORLEANS CEDEX.

Le Centre Hospitalier de DINAN (Côtes-du-Nord) recherche pour le 1er septembre 1977 : 2 MONITRICES CAFIM ou CCI Adress. candidat. à Madame la Directrice de l'Ecole d'Infirmières rue Châteaubriand, 22103 Dinan Tél. : 39-07-60 (Poste 243) ou à Monsieur le Directeur Centre Hospitalier (même adr.)

cours et leçons

Angl. par prof. d'origine, résult. garanti. Tél. : 233-37-81, matin.

occasions

ACHETONS PIANOS Daudé, 75, av. Wagram-17e. WAG. 34-17. Vente-Location.

LIVRES achat comptant à domicile LAFFITTE, 13, rue de Buci-6e. Tél. : 326-68-28.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE Direction de la Publicité 5, rue des Italiens 75009

villégiatures

CAP SUR BRETAGNE **ERQUY** ETE 77 Louons MEUBLES, prox. MER Semaine (s) et mois. Ag. ERQUY EXTENSION, BP 15 22430 ERQUY - Tél. (96) 32-31-45.

Playa de Aro, Espagne. Appart. et stud. à louer sur gde plage calme. Tél. Bruxelles 649-92-52.

BIARRITZ STUDIO sur la plage, Résidence Sunset, Côte des Basques. BLANCAN, avenue de Magudas, B.P. 6, 33160 LE HAILLAN. Téléph. (56) 47-29-05.

LA CIOTAT-PLAGE, juillet. P. à p., F 1 ds villa pr. plage. Loggia, jardin. Tél. (42) 26-71-51.

PERIGORD VERT. Jolie maisonnette 2 personnes, dans propriété 5 hectares, juillet 2.000, septembre 1.500. Possibilité location huit ou quinze jours. Téléph. midi, soir : 15 (53) 90-82-25.

SUISSE D'ALSACE Particulier loue VILLA tout confort, juillet - août. Téléphoner soir : (88) 96-54-34.

SABLETTES, près TOULON, à louer saison ou année STUDIO proximité mer 300 m. Téléph. (94) 25-24-35, heures repas.

REPRODUCTION INTERDITE

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

CENTRE POMPIDOU
67-69, rue Quincampoix
RENOVATION DE PRESTIGE
6e-7e étages, ascens. DUPLEX AVEC TERRASSE.
Tous les jours 13 à 19 h. sauf dimanche. Tél. matin 770-73-77.

Mo GLACIERE BON IMM.
7e ét. Asc. Chauff. cent. Tél.
STUDIO Entrée, gde cuisine, salle de bains, w.-c.
PRIX INTERESSANT
7 ter, rue d'ALESIA
Sam., dimanche, lundi 15/18 h.

BEAUBOURG
EN FACE DU
CENTRE POMPIDOU
LES FONTAINES de VENISE
STUDIOS, 2 - 3 ET 4 P.
en construct. Livrais. fin 1977 et 2e trimestre 1978
PIERRE BATiri
21, AV. PAUL-DOUMER (XVIe)
704-55-55 +

POMPE
JANSON-DE-SAILLY
125, RUE DE LA POMPE
Immeuble grand standing
Façade entièrement marbre
APPARTEMENTS 2 et 3 Pièces
Livraison immédiate
Prix fermes et définitifs
Tél. : 704-56-93

ILE ST-LOUIS. Ravissant Studio, calme, clair, soleil. Idéal placement. 139.000 F. PROMOTIC. 325-10-74.

MARAIS Propriétaire vend ds imm. 17e siècle très belle rénovation rez-de-ch. : petit studio tt cft. 1er étage : atelier + ch. 50 m2. 3e étage : living + 3 ch. 110 m2. 14, rue de Normandie S/place 11-18 h - 842-57-00.

PASSY Idéal INVESTISSEUR IMM. STAND. ASC. 4-5 pces libre, 4 pces occupées. Prix except. vu urgce. 225-89-19.

POMPE Réc., superbe gd 3-4 p., balcon, soleil, 6e étage, asc. URGENT. - 225-89-19.

OPERA 39, rue Saint-Roch
3e étage sans asc. d'un imm. classé - GARÇONNIERE de caractère. Me voir vendredi et samedi, de 12 à 18 h.

AFFAIRE A SAISIR
LIVING + CHBRE tout confort Rénovation luxueuse. Poutres BAS PRIX. Pptaire, 325-75-42

Pr. SQUARE TEMPLE
187, RUE DU TEMPLE
Séj. dble, de caractère + chbre, cuis. équip., tt conft. Parkg. Px intéressant cause départ. Voir : vendr., samedi, de 14 h à 18 h.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS de 100 M2 à 235 M2
227-91-45 ou 755-98-57

AV. MARCEAU - NEUF
Gd standg, 100 m2, 7 ét., parkg.
PRIX ELEVE JUSTIF. 720-15-18

17e - FACE SQUARE
Imm. de gd standg. Gds studios tout cft. Livraisons immédiates.
34, RUE EMILE-LEVEL
13 h-19 h. 627-78-84 - 340-75-91

TROCADÉRO
PRIX INTERESSANT
315 m2. Services. 2 boxes.
FRANK ARTHUR - 766-01-69

BELLEVILLE - PYRENEES
22, rue de Belleville - Im. 1930. Asc. Nombreux 2 P. cft à vdre par propriétaire à partir de 80.000
Permanence jeudi, vend., sam., 14 - 18 h. ou s/rdez-vs 256-20-17.

BELVEDERE II, 54-56, rue Petit luxueux studio 41 m2. Samedi 25, de 14 à 18 heures.

Part. à part. 16e. Urgent. Appt. 230 m2, 4 ch., triple livg., possibilité profession libérale. Pour tous renseignements, tél. 705-38-17 - 551-73-40 - 555-24-91

20e arrdt., 3 P. cuis. tt cft., séj. 26 m2, imm. ravalé. 220.000 F. 366-35-99 apr. 18 h. et week-end.

Rue LAMARCK, studio, grande cuis., entrée, wc., bains, bel imm. pierre de t. Px. 98.000 F. Etat impeccable. 255-66-18.

PL. DAUMESNIL. 8e ét., 5 P., décoré neuf, s. de b., s. d'eau, 105 m2 + 12 m2 loggia, cave, pk. Imm. 1968. 600.000 F. 343-01-24.

NIEL Ds bel imm. p. de taille. Appt 200 m2, 6 p., 2 bns, office, cuisine, tél., 2 ch. bonne. Etage élevé. - Possib. profession libérale. T. 924-07-06 ap. 19 h. 30.

EXELMANS. Imm. P. de Taille calme, tt cft., séjour dble + ch. Etat neuf. 360.000 F. SAMEDI 14 h.-18 h., 16, r. Fontis-Latour.

PIGALLE. Bon placement. Studio, cuis., s. d'eau, wc., calme. 50.000 F. 331-89-46.

ABBESSES. B. duplex 125 m2. Vue panoramique, asc. privé. Samedi 14 h. à 17 h., 7, RUE CONSTANCE.

Vend 2 P., 45 m2 terrasse. Cave, park. 20e, tél. à : M. BENQUET, 203-57-33.

Magnif. 2 P. neuf en duplex, 70 m2 + 70 m2 jdin priv., escal. intér., mezzanine. Sur place, 98, AV. KLEBER, de 14 à 18 h. ou tél. à VIP. 567-54-56.

Part. vd près pl. Clichy, 4 P., cuis., bns, wc., cave, très clair, impeccable, confort. 38-85-77.

Près BOIS VINCENNES proche R.E.R., beau 4 P., ent., cuis., tout conft., ascens., balcon, plein soleil, parking. 350.000 F. Tél. : 346-63-85.

A 200 M O.R.T.F. 3 P., 88 m2 tout confort. Tél. : 769-15-27.

Mo LAMARCK, exceptionnel gd appt. 6 P. dernier étage, terrasse, jardin 130 m2 tt cft. ETUDE MIRATON. 257-13-22.

METRO PYRENEES dans imm. Bourgeois 2 P., cuis., wc. (libre) m2 2 P. (occupé) 75 m2. Prix : 135.000 F et 3 P. cuis., wc., bns. 110.000 F. Pptaire : 805-74-85 et 255-11-46.

JOURDAIN, prop. vd ds b. imm. 4-5 P., 105 m2, 3 ch., liv. 40 m2, cuis., s. bns., asc., cellier, gren. + terrasse 15 m2 plein Sud. Px. 440.000 F. 366-61-58 p. R.-Vs.

TROCADERO, part. vend appt. 285 m2, 8 P. gd stdg., profess. libér., calme, faç. imm. remarquable. 1.500.000 F. 655-30-00, H.B., ou 727-44-26, apr. 19 hres ou samedi. Valable jusq. 15 juill.

Mo KLÉBER
PETIT STUDIO Cuis., salle bns, w.-c.
4.900 F le mètre carré
18, rue LAURISTON
Sam., dim., lundi, 15 à 18 h.

6 P. PARC MONCEAU 250 m2 environ, 3 bains. En cours rénovation. 293-51-07.

12, BD FLANDRIN
PARIS (16e)
dans hôtel particulier de grande classe
17 APPARTEMENTS
de caractère très personnel de 2 à 6 pièces.
Réception vendredi 24 et samedi 25 juin, de 14 h. 30 à 18 h. 30.

Mo LEDRU-ROLLIN
GD STUDIO tout conft. Cuisine équipée. - Murs tapissés. Entièrement rénové neuf
110.000 F CREDIT 328-66-13

12e DAUMESNIL Petit imm. CALME
2 P. DUPLEX de caractère Poutres, cheminée. 4, R. DE LA BRECHE-AUX-LOUPS. 340-75-91.

Paris Rive gauche

LES OLYMPIADES face FACULTE
4 pces, 86 m2, cuisine équipée. Vue très dégagée sur arbres. Centre Ccial - Ecoles - Piscine. 355.000 + 30.000 F Crédit Fonc. S/place samedi 25 juin à 17 h : 101, r. de Tolbiac - Tour Mexico FRANK ARTHUR - 766-01-69.

XVe ARRDT LIMITE VIIe
TRES BEAU 4 PIECES NEUF
101 m2 + loggias 12 m2, gd séj., 3 chbres, s. de bains + s. d'eau, dressing + placards + cave + tél. 651.000 F
S/pl. : 19-21 r. Cambronne - 15e. Ts les jours, de 14 à 19 h 30. T. 783-64-32, ou s/r.-v. : 766-25-32.

XVe - FÉLIX-FAURE
Dans imm. neuf, tout confort,
Superbe 2 P. 60 m2
PLEIN SUD
avec balcon, téléph., moquette 426.000 F
S/pl. tous les jours, 14 h-19 h 30, 27-29, rue de l'Abbé-Groult ou RV, tél. l'apr.-midi, 828-66-40
766-25-32

12, RUE DU BAC
Immeuble 17e, bel escalier : 3 Pièces, 90 m2, grande allure, à rénover. Samedi de 14 à 18 h.

5e, Part., 11, rue du Petit-Pont, duplex 87 m2, tt conft, charme, terrasse, soleil, téléph. Samedi 10-13 h. et 14-19 h. — 033-38-27.

60, R. MAZARINE, PL. CIEL, 110 m2, charme, caract. Vendr., samedi, 12 à 17 h. ODE. 95-10.

Luxembourg - Vaugirard, asc., Séj. Dble, 4 Chbres, 5e Etage. BALCON. - ODE. 42-70.

PLACE JUSSIEU
STUDIO, kitchenette, douches, w.-c. — Téléphone : 589-49-34.

6e, rue Ségnier, sur cour 18e siècle, duplex, plein sud, 115 m2, tt cft, parfait état, calme total. Tél., après 18 h. au : 326-63-98.

GOBELINS. Part. vd 3 P., 72 m2, duplex, 5e ét. ss asc., balc., vue impr., soleil, 360.000 F. 707-87-41.

Mo ALESIA. 3 Pièces, cuisine, w.-c., 5e étage, bon immeuble. Prix : 180.000 F. Tél. 326-32-08.

UNIQUE A PARIS
Quai VOLTAIRE, face au Louvre, 5 fenêtres, sur Seine, plafond haut, propriétaire vend directement appartement 130 m2 + parking. Prix : 1.500.000 F. Téléphone : 325-72-75.

VILLA SEURAT
P. à P. vd atel. d'art., volume, calme, lumière. Tél. : 707-03-68.

INVALIDES
PROPRIETAIRE VEND
dans bel immeuble, superbe R.-de-C. avec rotonde, séj. 45 m2 + chbre, tout confort. 551-56-34.

CLUNY
DUPLEX 3 et 4 PCES
Jardin, terrasse, soleil,
26, rue de la PARCHEMINERIE ou Téléphonez au : 633-85-30.

LUXEMBOURG
51, BD ST-MICHEL
5 P. 120 m2 à moderniser, possib. prof. libérale.
Prix 650.000 F. Samedi 14-19 h.

Mo ALESIA Bon immeuble
Calme, sur jardin, tél.
2 PIECES entrée, cuisine, salle d'eau, wc.
PRIX INTERESSANT
3, VILLA D'ALESIA
(angle : 111, rue d'Alésia)
Samedi, dimanche, lundi, 15-18 h.

Mo SOLFERINO SUR RUE
Bon immeuble pierre ravalé
GD LIVING + 1 CHBRE,
entrée, cuis., s. de bains, w.-c., tél., chauff. central, gd balcon.
AGREABLEMENT AMENAGE
PRIX INTERESSANT. SOLEIL.
2, rue Casimir-Périer. Samedi, dimanche, lundi, 15 à 18 h.

Région parisienne

CHATENAY-MALABRY
RESIDENCE VOLTAIRE
Bel appt 5 P., 90 m2, séjour de 28 m2, 3 chambres, 2 sanitaires. Prix : 370.000 F. — ROB. 34-86.

LE PECQ PROP. VEND
56, avenue Général-Leclerc splend. living double + 2 chbres + 2 bains, tt cft. 120 m2. Vue unique s/Paris, terrasse 67 m2. 660.000 F. - S/place samedi 25/6 11-19 h. ou téléph. : 647-44-21.

URGENT DUPLEX - SÉJOUR + 4 ch. - 270.000 F
MASSY-VILAINE, ligne Sceaux. T. 707-13-92 et 707-25-30, soir.

5 KM VERSAILLES Grand stand.
Dans verdure, 3/4 pièces, 90 m2, loggia 24 m2, box ss-sol 30 m2, cave. - Tél. 460-73-65.

RUEIL Bord de Seine R.E.R.
Verdure, cadre except., séjour + 2 chbres, gd luxe, 1973. Part. 300.000 F. - Tél. 977-28-38.

MONTREUIL - 44, r. Molière
Petit immeuble pierre de taille, tout électrique : reste 5 Appts, du studio au 4 pièces, finition en cours. A partir de 3.800 F/m2, prix fermes et définitifs.
Sur place : sam., dim., de 14 h à 19 h ou sur rendez-vous.
Vente SIMEF - 346-71-08

SAINT-MAUR
PRES R.E.R. - LE PARC
Beau 4/5 P., 125 m2, 4e étage, tout confort, dans immeuble P. de T. récent, 2 salles de bains, 2 w.-c., balcon, grande cave, garage. S.N.C.M., 13, rue André-Bollier - 94100 Saint-Maur. Téléphone : 283-61-74.

PARC SAINT-MAUR
2 minutes R.E.R., appt 142 m2, hall d'entrée, living de 37 m2 av. cheminée et terrasse 32 m2, bureau, 3 chbres, gde cuisine aménagée, 2 S. de B., nombreux rangements, cave, box + park. Prix justifié. — Tél. : 883-01-47.

NEUILLY (92)
Propr. vend directem. studios et 2 Pces, standing. Tél. 293-66-66 pour rendez-vous sur place de 15 à 18 heures, 4, rue Boutard.

JOUY-EN-JOSAS, 3 P., 78 m2, sud, vue, box, piscine, tennis : 265.000 F + 26.000 C.F. 956-25-85.

ELANCOURT, 28' Montparnasse PART. vd appt 4 P., 87 m2, tt cft, bd parc 6 ha. S/pl. lycée, tennis, commerce. Px 210.000 F. Téléphone : 050-49-67.

ISSY-LES-MOULINEAUX
Près Mo, Part. vd 4 P., 80 m2, park., imm. 1966. Tél. 644-24-77.

URGT - ST-CLOUD. Pr. Hippodrome, 3-4 P., calme, ensoleillé. Prix : 325.000 F. Tél. 771-65-03.

A vendre, LOUVECIENNES : appt 5 P., 137 m2 + loggia de 9,50 m2, liv. dble, 50 m2, 3 ch., cuis. av. office, s. de b., s. de dches et buand., gar., parc de 4 ha et piscine. Tél. 918-00-66.

MAIRIE VINCENNES
Pr. bois et château, beau 5 P., entr., cuis., 2 w.-c., S. de B., chff. centr., box, imm. récent, 3 étg. 425.000 F. Tél. 344-71-97.

VILLE-D'AVRAY. Appart. haut standing, environnem. arboris., 170 m2, récept. av. chem. 80 m2, tr. belle cuis. équ., 3 chbres, 2 bns, dégagements, placards, cave, 2 park. en s.-sol, accès direct par asc., exposition SUD-OUEST. Prix 1.013.000 F frais not. compr. J.M.B. : 970-79-79.

Versailles, près parc, dans un imm. de classe, très bel appart. 330 m2, avec vaste réception, cheminées et boiseries de style, 4 chbr., gd conft + 3 chbr. de service, cave, garage. Prix : 1.150.000 F. Téléphone 950-56-21.

VILLE-D'AVRAY. Bordure Parc St-Cloud, appt de stdg, impecc. av. VUE, 110 m2 + 13 m2 balc., séj. dble 35 m2, gde cuis., off., 3 chbr., s. de b., s. d'eau, cave, box fermé, accès direct asc., exp. sud, pr. gare, comm. écol. Prix 550.000 F. J.M.B. 970-79-79.

ANTONY. Ds petit imm. neuf, Part. vd appt 3 P., service et balc., prox. lycée et école. Pour visiter, Téléphonez au 237-51-79.

PROXIMITE ST-GERMAIN RER calme verdure près golf (pisc., tennis) forêt app. Duplex 1971 plein sud, récept. 50 m2, 4 ch. 3 bns, balc. + terrasse de 40 m2 nombr. rangem., 2 parkg ss-sol vendu cause départ. 570.000 F. Particulier. Tél. : 973-23-28.

CHAVILLE 5' gare. Centre, 3 P., 70 m2 récent, impeccable. TR. URGENT à déb. si rapide 238.000 F + C.F. T. 926-69-22.

Part. MONTREUIL, 5 mn du métro vd 3 P. dans petit imm. (1 appart. par étage). 130.000 F. Visite sur R.-Vs. Tél. AVR. 57-81 H. B., et après 19 h. 868-15-16.

SEVRES. Except., récent, 5 P., cuis., balc. 298.000 F. 027-57-40.

JUVISY, superbe 5 P., 108 m2, 10e ét. sur Seine, vue panoram. gd séj., sal. décorée, cuis. mag., 3 ch., s. bs., cab. toil., wc., nbx plac, séch., pk couv., tél, loggia 8 m2. 550.000 + facult. studio adj. 18 m2, ch., ent., s. eau. 903-74-28.

PARTICULIER. Boulogne, stud. réc., calme, jardin. T. 605-20-88.

VERSAILLES, appt. splendide, dernier étag. Vue panoramique. Prox. gares, liaison Défense et Montparnasse, 146 m2 habitables + 98 m2 terrasse, séj., 4 chbres, 2 bns, cuis. Box en ss-sol, park. Px. 875.000 F. J.M.B. 970-79-79.

Province

ANTIBES, 300 m. mer, R.-de-C., 90 m2, séj., salon, 2 chbr., 2 bs, cuis. équip., jard. privé, cave, park., vue, 380.000 F. Ecr. Mourier, chemin du Puy, Vauban G, 06600 Antibes. Tél. (93) 33-35-49.

ENTRE LA CIOTAT et ST-CYR Part. vd magn. appt 3 P., 80 m2, imm. récent, dans parc fleuri, mer à 50 m., dern. étg., gdes terrasses, vue impren., sur baie, garage, cave. Prix : 275.000 F 315.000 F avec place nouveau port pr bat. 8 m.). Meurant, goélette Chantebrise - 13600 LA CIOTAT. - Tél. : (91) 08-69-64.

Etranger

Après le grand succès de la première étape voici la deuxième réalisation des
RÉSIDENCES DU LAC
à Montreux-Clarens (Suisse)
Devenez propriétaire d'un
APPARTEMENT EN SUISSE
sur la Riviera au bord du lac Léman
Situation exceptionnelle, grande tranquillité, vue panoramique sur le lac et sur les Alpes, construction très soignée à 45 minutes de l'aéroport de Genève, par la nouvelle autoroute du Léman.
Un placement de confiance. Brochure détaillée : F. GABUS, constructeur, rue du Lac 85 CH-1815 Montreux-Clarens (Suisse).

CANARIES - Vds BUNGALOW
MEILLEURE PLAGE ILES SOLEIL GARANTI tte l'année. 70.000 F. Téléphone : 965-40-65.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, avenue de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech. PARIS-15e et 7e, pr bons clients, appts ttes surfaces et imm. PAIEMENT COMPTANT.

ACH. 3 P., cuis., terrasse, cave, park. 19-20. Ecrire COZETTE, 196, rue de Belleville, 20e. Tél., après 19 heures, au : 636-16-76.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, rue St-Charles, 75015 Paris, LOUE A LA SEMAINE, QUINZAINE OU AU MOIS studios et appartements. - Tél. : 577-54-04.

locations non meublées Demande

Paris

Part. à Part.
Ch. chambre à louer, accès facile par métro à Saint-Marcel. Ecr. no 6.520, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Région parisienne

Pr Société Européenne, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02

locations non meublées Offre

Paris

Vs qui recherchez, vide ou meublé, à louer un appartement, un local profess. ou ccial, une boutique, etc. Vous n'aurez pas à traiter avec une agence immobilière mais uniq. avec un publiciste. Seul frais participation à la publicité. Contactez-nous : Diffusion Express 3 bis, rue de la Réunion, 75020 Paris-20e, métro Buzenval.

Paris-Ve, 23, rue de Bièvre A louer sd 2 pièces, asc. Tél. Vis. : vendredi, samedi, de 15 h à 18 h - TREVAL, 277-62-23

Cause dépt - Rue de Lille (7e) Splend. Appt 100 m2, gd caract., ent. restauré, 3/4 pces, poutres et pierres appar., tél., moquette, tout confort, cuisine rust. Possib. parkg. Reprise just. 90.000 F. Loyer mens. 2.400 F. Libre sept. 261-17-47 ou 260-94-36

Propriétaire-gérant, vide ou meublé, louer votre appartem., local commercial ou boutique, etc. Direct. de P. à P. en nous communiqu. ts renseign. précis sur vos locations. Nous contacter par courr. : Diffusion Express, 3 bis, rue de la Réunion, 75020 Paris Métro : Buzenval.

ST-PLACIDE - Living, salle à manger, bureau, 3 chbres, office, cuis., bains, cab. toil., 2 wc, tél. 4.700 F + ch. 073-74-68.

Région parisienne

A Asnières, sans commission, studio 35 m2, tt cft, chauffage central. Cuisine aménagée. Très clair et petit balcon. Pr rens. : 733-34-29 (après 19 h)

NEUILLY 4 pièces tt conft, gd stand. 2.000 F + ch. 357-52-74 - 805-57-41.

maisons individuelles

A LA GRANDE MOTTE
RESIDENCE
LES AULNES
UNE OASIS SUR LE PORT
36 APPARTEMENTS
DU STUDIO AU 2 ET 3 PIECES
RENSEIGNEMENTS HILAIRE SERVICES,
46, bd Victor-Hugo (angle Maison-Carrée),
30000 NIMES - Tél. : (66) 67-21-85.

A CAVALAIRE, à 15 min. de SAINT-TROPEZ
LES MAS DU LEVANT
LES PIEDS DANS L'EAU
MAS PROVENÇAUX DE 2 OU 3 PIECES avec jardins privatifs
VISITEZ NOTRE MAS MODELE AV. DE LA VIGIE
Tél. : (94) 72-12-06.
ROLLAND DIFFUSION, B.P. 84, 84420 CAVALAIRE.
Tél. : 72-00-08.

villas

Près GARE
ST-MICHEL-SUR-ORGE
VILLA GRAND STANDING
7 pces avec piscine intérieure, GD GAR., vue dégag. Près du LAC. - 901-54-88.

PARC DE SCEAUX
Grande maison comprenant 2 appts indép. de 5 p. chacun + 2 p. rez-de-jard. tt cft, sur 507 m2 de jard. Prix intéressant vu urgence. Tél. ROB. 34-86.

VÉSINET - 7' R.E.R.
Charmante maison ds cadre de verdure, récept. 60 m2 en 3 p., 3 ch., bains, état impecc., gar., jardin dessiné sur 650 m2. Px 830.000 F. Vis. sam.-dim., 14 h - 18 h 30 : 22 bis, route de la Borde - 78 Le Vésinet.

LE VESINET CENTRE - R.E.R.
HOTEL PARTICUL. MANSART récept., 5 chbres, 2 bains, tout confort, mazout, et jardin. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-98

BOIS-LE-ROI (77590)
près FONTAINEBLEAU
« LE CLOS DE LA REINE »
7 villas 7 p. dans parc clos de murs en bordure de Seine. Emplacement exceptionnel. Prix fermes et définitifs. Visite sur place : rue Poupart-d'Avyl, samedi et dim. de 14 h à 19 h. Tél. apr. 18 h : 727-23-15.

CHELLES RESIDENTIEL
Part. vd villa neuve, gd standg, 6 p., 170 m2, 2 s. de bs, cheminée, sol marbre, belle décoration, fenêtres cintrées. Px 620.000 F + C.F. 30.000 F. Tél. 957-30-96.

Part. vd ds domaine av. piscine, tennis, Sud-Est Paris, s/1.100 m2, belle villa 235 m2, gd séj., 5 ch., 2 bns, cuis. amén., gar. 2 voit., cellier. 590.000 F. Tél. 386-04-22.

St-Rémy-de-Provence. Part. vd villa P 4, jardin, garage, calme, 400 m. du centre. 35 U. Audran, 30820 Caveirac. T. (66) 81-30-27.

BOUGIVAL. Demeure de style dans CADRE EXCEPTIONNEL, 250 m2 habit. Rez-de-ch. : séj., s. à m., salon, bur. En ét. : 6 ch., 2 bns, dressing. Ss-sol. Terrain de 2.500 m2. Prix 1.470.000 F à débattre. — J. M. B., 970-79-79.

MARNES-LA-COQUETTE
Pavil. de caractère. Vue exceptionnelle, 110 m2 habitables, séjour, 4 chambres, bains, sous-sol. Très beau jardin de 600 m2. Prix 630.000 F. J.M.B., 970-79-79.

EVIAN Petite-Rive. A vdre villa constr. récente, excellent état, 100 m. du lac, très calme, terrain 1.700 m2, 2 nivx, gnd séjour + terrasse, vue splend. impren. sur Léman. Vaste cuisine, 7 ch. dont 5 côté lac, 2 w.-c., s. de bains, s. d'eau, garage, caves, lavabo dans chaque chambre, chauffage central, téléphone. — Ecr. no 7.203, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GARCHES. Ppté de classe, 230 m2 habitables. Rez-de-chaus. : salon 37 m2, s. à m. 24 m2, bur., cuis. 1er ét. : 3 ch., 2 bains, s. d'eau. 2e ét. : 1 ch. Près gare, cces, école. Très beau jardin 800 m2. Px 1.460.000 F. J.M.B., 970-79-79.

pavillons

CESSON (77), village résidentiel. 10' gare, 2' école. 6 p., 3 ch., séj. chemin. Jardin, terrasse. Cave. Gar. Grenier aménagé. Piscine copropriété. 315.000 F + 25.000 C.F. - Tél. : 063-26-56

STAINS Pavillon s/terrain
angle 290 m2 env. Entr. SEJ. 3 CHBRES, 2 cuis. Tt cft. Gar. IMPEC. 360.000 F avec 108.000 F frais notaire compris. 826-58-17 et 24-43.

PARC SAINT-MAUR
Beau pav. 7 pces. Séj. 36 m2 sur terrasse. Bur. 28 m2. Cuisine équipée 14 m2, 4 chbres, s. de bains, s. eau, 2 w-c, petit pav. gardien. Gar. 3 voitures. Sur jard. 660 m2. S/place sam. et dim. de 14/18 h. au 14, av. des Sapins, ST-MAUR. - 883-51-48

MONTGERON, pr. centre, lycée. Cse départ, part. vd sur 470 m2 pav. 1930 rénové, 4 chbres, gd séj., tt cft, gar., ss-sol, jard. 450.000 F. — Tél. : 942-37-47.

HAY-LES-ROSES, pav. const. 75 style Ile-de-France, s/ss-sol, séj., salon, 3 ch., bur., gde cuis. ent. éq. Garage. Jard. Px 550.000 F ttes taxes comprises. - 655-59-72.

ARGENTEUIL
Pavillon impecc., séjour 36 m2 (marbre), 2 chbres, tt confort. Gar. Jardin 400 m2. 320.000 F avec 65.000 F cpt. - 961-06-84.

ILE STE-CATHERINE (Marne) accès rue du Moulin-Bergson, Créteil, 28, av. des Peupliers, pavil. neuf, livg., dble terrasse, 4 chbres, tt conft, gar. 3 voit. + pavillon 4 pces, parc 1.280 m2 paysagé, berge privée. 700.000 F. Crédit Sam., dim., 10 h. à 18 h.

TAVERNY, PRES GARE
Gd séjour, 4 chambres, 2 bains, chauff. mazout, 700 m2 terrain, garage. 480.000 F. — 788-49-00.

SEZANNE, rég. Pavill. 4 p., c., w.-c., sal. d'eau, parfait état + 1 pce amis, 2 garages, terrain 2.500 m2 autour. Prix 130.000 F avec petit comptant. 808-25-52.

fermettes

MONTARGIS LOIRET
110 km aut. Sud - Orée forêt Sur terrain 3 HA 1/2 bordé par ancien canal d'Orléans, splend. maison de campagne en fer à cheval, plein sud, site impren., pierres, tuiles pays, séj. rustiq., cheminée, cuisine, 3 chambres, salle de bains, lingerie; en retour, les communs aménagés, séjour cathédrale, cheminée, cuis., chambres, grange, eau, électricité force.
Le tout habitable de suite.
LES PEUPLIERS
Relais du Miel
5 km sud N. 7 MONTARGIS. Tél. : 15 (38) 85-22-92

VALLÉE VANNE
100 km Paris. Fermette équerre parf. état, 3 p., cuis., eau, él., cheminée, poutr., grenier amén., grange, remise. 1.700 m2 terr. Rare 180.000 avec 36.000 F cpt.
AVIS 2, r. Gl-de-Gaulle - Sens (16) 86-65-09-03, même le dim., ou Paris : 887-43-40.

REGION HOUDAN
Charmante ferme en L à rénov.
3 GDES PIECES HABITABLES de 25 m2
cab. toilette, tommettes ancien., beau grenier, GRANGE ATTEN. 75 m2, écuries, étables, fournil.
3.000 M2 av. rivière, belle vue s/campagne vallon.
400.000 F. Mme Martin, la Petite Agence, 78 Behoust - 487-24-62.

PROX. GAMBAIS (78)
bordure Forêt. - Fermette état neuf, sur 3.500 m2, 200 m2 habit., séj. cathédr., 5 chbres, 3 bains, bur., 680.000 F poss. crédit. - 489-06-70

Dans PARC DU MORVAN
charmante fermette, caract. sur 1,50 ha. Bel. chem., tr. bel. poutres, 3-4 p., tt cft, meublé. Ch. cent. Tél. gdes dép., vue splend. impr. 550 m alt., orée bois Lac 4 km, chasse, pêche, 320.000. Ecr. no 1152 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

GALLARDON
Réf., 65 km Paris, accès direct autoroute - Fermette caractère, séj., c. cuis., 2 chb., s. d'eau, wc, grange amén., atel., s/terr. clos. 280.000 F av. 56.000 F cpt.
AVIS 23, rue C.-Harleville, Maintenon - (15) 37-23-02-29, ou Paris : 887-43-40.

BEL ENSEMBLE EN U
224 km Paris en pleine nature Fermette composée d'une maison berrichonne indpt, 4 pces, cellier, bon gros œuvre, grenier aménageable, 2 très vastes granges indépdtes, eau, électric., terrain 2.896 m2.
130.000 F
avec 26.000 F. Solde sur 10 ans comme un loyer.
B.C.I., 24, avenue de Paris 36000 CHATEAUROUX Tél. (15-54) 34-78-09 -

NORD-FINISTERE
15 km Roscoff, bord de mer Fermette de caractère. Eau, élect. Tél. - (98) 69-50-70. H. repas

YONNE FORET D'OTHE
Belle FERMETTE, excel. état. 2 p., grange atten. 80 m2, gren. aménageable, terrain 1.000 m2. 125.000 F - CAB. BOUVRET, 27, av. Gambetta (89) JOIGNY Téléphone : (86) 62-19-44

LES MOUTIERS, pr. Pornic-44 Dir. Pptaire. Fermette aménag. pr. mer, 6.000 m2 terrain divisib. Prix except. vu urg. - 225-18-30

bureaux bureaux

R.F.A. BUREAUX 210 M2
Proximité immédiate de DUSSELDORF
— très bon standing ;
— branchement téléphone et télex existant ;
— situation géographique optimale : liaisons air, route et fer avec toute l'ALLEMAGNE ;
— libres de suite ;
— prix raisonnable.
Pour tous renseign. complémentaires s'adresser à :
TRAILOR DEUTSCHLAND G.M.B.H.
6670 ST INGBERT SUDSTRASSE No 2.
Tél. : (68-94) 70-51 - Télex : 4-429 423
à l'attention de M. RAVALET.

A LOUER REPUBLIQUE URGENT
BURX + TEL + TELEX
(peut conv. profession libérale).
Téléph. : 022-19-39 ou 284-75-66.

Se proximité Saint-Augustin dans imm. de grand standing. A LOUER BUREAUX 293-62-53

Domiciliations au mois RD-POINT CHAMPS-ELYSEES offrons à Syndicats ou Organismes loi 1901, adresse, réception courrier, téléphone, secrétaire et possibilité bureau réception et salle de conférence. Ecrire à SWEERTS Publicité BP 269, 75424 PARIS CEDEX 09 sous référ. 924 qui transmettra.

DOMICILIATION. TEL. SECR.
TELEX Frais 100 F par mois
APEPAL - 228-56-50

224-08-80
Domiciliation courrier, secrétar., permanence, téléph., télex.

NEUILLY
Propriétaire loue 1 ou plusieurs bureaux ds imm. neuf. 758-12-40.

locaux commerciaux

SENTIER OCCAS. EXCEPTION. VENDS
lib. 1/9/77, investiss. intéress. MIXTE : 60 m2 BURX AMEN. 2 lig. tél. + APPT 50 m2 tt cft. Calme. Liv., kitchen. équipée, chbre, s. de bains, téléphone. Ecr. no 73.116 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

fonds de commerce

Vends fonds de menuiserie à 84220 Gordes. T. Guisset 86-29-31.

A vendre : Librairie-Papeterie Argenton/Creuse ctre, cse retr. Loc. 5 P. cft. - 15 (54) 04-05-79.

IMMEDIAT. CEDE CAUSE DEPART atelier tapisserie-literie-décoration dans le XIe arrdt, Bne clientèle, val. réelle 90 000 F. Prix dem. vu urgence 35 000 F. TEL. : 357-54-32 et 700-57-03.

Région DINARD à vendre hôtel 20 chambres, café, bar, grand restaurant, ouvert toute l'année, parking attenant 30 voitures. Vue sur mer et grande plage. A débattre avec 650 000 F comptant 1/2 viager 2 têtes 71 et 80 ans. ROBIN notaire 72170 BEAUMONT-S/SARTHE.

CABINET DENTAIRE
plein centre de Nantes. Gros chiffre, à vendre cause départ U.S.A. 50 % du prix, le vendeur se réserve la faculté de reprendre en association à son retour dans 2 ans ou de vendre sa part à cette époque. TEL. : 76-42-21 (16-40).

hôtels-partic.

Une des plus belles propriétés restant à vendre à
ASNIERES 1 mn gare
9/10 pièces tt cft, sur 700 m2 jardin. Prix just. : 1.180.000 F. Sur place samedi, 14 à 19 h : 21, rue d'Anjou
Exclusivité ADDA. - 793-50-40

constructions neuves

Haute-Savoie - BONNEVILLE
20 km de Genève - Au pied de toutes les grandes stations de sports d'hiver
Résidence PLEIN SOLEIL
route de Genève-Bonneville
Site calme et aéré. proxim. du centre de Bonneville 3 000 F le m2 ferme et définitif. Studios, 2, 3 et 4 pièces.
Autres réalisations en Hte-Savoie réalisation SOGEFRANCE 13, bd de Courcelles 75008 Paris. TEL. : 522-37-60.
33, r. Shakespeare 06400 Cannes. TEL. : (93) 39-50-90.
Agce Alpimo, place de l'Hôtel-de-Ville, 74130 BONNEVILLE. TEL. : (50) 97-27-29.

PRIX NON REVISABLES A LA RESERVATION
CHAMPIONNET
— 2 pièces .... 227.0..
— 4 p., 108 m2 + terras. Prix ...... 575.0..
Habitables 2e trimestre 1977.
R. AXO
— Studios 33 m2 .... 158.0..
Habitables immédiatement.
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. de Friedland, 225-93-..

LA VARENNE - Pr. R.E.R. Commerces, écoles
16, AVENUE MICHELET
Petit imm. standing - R. +
3 P., 77 m2 + loggia 18 m..
4 P., 108 m2 + loggia 33 m..
5 P., 150 m2 + loggia 46 m..
(Seul appart. au 4e étage)
S/pl. samedi, dimanche, lundi 14-18 h., ou rdez-vous : 883-02-2..

propriétés

DRAVEIL Près forêt Sénart T.B. ppté p. de t. beau style, sous-sol complet, s. d'eau, gar. 4 voit. Gd séjour terrasse, salon, cuis. éq., 2 ch., s. bns. Etage : 2 ch., 1 s. eau, combles aménageables, gd cft. Beaux matériaux. Parc paysagiste 980 m2. 860.000 F. 921-68-87.

VAUCRESSON Très belle ppté construct. impeccable - JARDIN DE REVE Très belle récept. + 4 chbres. Garage 2 voitures. Standg. Surf. 1.900 m2, bâti 175 m2. Px élevé. 969-91-95 APRES 20 h.

LE VESINET résid. - Belle maison familiale
Gde récept. 6 chbres. - Etat impeccable. Jard. S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue FOCH à CHATOU. - TEL. : 976-30-02.

LE VESINET résid. - Propriété récente. - Sur 2.900 m2 Tr. bel. réception s/terrasse, 5 chbres, 5 sal. bns, bureau, gar. 3 voit. Décoration raffinée. Renseign. S.A. H. LE CLAIR 65, avenue FOCH à CHATOU. TEL. : 976-30-02

ST-REMY-DE-PROVENCE
Mas du 18e, très caractérisé, 4 pièces + grandes dépendances A aménag. 7.000 m2 de terrain. Prix : 250.000 F Cabinet Immobilier MORO 23, bd Victor-Hugo, ST-REMY-DE-PROVENCE. T. (90) 92-14-75

Part. vd propriété bord de Seine, vue imprenable. 727-21-88 ou 783-24-27

Vallée LOT, limitrophe Périgord 2 km Puy-Lévêque 30' gare Cahors Capitole, part. vd Maison style périgourdin, rez-de-ch. tout conf., 8 p. av. combles aménag. sur 3 niv. 1 de 140 m2, 2 de 120 m2, av. enclos 3.500 m2 bordé ruiss., bosq., prair., eau, élec. Tél. en cours, photo s/dem. T. (53) 29-91-58 ou écr. B.P. 8, 24550 Villefranche-du-Périgord

YONNE, 168 Km de Paris belle propriété de caractère, style fermette, 7 p., 2 bns, 2 toil., 2 gar., chff. cent., sur 1 ha. Prix total : 460.000 F Tél. (86) 74-07-81

VERSAILLES rive droite. Propriété 17e siècle, sur 3 niveaux, (16 P.) belle réception, jardin 300 m2. Cabinet CHESNEAU. 950-14-07

MEUNG-SUR-LOIRE
PRES ORLEANS. Propriété luxueuse. JARDIN PLANTE. 12.000 m2. Piscine. Tennis, sauna. VUE LOIRE. Maison gardien, gar. 2 voit. 870-87-10 ou 38-44-36-73 domicile. Visite même dimanche.

Propriété de caractère sur l'Erdre, 14 km Nantes, grande réception, 6 chambres, 2 salles d'eau, confort, téléphone, parc boisé 8.000 m2, très belle allée ombragée sur la rivière. Prix 1.500.000 F. Téléphone (16-40) 76-42-21

LOT, magnifique résidence quercynoise typique, 7 pces. Excel. état chff. cent. Tél. piscine, caves voûtées. Nbres dépend. Parc 1 ha.
A SAISIR 550.000 F.
Ag. LAQUES-LEGRAND
46700 PUY-L'EVEQUE
(65) 36-30-42

VENDEE. 15 km océan vends belle ferme restaurée 7 pièces, poutres, cheminées + dépend. tt confort. 3.500 m2 jardin paysager, piscine, chauff. grand standing. Tél. (51) 55-70-66 (rep.)

FONTAINE DE VAUCLUSE
site classé, maison bourg., 2 ét. 5 ch., salon, s. à mang., 2 bns, patio, exc. 250.000 F. (90) 22-44-17

PROVENCE-LUBERON
Mas XVIIIe siècle. Vue exceptionnelle. 20 ha bois et terres. Village à proximité. Immobilier GARCIN, 8, boulevard Mirabeau 13210 ST-REMY-DE-PROVENCE Tél. (90)-92-01-58

Part. recherche à louer, sept. à juin propriété meublée de préf. tt cft, chauff. mazout, 4 ch., min. sur 1 ha env. 2 h. Paris max. réfg. indif. 527-63-97

Part. cède p. raisons familiales PROPRIETE DE RAPPORT à exploiter sur la Côte d'Azur. Phase 1 achevée : rentabilité déjà assurée. Phase 2 et 3 : à développer. Une exploitation solide dans un cadre unique au bord d'une rivière. 1.500.000 F. Doc. compl. Contacter Agence Scala, 14, rue Isnard, 06140 Vence. (93) 58-20-71

DEAUVILLE
PROPRIETE EN COIN DU BOULEVARD DES SPORT.. av. pet. jdin, gd garage 2 voit.. gde s. à manger et gde cuisine, s. de bains, 6 chbres. Vendue toute meublée. Prix : 450.000 F Mme Guerre 21 ter bd d. Sport.. 14800 Deauville - Tél. : 88-18-..

70 KM OUEST
MAISON DE CAMPAGNE
3 pces + dépend. Tt conft + piscine + tennis. 2.700 m2. Prix : 450.000 F
IMMOBILIAE
Téléph. : 15 (37) 64-07-36 ou 16 (32) 36-44-82

80 km Paris Nord-Ouest
TRÈS BEAU MOULIN
Sur 3 ha AVEC PIECE D'EAU Séjour, 3 chbres, bains, 2 w.-c., chauffage + pièces à aménag.. Maison de gardien. - Garage M. CARON 424 à Gisors par (16-32) 30-91-11 H. B. ou (15-4) 481-63-36, dom.

COULOMMIERS
près - Hameau calme, verdoy.. Belle mais. rust., excell. état salle commune coin salon 90 m2 poutr. chêne, terras., bur., 4 ch. vaste cuis., bains, wc, grenier poss. 3 ch., gar. 2 v., dépend. s/1.700 m2 clos. Prix 400.000 F
ACM 14, place Marché, Meaux 434-01-66 ou 887-43-40.

Pour SPORTS ÉQUESTRES
MAGNIF. MAISON DE MAITRE style 18e, tt cft, mais. de gard. logement de lads, 15 boxes manège couvert 800 m2, dépend. herbages. - M. CARON, 424 Gisors par le (16-32) 30-91-11 H.B. ou : (15-4) 481-63-36 (dom.)

SUD-PÉRIGORD
Part. vd prop. 3 ha, av. bâtim. agricole et MAISON PIERRE à restaur. E. El. Point de vue 30' Sarlat, 8' VILLEFRANCHE 200.000 F. - Tél. : (53) 29-91-5..

BRY-SUR-MARNE
PPTE DE GRANDE CLASS.. Vaste demeure ILE-DE-FRANCE Toit mansart. 250 m2 au s.. Récept., séj., s. à mang., 9 ch.. avec toilette. - Dans splendide parc ombragé de 3.200 m2. PRIX ELEVE JUSTIFIE AGENCE REGNIER 254, avenue Pierre-Brossolette, 94-LE PERREUX. Tél. 324-13-63.

BORDÉE
RIVIERE. 58 KM PARIS, près MERU. Mais. colombages restaur., entr., 3 p., cuis, tommettes, cheminée, poutres, bns, wc, chff. él., gren., lavoir, terr. planté. Prix 246.000 F, av. 50.000 F cpt
AVIS 8 faubourg Cappeville (16-32) 30-91-11, le 405 à GISORS, ou Paris, 887-43-40

maisons de campagne

2 km Coulommiers - Part. vend maison réc. pl.-pied, 3 p., gde cuis., toil., wc, s/terras. 2 000 m2 clos, eau, él. 220.000 F. Visible s/pl. 17, r. des Tilleuls, Champ-Breton, commune Boissy-le-Châtel, dimanche 26 juin, 14/17 h.

LIBERMONT (Oise), 110 km Paris. Aut. Nord, sort. Roye D-186. Part. vd ds village maison rust. rénov. 3/4 p., cheminées, poutr., s. bns, ch. c., écurie, grange. Beau jdin cl. 1.250 m2. 250.000 F Tél. (15-4) 443-20-17, ou sur pl. : Mme Dimanche

70 km NORD-OUEST PROCHE GISORS
Séjour, 2 chbres, bains, grenier aménageable. Jardin. 190.000 F. Tél. M. CARON 424 à Gisors par le (16-32) 30-91-11 H. B. ou : (15-4) 481-63-36 (dom.).

Part. vd mais. Bourg-de-Mohon (Morbihan) av. jard. et débar. à prox. riv. et forêt, à 1 h. mer. Lib. 70.000. Ec. Aubry André, Sanébrat, Cleguer 56620 Pt-Scorff

Autoroute Chartres, 58 mn Paris, maison 6-7 pces, tt cft, 2.800 m2 jard. paysagé, dble livg. cham., 3 ch., 2 bns, gde cuis., téléph., gren., rangem., ch. centr., gar. 420.000 F. SEG. 16-62, 577-01-67.

viagers

BECON PRES GARE
PAVILLON, séjour, 3-4 chbres cuisine, 150 m2 terrain. 150.000 + rente 1 tête. TEL. 788-49-80.

immeubles

AUBENAS
Centre Basse-Ardèche
Une des premières villes commerçantes de France.
Propriétaire vend — immeuble trois étages — 1.200 m2, emplacement exceptionnel, face à parking.
Idéal implantation : magasin à succursale, agence de voyages, club de vacances...
VIELFAURE, 07120 RUOMS. Téléph. (75) 39-63-35.

92 CHATILLON. Part. vend petit immeuble à terminer à usage ccial et d'habit. T. : 642-69-74

18e - PR. SACRÉ CŒUR
BEL IMMEUBLE P. DE T. grande façade, partie comptant, partie viager. 766-04-17, P. 255

terrains

BOUGIVAL - 2.700 m2, fac. 37 m.. Prix 500.000 F - Tél. : 771-65-0..

12e DAUMESNIL. Terrain 350 m2 constructible, démolition à pré.. voir. Rens. : MICOT, 344-49-87

Proxim. SALON-DE-PROVENCE Partic. vend très beau terrain boisé 10 ha, constructible en vue création domaine possibilité agriculture. TEL. : (94) 97-14-25 - 97-38-67 ou écrire : HAVAS 83990 SAINT-TROPEZ, no 360

SOCIETE DE PROMOTION est intéressée par terrains à bâtir dans centre important Transmettez votre proposition sous réf. D. 922, à ARCHAT 34, bd Haussmann, 75009 PARIS

YVELINES/ESSONES 35' Paris 12.350 m2 av. perm. const. 1 seul const. 22 F/m2. 484-32-73, ap. 19 ..

Pr. LOUVIERS (27). Accès par A-13, 107 km Paris, 77 terrains à bâtir de 1.000 m2 envir. Prix à partir de 48.000 F. 622-38-7..

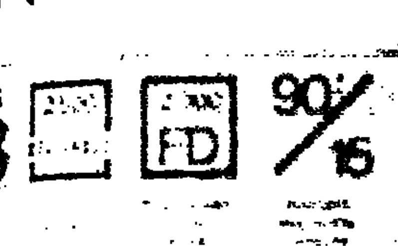
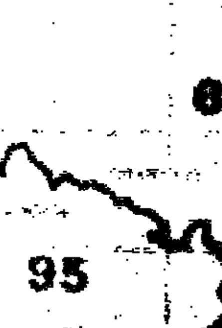
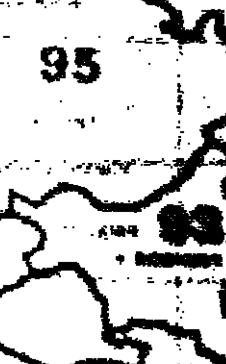
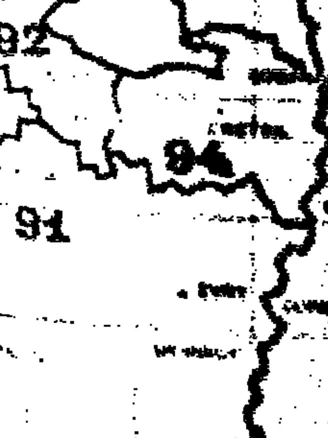
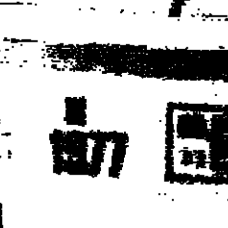
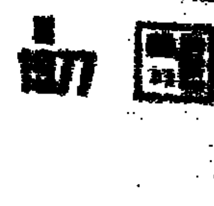
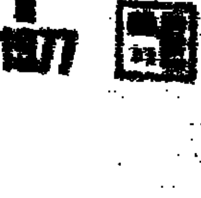
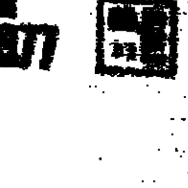
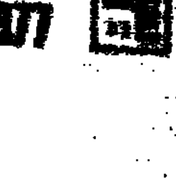
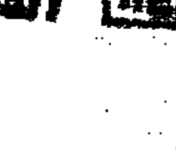
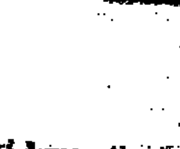
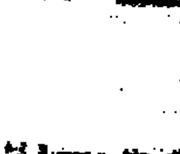
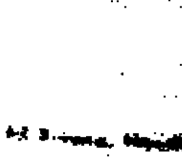
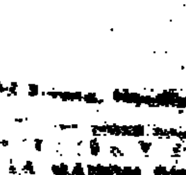
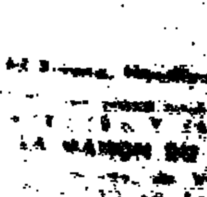
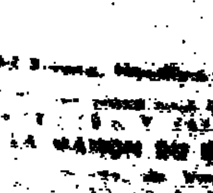
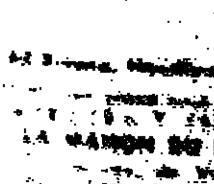
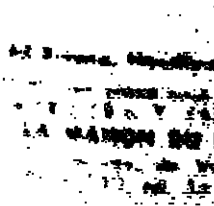
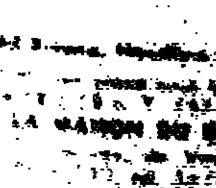
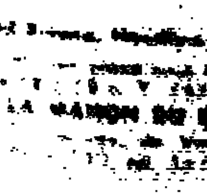
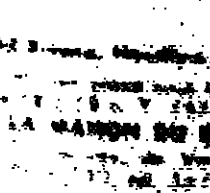
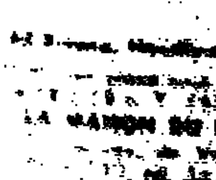
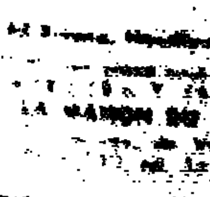
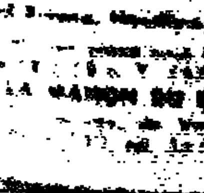
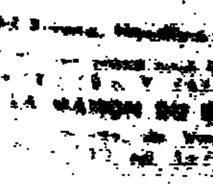
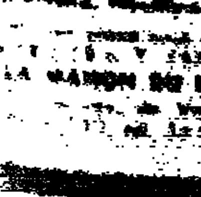
SOLOGNE vendons terrain 6,7 ha dt étang 2,5 ha, poissonneux perm. const. BONNEAU, 4, av. des Etats-Unis, 78000 Versailles

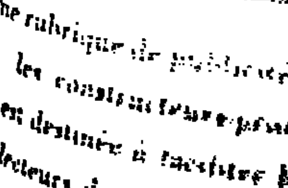
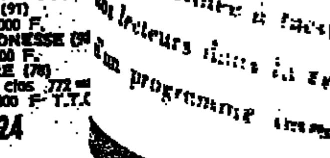
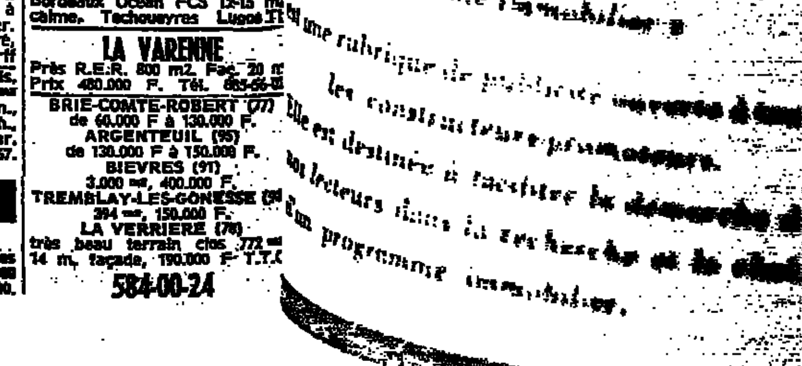
Part. vd terr. bâtir 2.087 m2 eau, élect. 25 km sud Nemours ds lot avec pêche. T. 948-57-0..

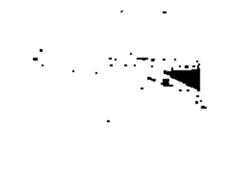
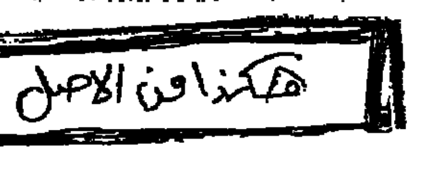
A V. lots viabilisés 1 h Arcachon Bordeaux Océan FCS 12-15 m.. calme. Techoueyres Lugos ..

LA VARENNE
Près R.E.R. 800 m2. Fac. 20 m.. Prix 480.000 F. Tél. 885-66-..

BRIE-COMTE-ROBERT (77) de 60.000 F à 130.000 F.
ARGENTEUIL (95) de 130.000 F à 150.000 F.
BIEVRES (91) 3.000 m2, 400.000 F.
TREMBLAY-LES-GONESSE (93) 394 m2, 150.000 F.
LA VERRIERE (78) très beau terrain clos 772 m2 14 m. façade, 190.000 F T.T.C.
584-00-24

AUTOMOBILE

B.M.W. et la série 7 : *silence, on roule*

B.M.W. vient de présenter en Allemagne sur autoroute et en Autriche sur route de montagne les nouvelles voitures de haut de gamme. La firme munichoise les a baptisées série 7. Ces luxueuses berlines succèdent aux modèles 2 500 et 3.3 Li et conservent les moteurs à 6 cylindres dont étaient dotés les véhicules précédents, sauf pour le plus petit des groupes qui est remplacé par un 2,8 litres. Ainsi a-t-on désormais un 728 (2 788 centimètres cubes), un 730 (2 986 centimètres cubes) et un 733 i (3 210 centimètres cubes) à injection. Ces moteurs développent respectivement 170 chevaux (DIN) à 5 800 tours, 184 chevaux à 5 800 tours et 197 chevaux à 5 500 tours pour des couples maxima de 23,8 mkg à 4 000 tours pour la 728, 26,3 mkg à 3 500 tours pour la 730 et 28,5 mkg à 4 300 tours.

Pour tous les moteurs, l'alimentation a été modifiée. Ainsi pour la 728 et la 730 les deux carburateurs Zénith ont été remplacés par un Solex double corps à registre et dans la 733 i une version nouvelle de l'injection Bosch L Jectronic a été choisie. L'allumage du groupe est en outre assuré dans ce dernier cas par un distributeur sans contact avec bobine à transistors. Légère modification aussi de la culasse à chambre de combustion trisphérique, ceci pour obtenir le rendement maximal qu'exigent les futures normes de pollution. La ligne générale des carrosseries reste bien entendu B.M.W. Des améliorations de détail donc, *a priori*, par rapport aux précédents modèles de prestige de la marque allemande.

Une nouveauté évidente

L'innovation se situe ailleurs, sur le train roulant. Cette révélation peu visible n'a pas manqué lors de la présentation des nouveaux véhicules de susciter d'autres discussions entre techniciens sur les mérites del'essieu avant avec jambes de suspension à double articulation. Selon la définition qui en a été donnée par les ingénieurs munichois la nouveauté est évidente car *« l'axe de direction géométrique ne passe pas* [ici] *comme dans les constructions conventionnelles à travers les points d'attache supérieurs et inférieurs, mais relie le point d'attache supérieur avec un point de rotation imaginaire qui résulte de la combinaison des deux bielles de direction inférieures, c'est-à-dire le bras transversal, le tirant et les deux bras qui agissent sur eux »*. Pour B.M.W. on obtenait ainsi un rayon de roulis légèrement positif, solution idéale dans son comportement, pour une voiture à roues arrière motrices.

On acceptera bien volontiers cette thèse dont les profanes retiendront, qu'à l'usage, les nouveaux véhicules se révèlent particulièrement stables à grande vitesse et au freinage, en toutes circonstances.

Volant en main et assis sur son siège anatomique, le pilote — c'est le mot qui convient — se trouve face à un tableau de bord incurvé qui n'est pas sans rappeler celui d'une machine volante. On trouvera à gauche le dispositif de « check-control » déjà installé sur les coupés de la série 6, voici quelques mois. En appuyant sur la touche « test » s'allumeront les témoins de niveau d'huile, de liquide de freins, de température d'eau et autres voyants généreux en renseignements *sur le fonctionnement* des feux de *stop* et de recul, sur l'état des garnitures de freins, sur le comportement... du lave-glaces.

Après avoir réglé comme il convient la température de l'habitacle, le pilote mettra alors le contact, tout étant en ordre. Et dans le ronronnement discret de ses six cylindres feutrés la voiture avancera en silence pour atteindre des vitesses indignes des réglementations routières en vigueur. Mais curieusement, en série, les glaces du prestigieux bolide, comme au bon vieux temps, se manœuvrent à la manivelle. Une simple question d'option (1), tout comme la boîte automatique.

CLAUDE LAMOTTE.

★ PRIX : 728, 84 500 F ; 730, 95 700 F ; 733 I, 110 500 F.

(1) En France, la 733 I est livrée obligatoirement avec les glaces électriques.

● *Marseille : un Salon de l'auto en octobre.* — Le premier Salon de l'auto organisé à Marseille par la chambre syndicale de l'automobile des Bouches-du-Rhône s'installera dans le parc Chanot du 22 au 30 octobre 1977. La quasi-totalité des marques françaises et étrangères y seront représentées. Cette manifestation sera en principe organisée tous les deux ans et, cette année, remplacera le Salon de l'auto qui n'aura pas lieu à Paris.

PRESSE

« Débloqué » par les ouvriers

LE SUPPLÉMENT DES « ÉCHOS » SERA MIS EN VENTE LUNDI

Les ouvriers de l'imprimerie Montsouris ont décidé, jeudi 23 juin, de ne plus s'opposer à la sortie du supplément de trente-deux pages en couleurs conçu par la rédaction des *Echos* et réalisé dans leur entreprise, et qui devait être mis en vente jeudi matin (*le Monde* du 24 juin).

Pour sa part, M. Jean Regnault, vice-président du tribunal de Paris, statuant en référé à la demande du quotidien, a pris acte de la décision des ouvriers et chargé un huissier de s'informer sur place.

La direction des *Echos* précise, dans le numéro de vendredi, à propos de ce supplément : *« Nos abonnés le recevront donc lundi et nos autres lecteurs pourront le trouver, le même jour, chez leur marchand de journaux habituel. »*

● *« Le Nouvel Alsacien »*, quotidien bilingue édité à Strasbourg, n'a pu paraître, vendredi 24 juin, en raison d'une grève déclenchée la veille par le personnel de l'imprimerie.

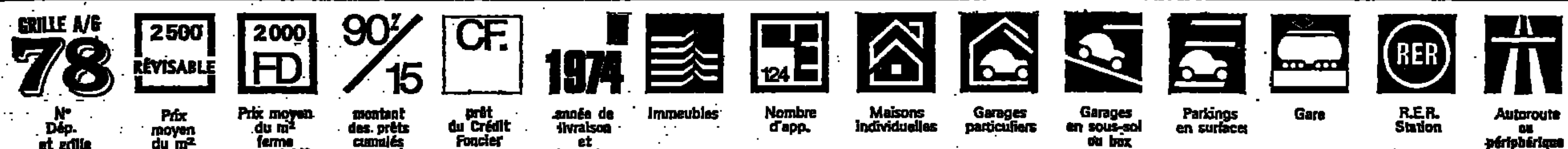
● *La direction générale de la Néogravure* vient, selon la Fédération française des travailleurs du livre C.G.T., d'annoncer un nouveau plan de restructuration du groupe. Dans un communiqué, la Fédération du livre C.G.T. se déclare opposée à un *« nouveau démantèlement (...) de la première imprimerie de périodiques en France »* qui, sous le *« prétexte de la modernisation de certains secteurs »* aboutirait, selon le syndicat, à neuf cent vingt-trois suppressions d'emplois.

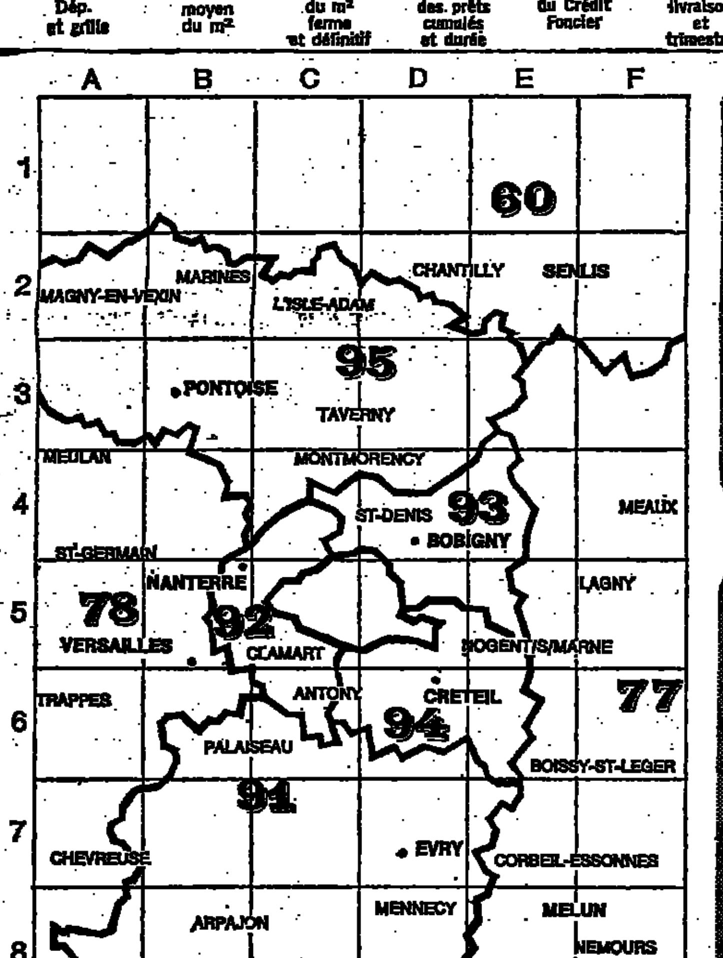
La F.F.T.L. réclame, en conséquence, le rapatriement des travaux et le maintien du potentiel graphique de l'imprimerie française.

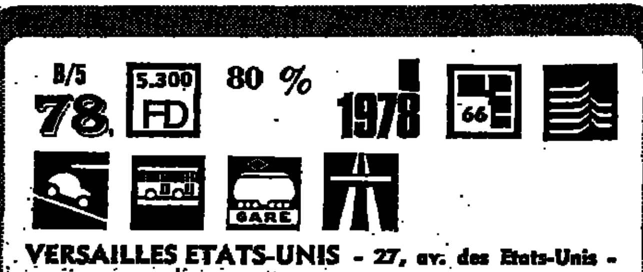
Le plan chiffré de la direction de la Néogravure envisagerait cinq cent vingt-cinq suppressions de postes.

● *Les éditions Marabout*, après l'information publiée dans *le Monde* du 24 juin, nous prient de préciser que les soixante-quatorze personnes mises au chômage sont toutes employées par l'imprimerie. Les activités d'édition et de diffusion n'ont en revanche pas cessé.

LE MONDE IMMOBILIER BANLIEUE



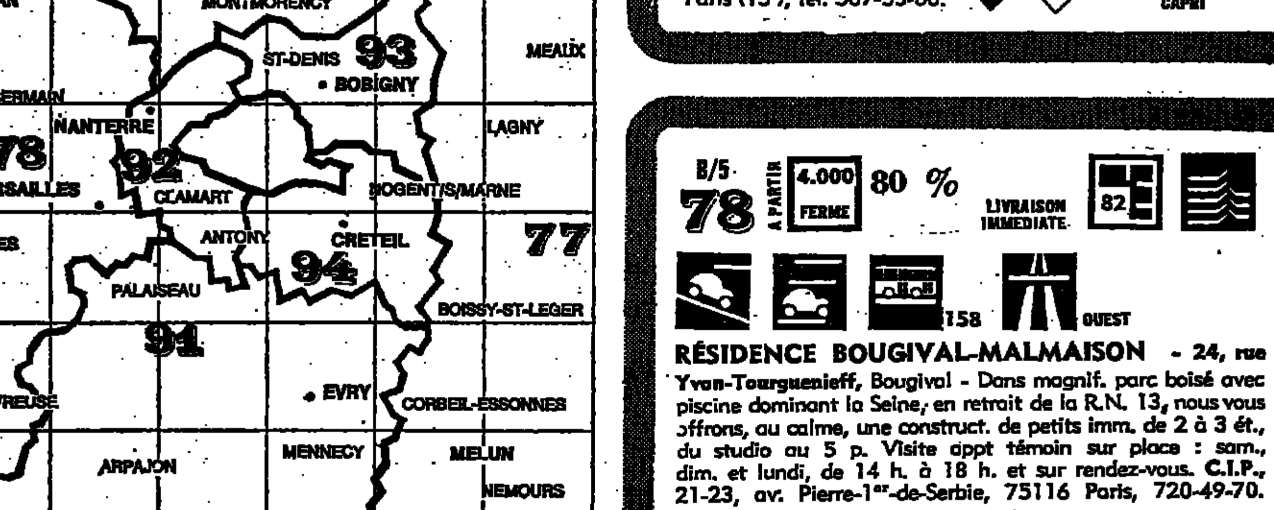




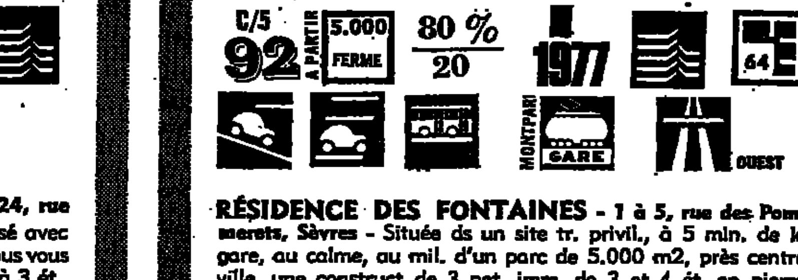
VERSAILLES ETATS-UNIS - 27, av. des Etats-Unis - 20, rue Victor-Bart, Versailles - Une gamme diversif. de ch. et d'app. du 2 au 5 p. ds élég. imm. rev. de p. de t. Bur. vte s. pl. ouv. t.l.jrs sf mardi et merc., 10 à 12 h. et 14 à 19 h.
LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66. Tél. 953-61-21
GSCIC PARIS Une réalisation CAPRI



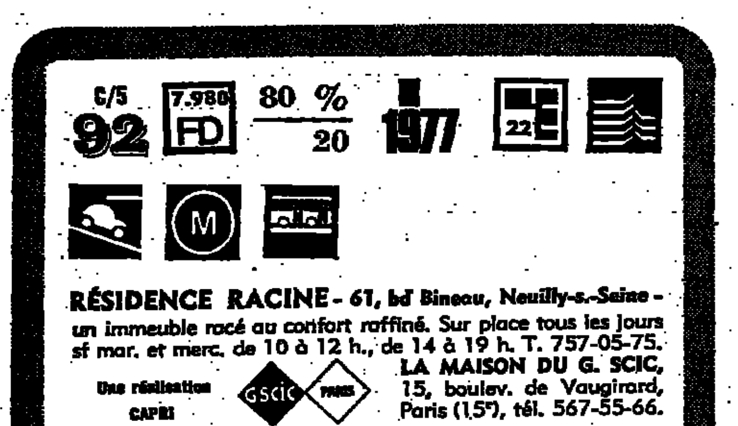
VERSAILLES « TRADITIONS » 2e tranche, 5-7, rue Jean-Mermoz - Après Champs-Lagarde, cœur de Versailles Tradt. assoc. hérit. du gr. siècle au conf. de la technique contemp. Sur pl. lundi, jeudi, vendredi de 14 h. à 20 h., sam. et dim. de 10 à 12 h. et de 14 à 20 h. T. 951-40-61.
LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.
GSCIC PARIS Une réalisation CAPRI



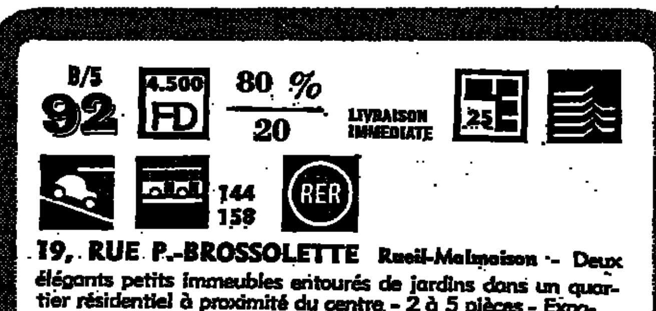
RÉSIDENCE BOUGIVAL-MALMAISON - 24, rue Yvan-Tourguenieff, Bougival - Dans magnif. parc boisé avec piscine dominant la Seine, en retrait de la R.N. 13, nous vous offrons, au calme, une construct. de petits imm. de 2 à 3 ét., du studio au 5 p. Visite appt témoin sur place : sam., dim. et lundi, de 14 h. à 18 h. et sur rendez-vous. C.I.P., 21-23, av. Pierre-1er-de-Serbie, 75116 Paris, 720-49-70.



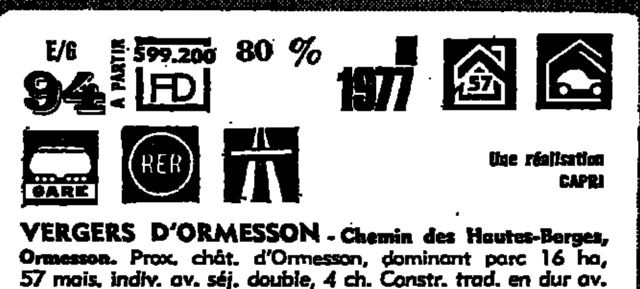
RÉSIDENCE DES FONTAINES - 1 à 5, rue des Pommerets, Sèvres - Située ds un site tr. privil., à 5 min. de la gare, au calme, au mil. d'un parc de 5.000 m2, près centre ville, une construct de 3 pet. imm. de 3 et 4 ét. en pierre de taille. Reste 15 app. du stud. au 4 p. Bur. de vente sur pl. samedi et dimanche, de 14 h. 30 à 17 h. 30. C.I.P., 21-23, av. Pierre-Ier-de-Serbie, 75116 Paris, 720-49-70.



RÉSIDENCE RACINE - 61, bd Bineau, Neuilly-s.-Seine - un immeuble racé au confort raffiné. Sur place tous les jours sf mar. et merc. de 10 à 12 h., de 14 à 19 h. T. 757-05-75.
LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.
Une réalisation CAPRI GSCIC PARIS



19, RUE P.-BROSSOLETTE Rueil-Malmaison - Deux élégants petits immeubles entourés de jardins dans un quartier résidentiel à proximité du centre - 2 à 5 pièces - Exposition plein soleil - Balcons - Terrasses - Appartement témoin lundi, jeudi, samedi et dimanche de 14 h 30 à 18 h 30.
PROMEX 65, rue Rennequin, Paris-17e Tél. 755-82-10



Une réalisation CAPRI

VERGERS D'ORMESSON - Chemin des Hautes-Berges, Ormesson. Prox. chât. d'Ormesson, dominant parc 16 ha, 57 mais. indiv. av. séj. double, 4 ch. Constr. trad. en dur av. vid sanit., s. pl, lun., jeu., ven. 13 à 19 h. sam., dim. de 10 à 13 h. et de 14 à 19 h. 933 - 27 - 32
LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.
GSCIC PARIS

« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs. Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

PROCHAINE PARUTION :

« le Monde Immobilier Banlieue » le 30 septembre 1977

...et un prêt CDE financera votre achat :



Comptoir des Entrepreneurs
6 rue Volney Paris 2e - Tél. : 260.35.36.
Tous les financements immobiliers depuis 1848.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Plusieurs dizaines de mesures sont prises en conseil des ministres pour lutter contre les causes structurelles de l'inflation

Le conseil des ministres a pris, jeudi 23 juin, une série de mesures destinées à lutter contre les causes structurelles de l'inflation, dont nous analysons ci-dessous les principaux aspects. M. Barre a déclaré, à l'issue du conseil, que « l'indice des prix de mai serait nettement moins élevé que celui d'avril », qui avait progressé de façon exceptionnellement forte (+1,3 %). Mai a amorcé le mouvement de décélération que nous attendons, a ajouté en substance M. Barre. (Lire en dernière page.)

I. — FONCTIONNEMENT DE CERTAINS CIRCUITS DE DISTRIBUTION.

● *Renforcer la concurrence.*

Les maires des villes grandes et moyennes seront incités à favoriser les marchés forains. Le ministre de l'équipement veillera à la prise en compte, dans les opérations du Fonds d'aménagement urbain, des actions des communes en faveur des marchés forains. De son côté, le ministère de l'agriculture modernisera le service des nouvelles du marché ; le but recherché est de permettre des arbitrages entre marchés, donc de favoriser une meilleure transparenc. des transactions.

« *La législation actuelle en matière de baux commerciaux ne favorise pas le renouvellement des hommes et le remplacement d'activités en déclin par des formes de commerce plus dynamiques.* » Aussi a-t-il été décidé d'ouvrir totalement le droit à la déspécialisation. Le gouvernement déposera pour la prochaine session parlementaire un projet de loi tendant à rendre effective en 1978 la déspécialisation des baux commerciaux.

● *Réduire des causes particulières de hausse des prix et des coûts.*

La clarté et la rationalité des transactions entre éleveurs marchands de bestiaux et grossistes acheteurs seront développées. Pour rationaliser le processus de formation des prix de la viande, le ministère de l'agriculture est chargé d'accélérer l'application des textes relatifs à la classification, au marquage et à la pesée des carcasses, et de poursuivre la mise en place du corps d'experts chargés de garantir la régularité des opérations de pesée et de classification dans les abattoirs.

« *La pratique des prix conseillés par les producteurs conduit trop souvent les commerçants à s'aligner purement et simplement sur ces prix, qui les incitent à prélever des marges élevées. Il est donc décidé d'interdire les prix conseillés dans les cas où cette interdiction n'est pas de nature à gêner la gestion des commerçants. Le ministre délégué à l'économie et aux finances prendra un arrêté interdisant les prix conseillés dans les secteurs du commerce où ils ne sont pas indispensables.* »

Le ministère installera d'autre part à Rungis une antenne « acheteurs publics » chargée de surveiller les fournitures et de pratiquer à la demande des acheteurs un contrôle physique des livraisons.

Diverses autres mesures devraient permettre également de réduire certains facteurs de hausse de prix, comme par exemple la réforme du système de révision des loyers commerciaux (un groupe de travail présentera des propositions pour le 30 septembre 1977) et la suppression de certaines entraves réglementaires à la pratique des rabais de prix.

● *Accroître et renforcer le rôle et l'information des consommateurs.*

Parmi les mesures proposées, le gouvernement a cité l'entrée des consommateurs dans les organismes publics de gestion des marchés

● *Amélioration du fonctionnement du marché d'intérêt national de Rungis.*

La productivité et l'efficacité du marché sont insuffisantes, car le transfert des Halles ne s'est pas accompagné de la modernisation souhaitable des pratiques dans le négoce des fruits et légumes.

Promesses et décisions

Fallait-il attendre aussi longtemps pour prendre des mesures qui s'imposent à l'évidence, et dont on est surpris qu'elles ne soient pas déjà appliquées, qu'il s'agisse du marché de Rungis ou de tout ce qui touche à la clarté des transactions ? M. Missoffe, il y a quinze ans, alors qu'il était secrétaire d'État au commerce, disait déjà qu'il fallait améliorer la classification, le marquage, la pesée des carcasses sur le marché de la viande...

Un élément essentiel de lutte contre la spéculation est une meilleure information des acheteurs, qui doivent savoir les cours pratiqués d'un bout à l'autre du pays pour faire jouer normalement la loi de l'offre et de la demande. C'est donc à l'amélioration du réseau d'information que va s'attaquer le gouvernement. Que ne l'a-t-il fait plus tôt, depuis septembre 1976, par exemple ?

Enfin, permettre aux détaillants de changer la nature de leur commerce — en déspécialisant leur baux — va dans le bon sens, même si cela procure des nuisances aux habitants des immeubles environnants (une poissonnerie à la place d'un magasin de textile peut poser un problème). Mais le gouvernement se garde soigneusement d'évoquer la modification de la loi Royer, dont on sait qu'elle n'a pas précisément pour but d'accroître la concurrence. Tout ce qui a été dit jeudi sur le commerce est sans doute utile, mais combien secondaire par rapport aux problèmes posés.

Pierre Charpy n'est pas moins sévère, qui écrit dans la Lettre de la nation *:* « L'ensemble des décisions prises (...) auraient beaucoup gagné à ne pas être présentées comme des mesures s'attaquant aux « causes structurelles de l'inflation ». Il est certainement intéressant de favoriser les marchés forains et de « déspécialiser » les baux commerciaux. Mais il est difficile de croire que cela modifiera la tendance permanente à l'anticipation de la hausse des prix, qui est en France une cause « structurelle d'inflation ». *Ces nouvelles interventions de l'État* dans les circuits de distribution, aussi bonnes qu'en soient les intentions, inspirent même une certaine crainte ou, plutôt, posent des questions : l'ultra-dirigisme de l'administration ne va-t-il pas s'en trouver renforcé ? ». — A. V.

II. — FAVORISER LA MOBILITE DE L'EMPLOI.

Un effort particulier sera consenti pour favoriser la mobilité professionnelle et géographique des travailleurs. Les conditions d'obtention des différentes aides existantes seront simplifiées en les rendant, le plus souvent possible, forfaitaires et automatiques. Ainsi : le système des bons de transport sera simplifié ; l'indemnité de recherche d'un emploi sera elle aussi simplifiée et améliorée (introduction d'un dédommagement forfaitaire pour frais de repas et de séjour) ; les procédures de paiement de ces aides par l'ANPE seront également revues dans le sens d'une simplification.

D'autre part, les aides apportées aux travailleurs vont être améliorées et simplifiées. L'indemnité de double résidence (18 F par jour), qui est actuellement versée sous condition de ressources (8 300 F par mois) aux travailleurs licenciés et chargés de famille lorsqu'ils prennent un emploi à plus de 20 kilomètres de leur résidence principale, sera étendue à tous les demandeurs d'emploi chargés de famille et le plafond de ressources sera supprimé.

Plusieurs autres mesures ont été prises :

La prime de mobilité accordée aux jeunes demandeurs d'emploi comporte une indemnité pour frais de déplacement et une allocation de transport (4 700 F). Les conditions d'octroi de cette prime seront assouplies par la suppression de l'accord, cas par cas, des agences locales de l'emploi, de manière qu'elle soit automatique dès lors que le jeune travailleur remplit les conditions requises.

L'allocation de transfert sera réformée : d'une part, l'indemnité de transport et de déménagement sera simplifiée (attribution automatique et institution d'un forfait pour le déménagement et étendue à tous les travailleurs licenciés ou menacés de licenciement et non plus aux seuls licenciés pour cause économique ; d'autre part, la prime de transfert et de réinstallation, qui vise à compenser les divers frais liés au changement de résidence des travailleurs, sera attribuée automatiquement (à l'exception de la zone blanche de la prime de développement régional). Seront examinés les moyens d'étendre le bénéfice de l'indemnité de transport et de déménagement aux travailleurs français qui iront travailler à l'étranger.

Extension des aides, non pas majoration

L'échec relatif de la politique d'aide à la mobilité de l'emploi (1) a incité le gouvernement à prendre des mesures surtout destinées à simplifier et à « systématiser » l'octroi de ces aides. Ainsi, tant en ce qui concerne la prime de mobilité que l'allocation de transfert, les conditions requises pour en bénéficier seront allégées, et les « chicanes administratives » qui alourdissaient le règlement des dossiers devraient disparaître.

Mais on remarque que si ces aides sont étendues (l'indemnité de transport et de déménagement profitera désormais à tous les travailleurs licenciés et non plus aux seuls licenciements économiques), elles ne sont pas majorées pour autant. On peut se demander d'autre part si les Français accepteront plus facilement, maintenant, de « bouger », bien qu'ils ne soient pas aussi casaniers qu'on le croit généralement : selon l'INSEE, un tiers des personnes occupées en 1965 avaient changé d'établissement en 1970. La mobilité professionnelle paraît réelle, la mobilité géographique beaucoup moins, pour des raisons évidentes : goût de vivre et de travailler « au pays », accession à la propriété de son logement...

(1) Les bons de transports accordés en 1976 à 16 000 personnes pourraient l'être désormais à 3" 900 chômeurs ; les bénéficiaires de l'indemnité de recherche d'un emploi atteindre le nombre de 15 000, au lieu de 5 000 en 1976 ; l'indemnité de double résidence (18 F par jour pendant six mois) passer de 1 200 actuellement à un objectif non précisé ; l'allocation de transfert (la plus importante puisqu'elle verse de 4 500 F à 12 000 F) concerner 12 000 personnes au lieu de 4 500 ; et l'indemnité pour les jeunes. 6 000 au lieu de 4 000.

Faciliter les déménagements

En ce qui concerne le logement, une série de dispositions ont été retenues dont les plus importantes sont :

— L'octroi de prêts relais à taux modiques, financés sur les fonds du 1 % patronal pour la construction et destinés à financer l'apport personnel nécessaire à la réalisation d'une nouvelle opération d'accession à la propriété. Il s'agit d'éviter aux intéressés d'avoir à recourir à des prêts bancaires d'un accès difficile, d'un coût élevé et parfois assortis d'une garantie hypothécaire ;

— A titre expérimental et à condition que ni l'État ni les collectivités locales n'aient à prendre l'engagement financier, des sociétés départementales d'accession-location, filiales des centres interprofessionnels du logement, seront autorisées à racheter des logements que les travailleurs ont quittés et à réaliser avec ces logements des opérations classiques d'accession en location-vente sur prêts aidés ou encore louer ou vendre ces logements. Ces opérations expérimentales seront autorisées dans deux ou trois zones pour une durée de trois ans, à l'issue de laquelle un bilan sera dressé.

Enfin une priorité sera accordée pour l'inscription dans les établissements du premier et du second degré des enfants des travailleurs changeant de résidence pour prendre un nouvel emploi. D'autres mesures visent à accorder une priorité de réservation dans les H.L.M. pour les travailleurs changeant de région à la suite d'un licenciement ; à faciliter la possibilité de résiliation des baux en cas de mobilité professionnelle ; à privilégier l'accès dans les foyers des jeunes travailleurs changeant de région



(Dessin de KONK.)

Mesures futiles, effets incertains

Il est difficile d'évaluer la portée des mesures envisagées pour supprimer les freins à la mobilité de l'emploi dus au logement. En effet, nul ne peut dire dans quelle mesure les problèmes liés au logement empêchent un chercheur d'emploi de changer de région. En tout état de cause, et même si les bénéficiaires de ces dispositions restent peu nombreux, il importait d'adopter ces mesures. En particulier, la priorité de réservation dans les H.L.M. et l'octroi de prêts-relais à taux modiques lèveront certaines impossibilités de déménagement. A condition, toutefois, qu'il existe des logements vides à offrir aux nouveaux arrivants.

Enfin, le rachat par les CIL (Centres interprofessionnels du logement, collecteurs de la contribution patronale de 1 % sur les salaires) de logements quittés par des travailleurs, qui est envisagé à titre expérimental, en vue de les louer ou de les vendre en location-vente, est une bonne idée. Il reste à savoir si les possibilités financières des CIL leur permettent de pratiquer systématiquement cette politique.

III. — LUTTE CONTRE LES GASPILLAGES DE MATIERES PREMIERES.

De nouveaux objectifs d'économie sont fixés portant sur les papiers et cartons, les emballages en verre et en plastique, les pneumatiques et les déchets agricoles. Ils doivent permettre de réaliser une économie supplémentaire d'importation d'un milliard de francs par an.

Pour parvenir à ces objectifs, il a été décidé : de faire bénéficier les investissements permettant d'économiser les matières premières des dispositions actuelles destinées à encourager les économies d'énergie, après qu'une définition précise des matériels concernés avait été élaborée.

De plus, il a été décidé d'inviter les centres techniques professionnels à consentir un effort particulier pour la mise au point et la promotion de technologies génératrices d'économie de matières premières. Les actions de démonstration de techniques nouvelles seront encouragées, notamment par l'octroi de concours publics.

L'organisation du marché et des professions de la récupération sera améliorée de même que la normalisation, la qualification, la conception et la durée de vie des produits. Enfin, un effort particulier des administrations va être fait en privilégiant notamment l'utilisation de papiers recyclés de l'utilisation des pneumatiques rechapés.

Une tâche difficile en économie libérale

La lutte contre les gaspillages de matières premières est un combat difficile dans le cadre de l'économie libérale. Les pouvoirs publics ne peuvent agir que par voie de concertation et d'incitation, notamment sur le plan fiscal et sur celui du crédit, les réalisations revêtant presque obligatoirement la forme contractuelle. Ils gardent néanmoins la possibilité de supprimer quelques-uns des obstacles qui freinent les processus de récupération.

C'est ainsi que pour le papier, un accord sera conclu avec les industriels pour définir des taux moyens obligatoires d'utilisation de fibres de récupération dans divers produits, ce qui amène à modifier les normes de qualité ; de même, le recyclage du papier sera facilité par la réglementation de l'utilisation des produits contaminants (encres spéciales, colles, etc.) et l'interdiction de certains d'entre eux. Le problème n'est pas très différent pour le chlorure de polyvinyle (P.V.C.), dont l'emploi, après régénération, doit être développé.

L'élément le plus original des décisions prises par le gouvernement est l'obligation faite aux administrations d'utiliser certains produits de récupération. Les services publics, seuls organismes sur lesquels les pouvoirs publics peuvent agir directement, devront stabiliser, dès 1978, leur consommation de papier au niveau atteint en 1976, et privilégier l'incorporation de fibres de récupération dans leurs fournitures. De même, les acheteurs publics devront réserver une part minimale de leurs achats aux pneumatiques rechapés et aux matières plastiques régénérées.

Reste l'action à mener pour prolonger la durée de vie des produits, freiner la prolifération abusive des objets jetables (briquets, rasoirs, etc.) et enrayer la tendance au « suremballage » observée dans certains secteurs. La seule sanction dont dispose le gouvernement est le retrait ou le refus d'octroi de toute aide publique. Dans ce cas, et en restant dans le cadre d'une économie libérale, comment peser sur la décision des industriels qui ne sollicitent aucune aide de l'État ? Plus profondément, la lutte contre le gaspillage devient un problème de civilisation et de remodelage d'une opinion qui, depuis vingt ans, a été conditionnée à moins économiser : abandon de la consigne pour les bouteilles, publicité intensive pour les produits jetables. Un tel remodelage, s'il n'est pas accompagné d'un minimum de mesures coercitives, ne peut être qu'un processus de longue haleine. — F. R.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	5	6	3 1/2	4 1/2	4 3/4	5 3/4	8 3/4	9
1 mois	5 3/8	5 7/8	3 5/8	4 1/8	3 5/8	4 1/8	9	9 1/4
3 mois	5 5/8	6 1/8	3 5/8	4 1/8	3 3/4	4 1/4	9 7/16	9 11/16
6 mois	5 7/8	6 3/8	3 3/4	4 1/4	3 5/8	4 1/8	9 3/4	10

SÉCURITÉ SOCIALE

L'ACCORD AVEC LES MÉDECINS

(Suite de la première page.)

Après un premier refus de parapher l'accord pour 1977, la décision — récente (2) — d'accepter enfin ledit accord laissait penser que l'on s'orientait vers le retour au calme et que la convention pluriannuelle allait entrer dans les faits.

Tel ne semble pas être tout à fait le cas. En signant l'accord tarifaire pour 1977, la C.S.M.F. a précisé qu'elle n'approuvait pas les augmentations d'honoraires qui y sont prévues. En apposant sa griffe sur le parchemin, elle a surtout voulu réintégrer la vie conventionnelle, participer aux commissions médico-sociales sur l'autodiscipline, garantir aussi à ses adhérents les avantages sociaux, financiers et fiscaux qui en découlent. Comme l'indique lui-même le docteur Monier, il s'agit « *d'une sorte de saute-mouton par-dessus un obstacle juridique d'assez mesquine facture* », la « *politique de la chaise vide* » n'ayant pas été efficace.

Le responsable de la caisse d'assurance-maladie des salariés, M Derlin, vient d'agiter le chiffon rouge en affirmant que ce retour au bercail de la C.S.M.F. constitue une condamnation de l'action passée et contestataire du président de ce syndicat. « *Ne se met-on pas soi-même hors du jeu lorsqu'on entraîne ses troupes à s'opposer à une convention que l'on est ensuite obligé de ratifier sous la pression de la base ?* », se demande M. Derlin, qui dément les propos qu'on lui a prêtés, dans une revue, et selon lesquels il aurait estimé, à propos du docteur Monier, que « *dans toute organisation normale, le président aurait donné sa démission* ». « *Je me suis abstenu de toute attaque personnelle* », nous a déclaré M. Derlin, pour ajouter que « *le président de la C.S.M.F. a ameuté ses troupes pendant un an et demi en prêtant à la caisse maladie des intentions qu'elle n'avait pas* ».

La guerre froide continue ? « *Non. Le climat est froid* », répond M. Derlin, qui souhaite une relance de la concertation, non sans s'inquiéter des « *secousses* » qui ébranlent la C.S.M.F. Inquiétude fondée ?

Des rumeurs ont certes circulé sur les difficultés internes de la C.S.M.F., et l'opposition entre trois camps : les spécialistes, ceux que M. Derlin qualifie de « *mieux nantis* » et accuse de « *conduire tout le mouvement confédéral* », les omnipraticiens et les médecins favorables à des expériences socialisantes avec les communes de gauche. Ne murmurait-on pas aussi que le docteur Monier pourrait quitter la présidence de la C.S.M.F. ? N'ajoutait-on pas que le même docteur Monier, vice-président du GIR, pourrait se présenter aux élections législatives ?

Interrogé sur ces bruits, le président de la C.S.M.F. nous a déclaré qu'il démentait tout : pas question d'être candidat à l'Assemblée nationale : pas question non plus d'abandonner la C.S.M.F. A la fin de l'année, le docteur Monier entend certes briguer un nouveau mandat : celui de président de la C.S.M.F. Suffisamment ouvert aux idées à la mode, omnipraticien lui-même, proche de ses adhérents, populaire et habile stratège, le dirigeant de la C.S.M.F. semble être toujours, en dépit de quelques erreurs tactiques, l'*homme fort*, la synthèse vivante et délicate de la première organisation médicale. Une organisation, il est vrai, en pleine mutation avec l'arrivée des jeunes et nouveaux médecins, dont l'influence ne se fera vraiment sentir que demain ou après-demain.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(2) L'assemblée générale de la C.S.M.F. a décidé, le 5 juin, de signer l'avenant : 67 % des voix pour, 31 % contre et 20 % d'abstentions.

A L'ÉTRANGER

● *En Belgique*, le taux d'escompte a été abaissé de 6,5 à 6 % le 23 juin. Le « taux lombard » a été, lui aussi, ramené de 6,5 à 6 %. La position forte du franc belge sur le marché des changes, le repli des taux sur le marché et la volonté, dans une conjoncture hésitante, d'aider à la relance des investissements sont à l'origine de ces décisions. — *(A.F.P.)*

● *Les Pays-Bas ont protesté auprès de la C.E.E. le 22 juin* contre l'interdiction d'importer des pommes de terre décrétée par la France. Les Pays-Bas vendent annuellement entre 100 000 et 150 000 tonnes de pommes de terre en France. La Haye estime que la mesure française, qui vise à combattre une baisse des prix en France, est contraire aux règles du Marché commun. — *(A.F.P.)*

● *Hausse des roulements à bille japonais.* — Les producteurs japonais de roulements à bille et de roulements coniques viennent de s'engager à relever leurs prix à l'exportation vers la C.E.E. Depuis le mois de février, et jusqu'au 5 août, la Communauté perçoit une taxe anti-dumping de 20 % sur ces livraisons. Il est vraisemblable que la Commission de Bruxelles recommandera au Conseil des Neuf de ne pas proroger la taxe. — *(Corresp.)*

ÉCONOMIE et HUMANISME

Revue bimestrielle

Au sommaire du numéro 235
Mai-Juin 1977

● Le marxisme, un instrument d'analyse.

● Le financement de la Sécurité Sociale.

Prix du numéro : 18 F (expédié : 21 F). Abonnement, 1 an : 100 F

Économie et humanisme

99, quai Clemenceau, 69300 CALUIRE - C.C.P. LYON 15 2916.

EN VALAIS (SUISSE)

DANS SUPERBES CHALETS-RÉSIDENCES

TOUT CONFORT - PISCINE - SAUNAS

STUDIOS et APPARTEMENTS

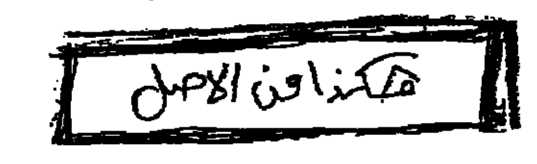
A

CRANS-SUR-SIERRE, altitude 1.500 m.
HAUTE-NENDAZ, altitude 1.400 m.
MAYENS-DE-RIDDES, altitude 1.400 m.

Vente aux Etrangers autorisée

EN COPROPRIÉTÉ DES FRS S. 70 000
Hypothèque 50 % sur 10/15 ans - Intérêt 6 1/4 %

Documentation à : RESIDENCES-VACANCES S.A.
52, rue de Montbrillant. — 1202 GENEVE. — Tél. : (22) 34-15-46



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

PRIX

[...]gouvernement limitera le prix des articles [...]iles dont l'importation est contingentée

[...]n M. René Monory, mi[...] de l'industrie, du commerce [...] l'artisanat, le comité des [...]qui se réunira lundi 27 juin, [...]era de la limitation préven[...]du prix de huit articles [...]es étrangers, dont les impor[...]s viennent d'être freinées [...]Monde du 21 juin). Les pou[...] publics craignent, en effet, [...]eur raréfaction brutale sur [...]rché n'entraîne une hausse [...]tifiée de leurs prix.

[...]st ce qu'a déclaré M. Mo[...] aux représentants du Conseil [...]nal du commerce, qui le [...]aient dans les locaux du [...]P.F., jeudi 23 juin, pour cal[...] leurs inquiétudes à l'égard [...]a réunion d'urgence de ce [...]té des prix. Le ministre a [...]sé s'il s'agirait de blocage [...] prix, de blocage des marges [...]leur absolue ou de définition [...] coefficient multiplicateur. [...] ce qui concerne l'harmonisation sociale et fiscale de la situation des petits patrons avec celle des salariés, M. Monory a assuré que la première *« serait à peu près réglée à la fin de l'année »*. Quant à l'harmonisation fiscale, le plafond du chiffre d'affaires permettant d'accéder au système de taxation dit du *« mini-réel »* sera remonté pour les artisans de 300 000 à 450 000 F et pour les commerçants de 1 million à 1 million et demi de francs, l'abattement consenti à ceux qui passent par un centre agréé de comptabilité sera supérieur à 10 % (sans que le ministère puisse affirmer qu'il atteindra 20 %).

M. Monory s'est déclaré opposé à la remise en chantier de la loi Royer en matière d'urbanisme

Enfin, le ministre a annoncé que des mesures seraient prises pour limiter les *« ventes directes »* en usine lorsque les industriels les pratiquent systématiquement.

SYNDICATS

M. Giscard d'Estaing indique à M. Bergeron qu'il souhaite la reprise des négociations salariales

La politique contractuelle et l'Europe ont été les thèmes majeurs de l'entretien d'une heure accordé jeudi 23 juin par le président de la République à M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière. *« J'ai voulu dire à M. Giscard d'Estaing,* a déclaré M. Bergeron, à sa sortie de l'Elysée, *mc conviction profonde qu'il faut reprendre les négociations dans les entreprises là où elles ont été interrompues depuis plusieurs mois. »*

Selon M. Bergeron, le président de la République a estimé souhaitable que ces négociations reprennent effectivement. *« Cependant,* a fait remarquer M. Bergeron, *je pense que ceci ne pourra se faire que sur des bases nouvelles. »* Le leader de F. O. a noté que le blocage des négociations dans le secteur public et nationalisé avait pour objectif de réduire les salaires dans l'industrie, mais que *« là où il y a une pression syndicale importante, on voit refleurir des primes, ce qui fait accroître les disparités »*. Ce phénomène inquiète particulièrement M. Bergeron.

A propos de l'élection du Parlement européen au suffrage universel, le secrétaire général de F.O. a affirmé qu'il n'y avait *« aucun désaccord »* entre le président de la République et lui-même sur le rôle de ce Parlement.

D'autres sujets ont été abordés : notamment l'emploi, la préretraite, l'aide au retour des immigrés, mais ce n'était là, selon M. Bergeron, qu'un échange d'idées *« étant donnés les problèmes posés de différents côtés »*. Le secrétaire général de F.O. a insisté auprès du président de la République sur *« l'attentisme des chefs d'entreprise »*. Au sujet des prix, M. Giscard d'Estaing serait d'accord, a-t-il dit, pour créer à Rungis une antenne permanente de la direction générale des prix.

Enfin à propos des handicapés, M. Giscard d'Estaing a donné à M. Bergeron *« l'assurance »* que les vingt décrets de la loi d'orientation paraîtront avant la fin de l'année.

[Le leader de F.O. doit être reçu, lundi 27 juin, par M. Raymond Barre. Tour à tour, Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, M. René Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, et le président de la République lui-même, avant même d'avoir vu le leader de F.O., avaient donné l'assurance que les derniers décrets de la loi d'orientation paraîtraient avant la fin de l'année 1977... comme il est prévu depuis deux ans.]

IMMIGRÉS

UNE MISE AU POINT DES HOUILLÈRES DE LORRAINE

Nous avons rapporté *(le Monde* du 23 juin) que M. Robert Cœuillet, directeur général des Houillères du bassin de Lorraine, avait vivement critiqué, en présentant son rapport de gestion, les mesures prises par M. Lionel Stoléru en vue d'inciter par une « aide au retour » les immigrés à regagner leur pays. M. Cœuillet dément cette information.

Il nous a déclaré : *« Je n'ai à aucun moment mis en cause un membre du gouvernement ni la politique décidée par ce gouvernement. J'ai simplement abordé les problèmes de la main-d'œuvre marocaine aux Houillères avec leurs possibles répercussions économiques. »*

(Publicité)

Philippe Thomas :

Nationaliser Pechiney Ugine Kuhlmann ?

M. Philippe Thomas, Président de P.U.K., a déclaré le 22 juin :

La nationalisation des plus importantes entreprises françaises aurait pour effet de concentrer un pouvoir immense entre les mains de l'Administration et des syndicats. Ce serait pour l'équilibre du corps social un changement majeur dont il appartient à chaque citoyen de bien peser toutes les conséquences.

Comme chef d'entreprise, je n'ai pas à prendre position sur cet aspect politique du problème. Mais, en restant sur le terrain des réalités économiques, il est de ma responsabilité d'attirer l'attention sur certains traits marquants de notre Groupe, qui semblent totalement méconnus par ceux qui veulent le nationaliser.

Le Groupe Pechiney Ugine Kuhlmann et l'intérêt général

On peut rappeler, en premier lieu, que nos activités n'ont pas besoin d'être soumises à une planification centralisée pour servir l'intérêt général.

Les produits de base que nous fabriquons trouvent leur débouché sans qu'il soit nécessaire d'en stimuler artificiellement la demande. Ils sont indispensables à la satisfaction des besoins essentiels de la société : logement, ameublement, appareils électroménagers, conditionnement des produits alimentaires, moyens de transport, équipements collectifs, construction d'usines, etc. Ces produits de base, nous ne les fournissons nullement à l'État, contrairement à certaines affirmations. Nous les vendons en France à de nombreuses industries de transformation, et cela sans être protégés par aucun monopole, car nous sommes soumis de plein fouet à une concurrence internationale très sévère. Nous les vendons aussi à l'étranger, exportant le tiers de la production de nos filiales françaises, alors que la proportion n'est que d'un quart pour l'ensemble de l'industrie.

En outre, nous apportons une aide décisive aux exportations des constructeurs français de biens d'équipement chaque fois que nous préconisons leurs matériels auprès des pays étrangers qui font appel à nos procédés pour construire des usines nouvelles. L'exemple le plus récent est le contrat que nous négocions actuellement avec l'Union Soviétique pour la création d'un grand complexe d'aluminium dans ce pays. Ce contrat, dont la première tranche est déjà signée, procurera du travail pendant plusieurs années à plusieurs milliers d'ouvriers français pour la fourniture de matériels par des entreprises extérieures à notre Groupe.

Les constructeurs français considèrent ainsi P.U.K. comme une locomotive qui les tire vers les marchés d'exportation. Nous espérons rester à la hauteur de cette réputation au cours des prochaines années, qui risquent d'être très difficiles pour l'équilibre de la balance commerciale.

Le problème des filiales étrangères

En second lieu, il paraît nécessaire d'exposer l'intérêt pour l'économie française de ce qu'on veut bien appeler la réussite de P.U.K. à l'étranger, principalement dans le domaine de l'aluminium. Il convient aussi d'expliquer pourquoi la nationalisation de notre Groupe compromettrait cette réussite.

L'industrie française de l'aluminium serait restée un producteur de seconde zone à l'échelle mondiale si elle s'était enfermée à l'intérieur des frontières : elle n'y aurait trouvé ni l'énergie à bon marché nécessaire à son développement, ni une suffisante facilité d'accès aux grands marchés consommateurs. La politique menée avec l'approbation constante du gouvernement français nous a permis de devenir le quatrième producteur mondial d'aluminium avec un domaine industriel largement déployé sur différentes parties du monde : Europe, Afrique, Amérique, Extrême-Orient.

Enrichie par ces expériences successives, notre technique de production d'aluminium s'est affirmée partout avec un succès qui nous a permis de vendre nos procédés de fabrication et notre savoir-faire à de nombreux pays étrangers. L'exemple le plus récent est le contrat déjà cité avec l'Union Soviétique.

Si nos implantations à l'étranger nous ont donné finalement beaucoup de satisfactions, la réussite n'a été ni immédiate, ni facile. Il ne suffisait pas de construire des usines et d'engager sur place la main-d'œuvre nécessaire. Il fallait nous adapter aux pays qui nous accueillaient, comprendre leurs besoins, surmonter les nombreux obstacles tenant aux différences de mentalité, de comportement et d'usages. De longs tâtonnements, des efforts persévérants ont été nécessaires pour établir des relations confiantes et sûres avec le personnel d'encadrement de nos filiales étrangères comme avec les gouvernements des pays hôtes.

Que resterait-il de cet acquis inestimable si le gouvernement de notre pays voulait changer du jour au lendemain le visage de l'investisseur français ? Quelles réactions nationalistes ne risquerait-il pas de provoquer en substituant d'autorité à un partenaire connu et accepté un partenaire nouveau de caractère étatique ?

Il n'est pas facile de répondre à ces questions. On peut cependant préciser que plusieurs de nos filiales majoritaires, les plus importantes sont établies dans des pays qui, depuis notre installation, ont adopté une politique beaucoup plus restrictive à l'égard des investissements étrangers : ces pays n'admettent plus maintenant de nouveaux investisseurs étrangers qu'en position minoritaire. En cas de nationalisation de notre Groupe, ils demanderaient sans doute à P.U.K. d'abandonner sa position d'actionnaire majoritaire. Ainsi serait disloquée, sans profit pour personne, l'unité de la Branche Aluminium que, de part et d'autre des frontières, nous avons patiemment construite au fil des années.

Les actionnaires au service de l'économie

Il convient, en troisième lieu, d'apprécier lucidement la contribution apportée au pays par les actionnaires des entreprises. Une certaine propagande tend à les présenter comme des parasites qui prélèvent sur l'économie une dîme abusive.

Cette thèse est si outrée qu'on hésite à la réfuter. Je cite cependant un chiffre : depuis la création du Groupe P.U.K., les bénéfices distribués à nos actionnaires n'ont pas représenté plus de 1 % du prix de vente de nos produits. Je ne vous apprendrai pas, hélas, que ce prélèvement ne représente qu'une rémunération extrêmement faible de l'épargne investie par les actionnaires : en moyenne 3 % par an des fonds propres. Par l'effet de la concurrence et du contrôle des prix, mais également par suite de l'effort important consenti pendant la grave crise des années 1975 et 1976 pour maintenir le pouvoir d'achat et l'emploi du personnel, nos actionnaires n'ont pas reçu une rémunération équitable de leurs capitaux.

En outre, en veillant à ce qu'une des plus importantes entreprises françaises ait une gestion efficace, ils ont rendu à l'économie un service qui ne doit pas être sous-estimé. Il faut un splendide détachement à l'égard des contingences matérielles pour vouloir se priver d'un concours aussi précieux.

L'économie de marché est une économie de responsables

Si j'ai parlé de la gestion efficace de P.U.K., ce n'est pas en cédant à la tentation de l'autosatisfaction. Notre Groupe a d'excellentes équipes et s'efforce de perfectionner sans cesse ses méthodes de travail. Mais rien ne nous permet de prétendre, sur ce point, à une supériorité marquée vis-à-vis des entreprises du secteur public. En revanche, il est évident que nous sommes beaucoup mieux pilotés par le marché que ne le sont les entreprises nationales par la tutelle des ministères.

Trente années d'expérience industrielle m'ont appris les vertus irremplaçables de l'économie de marché pour former les hommes aux responsabilités. Par la stricte discipline du bilan, elle tend nos volontés vers la satisfaction du client et l'amélioration du résultat financier, puisque le développement de notre entreprise en dépend, et parfois sa survie. Cette poussée en avant, c'est le moteur du progrès économique.

Il est certes concevable qu'une entreprise nationale ne soit pas soumise à d'autres contraintes que celles du marché. C'est le cas souvent cité de la Régie Renault, dont la réussite est expliquée par son ancien Président dans un livre récent. "Jamais en 20 ans, écrit M. Pierre Dreyfus, je n'ai reçu d'ordre de personne". C'est ainsi que la Régie, jouissant de la même autonomie qu'une entreprise privée, a pu remporter les succès que l'on sait sur un marché international très concurrentiel.

Mais cette émancipation de la Régie par un État libéral ne servirait pas de précédent pour de nouvelles nationalisations.

On n'imagine pas que l'État puisse nationaliser pour le principe, sans utiliser le droit qu'il aurait acquis de se faire obéir. A cet égard, le traitement exceptionnel de Renault s'explique aisément : la propriété de cette entreprise n'a pas été transférée à l'État dans un but économique, mais à titre de sanction civique.

Aujourd'hui, ceux qui poussent à la nationalisation des grandes entreprises indiquent clairement leur objectif : ces entreprises deviendraient, entre les mains de l'État, un instrument permettant de contrôler étroitement l'économie et de faire respecter ce qu'on appelle la planification démocratique.

La suite est facile à prévoir : l'enchevêtrement d'attributions entre contrôleurs et contrôlés conduirait inévitablement à une absence généralisée de pouvoir et de responsabilité. C'est le mal sournois qui sévit déjà dans le secteur public et que dénonçait récemment le Directeur Général d'Électricité de France dans un article de presse qui a eu un grand retentissement.

Nous ne devons pas laisser la bureaucratie proliférer davantage et envahir notre économie. Notre pays a besoin que ses entreprises soient conduites par des hommes ayant un large pouvoir de décision. C'est seulement ainsi que nous pourrons maintenir et développer la prospérité tout en permettant aux hommes, à tous les niveaux, de s'accomplir par l'exercice de responsabilités accrues.

Ces déclarations ont été faites par le Président de P.U.K. devant l'Assemblée Générale des actionnaires. A cette occasion, il a précisé que le chiffre d'affaires consolidé des cinq premiers mois de 1977 était en hausse de 31 % par rapport aux cinq premiers mois de 1976. Il est prévu que l'exercice 1977 marque un nouveau progrès pour le chiffre d'affaires et surtout pour le résultat consolidé du Groupe.

Le Président a par ailleurs souligné le niveau aberrant du cours de Bourse de l'action P.U.K. qu'expliquent en partie certaines craintes de spoliation en cas de nationalisation. Ces craintes paraissent cependant excessives. Ceux qui vendent aux cours actuels oublient que, depuis 1958, la Constitution offre de sérieuses garanties et des possibilités de recours contre une indemnisation insuffisante.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

TOTAL Compagnie Française de Raffinage

Assemblée générale ordinaire du 22 juin 1977

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 22 juin 1977 sous la présidence de M. Paul Crosnier, président-directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1976. Toutes les résolutions ont été adoptées.

La reprise économique enregistrée en 1976 a permis un accroissement modéré de l'activité de la C.F.R.

Les ventes ont été de 29 020 930 tonnes, en hausse de 3 % par rapport à 1975. Le tonnage traité par la compagnie en 1976 s'est établi à 29 324 000 tonnes de pétrole brut, soit une progression de 6,6 %.

A la différence de ce qui s'était passé en 1975, où il n'y avait pratiquement pas eu d'effet de stock, les résultats comptables de l'exercice 1976 comprennent, à hauteur de 590 000 000 francs, une importante revalorisation des stocks due à l'augmentation du coût du pétrole brut en francs, elle-même consécutive à la hausse du dollar en 1976. Déduction faite de cet élément, les résultats de l'exercice mettent en évidence une nouvelle fois l'insuffisance des niveaux de prix autorisés en France, qui a persisté pendant toute l'année.

La compagnie a dû constituer d'importantes provisions, essentiellement pour tenir compte des mauvais résultats de certaines filiales engagées dans la transformation de matières plastiques et dans la fabrication des composants chaussures (dans le groupe Hutchinson-Mapa). Hors provision pour fluctuation des cours, le solde net des mouvements de provisions correspond à une dotation de 158 010 000 francs.

La dotation aux amortissements s'élève à 421 895 000 francs. Ce montant, calculé au maximum des possibilités fiscales, correspond aux amortissements dégressifs, avec rattrapage du retard pris en 1975.

Le résultat après amortissements et provisions, mais hors provision pour fluctuation des cours, étant très inférieur à l'effet de stocks, il a été estimé souhaitable de doter la provision pour fluctuation des cours au niveau maximum admis par la législation fiscale, qui est celui conduisant à un résultat net nul. Le montant en est de 94 904 000 francs, et l'exercice se solde ainsi sans bénéfice ni perte.

La marge brute d'autofinancement s'élève à 672 665 000 francs.

Les investissements ont été de 406 000 000 francs, en baisse de 12 % sur ceux de l'exercice précédent, qui étaient de 463 000 000 francs. Toutefois, au niveau des filiales Total-Chimie et Ato-Chimie, les investissements de l'exercice 1976 ont été en forte hausse.

L'assemblée a décidé de reprendre la distribution d'un dividende modéré de 6 francs par action, par prélèvement sur le fonds de prévoyance. Le revenu global de l'action s'établit donc à 9 francs, dont 3 francs d'avoir fiscal.

Pour la première fois la C.F.R. publie des comptes consolidés. Le résultat net consolidé du groupe C.F.R. est un bénéfice de 78 600 000 francs. La différence entre ce résultat et le résultat net nul de la seule C.F.R. s'explique essentiellement par l'incidence des résultats des filiales, et en particulier par le fait que, dans les comptes sociaux de la société-mère, les provisions constituées au titre de certaines d'entre elles ont excédé les pertes enregistrées en 1976.

L'assemblée générale a renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. Paul Crosnier, Louis Deny et Gérard Sabouret. M. Stéphane Desmarais n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat, et l'assemblée a nommé administrateur la société financière Desmarais pour l'industrie et le commerce « FIDIC ».

Dans son allocution, le président a dressé un tableau d'ensemble de l'activité de la compagnie en 1976 et du cadre dans lequel elle s'exerce. Après avoir rappelé les conséquences graves de la politique de prix suivie par les pouvoirs publics depuis 1973, il a insisté sur la nécessité de mettre en œuvre une politique énergétique au sein de la Communauté européenne, et indiqué que la loi de 1928, dont les résultats bénéfiques pour la France sont évidents depuis longtemps, pourrait servir de système de référence à la politique communautaire. Des mesures autoritaires de contingentement de la production, assorties éventuellement de mesures de protection aux frontières de l'Europe des Neuf, permettraient d'obtenir l'indispensable redressement du marché.

En conclusion, le président a rappelé que la Compagnie française de raffinage disposait d'atouts importants, en raison de la qualité de ses équipes, de l'efficacité de ses outils de raffinage et de distribution, ainsi que de l'intégration réalisée dans la pétrochimie et dans d'autres activités plus en aval. Il a exprimé sa confiance dans l'avenir de la compagnie.

COIGNET S.A.

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 21 juin 1977 sous la présidence de M. Bernard Fougea, a adopté à l'unanimité les résolutions proposées par le conseil. Le dividende a été fixé à 40 F, assorti d'un avoir fiscal de 20 F. La date de paiement a été fixée au 1er août 1977 (coupon n° 16).

Le bénéfice net de l'exercice s'établit à 2 193 946 F.

Pour 1977, les perspectives sont caractérisées par un maintien du carnet de commandes.

BIS S.A.

NUMÉRO UN DU TRAVAIL TEMPORAIRE EN FRANCE ET EN EUROPE

L'assemblée générale ordinaire de BIS S.A., réunie le 15 juin 1977 sous la présidence de M. Laurent Negro, président-directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1976 et adopté à l'unanimité les résolutions proposées.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires — hors taxes — de l'exercice 1976 est de 738 millions 460 314 F contre 484 105 684 F pour l'exercice 1975, enregistrant une progression de 50,5 %.

RÉSULTATS

Le bénéfice net de l'exercice 1976 s'élève à 30 178 848 F contre 19 millions 919 878 F en 1975, soit une augmentation de 51,5 %.

DIVIDENDE

L'assemblée a voté l'affectation d'un dividende net de 18 F par action, mais a limité — pour répondre aux recommandations du ministère de l'économie et des finances — la distribution à 12,80 F par action auxquels s'ajoute un avoir fiscal de 6,40 F (impôt déjà payé au Trésor), soit un revenu global de 19,20 F par action qui sera payé à compter du 1er juillet 1977, contre remise du coupon n° 8. Une somme de 5,20 F par action a été affectée au poste « Report à nouveau ».

Dans son allocution, le président a notamment déclaré :

Pour 1977, nos perspectives sont raisonnablement optimistes : tous les secteurs d'activités de BIS devraient dégager des résultats positifs.

La progression de notre groupe devrait se situer dans une fourchette de 10 à 15 %.

Enfin, pour la première fois, BIS S.A. publiera en 1977 un bilan consolidé.

Notre ambition est de mettre à la disposition de nos clients une grande centrale de services allant de la délégation de personnel de remplacement, ou de renfort ponctuel, à la formation professionnelle continue, en passant par l'information du personnel, la surveillance, le gardiennage, l'entretien et la maintenance de locaux et de matériels de production.

Les effets de notre politique de diversification s'apprécient déjà à travers la répartition du chiffre d'affaires de notre groupe.

Le Travail temporaire France y intervient pour 88 %, tandis que les filiales France et étranger y contribuent pour 12 %.

Notre objectif est de faire en sorte que, en 1980, 30 % de notre chiffre d'affaires soient réalisés en dehors du Travail temporaire France.

Parallèlement à cet effort de diversification, nous poursuivons le développement de notre axe premier avec l'ouverture de nouvelles agences en France, portant leur nombre à 139 au 1er juin 1977.

La création d'une filiale en Suisse, BIS services et travail temporaire S.A., qui vient d'ouvrir sa première agence à Genève, conforte notre société dans sa position de leader européen du travail temporaire.

Demain, quelles que soient les considérations sociales et économiques et les prises de position, notre profession, grâce aux efforts de contrôle et d'auto-discipline qu'elle s'impose par son syndicat, l'UNETT, grâce aux garanties qu'elle apporte aux entreprises utilisatrices au travers de la Société de caution mutuelle SOCAMETT, grâce enfin à la réalisation du projet de signature d'une convention collective, n'en saura pas moins imposer la nouvelle image de marque d'une activité dont la nécessité économique n'est désormais plus contestée.



SAGA

SOCIÉTÉ ANONYME DE GÉRANCE ET D'ARMEMENT

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 22 juin 1977, sous la présidence de M. Eric de Rothschild, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1976, se soldant par un bénéfice net de 8 millions 630 803,15 F contre 6 877 308 F pour l'exercice 1975.

Cette amélioration des résultats est la conséquence de l'évolution très favorable des activités du groupe dans le domaine des services maritimes et portuaires.

En France, Jokelson et Handtsaem a renforcé sa position générale dans les ports français.

En Afrique, principalement en Afrique de l'Ouest, les sociétés filiales, constituant un ensemble homogène, bénéficiant de l'assistance technique de la SAGA, pratiquant une politique d'ouverture du capital à des intérêts nationaux, ont enregistré une croissance appréciable des chiffres d'affaires et des résultats, notamment au Nigéria et en Côte-d'Ivoire.

Dans le domaine du service aux produits agricoles en vrac, la SAGA a pris le contrôle de Transbulk et des participations dans les sociétés de stockage de céréales, à Dieppe, Nantes et Bordeaux.

Par contre, Sagatrans, qui effectue des opérations de transit international et de commission de transport, a continué à connaître de sérieuses difficultés.

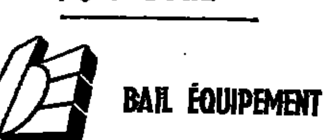
L'accentuation des effets de la crise affectant le transport maritime s'est répercuté sur les filiales de la SAGA, concourant directement ou indirectement à cette industrie : Multinational Gas et Petrochemical Company, Normandy Ferries et Flandres Industrie. Ces trois sociétés subissent, de ce fait, des pertes sensibles.

Seule Internavis présente des résultats en amélioration, bien que toujours déficitaires, du fait du créneau très spécialisé où cette société exerce son activité.

Les comptes d'exploitation et de pertes et profits de la SAGA présentent des résultats en amélioration sensible sur l'exercice précédent, tandis que le bilan consolidé fait apparaître une perte importante dont l'essentiel provient des résultats de Multinational.

Compte tenu de cette situation, l'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende net par action de 3,90 F payable à partir du 22 juillet 1977, contre remise du coupon n° 25 et donnant droit à un crédit d'impôt de 1,95 F. Le revenu total s'élèvera ainsi à 5,85 F par action, identique à celui de l'exercice précédent.

L'assemblée générale a renouvelé le mandat des administrateurs sortants, à l'exception de celui de M. Guy de Rothschild. Celui-ci n'ayant pas sollicité le renouvellement de son mandat, l'assemblée générale, sur la proposition du conseil, a élu, à sa place, M. David de Rothschild, directeur général de la Compagnie du Nord.



BAIL ÉQUIPEMENT

L'assemblée générale des actionnaires s'est réunie le 22 juin 1977 sous la présidence de M. François de Dreuzy pour approuver les comptes de l'exercice 1976.

Dans son rapport, le conseil d'administration souligne la vitalité de la société, qui s'est traduite par une forte progression des achats : leur montant, hors taxes, s'est élevé, pour Bail Equipement, à 555 millions de francs, et pour Bail Equipement et ses filiales à 734 millions de francs, soit respectivement une progression de 55 % et 49 % sur les achats de l'exercice 1975.

Le résultat financier de Bail Equipement s'est, lui aussi, fortement accru : il s'élève à 31,20 millions de francs, contre 19,35 millions de francs en 1975 (+ 61 %).

Au niveau du groupe, le résultat financier consolidé atteint 39,70 millions de francs, contre 20,60 millions de francs en 1975 (+ 93 %).

Après dotation complémentaire de 13,41 millions de francs à la « réserve latente » (portant son montant à 53,72 millions de francs) et paiement d'un impôt de 9,75 millions de francs, le bénéfice net comptable de Bail Equipement s'élève à 8,04 millions de francs.

L'assemblée a approuvé la distribution d'un dividende net par action de 9,80 F, soit, avec l'impôt déjà versé au Trésor de 4,90 F, un revenu global de 14,70 F correspondant à une majoration volontairement limitée à 6,50 % par rapport au dividende de l'exercice précédent.

En outre, une somme correspondant à 1,20 F net par action a été affectée au poste « report à nouveau » pour être distribué en 1978.

Le dividende de l'exercice 1976 sera mis en paiement à partir du 5 juillet 1977 contre remise du coupon n° 15.



SOCIETE GENERALE

LA PROCHAINE ATTRIBUTION GRATUITE FACILITERA L'ÉLARGISSEMENT DU MARCHÉ DE L'ACTION SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

L'admission à la Cote officielle de l'action Société Géné[rale] intervenue l'an dernier est l'aboutissement de la décision prise p[ar] l'Etat en 1973 de mettre en œuvre l'actionnariat du personnel da[ns] les banques nationales. Actuellement, 560 000 actions sont déten[ues] par d'autres personnes que l'Etat dont 80 % par le personne[l].

Jusqu'alors essentiellement animé par des investisseurs instit[u]tionnels et les membres du personnel, le marché du titre pour[ra] désormais s'ouvrir plus largement au public. Celui-ci trouvera da[ns] l'action Société Générale l'occasion de participer, aux côtés de l'Et[at] et du personnel, à la poursuite du développement d'une entrepri[se] nationale dynamique. En effet, à l'image traditionnelle de banq[ue] de dépôts connue de tous grâce à son vaste réseau et à celui de s[es] filiales (Société Générale Alsacienne de Banque, Société Centrale d[e] Banque) est venue s'ajouter l'image d'un groupe caractérisé par [le] développement de créneaux spécifiques, notamment en matière [de] crédit-bail immobilier et mobilier, et l'extension de son action, directe[-]ment ou indirectement, dans une cinquantaine de pays.

La Société Générale, troisième groupe bancaire français par l[e] total de son bilan, est le premier, hors reprises éventuelles d[e] provisions antérieurement constituées et ayant supporté l'impôt, p[ar] le montant de son bénéfice net déclaré consolidé : 397 millions d[e] francs en 1976 (tiers exclus).

Le collège des actionnaires, conformément aux propositions d[u] conseil d'administration, a décidé de donner à la répartition au[x] actionnaires au titre de l'exercice 1976 la forme d'une attributio[n] d'actions gratuites (deux actions nouvelles jouissance 1-1-1977 pou[r] vingt-cinq anciennes) destinée à renforcer les moyens d'action de l[a] Société Générale.

Les opérations matérielles d'attribution débuteront le 4 juille[t] prochain, date à laquelle seront cotés les droits d'attribution, ains[i] que les actions nouvelles.

PIERREFITTE - AUBY

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Pierrefitte-Auby s'est tenue le 21 juin 1977 sous la présidence de M. Paul Paclot, président du conseil d'administration.

L'assemblée générale a approuvé, à l'unanimité, l'ensemble des résolutions qui étaient présentées, et notamment les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1976.

Les comptes de cet exercice font apparaître un bénéfice net, après plus et moins-values à long terme et après impôts, de 18 283 000 F.

Le dividende net de 6 F par action formant avec l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) un revenu global de 9 F, sera mis en paiement le 5 juillet 1977, contre remise du coupon n° 92.

Après affectation des résultats, le report à nouveau s'établit à 19 798 000 F.

M. Paclot a indiqué qu'au titre de l'exercice en cours, il n'était attendu que peu de modifications au montant des intérêts des prêts et des revenus des participations, qui forment l'essentiel des résultats de la société.

Après avoir précisé les facteurs qui avaient caractérisé l'exercice 1976 de la société, notamment dans l'industrie des engrais, M. Paclot a indiqué que l'amélioration dans ce secteur, qui caractérise le premier semestre 1977, autorisait à penser que la Compagnie française de l'azote - COFAZ pourra retrouver son équilibre à la fin de cette année.

* * *

Au cours de la séance qu'il a tenue le 21 juin, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, le conseil d'administration de la société Pierrefitte-Auby a appelé M. Louis Marvier à la présidence de la société, en remplacement de M. Paul Paclot, qui n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat.

Au cours d'un conseil tenu la veille, M. Louis Marvier a également été appelé à la présidence de la Compagnie française de l'Azote-COFAZ.

M. Louis Marvier assurait jusqu'alors les fonctions de vice-président-directeur général de chacune de ces sociétés.

NORFER

GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE

Les trois plus importants constructeurs français de wagons de chemin de fer,

Arbel Industrie ;
ANF Industrie ;
Société franco-belge de matériel de chemins de fer,

qui représentent environ 90 % du potentiel français de construction de ce type de matériel et dont les usines sont situées dans la région de Valenciennes et de Douai, ont constitué un groupement d'intérêt économique, NORFER. Ce G.I.E. prendra en charge l'activité commerciale de ces constructeurs sur la plupart des marchés d'exportation de wagons, notamment aux U.S.A

LA RENTE FONCIÈRE

Les assemblées générales ordina[ire] et extraordinaire de la société sont tenues sous la présidence [de] M. Philippe Millet. Elles ont ado[pté] les résolutions proposées par [le] conseil.

1) Le bénéfice a été arrêté [à] 53 590 495 F et, après dotation à [la] réserve des plus-values à long ter[me] et un report à nouveau de 4 976 46[.] a permis la distribution de 10 m[il]lions 58 230 F, soit par action 24,5[.] + 12,25 F d'impôt payé d'ava[nce] soit un dividende global de 36,7[.]

2) La réévaluation maximum [des] éléments non amortissables [de] 76 982 811 F a été approuvée. [Le] montant définitif retenu par [le] conseil sera soumis à l'approba[tion] d'une prochaine assemblée géné[rale] ordinaire.

3) Une résolution autorisant [le] conseil à porter en une ou plus[ieurs] fois le capital social de 82 108 0[..] à 250 000 000 F maximum, par in[cor]poration de réserves et création d['ac]tions nouvelles attribuées gratu[ite]ment, a été également adoptée.

Par ailleurs, le président a info[rmé] l'assemblée que la participation [de] la Société Privée de Gestion Fin[an]cière dans le capital de la Re[nte] Foncière atteignait 65 %.

Au cours du conseil qui a su[ivi] l'assemblée, M. Philippe Millet [a] informé les administrateurs qu'il [ne] représentera pas sa candidature [et] qu'il propose au conseil de conf[ier] la présidence de la société à M. Je[an-]Luc Gendry avec lequel il est [en] plein accord sur les orientatio[ns] actuelles et futures du groupe.

Le conseil a élu M. Jean-L[uc] Gendry, président-directeur géné[ral] et M. Philippe Millet, présid[ent] d'honneur.

Le conseil a exprimé toute sa g[ra]titude au président Millet pour [to]us les soins qu'il a apportés dep[uis] trente-cinq ans au développeme[nt] de la société et l'autorité avec l[a]quelle il a su l'administrer.

Le conseil a confirmé MM. Gilbe[rt] Dupré et Sarkis Bédoian dans le[s] fonctions de directeurs généra[ux] adjoints.

COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTA[LE]

L'assemblée générale ordinaire s'[est] tenue le mercredi 22 juin 1977 [au] siège social à Marseille, sous la pr[é]sidence de M. Jacques Mullier.

Le bénéfice net de l'exercice cl[os] le 31 décembre 1976 ressort au bil[an] à 33 050 362,62 F, en progression [de] 11,03 % sur celui de l'exercice pr[é]cédent.

L'assemblée a décidé de distribu[er] un dividende de 14,10 F par actio[n] assorti d'un avoir fiscal de 7,05 [F] soit au total 21,15 F par action. [Le] dividende sera mis en paiement [le] 30 juin 1977 contre présentation [du] coupon n° 160.

Le rapport du conseil d'administra[tion] indique que le chiffre d'affai[res] consolidé du groupe pour l'exerc[ice] 1976 s'est élevé à 6 202 millions [de] francs, en augmentation de 27,67 [%] sur celui de 1975. Ce chiffre d'affai[res] est réalisé pour 68,4 % en Afrique [et] 31,6 % en Europe.

Dans son allocution, le préside[nt] a indiqué que le déroulement fav[o]rable de l'exercice en cours perme[t]tait d'envisager pour l'an proch[ain] une distribution qui tiendrait comp[te] de la limitation du dividende reco[m]mandée cette année par le gouve[r]nement.

FOUGEROLLE

EXERCICE 1976

L'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 1977 a approuvé les comptes de l'exercice 1976.

L'année 1976 aura été le témoin d'une nouvelle expansion. En effet, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé à F. 3 171 737 000 TTC contre F. 2 591 354 000 en 1975, soit une progression en francs courants de 22 %, le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger progressant de 63 % et dépassant 700 MF pour l'exercice.

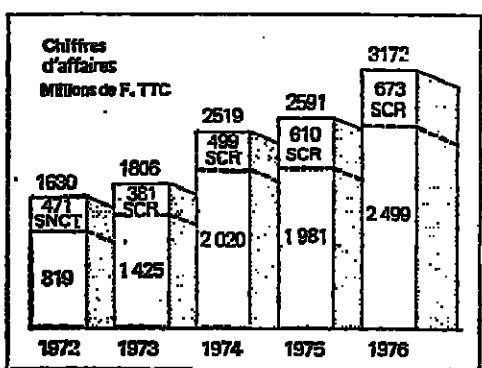
FOUGEROLLE
T.P. FRANCE & ETRANGER

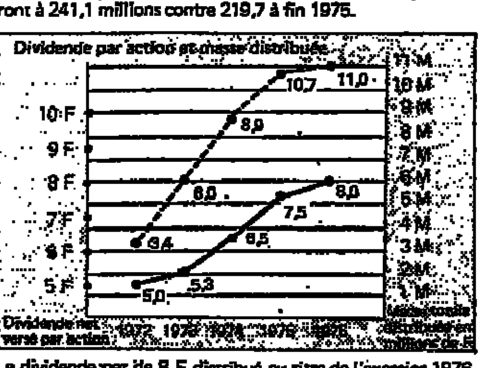
FOUGEROLLE CONSTRUCTION	SOCIETE CHIMIQUE DE LA ROUTE	ETUDES ET TRAVAUX DE FONDATION
BATIMENT	ROUTES	FONDATIONS
C.A. 1975 : 889,7 MF	C.A. 1975 : 833,1 MF	C.A. 1975 : 62,5 MF
C.A. 1976 : 1 147,5 MF	C.A. 1976 : 896,9 MF	C.A. 1976 : 80,1 MF

Le bénéfice consolidé du Groupe a atteint 33 272 184,34 F pour l'exercice, contre 30 062 803,08 en 1975. Ce résultat, en progression de 11 % environ sur celui de l'exercice précédent, résulte de l'accroissement très sensible du bénéfice du secteur Travaux Publics Etranger qui permet de compenser la perte importante de FOUGEROLLE CONSTRUCTION dans le domaine du Bâtiment (13 501 000 F).

Le montant des amortissements consolidé s'est élevé à 105 222 000 F (contre 75 184 000 F en 1975). Le cash-flow net progresse ainsi de 105 247 000 F à 138 494 000 F, soit une augmentation de 31 %. Il représente cette année 5 % du chiffre d'affaires hors taxes contre 4,70 % l'année précédente. Cet accroissement du cash-flow témoigne de la vitalité du Groupe qui a pu, grâce à son développement à l'Etranger, supporter une conjoncture difficile en Métropole.

Les fonds propres consolidés du Groupe, après l'affectation qui vous est proposée du bénéfice de l'exercice 1976, s'élèveront à 241,1 millions contre 219,7 à fin 1975.





Le dividende net de 8 F distribué au titre de l'exercice 1976 sera mis en paiement à partir du 11 juillet 1977.

Le rapport annuel peut être demandé au Siège de la Société, 3, avenue Morane Saulnier - 78140 Velizy-Villacoublay.

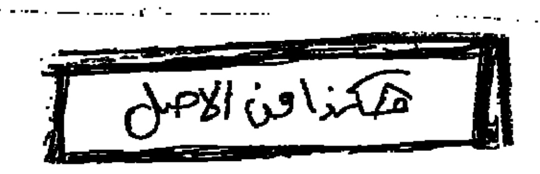
913 commerçants nous font confiance, pourquoi pas vous ?

PARLY 2 - VELIZY 2 - ROSNY 2 - BOISSY 2 - LA PART-DIEU - EVRY 2 - ULIS 2 - GRIGNY 2 - BOBIGNY 2 - ET BIENTOT : LILLE-EST - ROUEN-SAINT-SEVER - BRUXELLES.

Magasins disponibles dans ces centres - Renseignez-vous.

SCC Société des centres commerciaux
20, pl. Vendôme
75001 PARIS *260.32.56

des années d'expérience au service des commerçants



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
23 JUIN

Nouvelle et vigoureuse hausse

La première séance du nouveau mois boursier s'est déroulée dans une ambiance particulièrement active ce jeudi à la Bourse de Paris, où les valeurs françaises ont accéléré leur mouvement de hausse.

En progrès de 2,50 % à l'ouverture, l'indicateur instantané affichait encore une avance de 2,3 % à l'issue des deux heures de cotations.

Le nombre de titres ayant monté s'est élevé à près de 150, tandis qu'une trentaine de valeurs seulement stagnaient ou subissaient un léger repli.

Tous les compartiments ont, bien entendu, suivi la même tendance, seuls les magasins et les établissements de crédit enregistrant encore quelques reculs.

Les meilleures performances ont été celles de Creusot-Loire (+ 8 %, après un retard de cotations dû à l'abondance de la demande), suivie de Presses de la Cité, T.R.T., Marine-Wendel et Beghin-Say, toutes quatre également « réservées » devant le déséquilibre des offres par rapport aux achats.

Le nouveau mois boursier sera-t-il aussi brillant que le précédent (il faut remonter à mars 1975 pour trouver une hausse mensuelle comparable) ? Une chose est sûre : l'activité s'est très sensiblement intensifiée ce jeudi, au point qu'il est désormais improbable que l'étranger soit seul à l'origine du mouvement. De fait, autour de la corbeille, l'atmosphère, sans être euphorique, s'améliore au fil des jours.

Les dissensions trop flagrantes de la majorité s'estompent, tandis que l'on croit relever, au sein de l'opposition, les symptômes d'une petite crise de confiance. Les boursiers ont vu, semble-t-il, dans cette situation nouvelle, l'un des motifs (avec le très bas niveau des cours) propres à une reprise des valeurs françaises.

Tous les titres étrangers sont restés soutenus. Sur le marché de l'or, le lingot a repris 70 F à 23 050 F et le napoléon 2,20 F à 239,50 F.

LONDRES

Irrégulier

Dans un marché irrégulier, les industrielles reculent légèrement, les pétroles sont fermes et les mines d'or progressent.

OR (ouverture) (dollars) : 140 90 contre 140 15

VALEURS	CLOTURE 23/6	COURS 24/6
Beecham	474 ...	478 ...
British Petroleum	898 ...	894 ...
Courtaulds	130 ...	131 ...
De Beers	268 ...	268 1/2
Imperial Chemical	395 ...	396 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	211 ...	211 ...
Shell	552 ...	554 1/2
Vickers	179 ...	179 ...
War Loan 3 1/2 %	28 5/8	28 9/16
*West Driefontein	20 1/8	20 ...
*Western Holdings	14 1/4	14 1/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23/6	24/6
1 dollar (en yens) ..	271 825	272 15

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SKIS ROSSIGNOL. — Le résultat net consolidé dégagé en 1976 s'est élevé à 24,52 millions de francs contre 16,44 millions à structures comparables. Pour l'exercice en cours, les perspectives du groupe se présentent favorablement, les ventes consolidées devant progresser de 15 % et la part du groupe dans les résultats consolidés augmenter de 20 %. Pour répondre à la demande, le groupe va engager cette année un important programme d'investissement : 65 millions de francs (dont 35 millions à l'étranger). Aucun appel de capital ne sera fait aux actionnaires.

PECHINEY-UGINE-KUHLMANN. — L'exercice 1977 devrait se solder par un chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de 27 milliards de francs contre 22,3 milliards en 1976. La marge brute d'autofinancement pourrait dépasser 1,6 milliard et « le résultat net devrait se situer plus près des bons résultats de 1974 que des résultats médiocres de 1976 ». Telles sont les prévisions de M. Philippe Thomas, président du groupe.

D.B.A. — Le bénéfice net du premier semestre de l'exercice en cours (clos le 30 septembre 1977) s'est élevé à 4,5 millions de francs contre 13,8 millions un an plus tôt.

NEW-YORK

La période de consolidation amorcée mercredi s'est poursuivie jeudi à Wall Street, où, à l'issue d'une nouvelle séance modérément active, l'indice Dow Jones s'est effrité de 0,94 point pour s'établir à 925,37.

Le nombre de valeurs en hausse est cependant resté plus important que celui des baisses, par 852 contre 506, après l'échange de 24,30 millions de titres contre 25,07 millions la veille.

En fin de séance, les opérateurs ont appris que les ventes au détail avaient augmenté de 1,1 % la semaine dernière. Puis, comme chaque jeudi, le Federal Reserve Board a livré les statistiques concernant l'évolution de la masse monétaire. Au cours de la semaine close le 15 juin, celle-ci a enregistré une diminution de 0,7 milliard de dollars.

Toutefois, à la veille d'une nouvelle augmentation des prix du pétrole par l'OPEP, nombre d'investisseurs ont préféré demeurer prudents.

Indices Dow Jones : transports, 237,97 (— 0,64) ; services publics, 115,45 (— 0,12).

VALEURS	COURS 22/6	COURS 23/6
Alcoa	54 1/4	54 3/8
A.T.T.	63 5/8	63 1/2
Boeing	56 7/8	56 7/8
Chase Manhattan Bank	32 3/4	32 7/8
Du Pont de Nemours	116 7/8	117 ...
Eastman Kodak	59 ...	58 ...
Exxon	52 1/4	52 ...
Ford	56 3/4	57 3/8
General Electric	55 5/8	56 ...
General Foods	34 5/8	32 7/8
General Motors	69 5/8	70 ...
Goodyear	20 5/8	20 5/8
I.B.M.	260 3/8	262 ...
I.T.T.	36 ...	36 1/8
Kennecott	28 3/8	28 5/8
Mobil Oil	68 5/8	68 7/8
Pfizer	26 7/8	27 1/4
Schlumberger	67 1/8	68 1/8
Texaco	28 7/8	29 1/8
U.A.L. Inc.	20 1/2	20 1/8
Union Carbide	51 1/8	51 1/4
U.S. Steel	40 1/2	40 1/4
Westinghouse	22 ...	22 1/8
Xerox	49 1/2	49 7/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	22 juin	23 juin
Valeurs françaises ..	87,4	89,5
Valeurs étrangères ..	99	99,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	56,7	57,8

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 23 JUIN - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 940	4 939	4 940
Allemagne (100 DM)	209 680	209 890	209 500
Belgique (100 F.)	13 697	13 692	13 650
Pays-Bas (100 fl.)	198 650	198 160	199 500
Danemark (100 krd)	81 500	81 530	82
Suède (100 krs)	111 430	111 410	111 500
Norvège (100 k.)	93 120	93 018	94 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 495	8 494	8 550
Italie (1 000 lires)	5 583	5 582	5 650
Suisse (100 fr.)	197 870	198 060	198 500
Autriche (100 sch.)	29 499	29 508	29 350
Espagne (100 pes.)	7 094	7 084	6 975
Portugal (100 esc.)	12 775	12 780	12 250
Canada ($ can. 1)	4 658	4 657	4 685

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/6
Or fin (kilo en barre)	22930 ..	23010 ..
Or fin (kilo en lingot)	22980 ..	23050 ..
Pièce française (20 fr.)	237 30	239 50
Pièce française (10 fr.)	203 ..	206 50
Pièce suisse (20 fr.)	218 90	217 20
Union latine (20 fr.)	195 10	196 ..
Souverain	219 80	223 ..
Pièce de 20 dollars	1047 60	1047 60
Pièce de 10 dollars	546 20	555 ..
Pièce de 5 dollars	315 ..	310 ..
Pièce de 50 pesos	922 50	923 ..
Pièce de 10 florins	213 ..	214 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Les prix de détail ont augmenté de 0,9% en mai

Le rythme annuel de hausse dépasse 13 % depuis trois mois

La hausse du coût de la vie a encore été forte en mai (+ 0,9 % en un mois), moins toutefois qu'en avril où elle avait été exceptionnellement élevée, avec une augmentation de 1,3 %.

L'indice des prix de détail calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1970, s'est inscrit — d'après nos information — à 181,1 en mai, contre 179,4 en avril, soit une augmentation de 0,9 %. Par rapport à mai 1976, la hausse est de 9,8 % contre 9,5 % en avril dernier (comparé à avril 1976). En rythme annuel calculé sur les trois dernier mois connu (mars, avril, mai) le taux d'inflation atteint maintenant 13,4 %, contre 12 % en avril.

La forte hausse de mai est due à nouveau, en grande partie, aux produits alimentaires, dont les prix ont augmenté de 1,7 % par rapport à avril (1,6 % en avril). Par rapport à mai 1976, les prix des produits alimentaires ont augmenté de 13,8 % ; mais le rythme annuel de hausse dans ce secteur est maintenant de 19,2 % calculé sur les trois derniers mois mois connus (contre 16,5 % en avril).

La hausse des prix des produits manufacturés a été de 0,7 % en mai, ce qui est beaucoup pour ce secteur, où les gains de productivité sont élevés. En un an, l'augmentation est de 7,1 % et de 10,8 % en rythme annuel. Quant aux services, ils ont augmenté de 0,9 % en mai, contre 1 % en avril. En un an, la hausse est de 10,4 % dans ce secteur ; en rythme annuel, elle atteint 11,2 %.

Vendredi matin 24 juin, M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, a déclaré, avant de prendre la parole devant l'assemblée annuelle de l'O.C.D.E., qui s'achève à Paris, que la hausse de mai, qui sera officiellement connue lundi 27 juin, « *montrait une nette amélioration par rapport au chiffre d'avril* ». Selon M. Boulin, « *la hausse des prix au second semestre sera très inférieure à celle du premier semestre, et le taux annuel de hausse serait de l'ordre de 3,4 à 3,5 %, soit en nette amélioration par rapport à 1976.* »

● *Entre 20 % et 30 %* des inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) ne sont pas de « *réels demandeurs d'emploi* », a assuré M. Christian Beullac, ministre du travail, au cours d'un déjeuner-débat organisé jeudi 23 juin par *Entreprise et Progrès*. Dans cette proportion, M. Beullac inclut notamment certains étudiants « *peu pressés* » de trouver un travail, les personnes âgées de plus de soixante ans et certaines catégories de handicapés.

Critiquant les chiffres de la C.G.T. sur « *la réalité du chômage* » — la centrale de la rue La Fayette dénombre environ un million et demi de chômeurs selon l'interprétation large qu'elle avance de la définition du Bureau international du travail, — le ministre du travail a déclaré : « *Il sera difficile pour la C.G.T., si l'opposition gagne en 1978, de passer de ses chiffres actuels à des estimations beaucoup plus basses.* » M. Beullac a également indiqué que le pécule accordé aux travailleurs immigrés chômeurs qui désirent retourner dans leur pays « *permettait à un Marocain de vivre un an et demi et à un Tunisien de créer un commerce* ».

AU CONSEIL DE PARIS

— Le plan de circulation — La propreté et l'embellissement

*Réuni, jeudi 23 juin, en formation d'assemblée municipale, le Conseil de Paris a adopté divers projets du maire destinés à améliorer la qualité de la vie dans la capitale (*le Monde *du 23 juin). Cette séance n'a pas donné lieu à un véritable débat : chacun a, une nouvelle fois, voté selon son camp, la discussion se limitant à la lecture du rapport de la commission concernée suivie de l'énoncé des critiques et contre-propositions de l'opposition. Cette juxtaposition de deux monologues jusques et y compris pour des votes d'une importance réduite, peut s'expliquer en la circonstance par l'impréparation forcée des conseillers de l'union [de] la gauche : ils n'ont eu connaissance des dossi[ers] que la veille de la séance. M. Jacques Chirac [a] une nouvelle fois promis de remédier à cette situ[a]tion, mais son souci d' « efficacité » permet [de] penser que les prochaines séances ne seront p[as] moins « automatisées » que les précédentes, qu[el]ques éclats entre le maire et tel ou tel conseill[er] de la gauche venant à l'occasion rappeler les pr[o]blèmes politiques que soulèvent les dossiers de [la] capitale.* — J.-M. C.

Interrogé au début de la séance par M. Louis Moulinet (P.S.) sur la grève du personnel de nettoiement du métro, M. Jacques Chirac précise qu'il est intervenu auprès de la direction de la R.A.T.P., seule compétente pour qu'une solution soit trouvée. Puis, M. Edouard Frédéric-Dupont (CNIP) présente le projet de délibération relatif à l'organisation et à la régulation du trafic automobile. Le vote de ce texte, acquis par soixante-neuf voix (majorité) contre quarante (gauche), doit permettre à la municipalité de débloquer 16 millions 500 000 F pour l'aménagement de la circulation dans des secteurs difficiles de la capitale et pour la réalisation d'un « plan de reconquête » des trottoirs.

Les principales opérations concernent la desserte de la gare de Lyon; le côté est de la place de la République, le secteur Montparnasse et les secteurs Port-Royal-Arago. De plus, le renouvellement des équipements pour la régulation du trafic doit permettre, selon M. Frédéric-Dupont, de réduire de 10 % le temps de parcours moyen. Le délai de réalisation prévu est de sept à huit ans.

Pour la reconquête, au bénéfice des piétons, de certains trottoirs (notamment boulevard Saint-Germain, boulevard de Clichy et boulevard de l'Hôpital), l'effort doit porter sur la présentation des mobiliers utilisés pour faire obstacle au stationnement des voitures.

M. Georges Sarre demande au nom des conseillers du P.S., dont il préside le groupe, qu'un « *véritable débat s'engage sur la place de l'automobile dans la capitale* », et il précise : « *Le plan de circulation qui nous est présenté assure la priorité à l'automobile. Comment peut-on présenter aujourd'hui comme priorité la réduction du temps de parcours en automobile alors que la pénibilité et la longueur des transports en commun demeurent ? Les choix faits par la majorité témoignent de son incapacité à promouvoir la priorité des transports collectifs.* »

De son côté, M. Michel Férignac (P.C.) affirme : « *L'essentiel du plan de circulation proposé a été voté par l'ancien conseil de Paris au mois de novembre 1976. Il en va de même de la plup[art] des décisions que M. Chirac s'a[ttribue] dans un but purem[ent] électoral.* » Le conseiller comm[u]niste conclut : « *Ce plan se[ra] périmé avant même qu'il ne s[oit] complètement appliqué !* »

Mme Jacqueline Nebout (pa[rti] radical) fait ensuite adopter [un] projet de délibération destiné [à] favoriser la propreté et l'embell[is]sement de Paris. Cet objectif pe[ut] être atteint, selon l'orateur, p[ar] la multiplication d'opératio[ns] ponctuelles comportant nota[m]ment la plantation d'arbres, [le] devêtement des chaussées pavé[es], l'amélioration de l'éclairag[e], l'illumination prolongée des m[o]numents, la restauration [des] fontaines, le fleurissement sys[té]matique de la ville.

Des opérations « exemplai[res] de propreté » sont égaleme[nt] prévues ainsi qu'une améliorati[on] des conditions de fonctionnem[ent] du service de nettoiement. [Le] Conseil de Paris autorise enfin [le] maire à engager une série d'o[pé]rations destinées à humaniser [les] hôpitaux de la ville gérés p[ar] l'Assistance publique.

LE 25 SEPTEMBRE

115 sièges de sénateurs seront à pourvoir

Sur proposition du ministre de l'intérieur, le conseil des ministres, réuni jeudi 23 juin, a fixé au dimanche 25 septembre la date des prochaines élections sénatoriales.

Ces élections concerneront les départements dont la première lettre est comprise entre le R et le Y (à savoir du Bas-Rhin à l'Yonne), ainsi que Paris et les départements de la région parisienne, la Guadeloupe, la Martinique, Saint-Pierre-et-Miquelon et Mayotte (le territoire des Comores, devenu indépendant, n'est plus représenté à la Haute Assemblée depuis le 6 novembre 1975. En revanche, la collectivité territoriale de Mayotte sera représentée par un sénateur à partir de septembre prochain). En plus de ces cent treize sièges de sénateurs de métropole et d'outre-mer, qui seront à pourvoir, deux représentants des Français établis hors de France sont soumis à renouvellement.

La loi du 16 juillet 1976 créait trente-trois nouveaux sièges de sénateurs dont douze seront pourvus lors de la prochaine consultation, ce qui portera, après le renouvellement de septembre, à deux cent quatre-vingt-quinze le nombre des sénateurs, après celui de 1980, à trois cent cinq et, après celui de 1983, à trois cent seize.

Dès cette année, la Haute-Savoie, la Seine-Maritime, la Seine-et-Marne, les Yvelines, la Vendée, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne et le Val-d'Oise disposeront d'un siège supplémentaire, et l'Essonne et le Rhône de deux sièges supplémentaires.

Dans l'Essonne et les Yvelines, sera appliquée la disposition selon laquelle l'élection se fait au scrutin de liste proportionnelle à la plus forte moyenne conformément à la loi du 12 juillet 1976. Ce mode de scrutin en vigueur dans les départements où cinq sièges au moins sont à pourvoir avaient déjà été utilisées en 1968 — lors du précédent renouvellement triennal — dans les Hauts-de-Seine, le Rhône, la Seine-Maritime, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne et à Paris.

Sur les cent quinze sièges à pourvoir, douze sont de création récente, un (Mayotte) remplace celui des Comores qui n'est plus représenté. Seul est vacant celui de Ernest Reptin, sénateur indépendant de la Somme, décédé.

M. JEAN LEFÈVRE SUCCÉDERAIT A M. MICHEL PÉRICARD A LA DIRECTION DE RADIO-FRANCE

La direction de Radio-France rappelle que dès le mois de janvier dernier, date à laquelle fut rendue publique la candidature de M. Péricard à la mairie de Saint-Germain-en-Laye (*le Monde* du 8 janvier), M. Jean Lefèvre avait été nommé directeur adjoint de l'information ; un premier poste de directeur adjoint avait déjà été confié à M. Jacques Périer.

M. Jean Lefèvre serait pressenti au début de la semaine prochaine par Mme Jacqueline Baudrier, président-directeur général de la société, pour succéder à M. Péricard à la direction de l'information.

M. Péricard se refuse, pour sa part, à toute déclaration avant lundi 27 juin.

Comme nous l'avons annoncé dans nos dernières éditions du 24 juin, M. Michel Péricard, directeur de l'information à Radio-France et maire R.P.R. de Saint-Germain-en-Laye depuis mars dernier, abandonne ses fonctions à partir du 1er juillet. Il est nommé inspecteur général au sein de la société en remplacement de M. Jean Vincent, qui prend sa retraite.

L'élection de M. Péricard, le 12 juin dernier, au comité central du R.P.R., avait suscité les protestations des syndicats S.N.J. et C.G.C. des journalistes, ainsi qu'une question écrite de M. Henri Caillavet, sénateur (gauche dém.) du Lot-et-Garonne, qui jugeaient incompatible la fonction de directeur de l'informaiton d'une chaîne nationale avec l'exercice d'une responsabilité politique à la direction d'un parti (*le Monde* des 15 et 17 juin).

Le gouvernement maintient les grandes orientation[s] de la politique de défense du général de Gaulle

affirme M. Raymond Barre

M. Raymond Barre a affirmé jeudi soir 23 juin que le concept de dissuasion nucléaire qu'il avait exposé au camp de Mailly (*le Monde* du 21 juin) correspondait à celui des divers présidents de la Ve République.

Parlant devant l'Association des anciens cadres et auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale (I.H.E.D.N.), le premier ministre s'en est pris au « *procès d'intention* » et aux « *interprétations diverses* » qui ont été faites après son discours de Mailly. « *Ces vues*, a-t-il dit, *correspondent à celles des différents présidents de la Ve République. Non pas que je pratique l'idôlatrie, mais parce que les positions qu'ils ont prises correspondaient aux intérêts fondamentaux de la nation. Je ne pense pas avoir dit des choses très nouvelles, mais j'ai voulu confirmer les orientations déjà prises par les gouvernements précédents.* »

Pour répondre à ceux qui lui font « *un procès d'hérésie et de déviationnisme par rapport aux grandes orientations définies par le général de Gaulle* », le premier ministre a précisé :

1) Que le concept exposé par lui « *est bien un concept de dissuasion et non d'emploi, c'est-à-dire qu'il vise à empêcher* a priori *toute agression de quelque niveau que ce soit concernant nos intérêts vitaux ;*

2) » *Que ce concept n'a d'autre objet, ni d'autre finalité que d'assurer la sécurité des intérêts vitaux de la France ;*

3) » *Que, s'il couvre non seulement notre territoire, mais ses approches, c'est parce qu'une invasion dans ces approches mettrait en cause nos intérêts vita[ux] avant même d'avoir atteint [nos] frontières ;*

4) » *Qu'il n'est, enfin, nul[le]ment question, pas plus que [du] temps du général de Gau[lle], d'accepter la moindre atteinte [à] l'indépendance de la France et [à] sa défense* », ni de « *se bat[tre] pour le compte des autres* », ma[is] « *le cas échéant, de se ba[ttre] avec les autres si tel était no[tre] intérêt vital.* »

Le refus d'un « créneau »

Au cours d'un déjeuner [de] l'Association de la presse étra[n]gère, M. Barre avait préci[sé], quelques heures auparavant, q[ue] la France ne mettra pas ses forc[es] atomiques sur un territoire étra[n]ger quel qu'il soit.

« *Il s'agit avant tout pour no[us] de nous défendre*, a-t-il dit. *Ma[is] lorsqu'il s'agira de nous défend[re] les décisions seront prises par l[es] autorités françaises, et par ell[es] seules, et elles ne seront pris[es] qu'en fonction de l'appréciati[on] que nous porterons sur nos int[é]rêts vitaux.* »

Le premier ministre a préc[isé] les trois impératifs qui comman[]dent la politique de défense [de] la France : la non-participati[on] au mécanisme d'intégration [de] l'alliance atlantique ; le ref[us] d'affecter des forces françaises [à] la garde d'un créneau le long d[es] frontières orientales de la Rép[u]blique fédérale allemande (1) [;] le refus d'être automatiquem[ent] conduit à mettre les moye[ns] de logistique à la disposition d[es] alliés de la France.

« *Il n'y a absolument aucu[ne] novation sauf pour quelques e[s]prits qui s'attribuent la quali[té] de Clausewitz de la stratégie [et] de la politique militaire de [la] France* », a-t-il conclu.

[Dans le *Livre blanc sur la défen[se]* publié en 1972 sous la signature [de] M. Michel Debré, alors minist[re] d'État chargé de la défense nati[o]nale, pendant la présidence [de] Georges Pompidou, il était écr[it] notamment :

« *Si la dissuasion est réservée à [la] protection de nos intérêts vitau[x], la limite de ceux-ci est nécessair[e]ment floue. Un adversaire potenti[el] n'en aurait que plus de mal [à] apprécier sa marge de manœuvre, [ce] qui renforce la dissuasion : la di[a]lectique de la dissuasion se nourr[it] d'une relative incertitude. La Fran[ce] vit dans un tissu d'intérêts q[ui] dépasse ses frontières. Elle n'est p[as] isolée. L'Europe occidentale ne pe[ut] donc dans son ensemble manqu[er] de bénéficier indirectement de [la] stratégie française, qui constitue [un] facteur stable et déterminant de [la] sécurité en Europe. (...) Nos intérê[ts] vitaux se situent sur notre territoi[re] et dans ses approches. La stratég[ie] de dissuasion couvre cette zone gé[o]graphique grâce aux moyens nu[]cléaires et classiques qui vienne[nt] d'être évoqués.* »]

(1) La France a refusé, à plusieu[rs] reprises et continue de refuser qu[e] ses troupes aient la responsabili[té] de la défense d'un « *créneau* » devant la frontière germano-tchéc[o]slovaque. Les forces françaises [en] Forêt-Noire et dans le Palatin[at] restent en réserve ou en deuxièm[e] échelon des forces de l'OTAN. Ma[is] le chef d'état-major des armées, [le] général Guy Méry, n'exclut p[as] l'hypothèse, sous certaines cond[i]tions, d'une participation des unit[és] françaises à la « *bataille de l'avant* » devant les frontières orientales [de] l'Allemagne fédérale. — (N.D.L.R.)

MORT DE SALOMON WOLFF correspondant de la « Neue Zürcher Zeitung »

Notre confrère Salomon Wolff vient de mourir à son domicile parisien à l'âge de soixante-seize ans.

Journaliste économique de réputation internationale, il était attaché depuis la fin des années 30 à la *Neue Zürcher Zeitung*. Comme correspondant économique à Paris, il s'était acquis une grande renommée avec ses chroniques monétaires qui faisaient autorité. Ses travaux sur la reconstruction économique après la guerre l'avaient signalé à l'attention des hommes politiques, notamment dans l'entourage de M. Jean Monnet. Avec lui disparaît un commentateur de premier plan.

[Né à Minsk (Biélorussie) en 1901, Salomon Wolff a passé sa jeunesse à Riga et à Moscou, d'où les bouleversements politiques ont fait émigrer la famille en Allemagne. Après des études de sciences économiques à Heidelberg et à Paris, Salomon Wolff commence à Hambourg une carrière journalistique à l'âge de vingt-deux ans, qu'il n'interrompra que brièvement. Correspondant parisien de la *Frankfurter Zeitung* à l'arrivée de Hitler au pouvoir, il quitte ce poste pour se consacrer à la banque à Amsterdam. Il devait retourner en France en 1939 comme journaliste. Il y resta pendant la guerre sous le nom de Wauquier.]

L'enlèvement de M. Revelli-Beaumont

UNE RANÇON A ÉTÉ DÉPOSÉE EN SUISSE

Une rançon, dont le montant n'a pas officiellement été révélé, a été déposée en Suisse dans trois banques genevoises en échange de la libération de M. Revelli-Beaumont. Le versement, qui serait de 10 millions de dollars, a été effectué sur des comptes à numéros. Mais l'origine des fonds établissant clairement leur rapport avec le rapt du directeur général de Fiat-France, les banques ont prévenu les autorités.

Le commissaire Pierre Ottavioli se serait donc rendu sur place au début de cette semaine. L'annonce du versement de la rançon inquiète les policiers. D'autre part, on peut se poser la question de savoir comment les ravisseurs vont pouvoir récupérer les fonds sans se dévoiler.





Le numéro du « Monde » daté 24 juin 1977 a été tiré à 551 317 exemplaires.

A B C D F G H

هكذا في الأصل